TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 323 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 26 JUIN 1981

Israël a la capacité de produire des armes nucléaires

déclare M. Moshe Dayan

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F; E.U., 95 cent ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La vive réaction des États-Unis contre l'entrée de communistes dans le gouvernement est accueillie avec calme à l'Élysée

Washington et les ministres « rouges »

M. George Bush ne s'attendait sans doute pas, lorsqu'il a annoncé à M. Claude Cheysson, le 6 juin, son intention de venir rendre visite à M. Mitterrand, que son arrivée à Paris coïnciderait avec le retour des communistes, pour la première fois depuis l'aube de la guerre froide, dans un gouvernement français.

Il aurait été surprenant qu'il en fût enchanté. Pour l'immense majorité des Américains, un rouge est un rouge et, « ipso facto », un agent soviétique. En dépit d'un certain nombre d'articles relativement favorables dans la presse, notamment dans le « New York Times », il leur est difficile de comprendre pourquoi le président de la République a décidé de faire leur place à ces partenaires encombrants, alors que le P.S. et le M.R.G. disposent de la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

D'avoir été à la tête de la C.I.A., comme c'est le cas pour l'actuel vice-président, ne prédispose pas nécessairement à penser autrement, surtout lorsque l'on appartient au gouvernement le plus conservateur — et l'un des plus antisoviétiques — que les Etats-Unis aient connu depuis un demi-siècle. Et l'on imagine d'autant plus facilement les inquiétudes des chefs militaires de l'alliance atlantique à l'égard des conséquences de la participation des communistes au pouvoir dans un pays membre, que le général Haig, lorsqu'il était commandant suprême à Bruxelles en 1975, les avait exprimées publiquement, à propos de l'Italie, alors en mal de compromis historique.

M. Kissinger, à l'époque secrétaire d'Etat, et le président Ford lui avaient emboîté le pas sans hésitation, en oubliant que le 1er août précédent leur pays avait donné son adhésion à l'Acte final de la conférence d'Helsinki, lequel interdit, de toutes les manières et sur tous les tons, la moindre ingérence dans les affaires des autres.

Il est vrai qu'il s'agit là d'un engagement passablement hypocrite, et que la plupart de ceux qui y ont souscrit, l'U.R.S.S. en tête, l'ont violé de diverses manières. Reste qu'il n'est pas d'usage, entre pays qui se réclament de la démocratie, d'exprimer des opinions sur la façon dont ils composent leur gouvernement.

La lecture attentive des propos de M. Bush donne à penser qu'il était bien conscient de cet aspect des choses, que M. Mitterrand a d'ailleurs opportunément rappelé. Alors, pourquoi a-t-il tout de même tenu à rendre public un « souci » sur lequel le porte-parole du département d'Etat s'est cru obligé de revenir un peu plus tard sur un ton sensiblement plus ferme ? Les Etats-Unis ont la chance de trouver aujourd'hui à Paris un président de la République qui connaît les communistes infiniment mieux qu'eux, qui se fait beaucoup moins d'illusions que son prédécesseur sur l'U.R.S.S. et qui tient, sur les euromissiles et l'Afghanistan, un langage beaucoup plus ferme que lui. Bon gré mal gré, les amis de M. Marchais ont dû, pour entrer dans le gouvernement, entériner cette politique. Les Américains devraient trouver là de sérieux motifs de satisfaction. Ils n'ont aucun intérêt à aboutir, en oubliant une prérogative essentielle de la souveraineté nationale, à les remettre en cause.

L'O.T.A.N. se déclare satisfaite des assurances données par Paris

L'entrée des communistes dans le gouvernement de M. Mauroy a suscité une vive réaction de Washington, rendue publique après l'entretien de M. Bush avec M. Mitterrand.

Le département d'Etat a publié, dans la soirée du mercredi 24 juin, une déclaration « reconnaissant et respectant pleinement le droit du gouvernement de la France de déterminer sa propre composition », mais ajoutant : « Le ton et le contenu de nos rapports en tant qu'alliés seront affectés par l'arrivée de communistes à ce gouvernement. » Déclaration que l'Elysée affirme avoir accueillie avec d'autant plus de « calme » et de « sang-froid » qu'elle paraît contredire la tonalité des entretiens qui ont eu lieu avec M. Bush.

Le vice-président américain avait été plus nuancé mercredi. Sur le perron de l'Elysée, il avait parlé de son « souci ». Quittant Paris ce jeudi matin pour Londres, M. Bush a insisté sur les « très vastes domaines d'accord » entre les deux pays et sur leur « engagement très profond » envers les « principes et valeurs partagés par eux ». Et il a affirmé que l'interprétation donnée du communiqué de Washington était « inexacte ».

M. Bush a refusé de commenter les informations dont avait fait état la chaîne américaine de télévision A.B.C., selon lesquelles M. Mitterrand aurait assuré le vice-président américain que les questions relatives à la défense nationale seraient traitées en conseil restreint, hors de la présence des ministres communistes.

M. Cheysson, qui parlait, jeudi matin, à Europe 1, a démenti ces rumeurs les qualifiant d'être une « histoire à la James Bond ». Indiquant que la déclaration du département d'Etat « est d'abord destinée à l'opinion américaine », le ministre des relations extérieures a fait état des difficultés économiques internationales qui équivalent à une « guerre ». « Nous ne pouvons nous y engager, a-t-il ajouté, avec une partie seulement de la majorité. C'est tous ensemble que nous allons mener ce combat. »

A Bruxelles, on déclare que l'alliance atlantique a reçu des assurances des responsables du gouvernement français concernant la participation de ministres communistes au gouvernement. Ces assurances, précise-t-on à l'OTAN, ont donné toute satisfaction aux responsables atlantiques quant à la protection des informations vitales pour la défense des quinze pays occidentaux.

A Moscou, la radio a dénoncé jeudi, dans la déclaration du département d'Etat américain, une « ingérence sans façon dans les affaires de la France » et a jugé que ce texte comportait des « menaces ».

Le comité central du P.C.F. s'est réuni jeudi matin 25 juin, place du Colonel-Fabien, pour débattre, pendant quarante-huit heures, de la situation politique après les élections législatives et de l'action du parti sur la base d'un rapport de M. Marchais. M. Gremetz, membre du secrétariat du parti, a affirmé, mercredi, au micro d'Europe 1, que M. Marchais est « un bon secrétaire général du parti ».

La participation des communistes au gouvernement continue de susciter de nombreuses réactions syndicales et politiques. M. d'Ornano, ancien ministre, a notamment déploré que les ministres communistes aient été nommés à des « postes-clés ». M. Stirn estime que leur présence « mettra en doute, dans le monde, la capacité d'indépendance nationale de notre pays ». En réponse, M. Fiterman a déclaré que les quatre ministres communistes « *ne sont pas les délégués du P.C.F.* » au sein du gouvernement. M. Laurent a souligné, pour sa part, que les travailleurs syndiqués sont « *indépendants dans leur action* ».

Force Ouvrière a, le 24 juin, affirmé avec solennité son désaccord devant l'entrée de ministres communistes au gouvernement, tout en indiquant qu'elle négocierait avec ces derniers comme avec les autres ministres. Les cadres C.G.C. s'en inquiètent aussi. En revanche, la C.G.T. a approuvé cette participation à l'unanimité de sa commission exécutive.

Du côté des milieux patronaux, on rappelle qu'il n'est pas d'usage de porter un jugement sur la composition d'un gouvernement. En revanche, on attend de M. Mauroy et de ses ministres qu'ils définissent rapidement leur choix stratégique dans les orientations économiques et sociales. On souhaite que l'on fasse référence à la prudence politique de la social-démocratie et que les réformes économiques puissent être supportées par les entreprises.

D'autre part, le franc s'est quelque peu raffermi sur le marché des changes.

(Lire pages 9 et 10.)

M. Mauroy veut imprimer un rythme soutenu à la préparation des réformes de structures

Il s'en est fallu de peu qu'à son entrée à l'hôtel Matignon, mercredi après-midi 24 juin, le vice-président des Etats-Unis, M. George Bush, ne se trouvât nez à nez avec ces quatre ministres communistes dont la participation au deuxième gouvernement de M. Pierre Mauroy suscite les « *préoccupations* » de son pays. MM. Charles Fiterman, Anicet Le Pors, Jack Ralite et Marcel Rigout, qui étaient venus régler quelques problèmes d'intendance avec le secrétaire général du gouvernement, M. Marceau Long, ont quitté les lieux quelques instants à peine avant son arrivée.

Toutefois, dans l'entourage du premier ministre, on se montrait beaucoup plus préoccupé des conséquences sociales du dépôt de bilan de la filiale textile du groupe Willot que des « *préoccupations* » du gouvernement américain.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 11.)

L'Europe aux trois points cardinaux

par PIERRE DROUIN

Baptême de l'Europe le 29 juin, à Luxembourg, pour M. Mitterrand. Il a eu à cœur de ne pas faire déplacer ce conseil des chefs d'Etat et de gouvernements malgré le tourbillon électoral si proche. Premier signe d'une volonté de ne pas isoler trop longtemps la France.

Sans doute le président de la République a-t-il demandé que l'on ne discute pas encore, à fond, le dossier très délicat sur la révision de la politique agricole commune. M. Mitterrand a souhaité, peu avant d'être élu, que « *notre diplomatie, surtout face à la Grande-Bretagne, soit plus vigilante* ». Le nouveau gouvernement de Paris n'aura pas trop de quelques semaines supplémentaires pour fourbir son point de vue. Ce qui n'est pas grave puisque les décisions du 30 mai 1980 concernant le « statut » de notre partenaire d'outre-Manche, dans l'affaire budgétaire agricole, est valable jusqu'au 1er janvier 1983.

Au reste, il ne manquera pas de pain sur la planche des Dix, lors de la réunion de Luxembourg, qu'il s'agisse de la situation économique, sociale et monétaire dans la C.E.E., de la préparation du « sommet occidental » d'Ottawa, fin juillet, des conférences « tiers-monde » de Paris, en septembre, de Mexico, en Octobre, et, généralement, de la politique étrangère, avec, notamment, une proposition de conférence sur l'Afghanistan. Les rapports avec les Etats-Unis, le Japon et le Sud, seront les trois points cardinaux de cette rencontre, sur le chapitre économique.

La France est assurée d'être écoutée de près sur tous les points de l'ordre du jour.

(Lire la suite page 34.)

AU JOUR LE JOUR

Quatre

Ils sont quatre au pouvoir. Quelques-uns les estiment, beaucoup les redoutent. On se méfie de leurs méthodes, qui n'ont guère varié avec les années. Ils sont liés à l'étranger. Ils ont commis beaucoup d'erreurs historiques. Leur compétence est douteuse.

Ils ont tissé patiemment leur toile, dans l'ombre, et ont accédé aux plus hautes responsabilités alors qu'on aurait pu se passer d'eux. Ils sont des agents d'un impérialisme redoutable.

Les frères Willot inquiètent les Américains.

BRUNO FRAPPAT.

La crise du groupe Willot

Le tribunal de commerce de Lille prononce le règlement judiciaire de Boussac-Saint-Frères

Après le dépôt de bilan de la société Boussac-Saint-Frères (B.S.F.), effectué mercredi 24 juin par M. Antoine Willot, le tribunal de commerce de Lille, a, dans la soirée, constaté l'état de cessation de paiements de B.S.F. et prononcé le règlement judiciaire de la S.A. Boussac-Saint-Frères (nos dernières éditions du 25 juin).

Les pouvoirs publics, par l'intermédiaire du parquet, avaient proposé la nomination d'un administrateur judiciaire disposant de larges pouvoirs à la tête de Boussac-Saint-Frères et du holding du groupe, la Société foncière et financière Agache-Willot. M. Dufour, président du tribunal de commerce de Lille, industriel du textile à Armentières, n'a pas suivi cette suggestion. Toutefois, le tribunal de commerce devrait se réunir à nouveau ce jeudi après-midi pour préciser la mission des syndics, dont le pouvoir d'investigation pourrait aller au-delà de B.S.F.

La mesure de règlement judiciaire ne s'applique pour le moment qu'à la société Boussac-Saint-Frères elle-même et à une dizaine de ses établissements secondaires du Nord et de la Somme (1). Trois mille personnes environ sont concernées. Mais l'ensemble du groupe textile comprend quelque quatre-vingts usines et emploie vingt mille personnes.

(Lire la suite page 33.)

(1) La liste comprend ainsi l'usine Ted Lapidus et l'unité de filatures, tissages et confection de Perenchies (1 800 salariés) ; une filature à La Madeleine (300 salariés) dans la banlieue lilloise, une unité de production (90 salariés) à Wandrechies et quelques petites unités dans la banlieue lilloise ; deux établissements, à Amiens et Fixecourt, groupant au total 900 salariés.

Les travailleurs et l'industrie

Les nationalisations, les modalités qu'elles revêtiront et les objectifs — sociaux ou économiques ? — qui leur seront assignés ne sont qu'un aspect de la politique industrielle, concept ambigu s'il en est, qu'aura à conduire le nouveau gouvernement.

Depuis le 10 mai, les mises en règlements judiciaires se multiplient. Pour empêcher que le chômage ne progresse encore plus vite, M. Valéry Giscard d'Estaing et son gouvernement avaient, au cours des derniers mois, temporisé autant que faire se pouvait. C'est ainsi que le groupe Agache-Willot avait bénéficié de nouvelles et importantes facilités bancaires, tandis que le Trésor lui consentait un report de paiement pour 45 millions de F d'échéances fiscales. Privé depuis lors du concours des banques, le groupe vient de riposter en déposant le bilan de sa vaste filiale Boussac-Saint-Frères (20 000 personnes), dont les branches textiles sont en très piteux état.

Ce fut sans doute une grave faute du gouvernement Barre que de favoriser, il y a trois ans, la reprise de l'empire Boussac par les frères Willot, dont la gestion financière est une perpétuelle fuite en avant. On comprend que M. Pierre Mauroy veuille faire toute la lumière sur cette affaire. Mais le véritable et angoissant problème est ailleurs, et ne se pose pas seulement pour les usines sinistrées des Vosges : jusqu'où, dans la solution à trouver, pousser le souci, proclamé prioritaire, de la lutte contre le chômage ? D'un gouvernement socialiste renforcé par une participation communiste, les travailleurs attendent naturellement le maintien de leurs emplois menacés. Comment risquer de frustrer leur attente ? Mais si l'Etat se montre trop généreux, où seront demain les chefs d'entreprise qui oseront s'engager dans un programme sévère de redressement ? A la tête de la régie Renault, M. Pierre Dreyfus avait su s'affirmer comme un grand manager capable d'améliorer la productivité de son entreprise, tout en favorisant le progrès social. Dans l'actuelle période de crise, la conciliation des deux objectifs exigera un savoir-faire peu commun.

AVEC SES « GUERILLEROS »

Découvrir enfin V.S. Naipaul

Va-t-on découvrir Naipaul cette année en France ? Après cinq livres publiés entre 1964 et 1971, chez Gallimard, qui nous l'avait donné à connaître, alors que des rumeurs le rangent parmi les « nobélisables », Vidiadhar Surajprasad Naipaul fait une rentrée en force sur la scène littéraire française. Albin Michel, son nouvel éditeur, publie non seulement *Guérilleros*, un roman sur les lendemains de l'indépendance dans une île caraïbe, que présente dans « le Monde des livres », J.-M.-G. Le Clézio, mais il annonce dans un délai rapproché la publication de trois autres titres, dont *Among the Believers* (parmi les fidèles), un voyage en Islam, de l'Iran à Java, encore inédit. Ainsi espère-t-il attirer l'attention du public français.

Etrangement, en effet les quatre romans précédents de Naipaul, *Une maison pour M. Biswas*, *le Masseur mystique*, *Miguel Street*, *Un drapeau sur l'île* et un récit de voyage, *l'Inde sans espoir*, n'avaient pas suffi à faire apprécier ce grand écrivain au style transparent, à l'humour corrosif, très lu dans les pays anglo-saxons, qui ne craint pas d'être antipathique ni d'aller à rebours de toutes les valeurs reçues, et qui, de livre en livre, semble plus pessimiste. Naipaul est un homme au carrefour de plusieurs cultures : né à Trinidad en 1932, de parents indiens, diplômé d'Oxford, vivant en Angleterre depuis 1950, auteur d'une quinzaine d'ouvrages, cet écorché estime que dans un monde plein d'exotisme on ne sent pas le besoin de se conformer à une culture unique.

(Voir page 15 du « Monde des Livres » l'article de J.-M.-G. LE CLEZIO et l'interview par BERNARD GENIES et NICOLE ZAND.)

Le Monde

idées

COMMUNICATION

Démissions dans les chaînes radio-T.V., remue-ménage dans les rédactions, débat à l'UNESCO, sur les moyens de la développer dans le monde ; la communication est vraiment à l'ordre du jour. Bernard Marchetti et Pierre Champetier mettent en garde la gauche contre le piège qui la menace : prendre la pose devant les écrans comme le faisait l'ancienne majorité. Mustapha Masmoudi insiste sur la nécessité d'un important effort pour accroître les moyens de communication dans le tiers-monde. Quant à Jean d'Arcy, qui s'attaque au problème essentiel des satellites de diffusion directe, il conclut que le pouvoir politique ne peut plus prétendre exercer, en matière de communication, les prérogatives régaliennes auxquelles il s'est trop souvent habitué.

Et si c'était ça l'indépendance...

par BERNARD MARCHETTI et PIERRE CHAMPETIER (*)

C'ETAIT au matin du 21 mai 1981. Les habitants de Montastruc-la-Conseillère, un village du Sud-Ouest, s'apprêtaient à regarder tranquillement à la télévision les cérémonies de l'avènement du nouveau président.

Tout change avec l'arrivée des commandos d'Antenne 2. Il leur faut du mouvement et du bruit pour leurs caméras et leurs micros. Il n'y en a pas, ils vont en inventer.

Ainsi, le soir même de ce 21 mai, au journal de 20 heures, les majorettes sont-elles venues mêler leurs sautillements au rappel des moments historiques de la journée. La fête à Montastruc était le contrepoint aux cérémonies parisiennes.

L'apparition sur la scène politique d'une nouvelle « super-star » est une aubaine. Qui s'imaginait que les journalistes de la télévision étaient inquiets ? Au contraire ! Ils vont pouvoir monter une nouvelle revue, avec des plumes et des paillettes, et ils sauront bien, avec le temps, s'il n'y prend garde, obliger François Mitterrand à descendre le grand escalier.

Car l'information télévisée est aujourd'hui une affaire de professionnel du spectacle ! Et quand les hommes politiques se laissent entraîner dans ce jeu-là, c'est comme s'ils entraient aux galères.

A coup de « petites phrases », de bons mots, de réponses aux critiques, de discours solennels ou de dialogues bon enfant, la star politique va s'user, perdre son aura et finalement saturer de son image un public toujours prêt à siffler après avoir applaudi.

M. Giscard d'Estaing devrait en savoir quelque chose, lui qui a été considéré comme l'utilisateur le plus habile de la télévision. Finalement, elle s'est retournée contre lui ; son apparition quasi quotidienne à l'écran était devenue pour beaucoup d'électeurs plus insupportable que les aspects les moins populaires de sa politique.

Son « Au revoir » a d'ailleurs été la plus éclatante illustration de l'ambiguïté de la télévision. Certains ont cru y voir l'expression la plus achevée de sa maîtrise de l'audiovisuel. La séquence finale, avec sa sortie du champ à gauche, au fond de l'écran, a eu plus de retentissement, a suscité plus d'articles que le contenu de son discours. Et *la Marseillaise* jouée sur un plan de chaise vide, quelle idée de génie ! chargée de sous-entendus, symbole qu'il appartenait aux téléspectateurs de déchiffrer. Triomphe de l'artiste ? Sortie réussie pour la « dernière » d'une pièce jouée pendant sept ans ? Eh bien ! non. Le triomphe était celui de la machine. Comme ces robots de science-fiction qui tuent leur maître et continuent sans lui, la télévision montrait sa puissance. Giscard parti, elle reste, écran bien ouvert, comme un « trou noir » cosmique, prête à aspirer la nouvelle gloire qui viendra s'asseoir dans le fauteuil.

Et il y a en cela quelque justice, parce que face au téléspectateur, l'homme politique ne se livre pas dans son authenticité. Il donne une image artificielle, faite pour plaire, convaincre, ou rassurer. Or, dans la construction de cet artifice, c'est la télévision elle-même qui apporte la plus grande part, d'abord par le côté magique qui lui est propre, et puis par la mise en œuvre de sa technique. Résultat : une image fausse et qui, justement parce qu'elle est fausse, finit par se ternir.

Ceux qui auront spéculé sur cette monnaie de singe ne pourront même plus renverser la vapeur. Une discrétion soudaine entraînerait des conséquences politiques ou électorales.

Pas question d'abandonner la lucarne, ni de renoncer à apporter toujours du nouveau.

Et pourtant, en apparence, tout semble honnête ; un moyen de communication de masse ouvre ses antennes à ceux qui ont en charge la vie du pays. Quoi de plus innocent ?

« *Il faut faire passer votre politique, expliquer votre action* », disent les bons apôtres, carte de presse d'une main, micro de l'autre. Ils ont leur alibi. Et puis, ce sont des « *pros* », compétents, déontologues et tout. Et surtout, journalistes, rien que journalistes nom d'une pipe ! On peut leur faire confiance quoi !

Le piège fonctionne bien : la gauche n'avait pas encore commencé son action gouvernementale, s'installait à peine au pouvoir que, déjà, elle occupait les écrans, ou plutôt les écrans s'occupaient d'elle. Puisque la gauche est en retard de caresses, on va lui en donner. Si elle a l'imprudence d'y consentir, elle sera cajolée, puis enjolivée, manipulée par la télévision qui l'habillera selon son goût et lui fera parler son langage. Elle aura droit au clinquant et aux flonsflons, elle prendra la pose devant l'objectif. Il lui faudra un courage héroïque pour résister aux sourires de tous ces piranhas du *show-biz*.

Si la gauche au pouvoir veut une télévision libre, qu'elle se libère d'abord elle-même de la télévision.

La vacance

Il faudra bien alors que, privés de la ressource commode d'une information institutionnalisée, assurée, en direct, par les chefs politiques, les journalistes occupent le terrain.

Réinvestis d'une mission qu'ils avaient fini par oublier, ils réapprendront à traiter eux-mêmes l'information.

Quant à la « responsabilité » dont on leur a si longtemps rebattu les oreilles comme d'une menace, ce qui les a conduits tout droit à ne plus l'assumer, ils redécouvriront peut-être qu'elle est le sel de leur métier. C'est en effet une notion pervertie de leur responsabilité qui leur avait été inculquée depuis qu'on avait fait d'eux « la voix de la France. » « *Attention à ce que vous dites, à ce que vous montrez, à ce que l'image peut suggérer, aux interprétations qu'elle permet ; attention au choix des citations, aux rapprochements fortuits qui passeront pour volontaires ; attention au nombre de minutes, de secondes, accordés à tel leader, à tel sujet traité, à tel fait de société qui conduit à une critique au moins implicite des pouvoirs ; attention à droite, attention à gauche, attention à l'impact incontrôlable de l'instrument T.V. ; attention à tout et à tout le monde.* » Voilà quelle est la doctrine, jamais clairement exprimée, mais toujours clairement comprise, qui a été à l'origine de la déviation.

Ainsi empêtrés, les journalistes ont cherché leur salut dans la ruse et dans l'usage systématique des guillemets bien ouverts. Mieux valait encourager les hommes politiques à se conduire en informateurs, puisqu'ils aiment ça et qu'ils sont, par définition, eux, responsables.

A nous la mise en forme visuelle, et bientôt la mise en scène. Le confort, en somme, de l'homme des coulisses. Mauvais calcul. La mise en forme a été reçue comme une mise en valeur. Et voilà le journaliste endossant la livrée du politique.

Ultime avatar, la disparition récente et soudaine de ses vieux compagnons d'antenne le laisse tout désemparé.

C'est l'asphyxie. Il y a bien les nouveaux maîtres du pays, partenaires tout désignés, dont on a déjà entrepris de solliciter avec insistance la photogénie. Mais ils prennent leur temps pour établir des liens plus serrés, une collaboration plus organique et plus structurée.

Alors on ne sait plus quoi faire. Les rédactions s'agitent. Habituées qu'elles sont à vivre en couple avec le pouvoir, et à lui laisser faire le gros du spectacle, elles s'essoufflent. Elles constatent que le journal télévisé a perdu d'un coup sa substance. Elles vivent comme une infirmité le lâchage politique. Voilà les journalistes confrontés avec ce paradoxe : ils sont enfin dans la situation rêvée pour exercer leur profession, et cette situation leur est insupportable.

« *Ah ! Que vivement prenne fin le veuvage, que le nouveau couple se forme et que tout rentre dans l'ordre !* »

Et s'il n'y avait plus de couple ? Et si c'était ça justement l'indépendance ? Ce trou, ce vide que personne ne voudrait occuper ? Les journalistes de télévision sont aujourd'hui saisis de vertige devant leur profession, qu'il va peut-être falloir pleinement exercer.

(*) Journalistes à Antenne 2.

L'ambition et les moyens

par MUSTAPHA MASMOUDI (*)

BEAUCOUP a été dit ou écrit sur le nouvel ordre mondial de l'information et de la communication.

Mais à l'étonnement des observateurs, un sujet non moins important n'a pas été soulevé jusqu'à présent par les médias : il s'agit du principe et des modalités de mobilisation des ressources nécessaires pour le développement des moyens de communication dans les pays du tiers-monde.

La communication, sous toutes ses formes, devient partout synonyme de développement.

Composante de plus en plus importante de l'économie nationale, l'information représente une part grandissante du produit national brut des pays développés.

Naturellement la situation est bien différente dans les pays en développement.

Le rythme rapide auquel se réalisent progrès techniques et innovations a pour conséquence de creuser le fossé technologique entre les pays en développement et les pays développés.

En évoquant l'évaluation de leurs besoins immédiats, les représentants des pays en développement qui ont participé à la conférence intergouvernementale pour le Développement de la communication (DEVCOM), organisée par l'UNESCO en avril 1980, n'ont pas hésité à avancer le chiffre de 15 milliards de dollars.

Tout en étant conscients des limites et des contraintes affectant leurs budgets dont 2 % à 3 % seulement dans l'ensemble sont consacrés en moyenne à l'information, les porte-parole des pays en développement estiment que l'action essentielle doit, d'abord, venir de leurs pays ; mais ils considèrent que, pour diverses raisons, les efforts nationaux doivent être soutenus parallèlement dans le cadre d'une large coopération internationale.

Quatre groupes principaux de donateurs ont été identifiés dans les documents de travail de la DEVCOM : les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD), les pays de l'OPEP, les pays à économie planifiée et les organismes internationaux.

Les données sommaires relevées dans les documents de l'UNESCO permettent de constater que l'aide fournie par les pays membres du CAD était, en 1973, de l'ordre de 75 millions de dollars.

Le niveau de l'aide que le système des Nations unies apporte aux pays en développement dans le domaine de la communication est également difficile à déterminer ; l'UNESCO l'évalue à 200 millions de dollars environ pour la même année, soit 73 % de l'aide totale à la communication. Les organisations les plus actives dans ce domaine sont l'UNESCO, qui est concernée par l'impact des médias, l'U.I.T. qui s'intéresse particulièrement aux aspects techniques de la radiodiffusion et de la télévision, la F.A.O. qui encourage la radiodiffusion-télévision rurale et agricole, et la BIRD, qui investit le plus dans le domaine des télécommunications.

Comparé au volume de l'aide globale, qui été estimée, en 1978, à 26 milliards de dollars, celui de l'aide à la communication ne représente que 1 % environ.

Parallèlement, depuis que les pays en développement ont commencé à revendiquer collectivement son augmentation, cette aide n'a pas cessé de diminuer en valeur absolue ; selon les documents de travail de la DEVCOM, la croissance de l'aide globale n'a pas dépassé le taux annuel de 6,5 %.

Il importe que l'aide, qui a stagné durant les dernières années autour du taux de 0,36 du P.N.B. des pays développés, évolue conformément à l'engagement pris par ces pays et qui n'a été respecté que par les pays scandinaves.

La commission indépendante sur les problèmes de développement international, créée à l'initiative de la Banque mondiale, dans le cadre du dialogue Nord-Sud, et dont la présidence a été confiée à M. Willy Brandt, a estimé indispensable que ce faible taux soit porté en première étape à 0,70 % pour atteindre 1 % d'ici l'an 2000. La position adoptée récemment par la France à ce sujet mérite d'être soulignée. En effet, dans son interview au *Monde* du 28 mai, M. Claude Cheysson a confirmé l'intention de M. Mitterrand d'augmenter substantiellement l'aide française au développement et de la porter à 0,70 % du P.N.B.

Cette même commission, dans son rapport, préconise des moyens nouveaux, et particulièrement l'adoption d'un système universel et automatique de contribution, qui pourrait se faire en fonction d'une échelle mobile et proportionnellement au revenu national.

Passant en revue les solutions suggérées et susceptibles de développer la coopération internationale, le rapport mentionne, entre autres, une taxe sur divers aspects de la vie économique internationale.

En conclusion, l'effort doit provenir, en premier lieu, des pays en développement eux-mêmes, par une augmentation extraordinaire des crédits réservés à la communication durant la nouvelle décennie ; mais cet effort ne peut avoir d'effet sans un accroissement substantiel de l'aide internationale consacrée à ce secteur.

C'est à ce prix, et à ce prix seulement, que les moyens de communication pourraient remplir la mission qui leur incombe et contribuer activement au développement de la société et à sa promotion.

(*) Délégué permanent de la Tunisie à l'Unesco.

Des satellites pour tous

par JEAN D'ARCY (*)

QUE ce soit à propos des radios locales, des satellites de diffusion directe, de la télématique ou d'une présence créatrice française sur le marché des vidéocassettes et vidéo-disques, les actuelles formules rigides d'interprétation des monopoles d'Etat ne permettent plus de faire face à l'avenir.

Pour les satellites, nous en sommes restés à une intention gouvernementale, manifestée il y a déjà deux ans, d'affecter les deux premiers canaux à TF 1 et Antenne 2, pour la duplication par satellite des programmes déjà transmis par les réseaux terrestres, et d'affecter le troisième canal à une entité à déterminer.

Une telle solution — qui ne pouvait être que provisoire — ne semble pas susceptible de correspondre aux objectifs poursuivis.

La décision franco-allemande d'octobre 1979 de construire en commun, en une première étape, deux satellites de diffusion directe à trois canaux chacun, puis à cinq, a été prise pour des motifs tant culturels et politiques qu'industriels.

Avec les satellites, les Etats ne seront plus les maîtres du contrôle des images et des sons reçus par leurs citoyens, mais en même temps tout un public nouveau pourra être atteint par leurs systèmes nationaux.

La réussite du projet suppose avant tout un équipement rapide des foyers en moyens de réception spatiaux, que ce soit par équipement individuel — achat d'une antenne parabolique et d'un convertisseur — ou par raccordement à un réseau câblé de réception collective. Or il semble bien que la solution provisoirement retenue il y a deux ans ne soit pas suffisamment motivante et qu'elle entraîne des conséquences préjudiciables à l'avenir de la radio-télévision en France.

Faire retransmettre par les satellites les deux programmes de télévision déjà reçus de façon confortable sur l'ensemble du territoire est un simple gaspillage de l'effort industriel et financier fourni par la nation pour leur mise au point. Mais une telle décision a surtout pour résultat de placer le détenteur du troisième canal en position dominante par rapport au pouvoir.

La seule incitation à un équipement rapide des foyers dépendant dorénavant uniquement de la nature des programmes transmis par lui, on imagine fort bien les pressions qu'il exercera pour se libérer progressivement des prescriptions des cahiers des charges que, dans un premier stade, il aurait acceptées. Pourquoi la nation lui ferait-elle un tel cadeau ?

Une politique totalement différente est nécessaire. On oublie, en préconisant ce schéma, que le satellite fonctionne gratuitement vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Pas d'attribution de canaux

En réalité, il ne faut pas attribuer les canaux du satellite. Il faut le considérer comme un instrument transparent de transmission à la disposition de ceux qui veulent l'utiliser en retrouvant la notion classique de transparence à la base de tout le service public des télécommunications.

La décision prise l'an dernier de rattacher T.D.F. à la tutelle des P.T.T. est indicative de la ligne à suivre : séparer encore plus nettement l'instrument de distribution de ceux qui l'utilisent.

La France a été le seul pays à se doter d'un monopole de radiodiffusion distinct du monopole des télécommunications, ce monopole de radiodiffusion s'analysant lui-même en deux sous-monopoles : le monopole de diffusion proprement dit (ne peuvent exister sur le territoire de la République que des émetteurs d'Etat) et un monopole de programmation sur ces émetteurs.

Il ne saurait être question de supprimer, dans l'Europe d'aujourd'hui, le monopole de diffusion. Le monopole de programmation, en revanche, mérite réexamen. N'ayant jamais rien signifié en radio, à partir du moment où cinq stations périphériques diffusent vers la France, depuis les frontières, des programmes en français, produits pour la plus grande partie en France, il avait, en revanche, un sens en télévision, au moment où il a été inscrit dans la loi. Il devient sans objet, avec l'arrivée des satellites de télévision directe.

Il convient donc de supprimer un monopole de programmation qui n'a plus de signification pratique et d'étendre une notion qui, pour la radiodiffusion, a curieusement toujours été confondue avec celle de monopole : celle de service public.

On pourrait donc supprimer le monopole de programmation attribué aux trois actuelles sociétés de programmes et faire gérer le satellite par une haute autorité de l'audiovisuel à créer et qui jouerait en France, le même rôle que l'IBA en Grande-Bretagne pour la télévision indépendante. Cette haute autorité attribuerait des licences d'exploitation, des concessions de service public, pour une période déterminée et renouvelable, créneau horaire par créneau horaire, sur l'ensemble des canaux, aux différentes parties prenantes désireuses de les utiliser, conformément aux prescriptions d'un cahier des charges de service public.

Il ne s'agit pas de refuser l'accès du satellite à TF 1 et à Antenne 2, mais bien au contraire de les placer en meilleure situation de compétition face à la concurrence des satellites étrangers.

Une telle haute autorité de l'audiovisuel — ou, mieux, de la communication — manque nettement en France. Son absence explique les difficultés des rapports entre radiodiffusion et gouvernement. Son établissement a déjà été suggéré de plusieurs côtés et le Haut Conseil de l'audiovisuel, créé par la loi de réforme de 1972, en est la préfiguration. Mais le Haut Conseil n'est que consultatif, alors que ce qu'il faudrait établir est un organisme indépendant du pouvoir doté à la fois d'un rôle réglementaire et d'un pouvoir arbitral pour le respect des cahiers des charges.

Il devrait être composé d'un petit nombre de commissaires permanents, aidés par un personnel technique fixe suffisamment nombreux pour faire face aux tâches diverses qui sont les siennes. Il pourrait enfin, en particulier pour les radios locales, être doté de structures décentralisées correspondant aux régions, comme cela était d'ailleurs prévu par la loi pour l'actuel Haut Conseil.

Le Canada, en créant en 1970 le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadien — C.R.T.C., — s'est doté de cette structure qui, dans ce pays de liberté, soumis à une violente concurrence américaine, fonctionne de façon satisfaisante. La F.C.C. aux Etats-Unis est évidemment l'ancêtre, remontant aux années 30, mais son rôle est analogue. Les deux gouvernements, de même que le gouvernement britannique en établissant l'IBA, ont obéi au souci démocratique d'assurer la liberté d'information. Il ne peut plus y avoir « *de prérogatives régaliennes du pouvoir* » en matière de communication, que ce soit pour les satellites, les radios locales, ou tous les autres modes de communication entre hommes, télématique comprise. C'est peut-être ce que les satellites nous feront découvrir d'ici à trois ans, en nous obligeant à inventer les structures nouvelles correspondant à leur avènement mondial.

(*) Membre du Haut Conseil de l'audiovisuel.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

AFRIQUE

LA CONFÉRENCE DE L'O.U.A. ET LE CONFLIT SAHARIEN

Le dix-huitième sommet de l'Organisation de l'unité africaine, qui s'est ouvert mercredi 24 juin à Nairobi, a porté à la présidence annuelle de l'O.U.A., comme il est de tradition, M. Arap Moi, président du Kenya, pays hôte. Vingt-neuf chefs d'Etat, un vice-président et deux premiers ministres ont assisté à la séance d'ouverture. Le roi Hassan II du Maroc est arrivé, ce jeudi, pour participer aux travaux qui doivent prendre fin samedi. Les deux absences les plus remarquées sont celles du colonel Kadhafi (Libye) et du président Shagari (Nigeria).

Hassan II va présenter à Nairobi « un nouveau dossier tenant compte des droits acquis » du Maroc

De notre correspondant

Rabat. — De son palais de Rabat, Hassan II s'est adressé pendant un quart d'heure au peuple marocain, mercredi 24 juin, avant de partir pour le sommet de l'O.U.A. à Nairobi. Le souverain a surtout parlé de l'affaire saharienne et n'a évoqué que brièvement les émeutes de Casablanca.

Après avoir rappelé que le Maroc avait mobilisé tous ses moyens pour *« récupérer ses provinces sahariennes »*, le roi a affirmé : *« Aujourd'hui la victoire est acquise. Et les forces armées royales ont la maîtrise totale du terrain. Nous avons pensé alors qu'il serait raisonnable d'aller à Nairobi pour y présenter aux chefs d'Etat africains un nouveau dossier qui tienne compte de nos droits acquis. Si nous parvenions à convaincre tous nos partenaires, nous en aurions terminé avec l'affaire du Sahara. »*

Le monarque a précisé que le dossier préparé depuis huit mois par ses soins était *« le plus proche de la logique et de la raison »*. *« Nous avons tenu compte*, a-t-il ajouté, *de la souplesse du droit international et du contexte africain. Nous ne renoncerons, ce faisant, à aucun grain de sable de ce Sahara marocain pour lequel tant des nôtres ont sacrifié leur sang et qui a coûté beaucoup d'argent. » « J'ai moi-même consacré*, a-t-il conclu, *beaucoup de temps, de loisirs et de forces, à cette affaire. »*

Les émeutes de Casablanca

Soulignant, pour le regretter, qu'il trouverait en arrivant à Nairobi *« l'écho de ce qui s'est passé à Casablanca, œuvre des ennemis du Maroc et de son roi »*, il a dénoncé *« ceux qui veulent que la violence et le pillage priment le droit et le dialogue ». « Nous ne tolérerons jamais que le Maroc devienne la proie d'une minorité de perturbateurs qui ne respectent ni les valeurs, ni la vie, ni le droit, et qui a même choisi le moment propice pour faire ce qu'elle a fait. »*

Beaucoup de Marocains risquent d'être déçus dans la mesure où ils s'attendaient à des décisions spectaculaires, comme la démission du gouvernement. Le bruit en avait couru, en tout cas, depuis dimanche, jour où le bureau politique du P.P.S. (communiste) réclamait, dans une déclaration, une telle initiative. Si Hassan II a évité de s'attaquer nommément à la Confédération démocratique du travail, responsable de la grève générale de samedi, et à l'Union socialiste des forces populaires (1), il n'a, en revanche, ouvert aucune porte à ce *« dialogue nouveau empreint de clairvoyance et de sérieux »* réclamé par un éditorial d'*Al Mahghrib*, organe du Rassemblement national des indépendants, au pouvoir.

Un débat devait s'ouvrir ce jeudi devant le Parlement, à la demande de l'opposition socialiste, qui a également réclamé la constitution d'une commission d'enquête sur les émeutes de Casablanca. Ce qu'a refusé le bureau de l'Assemblée. Le bureau politique de l'U.S.F.P. a publié, mercredi soir, une protestation à ce sujet et rappelé que depuis le samedi 20 juin *« la presse étrangère est censurée, sa mise en vente arrêtée et les journalistes étrangers qui se trouvent sur place à Casablanca empêchés de faire leur travail d'information... »* Ces dernières lignes sont une allusion à la confiscation des films d'une équipe de la télévision française qui s'était rendue à Casablanca et n'avait pas, selon la version officielle, demandé d'autorisation.

ROLAND DELCOUR.

(1) On a appris mercredi à Rabat la libération de Me Karam, secrétaire provincial de Casablanca de l'U.S.F.P., et de M. Hanbali, ancien secrétaire général du SNE-Sup marocain. En revanche, en province, des militants accusés d'atteinte à l'ordre public ont commencé à être jugés à Meknès, Agadir et à Taza. D'autre part, M. Aghnane, secrétaire général C.D.T. de la province de Khenitra, a été arrêté mercredi. Au total, plus de cent quatre-vingts militants C.D.T. et U.S.F.P. sont détenus aujourd'hui, dont 40 % d'ouvriers, 25 % d'enseignants et 10 % de commerçants.

● *L'Association des Marocains en France-Bureau national* (1), proche de l'Union socialiste des forces populaires, a souligné mercredi 24 juin, au cours d'une conférence de presse à Paris, que les émeutes de Casablanca ont été précédées, depuis le début du mois, de nombreuses manifestations de mécontentement à Rabat, Meknès, Fes, Oujda, Nador, Berkane, Kénitra et Agadir.

Rappelant *« l'ampleur de la répression »*, l'A.M.F. a lancé un appel à une manifestation de solidarité avec le peuple marocain, samedi 27 juin à 14 heures, de Barbès à la place du Colonel-Fabien. L'Association des Marocains de France-Coordination des sections (2), groupe rival qui soutient le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, s'est joint à cet appel qui est soutenu par le P.S., le P.S.U., la C.F.D.T., la F.E.N., les partis d'extrême-gauche et la plupart des organisations de travailleurs immigrés.

(1) 269 bis, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris.

(2) 32, rue Paul-Vaillant-Couturier, Gennevilliers.

Alger réaffirme son soutien au Front Polisario et manifeste sa méfiance à l'égard de Tripoli

De notre correspondant

Alger. — *« L'O.U.A. n'a pas à discuter de l'admission de la République sahraouie en son sein. Celle-ci est acquise, la R.A.S.D. étant reconnue par vingt-six pays africains. Le retard mis à enregistrer ce fait sur le plan administratif ne change rien à la question. »* La position de l'Algérie sur le Sahara occidental reste inchangée et a été rappelée dans un éditorial d'*El Moudjahid* mardi 23 juin, le jour même où le président Chadli Bendjedid, accompagné notamment de M. Slimane Hoffman, responsable de la commission des relations extérieures du F.L.N., rejoignait à Nairobi M. Taleb Ibrahimi qui a représenté l'Algérie à la conférence préparatoire des ministres des affaires étrangères.

Le quotidien gouvernemental estime que Hassan II est plus que jamais en situation de faiblesse sur le plan diplomatique, en raison du *« désengagement français qui, outre ses retombées prévisibles au sommet africain, aura pour effet de lier totalement le trône à Washington »*, et, sur le plan militaire, le souverain ayant *« depuis plusieurs mois sensiblement atténué ses attaques et menaces contre l'Algérie de façon à dégarnir sans trop de risque son front de l'est pour concentrer toutes ses forces militaires autour de la zone des mines de phosphates »*.

L'ouverture du colonel Kadhafi en direction de Rabat n'a en rien modifié la position algérienne : une déclaration officielle publiée lundi par tous les quotidiens a *« rappelé » que « l'Algérie ne marchandait pas ses principes, qu'elle ne saurait s'attribuer un droit de tutelle sur quiconque, de même qu'elle ne croyait pas à l'exportation des révolutions »*. L'initiative de Tripoli a suscité ici d'autant plus d'irritation que le « guide de la révolution libyenne » avait préconisé, il y a deux mois à peine, une fusion entre la Mauritanie et la R.A.S.D., l'adhésion du Polisario au Front de la fermeté et la création d'un *« pacte anti-impérialiste »* regroupant l'Algérie, la Libye, la Mauritanie et les Sahraouis pour isoler le Maroc. Toutes ces propositions avaient été poliment mais fermement repoussées par les intéressés, soulignant ainsi les limites de l'influence libyenne sur Nouakchott et le Polisario.

Même si elle devait tourner court à la suite de la sanglante répression des émeutes de Casablanca, la tentative de M. Kadhafi de se rapprocher de Rabat aura encore accentué la méfiance qui sépare Alger de Tripoli. Le soutien commun apporté par les deux capitales au Polisario était le ciment le plus sûr de leur alliance et reléguait au second plan des divergences parfois profondes, en particulier sur le Tchad. L'entente algéro-libyenne pourrait bien être remise en question si le colonel Kadhafi venait à retirer son soutien à un Polisario qu'il n'est pas parvenu à contrôler.

Les Sahraouis, quant à eux, s'abstiennent de tout commentaire, mais, après six semaines d'accalmie, ils se manifestent à nouveau sur le terrain pour rappeler que rien ne peut se faire sans eux. Dans un communiqué publié mardi à Alger, ils font état de violents combats qui se seraient déroulés le 20 juin à Lemsied sur la frontière entre le Sahara occidental et le Maroc. Les troupes marocaines auraient eu trois cent cinquante morts, autant de blessés et cinq prisonniers. Un important matériel aurait été détruit ou saisi.

Le Polisario se préparerait à lancer des opérations de grande envergure contre le « mur » construit par les forces armées royales pour protéger les gisements de phosphates. *« Nous allons faire la preuve que ce dispositif n'est pas invulnérable »*, vient de souligner à *El Moudjahid* un membre du bureau politique du Front.

DANIEL JUNQUA.

Tchad

Le colonel Kadhafi aurait accepté le « principe » du retrait de ses troupes

Le colonel Kadhafi a donné son accord de principe au retrait des soldats libyens stationnés au Tchad, ainsi que le lui aurait demandé le président Goukouni Oueiddei, a annoncé mercredi 24 juin l'A.F.P. de source proche du Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) du Tchad.

En l'absence, ce jeudi matin, de toute confirmation de Tripoli, il est impossible de déterminer la nature et la portée de cet « accord ». Mercredi, l'agence tchadienne de presse A.T.P. a protesté contre l'annonce, par l'agence libyenne de presse JANA, du rapatriement d'un *« troisième contingent de troupes libyennes »* du Tchad. L'A.T.P. y voyait une *« manœuvre de diversion tendant à faire croire que le problème* (de la présence militaire libyenne au Tchad) *ne mérite pas qu'on en parle à l'O.U.A. parce qu'il serait déjà réglé entre N'Djamena et Tripoli »*.

Le colonel Kadhafi a d'autant plus intérêt à manifester sa *« bonne volonté »* au Tchad qu'un fort courant semble s'opposer, au sein de l'organisation panafricaine, à la réunion, en Libye, du prochain sommet annuel de l'O.U.A.

A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay a rappelé, mercredi, que les pays voisins du Tchad avaient défini, dans les communiqués des conférences de Lagos et de Lomé, les principes d'une solution pour le Tchad fondée sur la souveraineté, l'unité et l'intégrité du pays, ainsi que sur le retrait des troupes étrangères et la mise en place d'une force neutre.

Le lieutenant-colonel Kamougue, vice-président du GUNT, qui est actuellement à Paris *« pour raison de santé »*, n'avait pas encore demandé, ce jeudi matin, à rencontrer un membre du gouvernement français. Le premier contact officiel pris avec le GUNT remonte au 9 juin (*le Monde* du 11 juin), quand M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, avait reçu M. Ahmat Acyl, ministre des affaires étrangères de N'Djamena. — J.-C. P.

Ouganda

SELON LE C.I.C.R.

Des militaires ont tué cinquante-cinq réfugiés dans le Nord-Ouest du pays

De notre correspondante

Genève. — Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a fait savoir, mercredi 24 juin, que ce qu'il est convenu d'appeler des *« éléments incontrôlés »* de l'armée ougandaise ont attaqué une mission chrétienne de la province du Nil occidental, autour de laquelle une dizaine de milliers de personnes avaient trouvé refuge après avoir fui les troubles graves qui ensanglantent la région depuis début juin. Une centaine de ces réfugiés environ ont été blessés et cinquante-cinq autres tués au cours de l'attaque. Selon les informations communiquées par M. David Vogelsanger, délégué du C.I.C.R., toutes les victimes étaient des civils.

Le délégué du C.I.C.R., ceux de la délégation des sociétés de la Croix-Rouge, l'équipe de Médecins sans frontière, des experts suédois et des médecins allemands se sont regroupés, depuis le 15 juin, dans cette mission appartenant aux Pères de Vérone. Particulièrement alarmé par la dernière flambée de violence (*le Monde* du 23 juin), le C.I.C.R. a lancé un appel solennel pour que soient protégées toutes les victimes des conflits.

I. V.

[L'Agence France-Presse rapporte, de son côté, la présence de « rebelles » (anciens soldats du maréchal Idi Amin, mais qui ne se réclament plus de l'ex-dictateur réfugié à Djeddah) qui contrôlent une partie de la région située au nord d'Arua, capitale provinciale. D'autre part, selon l'agence Reuter, un nombre non précisé de diplomates libyens en poste à Kampala, notamment le chargé d'affaires de Tripoli, ont été placés mercredi en résidence surveillée.]

EUROPE

R.F.A.

UNE ÉTUDE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE SUR LES EUROMISSILES

Le rapport des forces serait de un à huit en faveur de l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Bonn. — L'ambassadeur soviétique, M. Semionov, s'est rendu le mercredi 24 juin à la Chancellerie pour remettre à M. Schmidt le texte de l'appel lancé vingt-quatre heures plus tôt par M. Brejnev et le Soviet suprême de l'U.R.S.S., en faveur de négociations de désarmement *« sans aucune précondition »* (*le Monde* du 25 juin). Jusqu'à présent, aucune réaction officielle ne s'est encore manifestée à Bonn. L'ambassadeur a précisé que, contrairement à certaines rumeurs, le chef du Kremlin n'a pas révisé son intention de se rendre en R.F.A. cet automne.

En même temps, le gouvernement de M. Schmidt vient d'engager une campagne d'opinion contre les résistances à l'installation éventuelle de nouvelles armes nucléaires sur le territoire de la République fédérale. Une étude détaillée sur le rapport des forces en présence en Europe a été publiée par le ministère de la défense. Elle indique que l'Union soviétique disposerait, dans le domaine des armes nucléaires de théâtre, d'une puissance huit fois supérieure à celle des Occidentaux.

Le document précise que si l'OTAN met en place comme prévu les 108 fusées Pershing-2 et les 464 missiles de croisière la supériorité soviétique sera encore de 2,5 à 1. Si, en revanche, les projets occidentaux n'étaient pas réalisés, le rapport des forces en faveur de l'U.R.S.S. serait rapidement de 10 contre 1. Encore ces calculs ne tiennent-ils pas compte de l'installation éventuelle par l'Union soviétique de ses propres missiles de croisière.

Selon l'étude des experts de Bonn, l'U.R.S.S. disposerait de plus de 220 rampes de lancement pour les fusées SS-20. Chacune dispose de deux lanceurs au moins et certains spécialistes considèrent même que ce nombre pourrait être porté à 3 ou 4, chaque missile étant porteur de trois têtes nucléaires.

Sur les 220 installations de lancement pour les SS-20, plus de 160, selon le ministère de la défense, sont dirigées vers l'Europe occidentale. A cela s'ajouteraient 380 systèmes plus anciens, capables de lancer les fusées SS-4 et SS-5, qui pourraient cependant être abandonnés dans l'avenir.

L'U.R.S.S. serait d'autre part en train de remplacer des systèmes démodés par une nouvelle série de fusées SS-21, SS-22 et SS-23. La portée des SS-21 sera de 120 kilomètres, et celle des SS-23 de 350 kilomètres. Il reste à voir si les SS-22 pourraient être lancés à plus de mille kilomètres. Dans ce cas, ces armements devraient être inclus, eux aussi, dans les calculs et les négociations touchant les euromissiles.

JEAN WETZ.

Espagne

LES TROIS OFFICIERS ARRÊTÉS SERAIENT SOUPÇONNÉS D'AVOIR PRÉPARÉ DES ATTENTATS A MADRID

(De notre correspondant.)

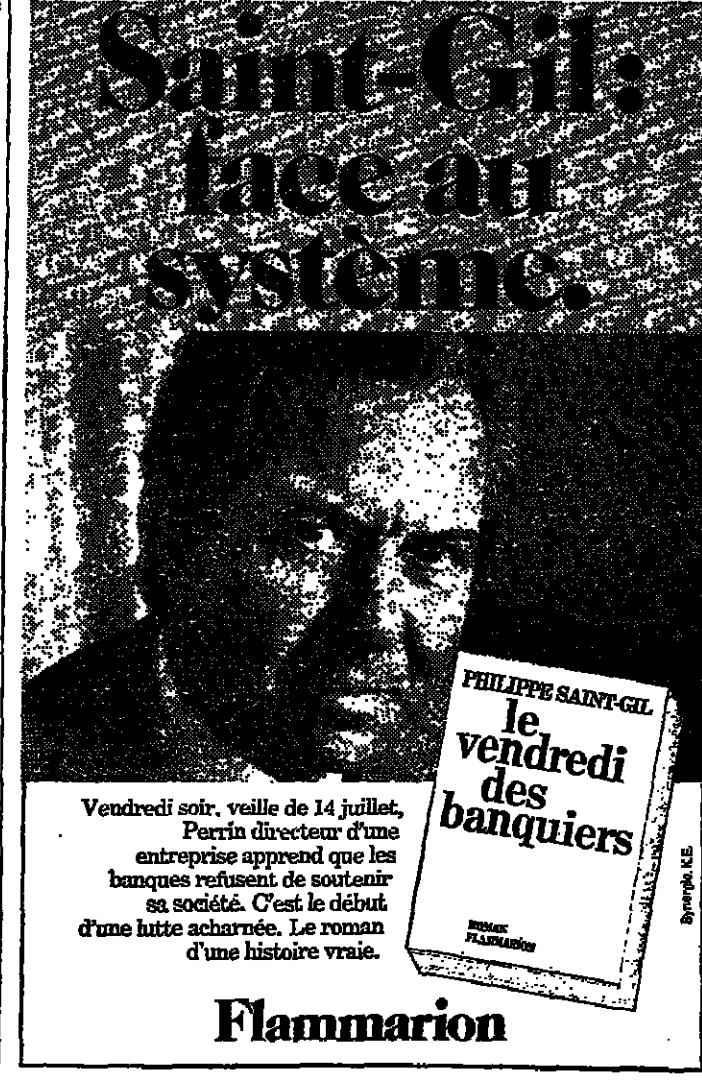
Madrid. — Le ministère espagnol de la défense, sans donner plus de précisions, a indiqué que *« des indices d'une éventuelle conspiration »* avaient été relevés contre deux colonels et un commandant arrêtés le mardi 23 juin (*le Monde* du 25 juin). Selon certaines sources, ces officiers préparaient, en collaboration avec l'extrême droite, une vague d'attentats à Madrid, dans le but de « déstabiliser » la démocratie.

D'autre part, il a été confirmé que les deux fils du commandant Saenz de Ynestrillas ont été arrêtés peu après leur père.

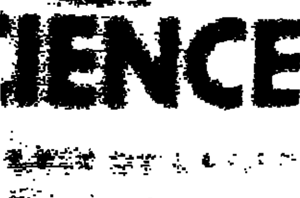
(Interim.)

Le Monde *publiera demain*

- UN COMMUNISTE AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ : « En observation », par Claire Brisset.
- LES ENSEIGNANTS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE, une enquête de Roger Cans.
- IDÉES : Trois philosophes : Rosmini, Koyré, Schopenhauer, par Jean Lacroix, Christian Delacampagne, Gabriel Matzneff.
- « LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME » : Vacances et chemins de fer.



Des satellites p



EUROPE

Irlande du Nord

LONG-KESH : une prison modèle ?

De notre envoyé spécial

Belfast. — Une sorte de forteresse bien fonctionnelle et grise, divisée par des grillages et des chemins de ronde. Un personnel qui, toutes catégories confondues, compose avec plus de neuf cents agents, une petite moitié de la population de cette ville qui n'en est pas une, la moins gaie assurément qui ait jamais été édifiée sous le ciel irlandais. Bref, une immense prison, moderne et peut-être même modèle, qui se visite à la rigueur, mais qui ne se livre pas.

Depuis quelques mois, le pénitencier de Maze, non loin de Belfast, est devenu un des plus célèbres du monde, ce qui ne veut pas nécessairement dire un des mieux connus. C'est pour protester contre leurs conditions de détention que Bobby Sands et trois de ses compagnons s'y sont laissés mourir de faim en mai dernier. C'est cette prison que certains supporters de l'IRA n'hésitent pas à présenter comme un « camp de concentration ». C'est derrière ces hauts murs que sont incarcérés la plupart des dirigeants importants de l'organisation nationaliste dont un certain nombre continuent sans doute à animer par des directives lancées de leurs cellules la lutte armée des éléments durs de la minorité catholique.

Maze compte en fait deux prisons en une et chacune relève d'une administration partiellement distincte. L'ancienne partie est composée de baraquements regroupés par petites unités dans des enceintes soigneusement closes. La partie plus moderne est constituée par les fameux « blocs H » (ainsi dénommés parce qu'ils présentent, vus d'avion, l'aspect de cette lettre) et leurs dépendances.

Les baraquements sont réservés aux détenus incarcérés avant 1976 et à qui le bénéfice du statut politique, alors en vigueur, n'a pas été retiré. On n'en compte plus aujourd'hui qu'environ trois cent vingt-cinq, répartis en six groupes où les prisonniers vivent en commun selon leurs propres règles, n'acceptant de communiquer avec l'administration pénitentiaire que par porte-parole interposés. Il s'agit en majorité d'anciens membres de l'IRA, mais aussi d'extrémistes du camp adverse traités, assure le gouverneur de la prison, *« exactement de la même façon ».*

L'administration est visiblement exaspérée par le maintien de ce système à côté du nouveau : *« C'est l'école du crime politique, l'université de la terreur »*, commente un de ses représentants. La vie en commun dans chaque baraque permet aux éléments les plus motivés politiquement de faire pression sur leurs codétenus dans les deux camps. On estime du côté officiel que ce système sur lequel il est impossible de revenir, en raison des garanties offertes par le droit britannique, permet aux détenus de préparer beaucoup plus facilement des coups de main.

Les blocs H, eux, abritent la grande majorité des détenus : ceux qui ont été condamnés depuis 1976, date à laquelle le gouvernement travailliste fit supprimer le statut politique dont les grévistes de la faim demandent aujourd'hui le rétablissement. Ces blocs sont au nombre de huit ; chaque aile compte vingt-cinq cellules, soit un total de cent par bloc (la partie centrale du H étant réservée à l'administration). En fait, certains détenus sont installés à deux par cellule et le total de la population des blocs H s'élève à quelque neuf cent soixante-dix prisonniers actuellement. Les bâtiments H 4, H 5, H 6 sont réservés aux N.C.P., les « non *cooperating prisonners* », c'est-à-dire ceux qui faisaient jusqu'à l'hiver dernier la grève de l'hygiène, refusant de se laver, maculant leurs cellules de leurs excréments, vivant nus sous leurs couvertures transformées en ponchos.

Une atmosphère très détendue

Depuis, les détenus des blocs H 4, 5 et 6 continuent leurs protestations sous une forme plus modérée, se contentant de refuser le port de vêtements civils fournis par l'administration et toute forme de travail organisé. Les cellules qui étaient nettoyées à fond et repeintes sommairement tous les neuf jours durant la grève, ont retrouvé leur aspect normal. Et l'ambiance dans l'aile B du bloc H 5, que nous avions choisi de visiter, était étonnamment détendue : au mur, dans des cellules propres mais incroyablement petites pour deux détenus, une carte de l'Irlande avait été recopiée au crayon à bille avec une minutie de géographe, et quelques mots usuels de gaélique étaient suivis de leur traduction anglaise.

Dans les blocs H « normaux » l'atmosphère était, lors de notre passage, encore plus déroutante par rapport à ce que l'on attend. Au point qu'un gardien chef crut devoir s'excuser devant le spectacle des portes de cellules béantes et des détenus allant et venant dans le couloir et s'interpellant : *« Vous tombez juste sur le moment du nettoyage, mais ce n'est pas comme cela tout le temps. »*

« Les détenus bénéficient régulièrement du droit de libre association, ajoute le gouverneur. *Mais cela n'a rien à voir, je le reconnais, avec ce que l'IRA réclame sous ce nom. Ils peuvent se réunir le soir de 17 h 30 à 20 h 30, soit à l'intérieur des blocs, soit dans un terrain extérieur prévu à cet effet, discuter, regarder la télévision, faire ce que bon leur semble... »* D'une manière générale, on est très fier du côté de l'administration de Maze de « *ce que les blocs H vous offrent* » comme le proclame une brochure dans un vocabulaire quasi publicitaire.

Les loisirs sportifs sont encouragés et le tournoi annuel de football connaît, paraît-il, un réel succès. En tout cas, les terrains ne manquent pas. De nombreux ateliers témoignent de l'effort de formation professionnelle entrepris. Quant à l'assistance médicale elles est dispensée dans un petit hôpital, certes hérissé d'une grille comme toute « infirmerie spéciale » de prison, mais moderne et clair. Impossible toutefois d'y rencontrer les quatre grévistes de la faim qui y sont actuellement installés (sur les sept prisonniers engagés dans ce type d'action pour l'instant). De même d'ailleurs qu'il sera impossible de s'entretenir autrement que par bribes de conversation avec les prisonniers rencontrés au hasard de la visite des blocs H, des ateliers, des salles de cours, du gymnase ou occupés en plein air, sous la surveillance d'un gardien, à arranger un massif de fleurs.

Cela dit, l'effort entrepris pour donner aux détenus une formation professionnelle susceptible de favoriser leur réinsertion à la sortie de Maze est indéniable. De nombreux ateliers en témoignent où, assure-t-on du côté officiel, détenus de l'IRA, extrémistes, protestants cohabitent sans problème le temps d'un stage. Cet effort revient, il est vrai, pour une part à traiter les détenus nationalistes comme de simples cas sociaux que seuls l'ignorance ou à la rigueur le chômage auraient poussés au « terrorisme ». Est-on moins nationaliste, voire moins activiste lorsqu'on sait réparer un moteur d'auto, cultiver des asperges ou conduire un bulldozer ? Sans doute pas, répondent en substance les responsables. Mais ce n'est pas tout à fait un hasard non plus si, parmi les membres de l'IRA ou d'autres organisations extrémistes qui sont détenus ici, les anciens chômeurs sont si nombreux. Une façon comme une autre, quoique bien tardive, de prendre conscience des inégalités sociales observées entre les deux communautés d'Irlande du Nord...

Une prison modèle, le pénitencier de Maze ? Par rapport à la plupart des prisons de la plupart des pays du monde, y compris certaines vieilles bâtisses victoriennes en Grande-Bretagne même, c'est très probable. Le gouverneur, ancien révérend baptiste, qui a choisi, voilà vingt ans, d'entrer dans l'administration pénitentiaire *« à cause des gens »*, pour s'en occuper autrement qu'en paroles, entretient des rapports étonnamment bons avec nombre de détenus, comme en ont témoigné au cours de cette visite des rencontres que nos propres choix arrangent impromptu. *« Ici, chacun a un visage pour moi et est aussi libre qu'on peut l'être quand on est en prison »*, assure-t-il. La hantise manifeste de la sécurité (on ne s'est jamais évadé des blocs H à ce jour), le caractère particulièrement lugubre de l'endroit, placent malgré tout la prison de Maze loin derrière certains établissements scandinaves, s'il faut vraiment établir ce genre de palmarès.

Mais, de toute façon, la vraie question est ailleurs. Le problème de l'Irlande du Nord n'est pas pénitentiaire : il est politique. L'IRA avait choisi le terrain des conditions de détention pour mener sa récente offensive et elle avait gagné la première manche auprès des médias. Les responsables de la majorité protestante tentent actuellement de dégonfler certains mythes en faisant visiter, dans des conditions de relative liberté qui seraient inimaginables à peu près partout ailleurs, la prétendue « beauté » de la prison de Long-Kesh. C'est de bonne guerre et cela devrait, en effet, couper court à certaines campagnes ponctuelles. De nouvelles morts parmi les grévistes de la faim risquent de reposer, d'ici une ou deux semaines, une question qui n'est qu'en apparence celle des prisons de l'Ulster ou du statut des détenus, et qui est, en réalité, l'éternelle question de l'Irlande.

BERNARD BRIGOULEIX.

U.R.S.S.

Le Soviet suprême a adopté une nouvelle loi sur les résidents étrangers

De notre correspondant

Moscou. — Le Soviet suprême a adopté, mercredi 24 juin, une loi sur la situation des étrangers résidant en U.R.S.S. Le texte ne modifie pas fondamentalement la situation, mais unifie des règlements dispersés dans divers codes. Les responsables soulignent que la législation soviétique se distingue radicalement de celles des pays capitalistes qui, elles, *« portent prioritairement sur les restrictions concernant le séjour et les déplacements des étrangers »*. Au contraire, la nouvelle loi soviétique énumère toutes les libertés dont les étrangers jouissent en U.R.S.S. Le principe de base c'est que les ressortissants étrangers ont les mêmes droits et les mêmes libertés, les mêmes obligations aussi, que les citoyens soviétiques. Seule limitation : ces droits et libertés ne doivent pas porter atteinte aux intérêts de la société soviétique.

Pour la résidence et les déplacements des étrangers, l'application de cette règle donne le résultat suivant : en principe, *« les ressortissants étrangers peuvent choisir leur lieu de résidence en U.R.S.S. »*, mais *« les limitations aux déplacements et au choix du lieu de résidence sont possibles quand c'est indispensable pour assurer la sécurité de l'Etat, pour protéger l'ordre public, la santé et la moralité de la population, pour défendre les droits et les intérêts légitimes des citoyens de l'U.R.S.S. et d'autres personnes »*. Ainsi s'explique que les étrangers ne puissent habiter que dans des ghettos gardés par la milice et dont l'accès est strictement interdit aux Soviétiques, et qu'ils ne puissent s'éloigner de plus de 40 kilomètres du centre de Moscou sans autorisation.

Jusqu'à présent, on expliquait les mesures de sécurité autour des bâtiments réservés aux étrangers par la nécessaire protection de ces derniers contre d'éventuels *« éléments asociaux »*. On sait désormais, grâce à la nouvelle loi, qu'il s'agit, en fait, de protéger les Soviétiques contre tout danger de contamination, notamment idéologique.

Le nouvelle loi le dit : les étrangers ont le droit de tout faire, sauf ce qui leur est interdit. En ce sens, ils sont bien à égalité avec les Soviétiques.

D. V.

● *Démarches en faveur de dissidents.* — Un groupe de trente et un parlementaires américains, membres démocrates et républicains de la Chambre des représentants, a demandé, mercredi 24 juin, à s'entretenir avec M. Dobrynine, ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington, sur le sort de M. Victor Brailovsky, récemment condamné à cinq ans de relégation. A Moscou, le mari de Mme Irina Grivnina, accusée de « diffusion de calomnies antisoviétiques » pour sa participation aux activités de la commission sur l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques, et emprisonnée depuis septembre 1980, a lancé un appel à M. Willy Brandt afin que celui-ci intervienne en faveur de la dissidente à l'occasion de sa prochaine visite à Moscou.

A Paris, une délégation du comité féminin de soutien aux juifs d'U.R.S.S., conduite par Mme Marie-Claire Mendès France, s'est rendue à l'ambassade d'U.R.S.S., mardi 23 juin, pour demander la libération de Mme Ida Nudel, condamnée en 1978 à quatre ans de relégation.

● *Un cinéaste soviétique*, M. Vladimir Ratchikhine, qui participait le mois dernier, au Mexique, au tournage d'un film sur le révolutionnaire John Reed, sous la direction de Serge Bondartchouk, a décidé de ne pas retourner en Union soviétique, a-t-on appris jeudi 25 juin, à Moscou.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

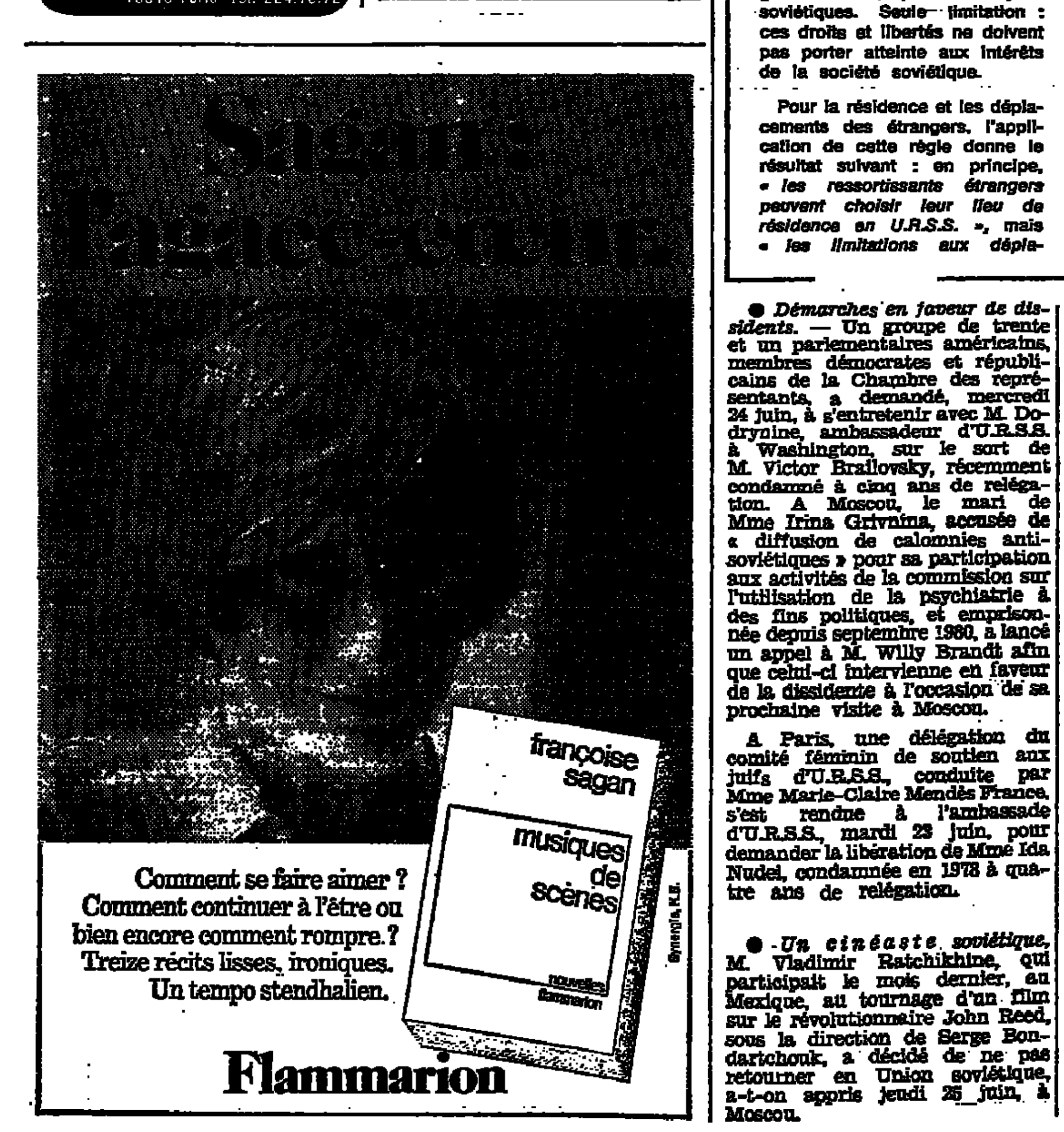
● L'ANCIENNE PRESIDENTE ISABEL PERON a été acquittée, le mercredi 24 juin, par un juge fédéral. Accusée de détournement des fonds d'une croisade charitable, elle avait été arrêtée après le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, et se trouve actuellement en résidence surveillée. — *(A.P.)*

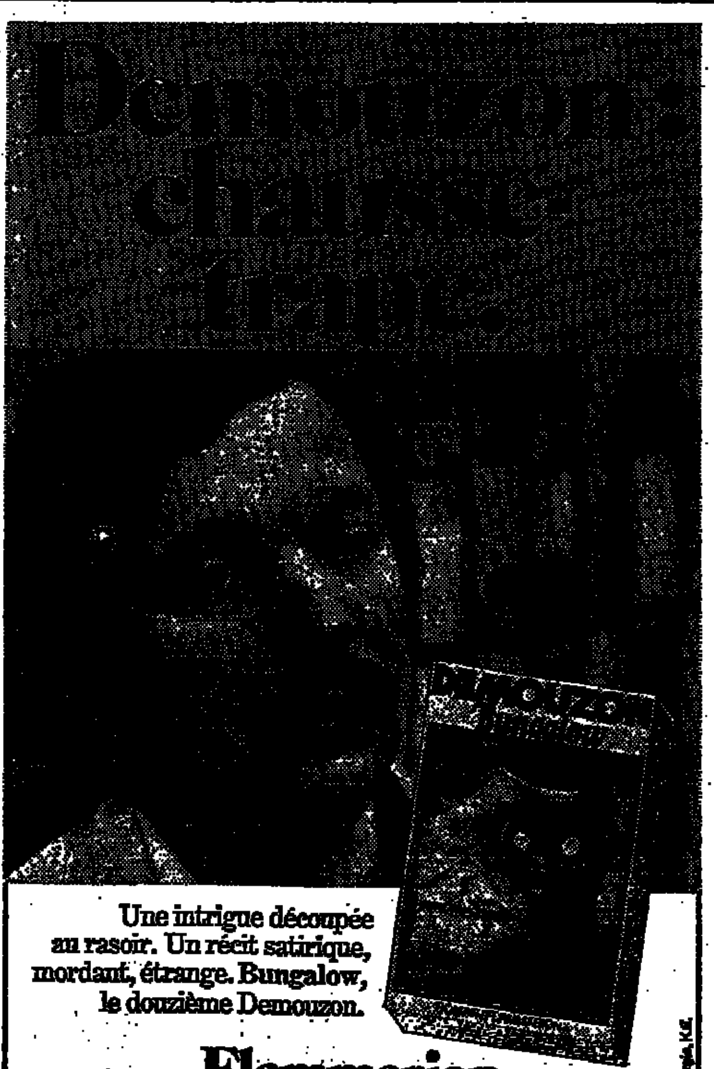
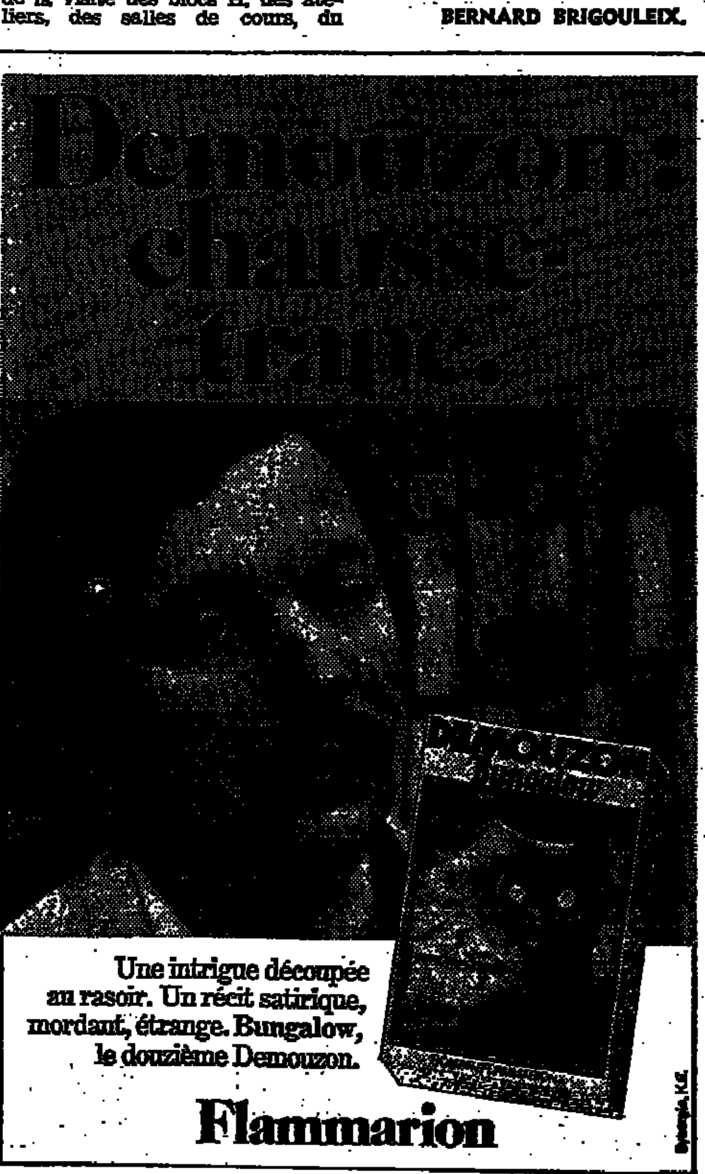
Roumanie

● M. NICOLAS CEAUSESCU, chef du P.C. et de l'Etat roumains, a souhaité la convocation *« dans les plus brefs délais »* d'un sommet du Comecon consacré aux questions économiques, avec la participation des secrétaires généraux des P.C. des pays membres, avant que ne s'ouvre à Sofia, le 2 juillet, la session régulière du Comecon au niveau des premiers ministres.

D'autre part, à l'occasion du congrès des conseils des travailleurs, le comité Paraschiv a lancé, à Paris, un appel *« exigeant des autorités roumaines la vérité sur le sort de Vasile Paraschiv »*, ouvrier roumain, membre du syndicat libre (SLOMR), disparu depuis mars 1979.





هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

POINT DE VUE

Les enseignements de l'affaire de Tamuz

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

ON ne saura sans doute jamais si *Osirak* aurait ou non produit des bombes atomiques. Les discussions d'experts prouvent que les opinions peuvent légitimement tenir pour l'une ou l'autre thèse.

L'affaire du raid israélien n'est pas sans rappeler aux hommes de mon âge le drame de Mers-El-Kébir. Dans les deux cas, il s'agissait de prévenir un danger éventuel né d'une profonde méfiance à l'égard des intentions de l'adversaire. En ce qui concerne la destruction de la flotte française, tout le monde se trompait : le gouvernement de Vichy en pensant qu'Hitler ne chercherait pas à s'emparer de nos unités, Churchill en pensant que les marins français les laisseraient tomber entre les mains des Allemands. L'invasion de Toulon un matin de novembre 1942 et le sabordage de la flotte ont montré l'erreur des uns et des autres.

Pour le centre nucléaire irakien, la bonne foi du gouvernement français n'est pas en cause, mais les contrôles les plus efficaces n'expliqueront pas qu'un pays figurant au nombre des premiers exportateurs de pétrole ait besoin de prévoir le relais de l'atome pour satisfaire des besoins en énergie, ni que l'acquisition des techniques nucléaires soit pour lui une première priorité, étant donnés les handicaps dont il paraît souffrir dans tant d'autres domaines.

Il est donc possible qu'aujourd'hui, comme en 1940, tout le monde se trompe, comme c'est presque toujours le cas lorsque l'on tombe dans le procès d'intention.

Cela dit, il est pourtant possible de tirer des enseignements de cette affaire.

Le premier concerne les contrôles de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Ce qu'il faut savoir, c'est si les opérations de vérification de la nature pacifique des activités soumises à sa surveillance sont fiables ou non. Déjà certains de ses agents ou anciens agents jettent des doutes sur ce point. Voilà qui appelle d'urgence une étude et une mise au point. Car, s'il n'était pas possible de faire confiance à ces contrôles, c'est tout le problème de l'assistance technique en matière nucléaire qui serait posé, c'est-à-dire une des pierres angulaires de l'édifice des rapports entre pays avancés et pays en voie de développement.

La seconde conclusion concerne les pays fournisseurs de technologie eux-mêmes. Que des rivalités culturelles ou autres aient poussé certains d'entre eux, et la France est peut-être du nombre, à fournir une assistance non exempte de quelque imprudence ne paraît guère douteux. L'exemple d'un contrat entre le Canada et l'Inde est bien connu. Et l'argument quelquefois entendu, suivant lequel, la prolifération étant inévitable, le concours refusé par l'un sera apporté par un autre, est loin d'être convaincant. Nous sommes tous appelés à mourir un jour. Cela ne nous autorise pas à hâter ce jour, ni pour nous-mêmes ni pour les autres.

Enfin se pose le cas particulier de la France. N'ayant ni la force militaire des supergrands, ni le dynamisme économique de l'Allemagne ou du Japon, ni la population de l'Inde ou du Brésil, nous n'en sommes pas moins tenus pour l'un des principaux pays sur la scène internationale. Notre passé et notre culture n'en sont pas les seuls supports. Notre force nucléaire, la quatrième en date, mais sans doute la troisième en puissance, en est un élément qui pèse beaucoup dans le monde actuel. Du jour où beaucoup de pays partageraient avec nous cette « qualité », ce poids serait nécessairement relativisé. L'égoïsme, qui s'appelle ici raison d'Etat, s'allie pour une fois à la morale pour nous conseiller de ne rien faire qui puisse hâter la perte de ce qui est encore pour nous un statut exceptionnel.

(*) Ambassadeur de France.

LES INCIDENTS CONFESSIONNELS EN ÉGYPTE

« Les coptes sont devenus arrogants depuis que Sadate s'est allié aux États-Unis »

estime le chef de la confrérie des Frères musulmans

De notre correspondant

Le Caire. — « *Il n'y a pas de différence fondamentale entre Nasser et Sadate, si ce n'est que ce dernier se présente en ami de l'Islam. Mais c'est par intérêt politique qu'il se présente ainsi. Dans les relations entre les Frères musulmans et Anouar El Sadate, la traîtrise est de son côté* », affirme Mᵉ Omar Telemsani, morched (guide suprême) de la confrérie des Frères musulmans dans une déclaration transmise au *Monde* le mardi 23 juin par un intermédiaire.

« *Il est normal que le mouvement islamique en train de se développer éprouve des difficultés avec un gouvernement qui a une politique laïque non musulmane, alors que la jeunesse réclame l'application de la loi islamique. Nous n'avons pas d'existence légale. Nos biens* (saisis par Nasser) *ne nous ont pas été restitués. Nos publications sont censurées* », déclare encore le morched avant de reconnaître : « *Il y a quand même un certain progrès par rapport à la période de Nasser. Sadate est plus sage. Nos prisonniers sont traités moins durement.* »

Ces derniers, aurait pu préciser le dirigeant fondamentaliste, sont aussi bien moins nombreux aujourd'hui. Plusieurs milliers sous Nasser, ils ne sont que quatre-vingts en 1981, tous condamnés régulièrement à la détention à temps dans des affaires ayant entraîné mort d'hommes entre 1974 et 1977. A ces quatre-vingts détenus il faut ajouter, au moins provisoirement, les cent soixante-cinq militants fondamentalistes interpellés lors des récents incidents de Zaouia-el-Hamra (*le Monde* du 23 juin).

Au cours de ces derniers, une douzaine de musulmans ont été tués, estime la confrérie, aux yeux de laquelle « *les coptes abusent de la tolérance islamique et deviennent arrogants depuis que Sadate s'est allié aux Etats-Unis* ».

Aussi bien, était-il « *naturel* » que « *les musulmans s'en prissent aux coptes et à leurs biens à Zaouia-el-Hamra. Si la police avait protégé les musulmans au lieu des coptes nous aurions réglé leur compte à ces derniers* ».

J.-P. P. H.

Koweït

LE CONTROLE DES RÉSIDENTS ÉTRANGERS EST RENFORCÉ

(Correspondance.)

Manama. — Depuis le début du mois de mai, être abonné au téléphone est devenu un luxe pour les étrangers qui résident au Koweït. Lassées des expatriés qui quittaient le pays en laissant des notes de téléphone impayées, les autorités de l'Etat pétrolier ont choisi des mesures drastiques : un dépôt de 500 dinars koweïtiens (près de 10 000 F) est exigé lors du raccordement, ainsi qu'une garantie bancaire d'un an.

Cette mesure n'est pas isolée. Le gouvernement de Koweït, à plusieurs reprises, a manifesté sa préoccupation devant l'importance de la population étrangère de l'émirat, qui se monte à 58,5 % de la population globale si l'on en croit le recensement de 1980. La peur d'une certaine « contamination » du mode de vie explique que les célibataires soient cantonnés dans des quartiers réservés, les quartiers « familiaux » leur étant interdits. Cette mesure, qui n'est pas nouvelle, avait, semble-t-il souffert pas mal d'exceptions. C'est la raison pour laquelle des habitations exclusivement réservées aux célibataires sont actuellement en construction. Dans le même temps, ceux qui résident encore dans les quartiers « familiaux » sont fermement priés par la police de les quitter dans les plus brefs délais. Dans les faits, la mesure s'applique davantage aux immigrés asiatiques qu'aux expatriés européens ou américains.

Cet ostracisme à l'encontre des célibataires est d'autant plus frappant que, depuis un an, les expatriés ne peuvent être accompagnés de leur femme qu'à condition de produire une attestation de leur employeur certifiant qu'ils gagnent plus de 400 dinars par mois (environ 8 000 F).

Le Monde
DIMANCHE

Au sommaire du prochain numéro :

VILLARS, ÉTAT CIVIL NÉANT

En 1961, une dépêche annonçait : Villars-Santenoge (Haute-Marne), état civil néant. Pourtant, vingt ans après, le village revit.

Enquête de Jean-Pierre Farkas

L'ÉTÉ DU *MONDE DIMANCHE*

Géographie vécue (René Depestre) ● Conversations : les footballeurs du F.C. Nantes ● Paris à croquer : les fringues du Forum (P. Christin, A. Goetzinger) ● Mondovisions (Nicole Claveloux) ● Sports d'été : tennis aux sommets ● Le feuilleton des douze (Pierre-Jean Rémy).

PROCHE-ORIENT

LA RELANCE DU DÉBAT NUCLÉAIRE

Israël a la capacité de produire des armes nucléaires

affirme M. Moshe Dayan

L'Irak et Israël ont relancé coup sur coup, mardi et mercredi, le débat nucléaire au Proche-Orient qui a suivi le raid contre Tamuz. Après le président irakien Saddam Hussein, qui a abordé le sujet en public, mardi, en lançant un appel à *« tous les pays épris de paix et de sécurité pour qu'ils aident les Arabes à acquérir une bombe atomique afin de faire face aux bombes atomiques israéliennes déjà existantes »*, le général Moshé Dayan, ancien ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré mercredi qu'*« Israël avait la capacité de produire des armes nucléaires »* et qu'il *« en produira, si des pays arabes comme la Libye ou l'Irak en acquièrent »*.

Dans une interview à la première chaîne de la télévision italienne, qui sera diffusée vendredi, M. Dayan a indiqué : *« Nous ne serons pas les derniers au rendez-vous si nous voyons un pays arabe introduire des armes nucléaires au Moyen-Orient.*

» Nous avons mené sept guerres, a ajouté l'ancien ministre de la défense, *sans jamais penser à recourir aux armes nucléaires. Mais l'optique change complètement avec des dirigeants comme Kadhafi ou les irakiens, dont on ne peut prévoir ce qu'ils feraient une fois en possession d'armes nucléaires. »*

« Israël ne sera pas le premier à introduire des armes dans la région », a réaffirmé M. Dayan, ajoutant : *« Il ne faut pas être trop en retard. »*

La déclaration de M. Dayan ne constitue pas une révélation, mais c'est la première fois qu'une personnalité israélienne rappelle aussi clairement les possibilités nucléaires d'Israël. M. Begin lui-même avait évité de répondre sur ce point aux journalistes qui lui avaient récemment posé la question, se contentant d'affirmer qu'*« Israël ne sera pas le premier à introduire l'arme nucléaire au Proche-Orient »*.

Israël a toujours entouré du plus grand secret sa centrale nucléaire de Dimona, dans le Neguev, construite au début des années 60 avec l'aide de la France. L'Etat hébreu a toujours refusé de placer cette centrale sous quelque contrôle que ce soit.

A Rio-de-Janeiro, le gouvernement brésilien a rappelé, mardi 23 juin, pour consultation, son ambassadeur en Israël après avoir accusé le Mossad (services secrets israéliens) d'avoir fait circuler de fausses informations au sujet de livraisons d'uranium qu'aurait effectuées le Brésil à l'Irak (*le Monde* du 19 juin).

Le journal brésilien *O estado de Sao Paulo* avait annoncé une semaine auparavant que le Brésil avait *« secrètement expédié par bateau »* à l'Irak, en janvier dernier, huit tonnes d'uranium. Le samedi 20 juin, le *Jornal do Brasil* annonçait que son correspondant à Tel-Aviv avait été contacté par un agent du Mossad, qui lui avait proposé des révélations sur la fourniture d'uranium brésilien à l'Irak.

Le ministère israélien des affaires étrangères a démenti, pour sa part, les accusations selon lesquelles le Mossad s'emploierait à faire circuler de telles informations. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Iran

LE PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EST FIXÉ AU 24 JUILLET

Les exécutions de Baha'is se poursuivent

Le premier ministre iranien, M. Mohamed Ali Radjai, a déclaré mercredi qu'il serait candidat au poste de président de la République, vacant depuis la destitution de M. Bani Sadr par l'imam Khomeiny, lundi dernier.

Par ailleurs, l'ayatollah Mohamed Behechti, membre du conseil provisoire de la présidence et secrétaire général du Parti de la république islamique (PRI, dominant au Parlement), a fait savoir qu'il n'était pas lui-même candidat, mais que des membres du clergé pouvaient l'être.

Le premier tour de l'élection présidentielle a été fixé au 24 juillet prochain.

Par ailleurs, quatre membres de la secte religieuse iranienne des baha'is ont été exécutés le 23 juin à Téhéran, ce qui porte à quatorze le nombre de dignitaires baha'is fusillés au cours des neuf derniers jours, affirme un communiqué publié mercredi par les représentants à Paris de la communauté.

Les auteurs du communiqué demandent une initiative internationale pour « sauver de l'extermination » les fidèles de la religion baha'i.

AMÉRIQUES

États-Unis

Au Congrès, une majorité s'oppose à la vente d'avions-radars à l'Arabie Saoudite

De notre correspondant

Washington. — L'Arabie Saoudite devra-t-elle faire une croix sur les cinq avions AWACS (Airborne Warning and Control System) que M. Reagan lui avait promis le 21 avril dernier ? Cette vente suppose l'approbation d'une au moins des deux branches du Congrès. Or la Maison Blanche vient de recevoir des pétitions de 54 sénateurs (sur 100) et de 224 représentants (sur 435) opposés à ce marché. La nouvelle a causé une certaine surprise à Washington, car on croyait que le raid israélien sur Tamuz amènerait les parlementaires à se montrer plus généreux envers Ryad.

Le président refuse de s'incliner. Il a fait savoir, mercredi 24 juin, qu'une proposition globale sur les ventes d'armes à l'Arabie Saoudite serait officiellement soumise au Congrès cet été. Jouant l'optimisme — alors que le lobby pro-israélien crie victoire — M. Reagan se déclare convaincu que les parlementaires reconnaîtront dans ce marché l'intérêt des Etats-Unis et de *« l'ensemble du Proche-Orient »*.

Les AWACS sont des appareils de surveillance très perfectionnés qui, jusqu'à présent, n'ont jamais été vendus à des pays tiers. Surmontés de grosses antennes circulaires, ces Boeing-707 modifiés peuvent repérer quatre cents avions en même temps. Leur rayon d'action s'étend à 400 kilomètres pour les vols de basse altitude et à plus de 550 kilomètres pour les vols de haute altitude. Le prix unitaire est de 700 millions de francs environ.

La livraison des AWACS saoudiens n'est prévue qu'en 1985. Mais quatre de ces appareils ont été prêtés à Ryad depuis le début de la guerre irano-irakienne, avec des techniciens américains pour les faire fonctionner. Opérant dans la zone du golfe Persique, ils n'avaient pas détecté les bombardiers d'Israël qui durent survoler le nord du territoire saoudien pour aller détruire le centre nucléaire de Tamuz.

M. Reagan s'était déjà attiré beaucoup de critiques en annonçant, le 6 mars dernier, la livraison à Ryad de certains équipements qui accroîtraient la capacité offensive d'avions F-15. Contre les AWACS, aujourd'hui, les contestataires du Congrès font valoir plusieurs argument. L'Arabie Saoudite, soulignent-ils, *« n'a pas joué un rôle constructif »* dans le processus de paix de Camp David et rien ne pourrait l'empêcher de fournir à d'autres pays arabes des renseignements très détaillés sur l'armée israélienne. Et peut-on livrer ces joyaux de l'aéronautique américaine à un régime féodal, à l'avenir incertain, sans prendre le risque de les voir tomber en des mains ennemis ?

Le président est persuadé, pour sa part, qu'on ne peut infliger une telle gifle à l'Arabie Saoudite, pays allié, modéré, anticommuniste et principal fournisseur de pétrole de l'Occident. Ryad pourrait très mal réagir, alors qu'on compte sur lui pour permettre une présence militaire dans la région. M. Reagan essaiera donc d'obtenir quelques garanties des Saoudiens, puis d'exercer une forte pression sur les dix-neuf sénateurs républicains qui ont signé la pétition. S'il échoue, ce sera sa première défaite en politique étrangère. — R.S.

ASIE

Vietnam

L'Assemblée nationale devrait nommer un nouveau premier ministre

L'Assemblée nationale vietnamienne élue le 26 avril se réunit, ce jeudi 25 juin, à Hanoï. Au cours de sa session, qui devrait durer une quinzaine de jours, elle désignera un nouveau gouvernement. D'autre part, l'Assemblée nationale cambodgienne (du régime pro-vietnamien de M. Heng Samrin) a ouvert, mercredi, sa première session, au cours de laquelle elle votera la Constitution de la République populaire et choisira un gouvernement qui remplacera le Conseil révolutionnaire mis en place en janvier 1979 et présidé par M. Heng Samrin. La session, prévue pour quatre jours, a été ouverte par M. Pean Sovan, vice-premier ministre, ministre de la défense et secrétaire général du parti populaire révolutionnaire (communiste). Les cent dix-sept députés khmers avaient été élus le 1er mai. — (U.P.I., A.F.P., A.P.)

Les quatre cent quatre-vingt seize députés vietnamiens — pour 70 % des nouveaux venus — n'auront pas, comme leurs collègues cambodgiens, à adopter une nouvelle Constitution ; celle-ci a été ratifiée en décembre. Mais ils devront pourvoir à la nomination des membres du Conseil d'Etat, la nouvelle présidence collective qui remplacera le président de la République, dont l'intérim est assuré par Me Nguyen Huu Tho depuis la mort l'an dernier de Ton Duc Thang. De nombreux noms ont été avancés, mais il est encore difficile de se faire une idée sur la composition de cet organe.

Les députés devraient surtout avoir à ratifier la nomination d'un premier ministre qui remplacerait M. Pham Van Dong, titulaire de ce poste depuis septembre 1955. Né en 1906, M. Dong semblait depuis un certain temps assez fatigué. De plus, sa position au sein de l'appareil, où les divergences politiques se sont accentuées ces dernières années, n'apparaissait plus aussi solide qu'auparavant.

On a beaucoup parlé, pour lui succéder, du général Vo Nguyen Giap, vice-premier ministre et ancien ministre de la défense. Plus jeune de quatre ans seulement que M. Dong, le vainqueur des Français et des Américains est la personnalité la plus prestigieuse parmi les pères fondateurs du régime. Il y a quelques années, il était ouvertement question de M. Pham Hung, ministre de l'intérieur et premier vice-premier ministre comme candidat quasi officiel à la succession.

Le problème posé au Vietnam est de trouver de nouveaux dirigeants pour remplacer ceux qui sont à la tête du parti depuis cinquante ans et du gouvernement depuis trente-cinq ans, sans trop modifier le rapport de forces établi au cours des décennies.

P. de B.

Afghanistan

LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE SOUTIENT LES PROPOSITIONS DES DIX

L'Organisation de la conférence islamique *« soutient la proposition de l'Europe des Dix sur la tenue d'une conférence internationale pour garantir l'indépendance de l'Afghanistan »* (*le Monde* du 25 juin), a déclaré, mercredi 24 juin, à Paris, son secrétaire général, M. Habib Chatti. *« Il ne s'agit pas de neutralisation de l'Afghanistan*, a-t-il ajouté, *il s'agit d'avoir des garanties de toutes les parties concernées, notamment l'U.R.S.S., les Etats-Unis, le Pakistan et la Chine, de s'abstenir d'intervenir et de respecter l'indépendance de ce pays. »*

« Nous estimons, a poursuivi M. Chatti, *qu'une conférence nationale afghane pourrait précéder cette conférence internationale, afin que toutes parties afghanes se mettent d'accord pour organiser des élections libres dans le pays après le retrait des troupes soviétiques. »* Cependant, a précisé le secrétaire général de l'O.C.I. : *« Nous sommes encore au point mort, puisque l'U.R.S.S. persiste à dire que son intervention était légale, ayant eu lieu à la demande d'un gouvernement légitime. Tout dépend de Moscou maintenant et nous espérons que les Soviétiques accepteraient la réunion de la conférence internationale préconisée par l'Europe. »*

Une recrudescence des activités des résistants à Kaboul et dans ses environs est signalée de source diplomatique occidentale, à New-Delhi et à Islamabab. Des fusillades retentissent jour et nuit dans la capitale et ses alentours que des Mig-21 et des hélicoptères soviétiques survolent à intervalles réguliers. Pendant la nuit du 19 juin, un accrochage a opposé un commando de maquisards à des soldats de l'armée gouvernementale, près du palais présidentiel. Selon certaines informations, trois chars auraient été détruits. Le 22 juin, deux membres du parti au pouvoir, dont un officier, ont été tués dans le centre de la ville. Deux enfants ont trouvé la mort au cours de cet attentat. Des heurts se seraient produits dans l'ancienne station de villégiature royale de Pagham, à une vingtaine de kilomètres de Kaboul, et entre les deux villes.

DIPLOMATIE

Le statut des bases américaines en Grèce

Les négociations entre Athènes et Washington sont bloquées jusqu'aux élections d'octobre

De notre correspondant

Athènes. — Après six mois de discussions serrées, le gouvernement hellénique a décidé le 18 juin de suspendre les négociations pour le renouvellement de l'accord sur les bases américaines. Les dirigeants peuvent se présenter en défenseurs des intérêts de leur pays. Ils laissent au gouvernement qui sera formé à l'issue des élections générales qui doivent avoir lieu en octobre le soin de régler cette épineuse question (*le Monde* du 23 juin).

Depuis son entrée dans l'OTAN en février 1952, en vertu des articles 3 et 5 des statuts de l'organisation militaire de l'alliance atlantique, mais aussi de l'accord d'assistance militaire et économique signé avec les Etats-Unis le 20 juin 1947, la Grèce autorise le fonctionnement de plusieurs bases américaines dont les plus importantes sont celles de La Sude et d'Héraklion en Crète, et d'Ellenikon et Nea-Makri dans l'Attique.

Le 14 août 1974, après l'invasion turque à Chypre, la Grèce se retirait de l'OTAN et remettait en cause le statut juridique des bases. Des négociations entre Athènes et Washington aboutirent à un accord de défense et de coopération identique à celui conclu entre les Etats-Unis et la Turquie. Le nouvel accord fut paraphé à Athènes le 28 juillet 1977, mais, pour des raisons relevant du consensus intérieur et de leur politique étrangère « tous azimuts », les dirigeants ne jugèrent pas nécessaire d'accélérer la signature de cet accord et sa ratification par le Parlement. Au contraire, ils lièrent cette question à celle posée par la réintégration de la Grèce à l'OTAN, qui intervint en octobre 1980.

La question des bases revint alors dans l'actualité. Mais, dès la fin janvier 1981, tout indiquait que les discussions seraient difficiles. En effet, en dehors d'une dizaine de points de divergence essentiellement juridiques et techniques, cinq pierres d'achoppement se présentèrent :

— Les chefs militaires grecs réclament des équipements ultramodernes et électroniques d'une valeur se situant entre 350 et 400 millions de dollars ;

— Les Américains acceptent un commandement grec effectif dans leurs bases, mais excluent tout droit d'inspection et de contrôle dans les centres ultra-secrets qui sont totalement isolés des autres services ;

— Les Etats-Unis ne veulent pas assurer un rapport de sept à dix entre les forces armées grecques et turques ;

— Ils se refusent à garantir formellement les frontières actuelles de la Grèce dans la région de l'Egée, et s'engagent simplement à ne pas tolérer que le « statu quo » actuel soit bouleversé par le recours à la force ;

— Enfin, les Etats-Unis refusent à la Grèce le droit de suspendre temporairement le fonctionnement, ne serait-ce que d'une seule base américaine.

La question se trouve donc bloquée jusqu'à la prochaine consultation populaire en Grèce. Les dirigeants grecs ne veulent pas passer pour des « yesmen », et les Américains semblent estimer que, s'ils doivent consentir de substantielles concessions, il est préférable de traiter avec le gouvernement qui sera formé après les élections.

MARC MARCEAU.

هكذا من الأصل

UNE CHINE SANS ILLUSIONS

III. — L'économie : le danger des extrêmes

par ALAIN JACOB

Après avoir analysé les changements politiques intervenus en Chine depuis 1976 et évalué ce qui reste de l'héritage maoïste (« le Monde » des 24 et 25 juin), Alain Jacob traite des vues, parfois opposées, des dirigeants en matière d'économie.

« Il ne faut pas tomber d'un extrême dans l'autre. » Voilà sans doute une des formules les plus encourageantes récemment entendues à Pékin. Elle fait sourire les Chinois qui ont souvenir de diverses occasions où des orientations, hâtivement décidées et transformées en *« campagnes de masse »*, ont dû faire l'objet de « réorientations » non moins précipitées et radicales. Le piquant de l'affaire, et qui est source de quelque amertume pour les paysans et ouvriers de la République populaire, est que les mêmes erreurs de méthode aient été commises par les hommes qui ont hérité du pouvoir à la mort de Mao Zedong et qui ont fondé leur propre projet économique sur la critique de ce qui s'était fait dans les années précédentes.

Les résultats enregistrés depuis 1976 montrent, en effet, assez clairement à quels dangers le reniement systématique des méthodes du passé a exposé l'économie chinoise. On ne citera ici que quelques exemples, mais qui illustrent le genre de conséquences qu'ont entraînées les mesures économiques prises depuis cinq ans, et particulièrement depuis 1978, année au cours de laquelle M. Deng Xiaoping reconquit pratiquement la réalité de son pouvoir au sein de la direction du parti et de l'Etat.

Commençons par l'agriculture, puisque — cette donnée de base ne doit jamais être perdue de vue — elle occupe et fait vivre près de 80 % de la population. Au cours de l'été 1978, dans le cadre d'une réforme de l'ensemble du système économique, il commence à être question, d'une part, de la priorité qui doit être donnée à l'amélioration du niveau de vie des paysans, d'autre part, de l'*« autonomie »* qui doit leur être reconnue dans l'organisation et la gestion de leurs productions. Il y aura débat sur le sujet, en particulier quand apparaîtront des formes d'exploitation fondées sur le groupe familial, parfois accompagnées de redistribution des terres, mais plusieurs conséquences majeures font résulter de cette nouvelle politique. Le relèvement, d'abord, d'un certain nombre de prix agricoles ; le développement accéléré, ensuite, dans les campagnes, de réseaux d'échanges *« privés »* (par opposition au marché d'Etat), fondés sur les activités dites *« auxiliaires »* ou *« familiales »* des paysans, dont on ne saurait oublier qu'en 1976 déjà elles assuraient 25 % des productions agricoles reçues par les départements du commerce (1).

Les effets positifs sont certains, le plus clair étant une relative élévation des revenus ruraux, qui permettent, entre autres, aux paysans d'augmenter leur épargne de près d'un tiers en 1979 et de plus de la moitié en 1980. Mais il y eut aussi au moins trois effets négatifs : premièrement, la réduction des unités de cultures rendit très difficile l'utilisation de divers équipements collectifs ainsi que leur entretien, et des cas furent même cités où des systèmes d'irrigation tombèrent à l'abandon ; deuxièmement, le développement des marchés *« privés »*, dans un contexte largement pénurique entraîna une hausse des prix qui se révéla contagieuse et s'étendit aux villes ; troisièmement, enfin, la liberté donnée aux paysans de choisir leurs cultures les amena, tout naturellement, à développer des productions « chères », au détriment de celles dont les prix restaient strictement bloqués par l'Etat, comme les céréales. Le résultat fut que, pour la campagne 1979-1980, les surfaces consacrées aux céréales diminuèrent de 5,3 millions d'hectares, soit près de 5 % de la totalité des terres cultivées en Chine.

Autre exemple : l'augmentation des revenus ouvriers. Elle s'opéra, d'une part, par une augmentation modeste des salaires d'environ 60 % des travailleurs de l'industrie, appliquée dès la fin de 1977 ; d'autre part, par la distribution de primes et gratifications diverses qui pouvaient couramment atteindre le quart, parfois jusqu'à la moitié, de la rémunération totale. Effet positif : le salaire moyen atteint, dans les villes, en 1980, le chiffre de 63,92 yuans, soit une augmentation de 72,7 % par rapport à 1964 (2). Effets négatifs : cet accroissement du pouvoir d'achat distribué encourage la hausse, plus ou moins camouflée, des prix sur une foule de produits pour lesquels l'offre reste très inférieure à la demande ; d'autres hausses, également illicites et camouflées, sont pratiquées par des entreprises qui cherchent à dégager un « profit » supplémentaire leur permettant d'accroître le montant des primes versées à leur personnel. Le résultat est que de graves tensions inflationnistes commencent à se manifester dès l'été 1979 (*le Monde* du 24 juillet 1979).

L'inflation

Bien entendu, en système socialiste, l'Etat supporte une lourde part dans les dépenses entraînées par les augmentations des revenus ruraux et urbains. Au mois d'août 1980, lorsqu'il annonce pour 1979 un déficit budgétaire sans précédent de l'ordre de 17,6 milliards de yuans (environ 15 % des dépenses de l'Etat), le ministre des finances affirme que cette situation *« n'a pas entraîné une forte augmentation des émissions de papier-monnaie »*. Quatre mois plus tard, on admettra très officiellement que la planche à billets a fonctionné de manière *« excessive »*. Un peu plus tard encore, on constatera que l'impasse budgétaire de 8 milliards de yuans initialement prévue pour l'exercice 1980 atteint en réalité plus de 12 milliards. La spirale inflationniste est lancée. D'après les chiffres les plus officiels, le taux de l'inflation a été de 7,2 % en 1980 par rapport à 1979. Des sources officieuses, proches de la Banque de Chine, le situent pratiquement au double. Rappelons que, d'après les experts étrangers les plus dignes de foi, la hausse des prix en Chine avait été estimée aux environs de 1 % par an de 1950 à 1979.

Dernier exemple : la réforme économique visant à accroître l'autonomie des entreprises industrielles et commerciales et à encourager les initiatives locales. L'intention était, d'une part, de rendre les unités économiques responsables de leurs profits et pertes, et par conséquent de les contraindre à améliorer leur gestion ; d'autre part, de provoquer une animation économique nouvelle, fruit d'une décentralisation des mécanismes de décision et de l'application des *« lois du marché »*.

Le principal artisan de cette réforme, M. Zhao Ziyang, aujourd'hui premier ministre, fut le premier à tirer la sonnette d'alarme en dressant un premier bilan des expériences qu'il avait lui-même encouragées dans la province du Sichuan. Dès le 16 mars 1980, tout en affirmant que l'esprit de la réforme ne devait pas être abandonné, il évoque les déséquilibres apparus et souligne que, si l'expérience était étendue, *« les contradictions risqueraient de se révéler beaucoup plus aiguës encore qu'on ne l'imagine »* (*le Monde* du 10 mai 1980). A l'époque, M. Zhao Ziyang évoque surtout des phénomènes négatifs tels que spéculation, accumulation excessive de fonds dans certaines entreprises (alors que d'autres sombrent dans le déficit), tendance à abandonner des fabrications indispensables à la collectivité mais assurant un « profit » trop mince, manipulation de prix, etc. On dénonce aujourd'hui des effets négatifs plus graves encore, et, en particulier, les difficultés qu'éprouvent les usines des grands centres urbains comme Shanghai, Pékin et Tianjin à assurer leur ravitaillement en matières premières, celles-ci étant détournées par des entreprises locales dont la qualité de production n'est pas comparable. Le phénomène est particulièrement sensible dans des industries comme celles du textile, du tabac et pour divers produits alimentaires, vins et alcools notamment, c'est-à-dire pour une série d'articles figurant au premier plan des exportations chinoises.

Qui s'est trompé ? Quelle est l'erreur qui a été commise ? C'est sur ce point qu'il y a aujourd'hui encore débat en Chine, lourdement chargé, bien sûr, d'implications politiques. Tout le monde est à peu près d'accord pour admettre que des déséquilibres financiers et monétaires étaient inévitables si l'on consentait simultanément de sensibles augmentations des revenus et de forts investissements de base dans l'industrie. A partir de là, deux écoles divergent. Pour l'une, la « libéralisation » de l'économie, avec le développement parallèle des *« stimulants matériels »* et des marchés *« privés »* où les prix sont peu ou pas contrôlés, est principalement responsable de la situation actuelle. Pour l'autre, le mal est venu avant tout de la survivance d'une pensée *« gauchiste »* qui a freiné la réorientation des programmes et entraîné la poursuite de dépenses excessives en faveur de l'industrie lourde. Mais, maintiennent les tenants de cette seconde école (incarnés notamment par l'économiste Xue Muqiao), les principes de la réforme envisagée restent justes, et l'on ne saurait perdre de vue ses principaux objectifs, y compris celui d'une libération des prix indispensable au développement d'une économie de marché.

Il est bien évident qu'à travers ces plaidoyers techniques, ce sont en réalité deux tendances politiques qui s'opposent, et si l'école réformiste a aujourd'hui le dessus, du moins dans les discours, cela résulte avant tout du rapport des forces au sein de la direction du parti et de l'Etat. Il y aurait beaucoup à dire en effet sur les responsabilités politiques réelles de chacun dans les décisions erronées d'hier ou d'avant-hier. Est-ce bien sous l'influence d'idées gauchistes, par exemple, qu'a été entreprise la construction du complexe sidérurgique de Baoshan, ou que furent lancés en 1978 vingt-deux grands projets également fondés sur l'importation d'équipements étrangers ? Et lorsque le *Quotidien du peuple* dénonce maintenant l'importation en 1979 et 1980 de plus de magnétophones et de postes de télévision que n'en produit l'industrie chinoise, qui donna à l'époque les autorisations nécessaires à ces opérations ?

Le jeu politique passe toutefois au second plan lorsque le feu est à la maison, comme les dirigeants chinois s'en sont aperçus — avec désarroi, comme en témoignent les ministres japonais qui se trouvaient justement à Pékin à l'époque — vers la fin de 1980. La réalité aujourd'hui — et jusqu'en 1983 au moins, puisque la période de réajustement inaugurée en 1978 doit s'étendre sur cinq années (3) — est que la réforme économique est ajournée, ou du moins que les seuls éléments qui continuent à en être appliqués sont ceux qui peuvent contribuer à réaliser des économies. Pratiquement, cela veut dire que les entreprises qui vivaient sur des subventions de l'Etat devront fermer leurs portes ou se transformer ou encore s'amalgamer à des unités plus robustes et en mesure de les faire vivre. Il en résultera inévitablement un chômage accru. C'est le point le plus noir du programme actuel car les ouvriers chinois, si habitués soient-ils à une vie d'austérité, ne sont pas disposés à accepter de bonne grâce n'importe quel sacrifice. De là les efforts du régime, par les moyens du travail idéologique mais aussi par ceux de la répression des tendances dites anarchistes, pour parer à toute extension d'une agitation sociale qui menacerait sa stabilité politique.

« Loi martiale » en matière de production

Parallèlement, les idées de décentralisation sont mises en sourdine, au profit d'un renforcement de la discipline du plan et du recours, en cas de résistance ou d'inertie locale, à des mesures d'ordre administratif. A certains égards, le langage employé fait penser à l'application d'une sorte de « loi martiale » pour l'ensemble des activités économiques du pays. Cela vaut également pour les paysans qui, si l'on déploie des trésors d'éloquence pour les assurer qu'il n'est pas question de leur reprendre demain ce qu'on leur a accordé hier, s'entendent fermement rappeler que la culture des céréales doit retrouver et conserver une priorité absolue.

Des mesures d'austérité d'une extrême sévérité sont enfin appliquées dans tous les secteurs. La mécanisation de l'agriculture — où le plus clair des récoltes se fait encore à la faucille — ne sera poursuivie que progressivement et dans le nord-est du pays seulement. Les allocations de carburant ont été sabrées dans de telles proportions que les escadrilles de l'armée de l'air ont elles-mêmes dû réduire leurs vols d'entraînement. Quant aux programmes d'investissements de base, tous sont pratiquement mis en panne, quel que soit le coût que représente pour l'économie nationale l'abandon ou l'ajournement pour une durée indéterminée de projets dans lesquels ont déjà été engouffrés des milliards et qui, s'ils sont un jour remis en route, auront perdu l'avance technologique qu'ils avaient au moment de leur conception. Il n'y a, paraît-il, pas le choix. C'est à peine si des exceptions sont consenties pour les branches de l'industrie légère les moins gourmandes en capitaux et pour les secteurs de l'énergie et des transports — à condition encore que cela n'implique pas la création, en amont, de nouvelles unités de production.

Dans un domaine particulier, celui du commerce extérieur, ce brusque virage provoque naturellement d'assez vives réactions, compréhensibles de la part de milieux d'affaires et de gouvernements à qui on avait non seulement fait miroiter les plus brillantes perspectives mais également avec lesquels on avait signé des contrats en bonne et due forme que l'on veut aujourd'hui suspendre ou annuler. Les responsables chinois se rendent fort bien compte du dommage qui est ainsi causé à la Chine et à son image de partenaire commercial irréprochable. Comme la nécessité fait loi et qu'ils estiment rigoureusement impossible la moindre complaisance dont résulterait un quelconque fardeau financier, c'est principalement sur le plan diplomatique que se déploient leurs efforts pour convaincre leurs interlocuteurs que la politique extérieure du pays n'a pas fondamentalement changé.

(1) Chiffre cité par le *Quotidien du peuple* (*le Monde* du 10 décembre 1976).

(2) *Agence Chine nouvelle*, 30 décembre 1980.

(3) Article de M. Xue Muqiao dans le *Quotidien des ouvriers*, 13 mars 1981.

Prochain article :

LES INFLÉCHISSEMENTS DE LA DIPLOMATIE

LES RÉACTIONS AUX ÉTATS-UNIS

Au cours d'un entretien « franc, amical et constructif »

M. Bush avait fait part de son «souci» à M. Mitterrand

« *Franc, amical et constructif* ». M. George Bush a qualifié en ces termes, sur le perron de l'Elysée, l'entretien qu'il venait d'avoir le mercredi 24 juin avec M. François Mitterrand. Le premier adjectif, assurément moins traditionnel que les deux autres indique qu'un sérieux problème se pose. Avec sa réserve naturelle et son sens de la litote qui l'ont fait préférer au secrétaire d'Etat, M. Haig, pour cette mission parisienne, le vice-président des Etats-Unis a précisé où le bât blessait. La présence de ministres communistes dans le nouveau gouvernement français « *est certainement appelée à causer du souci* » aux alliés de la France, a-t-il dit.

M. Bush a eu recours à un artifice pour éviter de paraître s'immiscer dans les affaires intérieures françaises. « *La position des Etats-Unis au sujet de la participation communiste dans les gouvernements de nos alliés est bien connue* », a-t-il déclaré. Puisque celle-ci est « *bien connue* », il n'est donc pas utile de la rappeler, en particulier quand on se trouve devant le même micro que le président français. On évite ainsi d'avoir à déplorer publiquement une décision tout en faisant comprendre qu'on regrette qu'elle ait été prise. Certes, « *les alliés européens sont des pays souverains, et la manière dont ils se gouvernent incombe à leurs citoyens et à leurs élus* », mais cela n'empêche pas les Etats-Unis d'avoir un avis à ce sujet, et celui-ci est négatif.

M. Bush et l'administration Reagan n'innovent d'ailleurs guère dans ce domaine, malgré les apparences, par rapport aux démocrates. Le département d'Etat, sous M. Carter, avait fait savoir, dès avril 1977, que la coopération américano-européenne « *pourrait être entravée* » si des gouvernements (d'Europe occidentale) « *venaient à être dominés par des partis politiques dont les habitudes particulières, les idées et les pratiques sont étrangères à nos principes fondamentaux et à nos intérêts communs* ».

M. Mitterrand avait choisi de prendre les devants mercredi sur le perron de l'Elysée en indiquant d'emblée, en une tautologie gaullienne : « *La politique de la France est celle de la France et restera celle de la France* ». Cela dit, cette dernière est un « *allié fidèle et loyal des Etats-Unis* ».

M. Bush s'était pourtant efforcé, au cours des vingt-quatre heures qu'il a passées à Paris, de ne pas jouer les rabat-joie. « *Le nouveau gouvernement de M. Mitterrand et le peuple français traversent des jours euphoriques. Je suis heureux que ma visite survienne ainsi à un moment de satisfaction et d'optimisme* », déclara-t-il à sa descente d'avion. Le vice-président a repris, dans le toast qu'il a porté lors du déjeuner à l'Elysée, une comparaison entre les destins politiques de MM. Mitterrand et Reagan, déjà inscrite dans le message de félicitations envoyé par ce dernier au président français après son élection. Tous deux, estime M. Bush, ont « *suivi une route politique longue et souvent solitaire* ». Tous deux ont reçu un « *mandat massif* » de leur peuple. Et le vice-président de discerner dans les deux gouvernements une « *énergie nouvelle* » et une « *fraîcheur* » comparables...

« Des jours euphoriques »

De fait on s'est plu à souligner dans l'entourage du vice-président américain les « *points d'accord* » avec M. Mitterrand : le Proche-Orient, la Pologne, l'Afghanistan, l'installation de missiles en Europe. M. Bush a eu quelques phrases compatissantes — mais que pouvait-il faire d'autre, en raison de la politique monétaire américaine actuelle — sur les méfaits provoqués en Europe par les très hauts taux d'intérêt pratiqués aux Etats-Unis. A M. Mitterrand qui insistait sur ce problème, le vice-président a répété la doctrine officielle de Washington selon laquelle ces taux baisseront « *tout naturellement* » lorsque l'inflation aura été jugulée et l'économie assainie par l'application du programme économique de M. Reagan.

M. Bush a eu, en outre, l'amabilité de répéter à plusieurs reprises que le président américain se réjouissait « *à l'avance* » de rencontrer M. Mitterrand lors du sommet économique d'Ottawa les 20 et 21 juin et à « *d'autres occasions à l'avenir* ».

Le vice-président américain a également rendu visite au premier ministre à Matignon, et à M. Chirac à l'Hôtel de Ville. Il a offert dans la soirée un dîner à l'ambassade américaine, auquel participaient notamment MM. Mauroy et Cheysson. Le maire de Paris, qui a reçu M. Bush en présence de MM. Couve de Murville et Kosciusko-Morizet, ancien ambassadeur à Washington, a indiqué que la conversation avait porté « *sur les problèmes internationaux et français* », mais que le vice-président ne se serait pas permis de commenter dans son bureau l'entrée des quatre communistes au gouvernement.

M. Chirac a eu, en tout cas, plus de chance avec M. Bush qu'avec M. Carter, qui avait boudé l'Hôtel de Ville lors de son passage à Paris, en janvier 1978, le maire de la capitale boycottant en conséquence les autres réceptions officielles. C'est en janvier 1978 également que M. Carter, après avoir reçu M. Mitterrand à l'hôtel Marigny, avait suscité une petite tempête en déclarant que le leader socialiste jouait un « *rôle bénéfique* » dans la vie politique française.

DOMINIQUE DHOMBRES.

DANS LA PRESSE ETRANGERE

THE TIMES (Londres) : la tactique conséquente de M. Mitterrand.

« *Un événement qui, il y a quelques années aurait pu faire trembler l'Europe n'est accueilli aujourd'hui dans la plupart des capitales que par un simple haussement d'épaules. C'est là, avant tout, un succès de la tactique conséquente de M. Mitterrand (...). Il connaît assez bien les communistes pour ne pas leur faire confiance et il est maintenant dans une position assez solide pour ne pas avoir à leur faire confiance (...). La vraie signification de ce qui vient de se produire en France, c'est que les socialistes ont spectaculairement devancé les communistes comme première force de gauche. Si l'Italie doit en être influencée, c'est beaucoup plus par cet aspect des événements que par l'entrée des communistes au gouvernement français.* »

THE DAILY TELEGRAPH (Londres, conservateur) : un désastre pour l'Occident.

« *L'entrée des communistes dans le gouvernement français est un désastre pour l'Occident. (...) Il serait naïf de croire que les communistes ont été à ce point brisés par leur revers électoral, que M. Mitterrand est désormais en mesure de faire d'eux, d'une façon durable, de gentils sociaux-démocrates patriotes. De même il serait naïf de croire que si les communistes provoquent des difficultés, ils seront sommairement expulsés du gouvernement. La très puissante aile gauche du parti socialiste s'y opposera (...). Il y a un danger politique à ce que le communisme retrouve une respectabilité perdue qui ouvrirait la voie à son entrée dans d'autres gouvernements, notamment en Italie.* »

LA TRIBUNE DE LAUSANNE : la paix sociale en France.

« *Il était préférable pour François Mitterrand d'avoir le P.C. avec lui plutôt que contre lui, de lui faire partager les responsabilités plutôt que de l'enfermer dans un ghetto d'où il aurait pu se livrer à une surenchère électorale (...) on aurait tort de dramatiser cette décision qui assure la paix sociale en France.* »

YOMIURI SHINBUM (Tokyo) : les rouges au gouvernement français.

« *Peut-être les socialistes sont-ils si confiants qu'ils ont cru qu'il est sans risque de permettre cette participation. (...) Mais il pourrait y avoir une raison plus pratique : avec les communistes au gouvernement, les socialistes peuvent compter sur la coopération de la C.G.T., le plus important syndicat français, dirigé par le P.C. Ils se souviennent peut-être des violentes grèves qui ont marqué, en 1936, le Front populaire (...). Il sera intéressant de suivre, à la lumière de la situation française, l'évolution des relations entre partis de gauche dans d'autres pays industrialisés, y compris le Japon.* »

DE TELEGRAAF (Amsterdam) : un parti antidémocratique.

« *L'argument de M. Mitterrand selon lequel, en prenant des communistes dans son gouvernement, il empêchera le parti de Georges Marchais de saboter... le nouveau gouvernement ne devrait pas faire grande impression sur les alliés occidentaux. Quelles que puissent être les avantages d'une participation communiste au gouvernement à court terme, cette affaire pose de toute évidence un problème, car le président français, aussi bonnes que ses intentions puissent être, a rompu avec le principe qui veut que les partis antidémocratiques n'aient aucune place dans les gouvernements démocratiques.* »

WASHINGTON : le ton et le contenu de nos rapports seront affectés

déclare le département d'État

De notre correspondant

Washington. — Même s'ils s'y attendaient, les dirigeants américains n'ont guère apprécié la nomination de ministres communistes en France. Ils n'ont fait, toutefois, connaître leur attitude qu'au bout de vingt-quatre heures, pour ne pas gêner la visite du vice-président Bush à Paris et surtout pour permettre à celui-ci d'entendre d'abord les explications de M. Mitterrand.

Le communiqué, publié le mercredi 24 juin peu avant minuit (heure de Paris) par le département d'Etat, commence de la manière la plus positive : « *La France est un allié estimé et un ami des Etats-Unis. Comme nation souveraine et démocratique, elle a choisi un nouveau président et une nouvelle Assemblée législative. Nous nous réjouissons de cette occasion qui nous est donnée de continuer les excellentes relations entre nos deux pays.* » Suivent quelques remarques banales sur les rencontres de M. Bush à Paris et de M. Cheysson à Washington. Le passage important du communiqué se trouve à la fin : « *Tout en reconnaissant et respectant pleinement le droit du gouvernement de la France de déterminer sa propre composition, c'est un fait, que le ton et le contenu de nos rapports en tant qu'alliés seront affectés par l'arrivée de communistes dans ce gouvernement, comme dans tout gouvernement d'un de nos alliés ouest-européens. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, toutes les administrations américaines ont poursuivi une politique reflétant cette opinion. Notre politique n'a pas changé.* »

En privé, on souligne que le désaccord porte sur le principe d'une présence communiste au gouvernement, mais aussi sur la manière dont celle-ci a été décidée à Paris. Le principe, on le connaît de longue date. Si chaque pays est libre de ses décisions intérieures, les Etats-Unis estiment avoir leurs propres responsabilités, car des ministres communistes peuvent affecter l'alliance atlantique et les relations bilatérales. Un responsable de l'administration Reagan, qui veut garder l'anonymat, remarque : « *Nous sommes liés par un traité dont le but était de défendre un système de société contre des menaces essentiellement communistes. Maintenant, qui défend qui, et contre quoi ? Les relations des Etats-Unis avec l'Europe restent fondamentalement des relations de sécurité.* »

A Washington, on ne veut pas tenir compte des raisons intérieures qui ont pu pousser M. Mitterrand à faire un tel choix. « *Nous ne voyons rien de positif dans cette entrée des communistes au gouvernement,* dit notre interlocuteur. *Les Etats-Unis ne changent pas de position en fonction des circonstances.* » En fait, c'est la crainte qu'un précédent soit ainsi créé qui agite les dirigeants américains : leur communiqué s'adresse moins à Paris qu'à Rome et quelques autres capitales.

Le texte de l'accord entre le P.S. et le P.C.F. a été accueilli comme une douche froide. « *Cela ne coïncide pas avec ce qu'on nous avait dit jusqu'à présent* », affirme le même responsable, faisant allusion aux déclarations de M. Mitterrand à la presse américaine et aux propos tenus ici même par M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. N'était-il pas entendu que les orientations du deuxième gouvernement Mauroy seraient exactement celles du premier ?

« *Nous lisons dans ce texte qu'il faut arriver à la dissolution des deux blocs,* remarque notre interlocuteur. *C'est justement pour cela que le pacte de Varsovie avait été formé. Il n'est pas agréable de voir revenir de telles choses dans la bouche d'un de nos alliés.* » Sur les missiles stationnés en Europe : « *Nous étions très contents de ce que disaient les responsables socialistes. Maintenant, on nous parle de négociations générales, alors qu'il s'agit toujours de rétablir un équilibre rompu par les fusées soviétiques.* » Sur l'Afghanistan : « *Que reste-t-il dans ce texte du seul fait essentiel, à savoir que les Soviétiques ont envahi un pays ?* »

La coopération militaire

Bref, on affirme ne pas prendre le texte pour une simple déclaration permettant au P.C.F. de sauver la face, même si l'on sait très bien que M. Mitterrand fera la politique qu'il lui plaira : on ne perçoit ici aucun danger de mainmise du parti communiste sur les institutions, comme cela pourrait être le cas en Italie par exemple.

Les conséquences ? Elles seront d'abord psychologiques, précise-t-on à Washington : ni le Congrès ni le public américain n'étaient prêts à une situation de ce genre. Des effets plus « *spécifiques* » sont également évoqués, de manière vague. La coopération militaire entre les deux pays sera affectée d'une manière ou d'une autre. Dans les deux cas précédents — Portugal et Islande — des précautions avaient été prises. Certes, la France ne fait plus partie du commandement intégré de l'OTAN. Mais elle est considérée par les Etats-Unis comme un pays-clé pour la sécurité de l'Europe.

« *Entre alliés, il faut de la confiance,* affirme notre interlocuteur. *Et cette confiance va s'éroder.* » Le croit-on vraiment ? Si les dirigeants américains se méfient totalement des communistes, ils font une grande confiance aux socialistes. Il fallait entendre, mercredi soir à la télévision, M. Brzezinski parler du président Mitterrand, de ses engagements démocratiques, de sa fidélité à l'alliance... « *L'Amérique doit avoir pleinement confiance en lui* », déclarait l'ancien responsable du Conseil national de sécurité. Au cours de la même émission, un journaliste de la chaîne ABC devait faire une « *révélation* », invérifiable mais séduisante : à Paris, les questions très délicates ne seront pas traitées en conseil des ministres mais dans des réunions restreintes — c'est-à-dire, évidemment, sans les communistes.

ROBERT SOLÉ.

M. MITTERRAND S'ENTRETIENT AVEC M. TRUDEAU

Arrivé mercredi 24 juin dans la soirée à Paris, M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, a fait, ce jeudi, une visite de courtoisie à M. Mauroy, puis s'est entretenu à l'Elysée avec M. Mitterrand, qui l'a retenu à déjeuner. Cette visite donne lieu aux premiers contacts officiels franco-canadiens depuis le changement de pouvoir en France (le dernier séjour à Paris de M. Trudeau remonte à novembre 1980) et à une reprise des échanges personnels entre le premier ministre canadien et M. Mitterrand, qui ne s'étaient pas rencontrés depuis le congrès de l'Internationale socialiste tenu à Vancouver en novembre 1978.

Les entretiens de Paris portent notamment sur le dialogue Nord-Sud et la préparation du sommet des pays industrialisés qui doit se réunir à Ottawa les 20 et 21 juillet.

● *M. Claude Morin*, ministre intergouvernemental du Québec, a eu mercredi 24 juin un entretien avec M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur. M. Morin rencontre ce jeudi MM. Pierre Mauroy, premier ministre et Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du plan et de l'aménagement du territoire.

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 26 JUIN

— *M. Claude Cheysson*, ministre des relations extérieures, parle de la politique étrangère et de ses implications économiques, en direct du quai d'Orsay, au cours du journal de TF 1, à 13 heures.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	573 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	465 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	256 F	457 F	630 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	915 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

communistes au gouvernement

ET DANS D'AUTRES PAYS

La participation des communistes au gouvernement français suscite de nombreuses réactions à travers le monde.

● A BONN, le gouvernement ouest-allemand a estimé que l'entrée des communistes au gouvernement « ne présentait pas de danger » pour la sécurité européenne et atlantique. M. Becker, porte-parole du gouvernement Schmidt, a ajouté que la situation française n'avait « rien de comparable » avec celle du Portugal de 1974, pays membre à part entière de l'OTAN, où le parti communiste exerça un temps une influence importante.

● A PEKIN, l'agence Chine nouvelle donne, ce jeudi, l'information en soulignant que la décision de M. Mitterrand résulte d'un accord entre socialistes et communistes sur la politique étrangère. Chine nouvelle estime qu'il s'agit là d'un « changement complet » de l'attitude pro-soviétique adoptée jusqu'à présent par le P.C.F.

● A LUXEMBOURG, des experts de la C.E.E., cités par l'agence A.P., assurent qu'il faudra attendre plusieurs mois avant que l'influence des communistes soit discernable au sein des institutions communautaires. Ils rappellent que MM. Fiterman et Ralite auront à participer aux négociations en cours (une réunion ministérielle par an pour les transports et trois ou quatre pour la santé).

● A GENEVE, les milieux financiers suisses se défendent de vouloir prendre une position politique. Toutefois, certains milieux patronaux estiment que les communistes semblent avoir « baissé pavillon ».

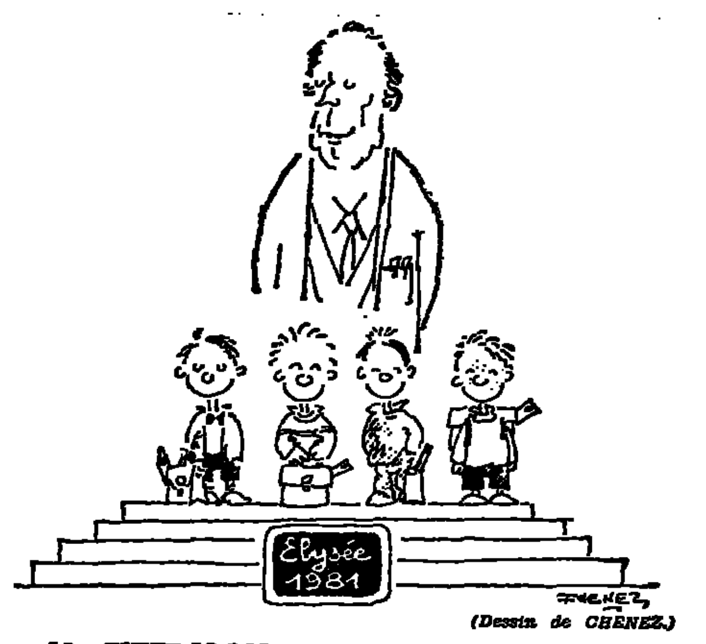
● A BRUXELLES, le porte-parole du ministère des affaires étrangères belge a déclaré : « Je ne crois pas que cela changera quoi que ce soit dans les excellentes relations que nous avons avec la France. »

● A JERUSALEM, on estime, selon l'A.F.P., que l'arrivée des communistes au gouvernement français est inquiétante. Le P.C.F. avait condamné les accords de Camp David, alors que le parti socialiste français les avait soutenus.

***

● DES P.C. EUROPEENS ont adressé leurs félicitations à leurs camarades français. Les communistes suédois, finlandais et grecs (P.C. prosoviétiques) donnent valeur d'exemple à l'accord entre les partis de gauche français.

● EN EUROPE DE L'EST, seuls les journaux hongrois et polonais annoncent la conclusion de « l'accord historique ». La radio de Budapest insiste sur le fait que M. Fiterman est « le numéro trois du gouvernement français ». En revanche, les presses bulgare et tchécoslovaque gardent un silence complet sur l'accord. A Berlin-Est, l'agence A.D.N. s'est bornée à publier la liste du nouveau gouvernement.



(Dessin de CHENEZ.)

MOSCOU : les dirigeants peuvent espérer quelques avantages mais redoutent une résurgence de l'« eurocommunisme »

De notre correspondant

Moscou. — Au-delà d'une polémique facile avec les Américains, les commentateurs soviétiques restent très discrets sur le nouveau gouvernement Mauroy et la participation de quatre ministres communistes. La *Pravda* de jeudi 25 juin se contente de reprendre une dépêche de l'agence Tass, très factuelle. Celle-ci énumère les noms des principaux ministres qui conservent leur portefeuille, donne les noms des quatre membres du P.C.F., et cite quelques extraits de l'accord de gouvernement P.C.-P.S. A propos de la politique étrangère, elle s'en tient à la première phrase : « *La France, dans le respect de ses alliances* », interviendra « *pour la paix et le désarmement progressif en vue de la dissolution simultanée des blocs militaires, en assurant l'équilibre des forces en Europe et dans le monde et la sécurité de chaque pays.* » Mais elle passe totalement sous silence les paragraphes concernant l'Afghanistan, la Pologne, le Proche-Orient ou les eurofusées.

Il est possible que cette discrétion ait pour but de masquer une jubilation de mauvais aloi qui pourrait effrayer les alliés de la France. Mais il est beaucoup plus probable qu'elle traduit le scepticisme et la réserve profonde des dirigeants soviétiques. L'expérience de ces derniers mois les invite à la prudence. Ils se sont en effet trompés trois fois sur la situation française : d'abord, quand ils ont misé sur la victoire de M. Giscard d'Estaing ; ensuite quand ils n'ont pas écarté l'hypothèse d'un succès de l'ancienne majorité lors des législatives ; enfin quand ils n'ont pas cru à la possibilité d'une présence communiste au gouvernement : toutes les citations de M. Marchais dans la presse soviétique — et elles ont été nombreuses ces derniers temps — ont été systématiquement amputées de toute référence au désir des communistes de participer au gouvernement.

La méfiance que Moscou n'a cessé d'éprouver vis-à-vis du nouveau pouvoir va-t-elle se dissiper maintenant ?

Les Soviétiques n'accordent qu'une importance secondaire à la politique économique et sociale que mènera M. Mitterrand. Le sort des travailleurs français n'est pas leur principale préoccupation. En politique étrangère, ils distinguent en France deux tendances : la première accepte la force de frappe, prône l'indépendance nationale et le dialogue avec l'Est. La seconde est favorable à une intégration européenne sous l'égide des Etats-Unis. Or, après la guerre, les socialistes étaient « *les plus réactionnaires* » en politique extérieure, expliquait récemment un historien au cours d'une conférence publique sur les élections en France. Sans doute, depuis 1971, ont-ils suivi une « *évolution significative* » en faveur de la détente et du désarmement, ajoutait-il, mais quelques points restent en suspens, notamment l'attitude socialiste sur le Proche-Orient.

La question pour Moscou est donc de savoir si l'influence des communistes, à l'intérieur du gouvernement, peut lui être bénéfique. La réponse est ambiguë. L'U.R.S.S. peut en retirer des avantages, car c'est un double précédent. Pour la France d'abord : s'il peut y avoir quatre ministres, pourquoi n'y en aurait-il pas plus dans l'avenir ? Pour l'Europe ensuite : pourquoi ce qui est bon pour la France ne le serait-il pas pour l'Italie par exemple ?

Les pressions de la Maison Blanche

L'Agence Tass a d'autre part rappelé le veto que les Américains avaient mis à la présence de ministres du P.C.I. à Rome et félicité les nouveaux dirigeants français de n'avoir pas cédé aux pressions. Ceux-ci, écrit Tass, « *ont formé leur cabinet sans s'aligner sur Washington, mais il n'est pas difficile de comprendre que la Maison Blanche n'a pas l'intention de renoncer à ses tentatives d'exercer une pression sur Paris* ». Ce satisfecit accordé à M. Mitterrand est à double sens, car l'agence officielle soviétique ajoute : « *La pratique montre que, selon Washington, la participation, fût-elle limitée, des pays ouest-européens à l'alliance atlantique les oblige automatiquement à transiger sur leur souveraineté et à se guider non pas sur les intérêts nationaux, mais sur les exigences de Washington.* »

Sur les questions internationales concrètes, l'U.R.S.S. peut espérer que le P.C.F. infléchira la diplomatie française, qu'il imposera la poursuite du dialogue avec Moscou, alors que, selon M. Cheysson, les relations ne pourront être tout à fait normales tant que les troupes soviétiques seront en Afghanistan. Les Soviétiques peuvent estimer encore que la présence de quatre communistes dans le gouvernement français, si elle ne renforce pas nécessairement les tendances au neutralisme et au pacifisme, augmentera au moins les chances d'un désarmement tel qu'eux-mêmes le conçoivent, c'est-à-dire essentiellement comme un affaiblissement de la défense occidentale et de l'alliance atlantique. Enfin, le P.C.F. pourra freiner l'intégration européenne et empêcher en tout cas la formation d'un bloc militaire européen, que Moscou considérerait comme « *un élément déstabilisant* ».

Toutefois, le Kremlin ne peut ignorer que la participation des communistes français au pouvoir n'intervient pas dans des conditions idéales pour eux. Les concessions que M. Marchais et ses amis ont été amenés à consentir ne peuvent que renforcer la méfiance.

Une victoire du réformisme

Certes, quelques formulations sur l'Afghanistan ou sur les eurofusées sont-elles pour le moins ambivalentes. Certaines sont tout à fait acceptables pour Moscou. Mais le P.C.F. vient de loin. Entre le soutien total de M. Marchais à l'intervention soviétique en Afghanistan et la demande de retrait des troupes, même assortie de conditions, il y a un changement qui ne fait pas forcément l'affaire du Kremlin. De même sur les eurofusées : quand le P.C.F. organisait à Paris, en avril 1980 une conférence internationale contre les armes nucléaires en Europe, seules les fusées américaines étaient visées, pas les SS 20 soviétiques...

Dans le domaine économique et social, le Kremlin peut craindre que le P.C.F. ne participe à une politique « *social-réformiste* », même s'il n'adhère pas théoriquement à cette hérésie. Ainsi, à un moment où la tension dans le monde exigerait une cohésion accrue du mouvement ouvrier international, la présence de communistes dans le gouvernement français risque de renforcer les tendances centrifuges, d'encourager les communistes italiens ou espagnols dans leur critique de l'U.R.S.S. (1), de redonner vie à un eurocommunisme que les Soviétiques espéraient moribond.

Alors qu'ils avaient pratiquement réussi à reprendre en main les P.C. européens — et l'acte d'allégeance du P.C.F. symbolisé par la visite de M. Marchais à Moscou, au lendemain du coup de Kaboul, n'avait pas joué un rôle secondaire — ils ont tout lieu de redouter maintenant d'avoir à contenir une nouvelle fronde qui, à terme, pourrait déboucher sur la définition entre les deux blocs militaires et idéologiques, d'une troisième voie que le Kremlin a toujours condamnée.

Dans l'immédiat, la nouvelle situation politique en France place l'U.R.S.S. devant une inconnue dont elle se serait bien passée à un moment où elle doit faire face à d'innombrables difficultés. Le dialogue Est-Ouest sur lequel était fondée la politique extérieure est au point mort, et la crise polonaise risque de le compromettre définitivement. En cas d'épreuve internationale grave, la présence de communistes dans le gouvernement français permettra-t-elle aux dirigeants soviétiques de sauver plus facilement la face ou aggravera-t-elle leur isolement ? Ils ne peuvent manquer de se poser la question.

DANIEL VERNET.

(1) L'hebdomadaire *Temps nouveau* s'en prend violemment à la revue du P.C.I. *Rinascita*, qui avait accusé les Soviétiques d'« *ingérence grossière* » dans les affaires intérieures polonaises.

VARSOVIE : perplexité

De notre correspondant

Varsovie. — La presse polonaise a souligné avec une célérité notable dès mercredi matin « l'importance historique » de l'entrée des communistes français au gouvernement. L'organe du comité central *Trybuna Ludu* et le grand quotidien de la capitale *Zycie Warszawy* ont accordé la « une », à l'événement, dont ils rendent compte avec une certaine chaleur. Beaucoup moins engagé dans le processus du renouveau, *Zolnierz Wolnosci*, le journal de l'armée, ne consacre en revanche à la nouvelle qu'une courte information en deuxième page.

Cette différence de traitement reflète bien la perplexité des milieux officiels polonais. Varsovie, qui avait été totalement surprise par la victoire de M. Mitterrand, l'avait enregistrée avec anxiété car l'on craignait qu'elle annonce un rafraîchissement des relations franco-soviétiques. La Pologne avait pu pendant dix ans, et notamment du temps de M. Giscard d'Estaing, développer des relations privilégiées avec Paris dans la mesure où la politique française était appréciée au Kremlin. Si cela ne devait plus être le cas, Varsovie, sous le feu de la critique permanente de ses alliés, ne pourrait plus poursuivre dans cette voie sans encourir le risque de se singulariser en politique étrangère aussi. Cette situation est particulièrement gênante à un moment où la Pologne, assaillie par ses difficultés économiques, a plus que jamais besoin de l'appui de la France dans ses demandes d'aide financière et alimentaire à la Communauté européenne.

Dans le même temps, la phrase consacrée à la Pologne dans l'accord de gouvernement P.C.-P.S. constitue un soutien particulièrement net et appréciable pour MM. Kania et Jaruzelski. Le problème est de savoir si ce soutien accordé par un parti socialiste et un P.C. européen ne sera pas enregistré par le Kremlin comme un nouveau signe de dérive révisionniste du POUP.

En dehors des milieux officiels, les Polonais, quand ils s'intéressent à l'événement — généralement incompris — retiennent surtout du « renouveau » français qu'il a consacré un recul du P.C.F. et un échec de M. Marchais, très peu populaire ici depuis l'affaire afghane.

BERNARD GUETTA.

LISBONNE : les socialistes embarrassés

De notre correspondant

Lisbonne. — La presse de Lisbonne a consacré ses grands titres de « une » à la présence de communistes dans le nouveau gouvernement français. Selon le quotidien de droite *O Dia*, le P.C.F. aurait été obligé « *d'avaler de véritables crapauds vivants* » afin de recueillir les « *miettes que le P.S. est disposé à lui laisser* ». De façon contradictoire, le même journal annonce dans ses pages intérieures que le parti socialiste « *commence à céder face aux communistes* » alors que, ajoute-t-il, « *la confortable majorité obtenue aux dernières élections permettrait aux socialistes de gouverner sans aucun appui extérieur* ».

« *Quatre communistes dans le gouvernement français* », titre prudemment *O Diario*, organe officieux du P.C.P. qui met en relief une affirmation de M. Pierre Mauroy selon laquelle « *le gouvernement de la France est l'affaire des Français* ». Beaucoup plus embarrassée est la prise de position du quotidien socialiste *Portugal Hoje*. Dans un éditorial intitulé : « Le prix d'un accord », il précise que « *dans un pays ayant le passé et les traditions de la France, les communistes peuvent jouer un certain rôle dans la construction d'une politique de gauche, à condition qu'ils occupent une position subalterne, qu'ils ne disposent pas des moyens de définir les règles du jeu et qu'ils ne puissent pas se présenter comme les piliers du système* ».

Les socialistes portugais s'efforcent de prendre des distances par rapport à l'exemple donné par leurs amis français. Un rapprochement P.S.-P.C. ? « *Oui, cela est probablement valable en France, mais pas au Portugal* », commente-t-on dans l'entourage de M. Soarès. Les communistes, en revanche, tirent des récents événements une leçon : « *La victoire de la démocratie ne passe pas par un compromis avec les forces réactionnaires mais par un combat clair et intransigeant contre ces mêmes forces réactionnaires.* » — J. R.

M. FITERMAN : nous ne sommes pas les délégués du parti communiste

M. Charles Fiterman, ministre d'Etat chargé des transports, invité du journal d'Antenne 2, le mercredi 24 juin, avec les trois autres ministres communistes — MM. Anicet Le Pors (fonction publique), Jack Ralite (santé) et Marcel Rigout (formation professionnelle), — a déclaré : « *Nous ne sommes pas les délégués du parti communiste. Nous sommes respectueux de la Constitution.* » M. Fiterman a confié les impressions qu'il avait ressenties en entrant au gouvernement. « *J'ai pensé*, a-t-il dit, *aux millions de gens qui, pendant tant d'années, se sont sentis tenus à l'écart, un peu humiliés.* » Il a ajouté : « *C'est un peu comme quand on devient père de famille : il faut s'habituer.* »

Le ministre des transports a dénoncé comme « *une insulte* » les affirmations selon lesquelles le Kremlin serait désormais tenu informé des secrets d'Etat de la France. « *Nous dénions à qui que ce soit le droit moral de mettre en doute notre loyauté à l'égard de la France* », a-t-il dit.

M. PAUL LAURENT : les travailleurs syndiqués sont totalement indépendants dans leurs actions

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a déclaré, mercredi 24 juin, sur France-Inter, que son parti tenait à être chargé d'un ministère d'Etat dans le nouveau gouvernement de M. Mauroy : « *Nous participons à part entière aux débats du conseil des ministres* », a souligné M. Laurent. Il a observé que les « *ministères techniques* » confiés aux communistes ont la charge de « *branches décisives de l'activité nationale qui regroupent des millions de salariés et qui intéressent des dizaines de millions de Français* ». « *Par conséquent*, a déclaré M. Laurent, *je crois que l'action des ministres communistes va être d'une grande influence sur la vie réelle des Français, et cela nous honore et nous oblige* ».

M. Laurent a déclaré, au sujet de l'accord politique signé par le P.S. et le P.C.F. : « *Il est marqué, à mon avis, par deux aspects essentiels. Le premier, c'est, évidemment, que nous tenons compte du résultat des élections. Il est vrai que le parti socialiste a recueilli plus de voix que le parti communiste et, par conséquent, les Français ont marqué une volonté dont nous tenons compte. (...) Mais, en ce qui concerne les questions comme l'Afghanistan, la Pologne, elles sont, au contraire, marquées par la recherche d'un compromis de nature gouvernementale entre communistes et socialistes, sans qu'aucun des deux partis abandonne en rien ses positions.* »

M. Laurent a ajouté : « *Nous pensons que les travailleurs qui s'organisent syndicalement sont totalement indépendants dans leurs actions et, s'ils estiment qu'il faut manifester un peu d'impatience ou de volonté d'aller plus vite ou de régler des problèmes de la manière qu'ils le souhaitent, eh bien ! je suppose que ça continuera comme avant.* »

M. Laurent estime que la présence de communistes au gouvernement « *ne doit pas faire très plaisir au gouvernement des Etats-Unis* », mais que la France « *gouverne comme elle entend le faire* » et que « *si cela ne plait pas à certains, il faudra qu'ils s'y habituent* ».

M. Laurent a déclaré, d'autre part, que la participation du P.C.F. au gouvernement ne va « *ni faciliter ni compliquer* » le débat dans le parti. « *Ce sera, évidemment*, a-t-il dit, *un élément important des jugements que nous aurons à porter sur toute l'évolution récente, mais le débat doit avoir lieu. Il aura lieu, et nous prendrons en compte tous les éléments de tout ce qui s'est produit dans la période récente.* »

RECTIFICATIFS

● ARDECHE. — Un mastic nous a fait écrire, dans nos éditions du 23 juin, que M. Chapuis (P.S.), élu dans la première circonscription (Privas), avait succédé à un communiste. Cette circonscription était détenue, en fait, ainsi que nous l'indiquions d'autre part, par un député de l'U.D.F., M. Cornet (P.R.), qui ne se représentait pas.

● SEINE-ET-MARNE. — M. Marc Fromion (P.S.), nouveau député de la 4e circonscription, a obtenu 988 voix (*et non 938*) dans la « ville basse » de Provins et 1 153 (*et non 1 053*) dans les quartiers périphériques de cette ville. Ces deux « coquilles » qui se sont glissées dans notre article consacré à la défaite de M. Peyrefitte (*le Monde* du 24 juin), ne modifient pas l'écart des voix enregistré à Provins même — 181 en faveur de M. Peyrefitte — et que nous avions indiqué.

ILLE-ET-VILAINE. — M. Alain Madelin, qui a été réélu député de la quatrième circonscription de l'Ille-et-Vilaine, se présentait sous l'étiquette U.N.M.-P.R. et non U.N.M.-R.P.R., comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 16 juin.

POLITIQUE

L'entrée des ministres communistes au gouvernement

La composition du gouvernement divise les syndicats

F. O. « exprime avec solennité » son désaccord

Le caractère solennel que Force ouvrière a voulu donner à la réprobation que soulève dans ses rangs l'entrée des ministres communistes au gouvernement a peut-être influencé les positions prises par les autres syndicats sur cette question. Jamais, jusqu'alors, les organisations ouvrières n'avaient, d'entrée de jeu, exprimé leur opinion de façon officielle sur la composition d'un gouvernement.

Cependant, l'approbation exprimée par la C.G.T. est en parfait accord avec ses déclarations passées, réclamant la participation des communistes au gouvernement.

Force ouvrière a consulté, notamment par téléphone, la *quasi-totalité* des secrétaires de ses organisations, avant de publier, le 24 juin, une déclaration signée par les douze membres de son bureau. Après avoir rappelé son respect des institutions de la République, F.O. ajoute : *« S'agissant de la participation des communistes, nous exprimons avec solennité, et pour l'histoire, notre désaccord. Cette réaction ne repose pas sur des considérations de politique électorale. Elle est fonction de l'attachement de Force ouvrière aux grands principes qui ont été autrefois — et qui continuent d'être — à la base de sa contribution et que les communistes ont bafoués partout où ils sont parvenus au pouvoir. »*

En effet, Force ouvrière a été fondée en 1947, en réaction contre la prépondérance que les communistes exerçaient sur la C.G.T., dont la réunification avait été décidée sous l'occupation allemande par les militants des différentes tendances, et réalisée à la libération. Dans le même temps, en 1947, M. Ramadier (S.F.I.O.) excluait de son gouvernement les ministres communistes.

F.O. a cependant précisé qu'elle négocierait avec les ministres communistes comme avec les autres ministres du gouvernement.

La Confédération générale de l'encadrement C.G.C. formule, elle aussi, quoique moins violemment, des craintes. Si, dit-elle, *« elle s'est déclarée prête à toute concertation avec les nouveaux détenteurs du pouvoir politique, elle ne peut néanmoins, aujourd'hui, s'abstenir d'exprimer l'inquiétude qu'éveille parmi ses adhérents la décision de faire entrer quatre ministres communistes au gouvernement. Les objectifs du parti communiste, en matière économique et sociale, sont très éloignés de ceux poursuivis par la C.G.C., ce qui oblige notre organisation à redoubler de vigilance à l'égard des orientations gouvernementales »*.

La fédération de la métallurgie C.G.C., ajoute que *« l'emprise du parti communiste sur certains ministères, dont celui des transports qui concerne toute l'aviation civile, aggrave les menaces de nationalisation dogmatiques »*. Cependant, les cadres se félicitent de la nomination de *« M. Pierre Dreyfus comme ministre de l'industrie connaissant de longue date ses qualités humaines et ses* compétences industrielles ».

Approbation unanime à la commission exécutive de la C.G.T.

En revanche, la commission exécutive de la C.G.T., le 24 juin, a approuvé, à l'unanimité, la composition du second gouvernement de M. Mauroy. A France-Inter, M. Krasucki s'est réjoui de la présence des communistes. *« C'est un moment historique de portée nationale et internationale »*, a-t-il ajouté. *« L'anticommunisme a été un moyen de division et de camouflage des politiques réactionnaires contre toutes les forces de progrès. »*

En tout état de cause, a poursuivi le secrétaire confédéral, la C.G.T., organisation syndicale et non politique, garde toute sa liberté d'action, et par conséquent, a poursuivi le dirigeant syndical, elle ne se considère pas « engagée » par l'accord politique qui vient d'être conclu entre le P.S. et le P.C.F.

La FEN, dont l'ancien secrétaire général, M. Henry, est devenu ministre du temps libre, se contente d'affirmer que la seconde formation *« confirme la volonté du président de la République de mener la politique qu'il avait proposée et qui a été approuvée par une large majorité de Français »*. La FEN demandera audience aux nouveaux ministres intéressés *« afin de leur présenter ses revendications et ses objectifs généraux »*.

C'est aussi cette démarche qu'a annoncé la C.F.T.C. en rappelant l'urgence de la lutte à engager contre le chômage.

La C.S.L. (Confédération des syndicats libres) déclare que *« l'entrée du parti communiste au sein du gouvernement n'appelle de notre part aucun commentaire particulier. C'est à l'usage qu'on en jugera. »* La C.S.L. ajoute que, hostile aux grèves à répétition, elle *« accueillera la nouvelle attitude, sans doute plus « compréhensive de la C.G.T., avec satisfaction »*.

Enfin, la C.F.D.T. s'est gardée de tout commentaire officiel.

● *La ligue communiste révolutionnaire* (L.C.R., trotskyste) se *« félicite »* de l'entrée de communistes au gouvernement, mais elle estime que *« la direction du P.C. n'est, finalement, capable que d'osciller entre un sectarisme sans limite et le plus plat opportunisme »*.

● *Le P.S.U.* estime que *« l'entrée des communistes au gouvernement, au-delà des conditions dans lesquelles elle a été réalisée, est une conséquence logique de la participation des électeurs communistes à la victoire de la gauche »*, mais que *« le premier ministre commet un abus de langage en déclarant que, ainsi, toutes les forces de la gauche se trouvent représentées au gouvernement »*.

La réunion du groupe R.P.R.

M. Jacques Chirac redoute « l'instauration de la pagaille »

Les députés « survivants » du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale (quelque 80 sur 155 sortants) se sont réunis pour la première fois mercredi 24 juin dans la salle Colbert du Palais-Bourbon, devenue subitement trop vaste.

Tout étonnés de se trouver presque dans l'intimité, pour la première fois depuis le début de la Vᵉ République, les parlementaires gaullistes n'ont cependant pas remâché leur amertume, et ils ont évité de dresser le procès des responsables de leur défaite. Par acclamation, ils ont réélu à la présidence de leur groupe M. Claude Labbé, député des Hauts-de-Seine, qui exerce cette responsabilité depuis 1973. Quelques députés estimaient pourtant que le moment était propice à un changement de président, mais ils ont préféré, en définitive, la solution de la continuité pour ne pas donner l'impression que l'heure des purges était venue. Ils ont aussi, par avance, refusé toute offre d'une présidence de commission parlementaire si la majorité socialiste décidait de répartir celles-ci à la proportionnelle. Selon M. Labbé, l'exercice d'une présidence d'une des six grandes commissions à l'Assemblée nationale *« implique une relation étroite avec le gouvernement qui n'est pas compatible avec un statut oppositionnel »*. Si les R.P.R. entendent participer à la vie du Parlement, ils ne souhaitent pas pour autant mêler en quoi que ce soit majorité et opposition.

Le président du groupe gaulliste a donc annoncé que des députés R.P.R. seraient spécialisés dans chaque grand problème pour constituer *« une sorte de contre-gouvernement »* et qu'ils seraient chargés *« de juger, de critiquer et de proposer »*. Ils seront les porte-parole du groupe dans les débats qui correspondront aux sujets de leur spécialité.

Se voulant à la fois *« combatifs mais constructifs »*, les députés R.P.R. proposent à ceux de l'U.D.F. de constituer avec eux une *« structure formelle permanente de concertation »*. Enfin le groupe R.P.R. va mettre à l'étude une réforme de son règlement pour l'adapter à ses effectifs réduits et à son nouveau rôle de groupe d'opposition. Ainsi la règle de la liberté de vote pourrait être abandonnée afin d'obtenir une attitude plus cohérente, au moins lors des scrutins les plus importants.

Les critiques de M. Chaban-Delmas

M. Jacques Chaban-Delmas, qui est longuement intervenu, s'est montré partisan de la liberté de vote. (Dans un article du « *Monde* » du 25 juin il n'a pas caché qu'il approuvait certaines décisions du gouvernement Mauroy.) L'ancien président de l'Assemblée a ensuite déclaré : *« Nous pouvons faire un examen de conscience qui montre que notre fiasco électoral est tel que ni l'habileté de nos adversaires ni le comportement de nos partenaires ne peuvent l'expliquer. Il est davantage dû aux comportements et aux difficultés de communication qu'à la politique. »* Il a ajouté : *« L'heure n'est plus aux querelles de personnes ni à la recherche d'un quelconque recours. Elle est à la constitution d'une opposition organisée en alliance avec nos partenaires qui soit à la fois digne, vigilante et imaginative. »*

M. Jacques Chirac a estimé que les erreurs qui avaient pu être commises dans la campagne n'avaient qu'une *« importance relative »*. Il a, en revanche, souligné *« l'érosion lente qui a atteint la majorité et qui rendait le succès de la gauche inévitable »* et il a évoqué *« les élections mal gagnées »* depuis quelques années. M. Chirac a alors déclaré : *« Ce n'est pas tant l'application du programme socialiste qui m'effraie que l'instauration de la pagaille. »* Et il a cité certaines administrations dont celle du Trésor dans lesquelles des « collectifs » auraient été constitués par le personnel de base.

Plusieurs députés ont eu le sentiment qu'au-delà de la courtoisie apparente mais froide des propos échangés les conceptions de M. Chaban-Delmas et de M. Chirac étaient toujours antagonistes. Dans l'entourage du maire de Bordeaux, on ne tarit pas de critiques contre le R.P.R. et son chef, que l'on n'hésite pas à accuser d'être responsables de l'échec de la majorité et de placer le mouvement gaulliste trop à droite. Les collaborateurs de M. Chaban-Delmas laissent entendre que celui-ci voudrait incarner une sensibilité de « centre gauche » détachée du conservatisme et capable, en cas de besoin de jouer un rôle charnière avec la nouvelle majorité. Des groupes de travail constitués depuis plusieurs mois par l'ancien président de l'Assemblée auraient même déjà préparé diverses solutions aux problèmes économiques, sociaux ou structurels.

Cette ambition prêtée à M. Chaban-Delmas est jugée avec plus de scepticisme que de sévérité par bon nombre de députés qui soulignent l'ambiguïté de ses positions politiques passées et ses désaccords anciens avec le maire de Paris. Ceux-là soulignent que plus que jamais l'heure est à la cohésion, à la patience et au travail en profondeur pour les nouveaux opposants, et ils attendent que le maire de Paris, les responsables du mouvement et les députés œuvrent dans ce sens. Ils affirment qu'il n'appartient pas aux « barons », qui ont été absents de la campagne électorale, de faire aujourd'hui le procès de ceux qui se sont dépensés pour les autres même si le succès n'a pas été acquis.

ANDRÉ PASSERON.

La situation outre-mer

GUADELOUPE : une « victoire sur la peur ».

(De notre correspondant.)

Pointe-à-Pitre. — *« Ma victoire est celle des travailleurs, celle de la vérité et de la dignité. C'est une revanche sur la victoire de la peur et du mensonge du 10 mai dernier »*, déclarait, dimanche soir M. Ernest Moutoussamy, le candidat du parti communiste guadeloupéen, vainqueur de M. Lucien Bernier (U.D.F.), dans la troisième circonscription.

Sans doute, M. Moutoussamy a-t-il bénéficié des dissensions de la droite. Le R.P.R., dont le député sortant, M. Moustache, n'avait pu passer le cap du premier tour, avait appelé à voter blanc plutôt que de soutenir le président du conseil général déjà abandonné par la direction locale du parti républicain (*le Monde* du 21 juin). Sans doute, M. Bernier a-t-il également été desservi par une mauvaise prestation télévisée, tous les candidats du département ayant eu droit pour la première fois à un temps d'antenne à FR 3-Guadeloupe, à la suite d'une intervention de la commission nationale de contrôle des élections. Peut-être le candidat communiste a-t-il bénéficié, en outre, du soutien des populations d'origine indienne, en nombre important dans cette région, et dont il est issu. Mais cela ne suffit pas à expliquer l'ampleur de sa victoire.

En fait, c'est dans l'ensemble de la Guadeloupe que l'électorat a basculé. Dans ce département où M. Giscard d'Estaing avait obtenu 78,48 % des suffrages le 10 mai, la gauche a totalisé 58,57 % des voix le 21 juin. M. Frédéric Jalton (P.S.) élu député de la deuxième circonscription, fait une analyse semblable à celle de M. Moutoussamy : *« A partir du moment où les Guadeloupéens sont libérés de la peur et redeviennent eux-mêmes, ils votent différemment. Depuis la défaite de M. Giscard d'Estaing, le peuple de Guadeloupe s'est rendu compte qu'on lui avait menti »* dit-il. *« Tout ce que veulent les Guadeloupéens, c'est rester dans l'ensemble français. »*

La peur qui aurait guidé la main d'une majorité de Guadeloupéens le 10 mai dans l'isoloir serait donc celle de perdre la citoyenneté française, une menace sur laquelle était effectivement axée la campagne de la droite avant l'élection présidentielle. Une campagne qu'étaient venus appuyer *plusieurs ministres*, notamment MM. Alain Peyrefitte et Jean-Pierre Soisson, certains leaders locaux de la droite n'hésitant pas à brandir la menace de la suppression des avantages sociaux, corollaire selon eux, de toute modification apportée au statut départemental. Arguments largement exposés par le seul quotidien local, le journal *France-Antilles*, du groupe Hersant, que M. Pierre Mauroy, venu en Guadeloupe entre le 27 avril et le 10 mai, avait vertement condamné lors d'une émission télévisée de la campagne officielle.

M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM ne s'y est pas trompé. A l'occasion d'un voyage-éclair aux Antilles et en Guyane, il déclarait le mardi 2 juin à son arrivée en Guadeloupe que *« le nouveau gouvernement n'envisage pas de voir les départements français accéder à l'indépendance »*. A demi-rassurés, les Guadeloupéens l'étaient tout à fait, le lendemain 3 juin, à la lecture du communiqué publié à l'issue du premier conseil des ministres du gouvernement Mauroy. Non seulement l'augmentation du SMIC et les nombreuses mesures sociales décidées par le gouvernement socialiste s'appliquaient aux départements d'outre-mer, contrairement à l'usage, leur effet était immédiat dans des régions où jusqu'alors, il était nécessaire d'attendre plusieurs mois la publication d'un décret d'application.

Un geste et un langage dont les résultats des élections législatives permettent de juger l'impact : trois députés R.P.R. remplacés par un socialiste, un communiste et un U.D.F. Encore l'élection de ce dernier, M. Marcel Esdras, dans la troisième circonscription, est-elle contestée. Le groupe communiste du conseil général a accusé, mardi 23 juin, le président du conseil régional de « fraude électorale » et a déposé le même jour un recours en annulation auprès du Conseil constitutionnel.

CHRISTIAN PIERRE.

Dans la presse parisienne

LE MATIN DE PARIS : le symbole des nationalisations s'effrite.

« Le conseil des ministres n'a pas annoncé qu'un projet de loi sur les nationalisations serait déposé en juillet. Même pas celle des banques, dont le principe semblait pourtant acquis. Il est vrai qu'aujourd'hui, pour bon nombre d'experts gouvernementaux ou syndicaux, le fait que l'Etat contrôle une part importante des entreprises ne paraît plus être une fin en soi. L'histoire politique de la gauche française, un vieux fond de marxisme et la réussite des entreprises publiques ont entretenu longtemps le mythe de la nationalisation indispensable à une gestion de gauche de l'économie. Aujourd'hui, le symbole s'effrite. Nationaliser ou plutôt contrôler ne devient plus qu'un moyen. (...) Les nationalisations ou les prises de participation que l'Etat gouverné à gauche veut réaliser aujourd'hui ont essentiellement un caractère offensif. Il s'agit bien plus de créer des groupes industriels véritablement capables de se battre sur les marchés intérieurs ou extérieurs que de mettre la main sur une part plus ou moins importante du pouvoir économique. »

(XAVIER MARCHETTI.)

LA LETTRE DE LA NATION : incroyable...

« Le soi-disant « accord de gouvernement » n'engage personne non seulement parce qu'il est contraire à cet esprit des institutions que le président de la République entend respecter, mais surtout parce que ce texte n'engage à rien ou plus exactement à rien de plus que ce qu'avait dit François Mitterrand pendant sa campagne. (...) Les deux partis considèrent « que l'extension du secteur public sera une garantie de l'efficacité et de la démocratisation de la planification ». *Cet incroyable langage signifie simplement que les nationalisations doivent aboutir à l'étatisation totale de l'économie. C'était déjà clair dans le projet socialiste. Cela le reste dans le programme du gouvernement. (...) Nous avions espéré que François Mitterrand et Pierre Mauroy étaient assez riches d'expérience pour installer les ministres communistes dans des « coquilles vides ». C'est le contraire : avec les transports la fonction publique, la santé, la formation professionnelle, le parti communiste dispose d'un domaine riche en moyens et en personnel (...). »*

(PIERRE CHARPY.)

LE FIGARO : la dimension du risque.

« L'ancien pouvoir n'a peut-être pas assez vu que la marche victorieuse de celui qui vient de le chasser est partie d'une conquête préliminaire du pouvoir local. (...) C'est vers ce pouvoir local, préexistant à la prise du pouvoir national, que le gouvernement se tourne aussitôt. Pour le réorganiser en le renforçant. (...) Idéologiquement, un tel bouleversement correspondrait à la volonté délibérée de diffuser le pouvoir politique à tous les échelons. C'est-à-dire : le pouvoir des partis politiques, au moment où socialistes et communistes s'installent ensemble aux commandes de l'Etat.

» Pratiquement, si la logique du projet est poussée à son terme, cela reviendrait à placer les services et les fonctionnaires sous la surveillance des partis. L'indispensable neutralité de l'administration — qui est, elle aussi, une garantie fondamentale pour le citoyen — n'y survivrait évidemment pas. Et le rapport des forces politiques, tel qu'il se présente depuis le 21 juin, donne toute la dimension du risque. »

LIBERATION : P.C., P.S., une différence d'allure ?

« [Les militants communistes] *sont désormais confrontés à une question ennuyeuse : à quoi peut bien servir un parti communiste français aujourd'hui ? Que dit en effet Marchais, sinon* « nous aurions voulu aller plus vite, mais il faut marcher du même pas que les électeurs » ? *N'est-ce pas assurer que le P.C. et le P.S. ont les mêmes objectifs et prennent la même route, mais qu'il n'y a, au fond, entre eux, qu'une différence d'allure ? La fameuse différence de nature entre P.S. et P.C. se réduirait à si peu de choses ? Les différences de rythme, cela définit des tendances, pas des partis différents. »*

(JEAN-LOUIS PENINOU.)

L'HUMANITE : l'issue logique...

« Qu'elle rassure ou qu'elle inquiète, cette présence des ministres communistes, en tout cas, ne laisse pas indifférent. A lui seul, l'impact qu'elle a sur le plan international suffirait à en montrer la portée.

» C'était une issue logique à partir du moment où nous avions pris une part décisive à la victoire de François Mitterrand.

» Reste maintenant à mettre en œuvre une politique qui réponde à l'espoir que la victoire de la gauche a fait lever dans le pays. Les communistes y sont prêts. C'est la raison pour laquelle ils ont décidé de participer au gouvernement. »

(RENÉ ANDRIEU.)

LES ECHOS : et si l'U.R.S.S. se décidait à « libérer » la Pologne ?

« Que se passera-t-il si, comme on le murmure de-ci de-là dans les milieux informés, les dirigeants soviétiques décident brutalement d'aider la Pologne à se « libérer » en lui envoyant quelques divisions de choc ? Verra-t-on la France fermer pudiquement les yeux ou, au contraire, s'insurger contre cette nouvelle atteinte portée par l'U.R.S.S. au droit des gens ? Et si François Mitterrand choisit, comme cela devrait aller de soi, d'aligner les positions de la France sur celles de ses alliés atlantiques, les ministres communistes reviendront-ils sur leurs engagements ?

» C'est là un cas de figure d'autant plus intéressant qu'il risque de se poser à bref délai. »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : Pierre Dreyfus, pourquoi faire ?

« Quel langage Pierre Dreyfus va-t-il tenir ? Celui de la solidarité avec ses pairs les chefs d'entreprise, celui du réalisme avec ses collègues du gouvernement ? Est-il une caution supplémentaire, un Delors bis ? Ou espère-t-il, sur le tas, faire admettre au nouveau pouvoir socialiste les réalités d'une économie moderne ? »

(STÉPHANE DENIS.)

LA CROIX : un pari de M. Mitterrand.

« Ce pari [de M. Mitterrand], *un peu de même nature que celui qu'avait fait de Gaulle en appelant Thorez, sera-t-il gagné ? C'est-à-dire les communistes joueront-ils le jeu de la solidarité gouvernementale et tout en restant communistes — l'on ne leur demande pas de cesser de l'être — deviendront-ils un parti « démocratique » au sens occidental du terme ? Ou bien au bout de quelques mois quitteront-ils le gouvernement soucieux surtout de regagner l'électorat perdu, forts de la « réhabilitation » dont ils ont bénéficié ? »*

L'U.D.F. : inquiétude.

Le bureau exécutif de l'U.D.F. a publié, mercredi 24 juin 1981, la déclaration suivante : *« L'U.D.F. a appris sans surprise mais avec inquiétude la participation de ministres communistes au gouvernement de la France. Pendant toute la durée de la campagne électorale, l'U.D.F. avait à maintes reprises dit aux Français : « Le P.C. arrivera au pouvoir » derrière François Mitterrand. »*

» C'est aujourd'hui chose faite : quatre membres du P.C.F. occupent depuis mardi des postes de responsabilités essentiels. La France est ainsi le seul pays occidental où des communistes participent directement aux affaires de l'Etat, ce qui représente un risque grave pour l'avenir de notre pays.

» L'U.D.F. jugera le nouveau gouvernement sur ses actes. [...] »

M. D'ORNANO : des postes-clés.

M. Michel d'Ornano, ancien ministre, estime que les ministères attribués *« sont pour les communistes des postes-clés »* et non pas des *« strapontins »*... *« Les transports, c'est la tutelle d'entreprises publiques dans lesquelles le parti (communiste) pourra conduire plus à l'aise sa pénétration. La santé, c'est l'organisation collective annoncée du système hospitalier et médical. Les réformes administratives, c'est un moyen de contrôle de l'Etat et la formation professionnelle, l'entrée dans les autres secteurs. »*

M. STIRN : l'indépendance nationale remise en cause.

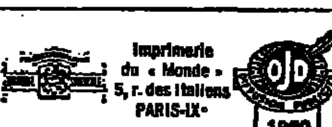
M. Olivier Stirn, ancien ministre, vice-président du parti radical-socialiste, député du Calvados : *« Un grand nombre de Français, en votant socialiste, ont cru voter social-démocrate, c'est-à-dire concilier la justice avec la liberté. Au cours des prochains mois, leurs yeux vont s'ouvrir. L'entrée des communistes au gouvernement est la première étape d'un processus qui les fera réfléchir. Non seulement elle concrétise l'influence marxiste au sein du gouvernement, mais remettra en doute dans le monde la capacité d'indépendance nationale de notre pays. »*

LA QUATRIÈME ÉLECTION SÉNATORIALE PARTIELLE

M. Albert Pen, sénateur (apparenté socialiste) ayant été élu député de Saint-Pierre-et-Miquelon, ce département d'outre-mer fera l'objet d'une élection sénatoriale partielle cet été, pour pourvoir le siège laissé vacant par ce nouveau député. Il n'y aura néanmoins au total que quatre élections sénatoriales partielles. En effet, dans le Pas-de-Calais, le successeur de M. Marcel Wacheux (« le Monde » du 23 juin) est M. Raymond Splingard. Dans ce département représenté par six sénateurs et soumis de ce fait à la représentation proportionnelle, le remplaçant est automatiquement le suivant de liste.

M. Raymond Splingard est né en 1912. Son père était mécanicien à la S.N.C.F. Depuis son plus jeune âge, il a milité à la S.F.I.O. En 1944, il est élu au conseil municipal d'Outreau, dans la banlieue de Boulogne-sur-Mer. Depuis 1952, M. Splingard est maire de cette commune. Il siège au conseil général du Pas-de-Calais depuis 1958 et préside la commission départementale depuis 1967. Il a longtemps exercé la profession de négociant en combustibles, qu'il a abandonnée il y a une dizaine d'années. Il est marié et père de deux enfants.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

LES TRAVAUX DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

La préparation des réformes de structures

(Suite de la première page.)

C'est d'ailleurs parce que la lutte contre le chômage constitue désormais son principal objectif à moyen et long terme que M. Mauroy avait souhaité, à l'occasion du remaniement du gouvernement, assurer le contrôle direct de l'hôtel Matignon sur l'ensemble des leviers régissant la politique industrielle.

Le remplacement, au ministère de l'industrie, de M. Pierre Joxe, candidat à la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, par M. Pierre Dreyfus, conseiller de M. Mitterrand mais aussi de M. Mauroy (*le Monde* du 25 juin), répond sur ce point, au souci du premier ministre. Il en est de même du choix de M. Jean Le Garrec, nouveau député du Nord, qui n'ira pas siéger au Palais-Bourbon et abandonnera officiellement sa fonction peu précise de porte-parole du chef du gouvernement pour se consacrer aux dossiers des nationalisations sous l'autorité de ce dernier.

Fort de sa collaboration étroite avec M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, M. Mauroy dispose ainsi de la maîtrise des différents rouages gouvernementaux qui fonctionneront pour essayer d'améliorer la situation de l'emploi.

Telles qu'elles apparaissent dans les caractéristiques de la nouvelle équipe gouvernementale, les conclusions des échanges de vues qui ont eu lieu, mardi soir à l'Elysée, entre M. Mitterrand et M. Mauroy sont, au demeurant, révélatrices de la volonté présidentielle de ne pas enfermer le premier ministre dans un rôle étroit de grand commis, comme ce fut souvent le cas, jusqu'à présent, sous la Vᵉ République.

Après avoir pris sa décision de principe, M. Mitterrand a, notamment, laissé à M. Mauroy le soin de conduire, mardi, la négociation avec les dirigeants du P.C.F., auxquels il avait été initialement proposé quatre places au gouvernement : un ministre d'Etat, un ministre délégué et deux secrétaires d'Etat. MM. Marchais et Fiterman ayant répondu à M. Mauroy qu'ils souhaitaient cinq ministres en vertu d'une application intégrale de la « proportionnelle », la poire a été coupée en deux.

Si la composition du gouvernement n'a été rendue publique qu'à 21 h. 45, ce soir-là, ce n'est pas, comme on l'a dit parfois, à la suite d'un désaccord avec les dirigeants du P.C.F., mais à cause des difficultés rencontrées par MM Mitterrand et Mauroy dans les retouches à apporter à l'équipe gouvernementale constituée le 22 mai. Le président de la République et le premier ministre avaient notamment envisagé de réduire à trois le nombre des ministres d'Etat et de confier ces trois postes à des représentants des trois principaux courants de la majorité présidentielle : M. Defferre pour les socialistes et les radicaux de gauche, M. Fiterman pour les communistes, et M. Jobert pour les autres soutiens. Les réactions de MM. Rocard et Chevènement n'auraient pas permis cette modification de la structure gouvernementale.

D'autre part, la promotion de Mme Catherine Lalumière à la tête d'un ministère de la consommation, alors que celle-ci était chargée du secrétariat d'Etat à la fonction publique, vise en partie à compenser sa déception de se voir retirer, pour faire place à l'un des ministres communistes, un secteur dans lequel elle avait personnellement beaucoup investi depuis longtemps.

D'autres arbitrages seront prochainement confirmés : la Sécurité sociale ne dépendra pas du nouveau ministre communiste de la santé, M. Ralite, mais de Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale. Le vaste secteur « équipement » sera réparti entre MM. Quilliot (urbanisme et logement), Fiterman (transports) et Lemoine (défense).

La nomination de M. Badinter à la tête du ministère de la justice procède d'un choix personnel de M. Mitterrand. Pour sa part, M. Mauroy aurait plutôt incliné pour M. Chandernagor, qui reste finalement chargé des affaires européennes. Le premier ministre aurait également souhaité l'entrée au gouvernement de M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains.

Tout cela illustre l'instauration d'un nouveau style dans le fonctionnement du nouveau couple exécutif. Un couple formé de deux hommes qui se portent une estime et un respect réciproques. Un tandem, dont les liens ont été renforcés notamment par un mois d'exercice gouvernemental.

Bien que disposant désormais de la certitude de la durée, MM. Mitterrand et Mauroy sont d'accord pour engager sans tarder les transformations de la société française pour lesquelles ils militent ensemble depuis dix ans. Le premier calendrier du travail législatif arrêté mercredi par le conseil des ministres est significatif de cette volonté d'action. Si les quatre premiers projets que le gouvernement se propose de soumettre au Parlement (loi d'amnistie, suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, loi de décentralisation et collectif budgétaire) ne peuvent aboutir avant la fin de la session ordinaire débutant le 2 juillet, le premier ministre demandera au chef de l'Etat de convoquer une session extraordinaire, qui permettrait l'adoption de ces textes avant le mois d'août.

Dans la déclaration de politique générale qu'il prononcera devant la nouvelle Assemblée nationale, le 7 ou le 8 juillet — et qui sera précédée d'un message du chef de l'Etat au Parlement, — M. Mauroy donnera, ensuite, des précisions sur le calendrier prévu par le gouvernement pour amorcer, à l'automne, le processus des nationalisations. Car, M. Mauroy n'entend pas attendre pour engager un changement graduel des structures économiques et sociales. « *Le premier ministre souhaite imprimer un rythme aux réformes* », dit-on à l'hôtel Matignon.

ALAIN ROLLAT.

Déménagements ministériels

Où, et qui ? L'expérience du premier gouvernement de M. Mauroy, où chaque ministre n'avait pu immédiatement trouver des bureaux à son goût, a conduit certains à une petite course où le souci de la commodité le dispute parfois à la recherche du prestige.

Dès la formation du nouveau gouvernement, le mardi 23 juin dans la soirée, les conseillers de M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, transportaient leurs dossiers de l'avenue du Président-Kennedy (seizième arrondissement) au 246, boulevard Saint-Germain (septième arrondissement).

Le mercredi 24 juin, après le conseil des ministres, un arbitrage était rendu en faveur du ministre d'Etat, chargé des transports, M. Charles Fiterman : les salons lambrissés, les salles à manger élégantes, l'appartement de fonctions et le grand jardin de l'hôtel de Roquelaure (début dix-huitième siècle) conviennent mieux, en effet, à la dignité d'un ministre d'Etat.

La logique y trouve aussi son compte : la direction des transports intérieurs et la direction des routes, qui seront vraisemblablement attribuées à M. Fiterman, sont installées boulevard Saint-Germain (l'aviation civile demeure boulevard du Montparnasse). Tandis que les services de l'urbanisme, de la construction et de l'architecture, sous l'autorité de M. Quilliot, sont logés dans les bâtiments édifiés provisoirement, au lendemain de la guerre, dans le parc de Passy, tout comme la bâtisse en ciment qui abrita le cabinet du ministre.

La question des locaux s'était déjà posée, en 1978, entre MM. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et Joël Le Theule, ministre des transports. A l'époque, le prestige l'avait emporté sur la logique, et le comte d'Ornano avait obtenu d'habiter dans les vieilles pierres. — M. Ch.

Les attributions du secrétaire d'État à la défense

Un rôle de concertation avec les administrations civiles

Recevant dans ses responsabilités l'organisation des réserves, l'étude de la nationalisation des industries d'armement et la préparation des mesures de protection civile en temps de guerre, comme celle de la mobilisation des matériels et des personnes, le nouveau secrétaire d'Etat à la défense, M. Georges Lemoine (P.S.), devrait empiéter sur les attributions de deux de ses collègues communistes au gouvernement : MM. Charles Fiterman, ministre d'Etat chargé des transports, et Jack Ralite, ministre de la santé. Certaines activités de ces deux derniers ministères concourent, en effet, à ce qu'il est convenu d'appeler l'organisation générale de la défense en France — telle qu'elle est définie par l'ordonnance de 1959, toujours en vigueur, et par les textes d'application qui ont suivi — et la défense civile associée à la défense opérationnelle du territoire lorsqu'il s'agit de l'emploi des personnes et des ressources du temps de crise et en période de conflit.

Si le ministre des transports et le ministre de la santé ne siègent pas, de droit, en comité de défense qui arrête les décisions propres à la direction générale de la défense en France, ils peuvent toutefois y être invités par le président de la République ou par le premier ministre lorsque des questions relevant de leurs responsabilités sont examinées par cette instance en séance plénière ou restreinte.

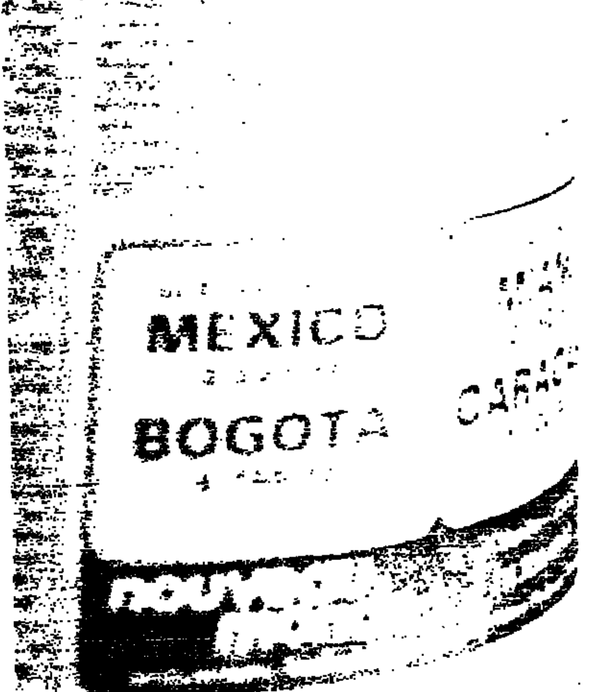
En revanche, le ministre des transports et celui de la santé ont en permanence leurs responsabilités propres dans l'organisation de la défense économique et des transits au bénéfice de la défense. Pour le ministre des transports, il s'agit de tout ce qui touche à l'adaptation des moyens civils aux besoins de la défense, à la réquisition des moyens du bâtiment et des travaux publics et de leurs personnels et aux conventions passées avec les différentes administrations de transport terrestre, maritime et aérien pour l'approvisionnement des ressources nationales. Pour le ministre de la santé, il s'agit de tout ce qui concerne les centres de secours, la constitution des stocks pharmaceutiques et la protection de la population contre les menaces sanitaires. Ce travail de concertation et de coordination avec le ministère de la défense se réalise par l'intermédiaire des hauts fonctionnaires et des commissaires généraux des transports, affectés en permanence à ces deux ministères, mais aussi dans d'autres ministères « civils ».

Avec le nouveau « découpage » gouvernemental qui sera précisé par des décrets définissant les responsabilités de chaque ministre, il semble que les activités de défense (ports et transports maritimes) relevant de la mer seront désormais attribuées au nouveau ministre de la mer (M. Louis Le Pensec, P.S.) et celles qui concernent l'équipement et les travaux publics seront dévolues au nouveau ministre de l'urbanisme et du logement (M. Roger Quilliot, P.S.). De son côté, M. Georges Lemoine, le nouveau secrétaire d'Etat à la défense, reprendra le contrôle d'une partie de ce travail de coordination et de concertation interministérielle, exercée jusqu'à présent par le Secrétariat général de la défense (S.G.D.N.), et il deviendra l'interlocuteur des administrations et des ministères qui jouent un rôle dans l'organisation générale de la défense.

L'adjonction au ministère de la défense d'un secrétariat d'Etat — si cette mesure n'est pas nouvelle puisque MM. Debré et Bourges, notamment, en avaient déjà bénéficié — devrait avoir pour effet de concentrer, sous la tutelle de M. Hernu, bien des responsabilités de défense éparpillées à ce jour dans d'autres administrations civiles et militaires. Cette initiative pose aussi le problème de la place et du rôle du S.G.D.N. aujourd'hui sous l'autorité du premier ministre.

● *Une délégation de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord* (ANFANOMA) a été reçue mercredi 24 juin par M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des rapatriés. Selon un communiqué de l'Association, le secrétaire d'Etat aurait décidé la création au sein de son cabinet d'un poste de conseiller technique spécialement chargé du problème des retraités. Il aurait également annoncé qu'il était prêt à prendre toutes les décisions utiles tant avec l'administration des finances qu'avec les caisses privées pour un règlement rapide du contentieux





POLITIQUE

Rencontres communistes demande que la date du prochain congrès du P.C.F. soit fixée dès maintenant

Le collectif fondateur de Rencontres communistes, que préside M. Henri Fiszbin, conseiller (P.C.) de Paris, a publié, jeudi 25 juin, une déclaration qui affirme notamment :

« La France vient de donner le pouvoir à la gauche. Des ministres communistes entrent au gouvernement. C'est un événement considérable. Le parti communiste français a été, dès l'avènement de la V[e] République, l'initiateur de ce combat. La contradiction n'en est que plus éclatante avec une réalité qu'il faut regarder en face : le parti communiste est affaibli et se trouve en position subalterne. Les variations de sa ligne politique et les remises en cause improvisées, décidées sans consultation des communistes, ont porté atteinte à sa crédibilité dans le pays. Cette situation préjudiciable pour toute la gauche n'était pas fatale. (...)

» Entreprendre l'œuvre de redressement implique deux conditions : procéder aux mises à jour nécessaires et à l'examen critique de l'action du parti dans les dernières années avec courage politique, sérieux et rigueur ; se donner les moyens d'un véritable fonctionnement démocratique, afin de rendre impossible le retour aux pratiques qui ont conduit à l'état de choses actuel. »

Rencontres communistes ajoute : *« Un vaste débat s'est spontanément engagé parmi les communistes. Il ne cessera plus jusqu'au vingt-quatrième congrès, qui aura à en tirer les conclusions et dont il convient de fixer dès maintenant la date. Il faut, en effet, à partir des choix stratégiques fondamentaux effectués par les vingt-deuxième et vingt-troisième congrès, répondre aux questions aujourd'hui posées : quelle politique mettre en œuvre pour donner aux transformations désormais possibles en France toutes les chances et avancer ainsi dans la voie du socialisme démocratique ? Quel rôle doit jouer dans le mouvement des masses, dans les instances locales et régionales, au Parlement, au gouvernement, le parti révolutionnaire de la classe ouvrière, dans le cadre d'un pouvoir de gauche à majorité P.S. ? Comment le mouvement ouvrier peut-il démontrer sa capacité à conduire les affaires du pays en alliance avec toutes les catégories laborieuses de la population ? »*

Rencontres communistes demande que le débat soit organisé *« sans attendre »*, et *« à partir de la base du parti »*, et que *« la diversité d'opinion des communistes puisse s'exprimer à tous les niveaux de la discussion »*, ainsi que dans la presse du parti. *Rencontres communistes - hebdo* assure, pour sa part, une tribune de discussion.

● *Le président de la République* ira, le 5 juillet, au mont Mouchet (Haute-Loire), pour assister à la cérémonie marquant le trente-septième anniversaire du rassemblement des maquisards d'Auvergne.

Cette cérémonie, à laquelle M. Mitterrand se rendra à l'invitation du Comité d'union de la résistance d'Auvergne, est organisée pour commémorer les combats qui, en juin 1944, ont opposé des résistants à deux divisions allemandes. Un monument commémoratif a été dressé sur le mont Mouchet par le Mouvement national de la résistance. M. Giscard d'Estaing s'était rendu au mont Mouchet en juin 1974 et le général de Gaulle en 1969.

Au conseil des ministres

NOMINATIONS A LA COUR DES COMPTES

Sur proposition du ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Granjeat, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître en remplacement de M. Lavigne ; Mme Anne-Marie Hackett, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommée conseiller maître en remplacement de M. Jobert ; M. Claude Contamine, ministre plénipotentiaire, ancien président de FR 3, est nommé conseiller maître au tour extérieur à la Cour des comptes, en remplacement de M. Jean Bénac.

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 24 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● MARINE. — Est mis à la disposition du ministre des relations extérieures, le contre-amiral Olivier de Veyrac.

Sont promus : contre-amiral, le capitaine de vaisseau Philippe Ghesquière ; commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe Yves Casanova, chargé des fonctions de directeur central adjoint du commissariat de la marine.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Georges Waternaux ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Paul Lefebvre de Saint-Germain, Robert Galerne, Yves Martin et Claude Moranville.

Sont nommés : directeur régional du sud-est de la surveillance industrielle de l'armement, l'ingénieur général de première classe Jean Poizat ; chef du service technique des constructions et armes navales, l'ingénieur général de première classe Bernard Brunieaux ; directeur du Centre d'essais des Landes, l'ingénieur général de première classe Jean-Pierre Bacou ; directeur des constructions et armes navales à Lorient, l'ingénieur général de deuxième classe Gilbert Guetschel.

● TERRE. — Sont nommés : commandant et directeur du matériel de la V[e] région militaire (Lyon), le général de brigade Jean Perrier ; commandant l'Ecole supérieure et d'application du matériel, le général de brigade Pierre Vigier.

● AIR. — Est promu général de brigade aérienne le colonel Jacques Bourillet.

● GENDARMERIE. — Est promu général de brigade, le colonel Luis de la Lastra, nommé sous-directeur de la logistique de la gendarmerie.

● *M. Bertrand Delanoë*, député et conseiller de Paris, devient porte-parole du P.S., en remplacement de M. Laurent Fabius, ministre délégué chargé du budget. M. Delanoë accède également au secrétariat national du parti, avec rang de secrétaire national adjoint. (Nous avons publié dans *le Monde* du 23 juin la biographie de M. Delanoë.)

Vidéo :

Il y a une dizaine d'années à peine, cette nouvelle technique venue des Etats-Unis faisait naître un immense espoir... De la vidéo, on attendait un véritable bouleversement culturel : la communication ne serait plus un domaine réservé, le champ clos du pouvoir ou de l'argent. Chacun pourrait désormais créer lui-même l'information, la diffuser. La parole et l'image à la portée de tous ! De passif, l'individu devenait actif sans nécessité de médiateur. La communication acquérait enfin sa pleine signification.

Que reste-t-il de ce délire culturel aujourd'hui ? Il demeure certes, mais affaibli. Paradoxalement, la vidéo semble surtout représenter maintenant un sérieux enjeu économique. De fait, elle est devenue un concept recourant à une technologie diversifiée, des matériels sophistiqués, coûteux et multiples, dérivant eux-mêmes de systèmes divers et incompatibles. L'heure est à l'équipement, au détriment de l'apprentissage de la triple vocation de ce nouveau média.

Un réfrigérateur pour images et sons

Un nouveau vocabulaire se répand, ésotérique pour beaucoup, véhiculé en tout cas de façon restrictive, dans un contexte de pure consommation lorsqu'il s'adresse au «grand public». Grand public qui se met lui-même à manipuler ce vocabulaire, et qui est passé du rêve au désir, pour déboucher sur le besoin, en un parcours très classique !

Une presse spécialisée occupe déjà le créneau : ce ne sont pas moins de dix titres qui se sont lancés (certains ont eu le temps de disparaître) depuis l'apparition de la vidéo en France... Et semble-t-il - pour la plupart d'entre eux ceux-ci constituent plutôt des guides d'achat et de présentation de matériels que des outils pédagogiques soucieux d'éduquer et de réveiller l'imagination des utilisateurs réels ou potentiels.

Les utilisateurs ne voient ainsi, souvent, dans l'acquisition d'équipements vidéo, que son utilisation la plus simple, la plus immédiatement accessible, au niveau zéro de la créativité individuelle : celui de la seule consommation. C'est le magnétoscope perçu comme moyen de «conservation» d'émissions télévisées, de films préenregistrés. Il est possible de penser, bien entendu, que les films ou émissions ainsi «mis en boîte», n'ont droit à ce traitement qu'en hommage à leur qualité artistique, ou bien à leur valeur de témoignage de notre époque, à feuilleter plus tard, comme un vieil album, devant les petits enfants... Et ce doit être, en effet, la raison de certaines copies. Mais il est néanmoins difficile de croire que la tonalité générale des enregistrements ainsi réalisés ne correspond pas à celle des grands succès de la location de cassette. Dans ce domaine, il est incontestable que la pornographie et le comique se partagent les palmes, à tel point même que certains organismes se croient contraints d'y recourir pour dégager ainsi les recettes nécessaires à la mise sur le marché

La presse vidéo

- Vidéo Actualité, le magazine de l'image et du son, 2-12 rue de Bellevue, 75940 Paris Cedex 19, Tél. 200.33.05 (15 F.). Mensuel édité par la Société des Publications Radio-Électriques et Scientifiques. Créé en octobre 1978, il est l'un des plus anciens titres du secteur. On y trouve surtout des articles techniques et de vulgarisation.

- Télé Ciné Vidéo, 66 Champs-Elysées, 75008 Paris, Tél. 256.16.52 (9 F.). Créé récemment en novembre 80, ce mensuel panache articles techniques et reportages d'actualité.

- Vidéo News, le magazine des nouveaux loisirs, 58 A rue du Dessous des Berges, 75013 Paris, Tél. 584.11.74 (15 F.), bimensuel édité par Ascher-Caen Publications, ce magazine est encore plus récent puisque créé en décembre 80, il a choisi le parti des loisirs culturels.

- Vidéo International, 24 rue d'Athènes, 75009 Paris, Tél. 281.41.33. Ce mensuel conçoit, quant à lui, la vidéo comme une distraction à caractère familial et traite des «gadgets» vidéo.

هكذا من الأصل

(PUBLICITE)

trois niveaux d'utilisation.

d'œuvres de meilleur niveau... mais à la diffusion plus aléatoire. «Les petites curieuses» volant au secours de la recherche «vidéographique»... il est, après tout, de moins nobles causes!

Il n'en reste pas moins vrai que cette approche de la vidéo demeure, pour la plus grande part, assez passive, le spectateur conservant généralement un rôle de simple récepteur, à la différence du différé de la réception, et de la possibilité (illusion?) du choix. Un simple loisir, ce qui n'est déjà pas si mal, d'ailleurs, s'il est permis de l'espérer comme un premier pas; un superbe réfrigérateur pour images et sons!

Le meilleur et le pire

Le deuxième niveau d'utilisation, également très présent dans les argumentaires, pourrait être qualifié de niveau «utilitaire». Cet usage est bien illustré par une photo qui figurait au numéro 1 de Vidéo News: BORG et GERULAITIS, sur le court, analysant une partie devant leur écran. La vidéo offre alors l'extraordinaire possibilité de visionner une séquence immédiatement après son enregistrement.

C'est la faculté de décomposer le mouvement, d'arrêter sur une position, de revenir en arrière... afin d'améliorer, de comprendre en se regardant et ce, en temps quasi-réel. C'est également la possibilité, pour un chef d'entreprise, un responsable politique, un animateur..., de gagner en efficacité, en qualité d'image (suppression de «tics de langage» par exemple). On connaît les possibilités d'abus que comportent de telles utilisations: risques de dépersonnalisation, de fabrication de personnage. Vidéo à manier donc avec discernement, qui ne va pas sans nécessaire adaptation et apprentissage.

La vidéo communication

Ce n'est réellement qu'au troisième niveau d'utilisation que l'on accède au concept de vidéo répondant aux attentes culturelles des «pionniers». Il s'agit alors d'une vidéo dominée, au service de la créativité: la vidéo «communication». Encore que le paysage ne soit pas absolument sans nuages; la créativité individuelle demeure encore du domaine de l'espoir. Car, si la caméra-vidéo se fait relativement «accessible», le matériel de montage quant à lui, de par son coût, reste réservé pour le moment aux professionnels et à une étroite frange de très hauts revenus. Réaliser de véritables œuvres vidéo se conjugue donc à l'heure actuelle au futur bien plus qu'au présent, celui-ci n'offrant guère que les possibilités de la livraison à l'état brut de ce qui a été tourné, sauf à effacer et recommencer.

Il reste que tous les espoirs sont permis lorsque le principal obstacle réside dans les prix élevés. Si l'individu se situe encore sur le seuil, le collectif s'est, quant à lui, emparé de ce nouvel outil. C'est bien, en effet, au plan des réalisations destinées «aux groupes» que la vidéo atteint sa plus grande richesse de sens, son usage le plus complet. Que ce soit dans le cadre d'une communication interne aux entreprises, ou dirigée vers une cible restreinte et cohérente, on assiste à un accueil enthousiaste fait à la vidéo, à une solide implantation de celle-ci. Il n'existe, à ce niveau, qu'une limite - encore que de taille - à l'utilisation mature de la vidéo: la quasi-totalité des décisionnaires est encore imprégnée d'une culture essentiellement littéraire les empêchant d'entrer de plein pied «dans un univers qui possède un langage propre», une identité originale. Les journaux vidéo d'entreprise se multiplient, mais apparaissent fréquemment comme la simple reproduction filmée de l'ancien journal écrit ou la pâle imitation du journal télévisé...

Cette limite devrait bientôt - du moins cela est à espérer - être balayée grâce aux expériences tentées à la base bien que timidement encore: la vidéo à l'école. Souvent associée à l'ordinateur, la vidéo est alors présentée comme un accessoire privilégié - mais accessoire quand même - d'un plus vaste système informatique. L'apprentissage pratiqué à l'heure actuelle consiste en premier lieu en la démythification, en la dé-personnalisation de la machine, afin d'aboutir à une perception de la combinaison informatique-vidéo comme un outil, permettant une souplesse d'utilisation, la plus riche possible, sur un registre propre.

Force donc est de constater: dans le «grand public» - terme entendu dans son sens commercial - la fonction loisir de la vidéo prime sur la fonction service, et la fonction production constitue - et pour longtemps semble-t-il - le champ d'activité des spécialistes. Un autre débat sera d'ailleurs de savoir quelle vocation particulière ces derniers lui attribueront: technique ou média. Mais si la vidéo n'engendre pas aussi vite qu'on l'a cru le bouleversement culturel et relationnel espéré il n'est, néanmoins, pas interdit de l'espérer... les outils sont là!

Petit lexique de la vidéo

La vidéo regroupe tous les procédés d'enregistrement magnétique des images et du son avec, pour constante, le visionnage sur l'écran télévision.
Les procédés ou systèmes aux noms barbares se livrent sur le marché une bataille acharnée, puisqu'incompatibles entre eux.

Deux standards de films sont essentiellement proposés au grand public: le VHS, qui constitue environ 80 % du marché français que se partagent quatre principaux constructeurs; et le BETAMAX, système adopté par Sony. Tous deux ont paradoxalement la même largeur de bande (1/2 pouce) mais ne peuvent absolument pas être utilisés indifféremment.
Un troisième standard, la cassette V2000, devrait très prochainement être commercialisée par Philips. Quant aux professionnels, ils disposent d'une quatrième possibilité: le U MATIC, bande cette fois plus large (3/4 pouce). Le choix d'un système dépend de la marque de magnétoscope adopté et du format choisi par le constructeur. Pour l'heure, les vidéo-cassettes constituent le seul conditionnement sur le marché.
L'avenir, dit-on, est au vidéo-disque, moins cher, de conservation plus aisée, moins fragile. Le vidéo-disque ne permettra cependant, dans un premier temps, que la lecture (et non l'enregistrement).

Les magnétoscopes vendus actuellement sont pour la plupart tristandards afin de s'adapter aux différents procédés adoptés par les télévisions: NTSC aux Etats-Unis, PAL en Europe (sauf la France), Secam en France (systèmes différents entre eux par le nombre de lignes utilisées sur l'écran et le nombre de périodes: Secam: 625 lignes pour 50 périodes, par exemple).
Dans le choix d'un magnétoscope, entreront en ligne de compte divers facteurs tels que le prix (de 4000 F à 8500 F), la qualité de l'image, les performances des différentes opérations, le poids, etc... autant d'éléments que les essais comparatifs publiés dans une presse abondante ou sur les lieux de ventes permettent d'approfondir.





Le Monde

société

JUSTICE

Le procès de Thibault d'Orléans aux assises des Hautes-Pyrénées

Le prince et les deux larrons

De notre envoyé spécial

Tarbes. — Un procès comme un autre, cette affaire Thibault d'Orléans devant la cour d'assises des Hautes-Pyrénées ? Qui aurait pu vraiment le croire ? Ne serait-ce que par la présence dans le box d'un fils de France inculpé de complicité d'une tentative de vol à main armée, il était promis à un tout autre regard que celui que l'on peut porter à un accusé du commun. Si l'on y ajoute son caractère propre, qui touche à un milieu particulier de l'art, des collectionneurs, des galeries, voilà qui contribue encore à le distinguer, d'autant plus que les faits qu'on évoque demeurent toujours entourés de mystère, d'imprécisions, qu'au terme d'une première journée, le mercredi 24 juin, les protagonistes se sont employés à entretenir.

Tout se ramène à une question : que venaient faire, le 30 mars 1980, à Tarbes, où ils n'avaient jamais mis les pieds, Jacques Bonnaud, directeur général de la galerie de Nesles à Paris, dont le prince Thibault d'Orléans était lui-même président-directeur général, et son ami d'occasion, Henri Rippert, surpris dans les jardins de Mme Suzanne Courty, une notable de la ville, propriétaire d'une collection d'œuvres d'art, dans l'équipage de deux monte-en-l'air ? Ni l'un ni l'autre n'ont encore clairement répondu. Et si deux semaines après leur arrestation ils consentaient à reconnaître qu'ils avaient fait le voyage depuis Paris en compagnie de Thibault d'Orléans, ce fut seulement pour confirmer ce qu'avait déclaré ce dernier : oui, il les avait bien accompagnés, mais dans l'ignorance absolue de leurs intentions. Au reste, avant de venir à Tarbes, ils l'avaient déposé, lui, à Pau.

Telle est l'affaire, où les trois inculpés fournissent chacun des explications sans se soucier des contradictions. Entre eux, pas de dialogue, aucune de ces oppositions qui peuvent être la provende du juge inquisiteur. Rippert, celui dont le passé judiciaire est le plus lourd, la vie la plus lamentable, que les psychiatres situent aux frontières de la débilité, s'accroche à une version rocambolesque : celle d'une mission dont l'aurait chargé à Paris un colonel Hernu — rien à voir avec l'actuel ministre de la défense, s'est-il empressé de dire, — qui lui aurait demandé d'aller s'emparer dans une villa de Tarbes, située au milieu d'un parc, d'une enveloppe dans laquelle auraient été enfermés tous les secrets de l'affaire Boulin et des terrains de Ramatuelle !

M. Bonnaud, lui, se rendait à Tarbes pour y recevoir en pesetas une somme équivalant à 200 000 F d'un Espagnol, client de la société de change dont il s'occupait à Paris en même temps que de la galerie de Nesles. Qui était ce client ? On n'en a jamais connu que le prénom : Fernando. Au reste, la rencontre n'eut pas lieu, puisque M. Bonnaud, étant arrivé en avance, s'était promené dans Tarbes et que, passant devant la villa de Mme Courty, l'idée lui était soudain venue de tenter là un « coup » avec le concours de Rippert.

Charme

Entre ces deux larrons, Thibault d'Orléans, pâle et digne, offre sa propre version. Là-haut, à la tribune réservée aux invités, il y a sa femme, Marion, épousée contre le gré de la famille, son frère, Henri, comte de Clermont, et la comtesse de La Panouse, une amie de toujours. Mais là, bien plus près de lui, il y a, au banc de la partie civile, Mme Courty. Cette personne dont lui seul des trois connaissait l'existence pour être allé lui proposer, un an et demi plus tôt, une collection de bijoux précolombiens. Une preuve ? Non, mais une charge. Car Mme Courty, dès qu'elle apprit que l'un des cambrioleurs était directeur général de la galerie de Nesles, ne manque pas d'indiquer qu'elle avait eu la visite du P.-D.G. de cette même galerie.

Thibault d'Orléans ne s'en émeut pas. Comme il avait répondu de la même voix douce, polie et appliquée à toutes les questions sur son enfance, sa vie, laissant paraître avec juste ce qu'il fallait tout ce qui l'opposa fondamentalement à son père, le comte de Paris, il devait, sur les faits, donner les mêmes répliques mesurées, appuyées ici d'un froncement de sourcil sur des paupières closes, là de l'esquisse d'un sourire charmant et même charmeur.

Oui, en mars 1980, il était un homme accablé par le décès récent de son fils, Louis-Philippe, emporté par une scepticémie. Du même coup il entendait prendre ses distances avec la galerie de Nesles. Il voulait en parler à M. Bonnaud, et quand celui-ci lui parrit qu'il partait dans le Midi, il décida de l'accompagner afin de discuter avec lui de tout cela.

« C'est ma psychologie. J'aime bien changer d'air, de décor. Quand ils m'on dit qu'ils allaient à Tarbes, je leur ai demandé de me laisser à Pau, ce qu'ils ont fait. »

L'ennui, c'est que, de cette soirée du 30 mars comme de la nuit qui suivit, il ne peut fournir aucun témoignage, pas plus que du pèlerinage qu'il assure avoir accompli à Lourdes, où il se serait rendu en auto-stop.

« Tout cela pour moi était tout à fait logique. J'éprouvais le besoin d'être seul, de réfléchir à ma vie personnelle, à la mort de mon fils, aux difficultés qui s'en étaient ensuivies avec ma femme. »

Et voilà qu'on lui demande des heures, combien de temps, par exemple, il est resté devant la grotte.

« On ne calcule pas le temps quand on prie. »

Avec qui a-t-il fait de l'auto-stop ?

« Je ne relève pas le numéro des voitures des personnes qui acceptent de me prendre. L'auto-stop, pour moi, c'est très courant. J'ai parcouru comme cela toute l'Amérique du Sud. »

Réfléchir

Voudrait-on tirer argument de propos qu'il devait tenir quelques jours plus tard à des amis qui le virent abattu, préoccupé et même au bord de la dépression ? N'a-t-il pas confié à l'un d'eux, chez qui il séjournait du 1er au 4 avril 1980, qu'il avait songé à se donner la mort en sautant du train ? Il sourit : *« Que voulez-vous en déduire, monsieur le président ? Oui, j'ai bien dit cela, mais je n'ai pas sauté, et je suis devant vous. On peut parler entre amis. C'est une chose. C'en est une autre ensuite d'avoir à expliquer ceci ou cela à des jurés. »*

Finalement, il devait gagner le Portugal. Signe d'une volonté de fuir ?

« C'est le pays où je suis né, où j'ai passé mon enfance. »

Qu'a-t-il fait là-bas ?

« J'ai réfléchi. »

Ainsi a-t-il fait front non sans dignité, non sans souffrance intérieure non plus. A-t-il convaincu ? Il est trop tôt pour le dire. L'accusation a déjà montré par certains signes qu'elle garde des réserves. Ce n'est pas innocemment non plus que le président, M. Jean Fourcade, a fait observer que les bijoux précolombiens que le prince avait proposé à Mme Courty étaient sortis de Colombie et entrés en France sans déclaration en douane.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

UNE EXÉCUTION

L'homme a été entraîné, le mardi 23 juin, vers 20 heures, dans la forêt de Chantilly (Oise) par ses trois agresseurs. Il a été attaché à un arbre, puis assassiné de deux coups de pistolet 22 long rifle, tirés froidement. Après cette exécution, les trois hommes, Jacques Dupe et son frère Lucien ainsi que Lucien Alepse, originaires, comme leur victime, de la Guadeloupe, se sont rendus au commissariat de Gonesse (Val-d'Oise) : *« Nous avons abattu Ange Etienne*, ont-ils expliqué aux policiers, *parce qu'il avait violé la petite amie de l'un de nous, ainsi que sa petite fille âgée de trois ans. »*

Une plainte avait été déposée à l'époque de ces viols. L'affaire était en cours d'instruction au tribunal de Bobigny.

● *L'affaire de Broglie bientôt examinée aux assises ?* — La chambre d'accusation de Paris se réunira à huis clos le 1er juillet pour statuer sur le renvoir éventuel devant la cour d'assises des quatre inculpés impliqués dans l'affaire du meurtre de Jean de Broglie, MM. Gérard Frèche, Guy Simoné, Pierre de Varga et Serge Tessèdre. D'ici là, la veuve de la victime, partie civile, devrai choisir un autre avocat que Me Badinter. Celui-ci ayant été nommé garde des sceaux, mardi 23 juin, ne pourra plus plaider dans l'intérêt de Mme de Broglie et celui de ses enfants mineurs.

● *Coluche* a été condamné le 24 juin à 5 000 francs de dommages et intérêts par la première chambre civile du tribunal de Paris pour avoir usé d'un terme injurieux — celui de *« ringard »* — envers Philippe Gilles, chanteur compositeur belge, dans une interview qui fut publiée dans *l'Express* le 11 octobre 1980.

POLICE

AU CONGRÈS DE ROUEN

M. Bernard Deleplace succède à M. Henry Buch à la tête de la Fédération autonome

De notre envoyé spécial

Rouen. — Réuni à Rouen depuis le mardi 23 juin, sur le thème « Une police au service de tous », le septième congrès de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) a élu au poste de secrétaire général, en remplacement de M. Henry Buch, parvenu à l'âge de la retraite, M. Bernard Deleplace, déjà secrétaire général du Syndicat général de la police, fonction qu'il conservera.

Quelques heures plus tôt, la FASP avait agréé sans réserves, comme on s'y attendait, la demande d'admission formulée il y a quelques mois, lors du congrès tenu à Rennes, par le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.).

Temps nouveaux

Pour prétendre prendre, au premier rang des formations syndicales de la police, une place plus prépondérante encore, il manquait à la Fédération autonome des syndicats de police, qui compte dans ses rangs plus de 60 % des personnels syndiqués en tenue, l'adhésion du Syndicat national autonome des policiers en civil, ce qui représente environ 70 % des inspecteurs et enquêteurs. C'est désormais chose faite. Ainsi, cette fédération qui, depuis sa création en 1969 par M. Gérard Monate — devenu depuis l'élection de M. Mitterrand conseiller technique auprès de la direction générale de la police nationale au ministère de l'intérieur, — n'a jamais cessé de dénoncer chaque fois qu'elle avait jugé devoir le faire, les erreurs commises par les prédécesseurs à l'Elysée de M. Mitterrand quant à la manière dont ils utilisaient les forces de l'ordre, devient aujourd'hui plus forte encore et plus que jamais résolue à obtenir les réformes qu'elle a réclamées en vain par le passé.

« Transparente et sereine, pour mériter puis conserver la confiance et l'estime de la collectivité nationale », c'est de la sorte que M. Buch, secrétaire général sortant, a qualifié la police que les syndicats groupés au sein de la FASP entendent bâtir avec l'accord, l'aide et l'assistance du nouveau pouvoir dont la bonne volonté à leur endroit s'est manifestée à peine était-il installé, par plusieurs signes éloquents. La nomination par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, de MM. Maurice Grimaud et Gérard Monate à des postes-clés, la levée des sanctions prises contre des C.R.S. punis pour avoir protesté contre leurs conditions de cantonnement, et celle des poursuites lancées par M. Christian Bonnet contre des syndicalistes au lendemain de l'attentat de la rue Copernic, la réception place Beauveau des formations syndicales ont, d'ores et déjà, suffi à montrer la bonne volonté dont le ministère de l'intérieur tient à faire preuve à l'égard d'une police en proie, depuis longtemps, à un malaise profond.

Dans un contexte aussi nouveau, où le pouvoir n'est plus hostile et devient bienveillant et ouvert à la concertation, il va falloir — et les congressistes de Rouen en sont apparemment tout à fait conscients — adopter désormais une attitude elle aussi nouvelle. Se concerter, certes, discuter, bien sûr, mais sans jamais courir le risque d'être bercé de promesses non suivies d'effets. La sympathie que la F.A.S.P. ne s'est jamais cachée de nourrir vis-à-vis du parti socialiste ne la fera pas se contenter de vœux pieux ou de bonnes paroles.

Le vent acide des rancœurs

En regard des objectifs essentiels de la fédération, singulièrement renforcée par la venue aux côtés des seuls képis qu'elle comptait jusqu'ici de contingents de personnels en civil, les inévitables conflits internes inhérents à toute fédération de syndicats devraient passer au second plan. Mais on a bien senti passer dans l'assemblée de Rouen le vent acide des rancœurs et des rivalités. Ainsi, les sans-grade ont-ils mis en évidence, et sans prendre de gants, dans un *« passé qui existait voici seulement quelques semaines encore, le rôle joué par les officiers et les commissaires »*. A telle enseigne que le congrès a mis en demeure par la voie de celui de ses syndicats qui représente le corps des C.R.S. (SNIP) ses officiers de revoir de A à Z leur façon de se comporter à l'égard de leurs subordonnés et d'adopter sans délai *« une attitude syndicale et unitaire »*.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

RELIGION

NOMMÉ PAR JEAN-PAUL II

Mgr Tang aurait été démis de sa charge épiscopale par l'Association catholique et l'Église patriotique de Canton

De notre correspondant

Pékin. — Les organes de presse chinois n'ont pas encore confirmé l'information parue dans un journal procommuniste de Hongkong, le *Wen Wei Po*, et annonçant que Mgr Dominic Tang avait été démis par l'Eglise patriotique du diocèse de Canton de sa charge épiscopale.

Le même silence est observé jusqu'à présent dans l'entourage de Mgr Fu Tieshan, évêque de Pékin, où l'on déclare que celui-ci est actuellement dans l'impossibilité de recevoir des journalistes, *« en raison de ses nombreuses occupations »*. Malgré cette réserve, qui paraît dissimuler, du moins dans les milieux catholiques de la capitale, une certaine gêne, la nouvelle de la « démission » de Mgr Tang n'est ici nullement mise en doute et, à vrai dire, elle ne saurait surprendre après la campagne déclenchée contre le Vatican après la décision du pape, connue le 6 juin, de nommer Mgr Tang archevêque de Canton, sans en avoir apparemment avisé au préalable les autorités chinoises. La condamnation de la décision pontificale, formulée le 11 juin par Mgr Yang Gaojian, l'un des principaux dignitaires de l'Eglise patriotique chinoise, avait reçu le soutien, quelques jours plus tard, du bureau des affaires religieuses auprès du gouvernement, qui avait estimé que *« la nomination de Deng Yiming* (nom chinois de Mgr Tang) *constituait une ingérence dans les affaires de la Chine et était illégale »*.

Dans les milieux catholiques proches du régime, de nouvelles voix s'étaient élevées à la suite de celle de Mgr Yang Gaojian, à Shanghaï et à Canton, pour juger sévèrement la démarche du Vatican. Ainsi, l'évêque Ye Yinyun, vice-président de l'Association catholique patriotique de la province de Canton, avait-il dénoncé *« l'hostilité de longue date du Saint-Siège envers le peuple chinois (...), son opposition à la Chine, au communisme et au peuple »* et ses tentatives visant à *« contrôler les Eglises catholiques chinoises en utilisant Deng Yiming et ses semblables »*.

Selon les informations en provenance de Hongkong, la décision de démettre Mgr Tang de sa charge d'évêque de Canton aurait été prise à l'unanimité au cours d'une réunion conjointe, le 21 juin, de l'Association catholique patriotique de Canton et de l'Eglise patriotique du même diocèse.

En apprenant cette nouvelle, Mgr Tang se serait déclaré *« surpris »*. Après son séjour à Rome, Mgr Tang était revenu, ces derniers jours, à Hongkong d'où il comptait rentrer prochainement en Chine populaire. Après la mesure prise à son encontre, son retour à Canton paraît compromis. Pour des raisons qui lui sont propres et qui tiennent sans doute à la conception qu'a le pape, quel que soit le pays, des relations entre l'Eglise catholique et l'autorité étatique, le Saint-Siège paraît en tout cas avoir agi dans cette affaire avec une certaine maladresse. On ne voit pas, en effet, pourquoi le Vatican refuserait aujourd'hui au gouvernement de Pékin ce qu'il a accordé dans le passé aux régimes communistes d'Europe de l'Est et qui a permis, tout en normalisant les relations d'Etat à Etat, d'améliorer grandement la situation des catholiques dans la plupart de ces pays.

Le Vatican paraît en outre, dans le cas présent, continuer de se méprendre sur l'importance de l'écueil que représente pour les communistes chinois le maintien de relations officielles entre Taiwan et Rome. Ainsi que le déclarait il y a quelque temps Mgr Fu Tieshan, évêque de Pékin, *« le Vatican attend encore son Kissinger »* pour démêler le difficile contentieux qui oppose Pékin au Saint-Siège. Le faux pas du pape, en attendant, aura eu surtout pour effet de renforcer ceux qui, dans le parti chinois, se satisfont fort bien du *statu quo*.

MANUEL LUCBERT.

FAITS DIVERS

● *Collision de trains boulevard Victor : douze blessés.* — Un train de banlieue venant de la gare des Invalides et se dirigeant vers Versailles a percuté, mercredi 24 juin, peu après 12 heures, à la station Boulevard Victor, contre une autre rame à l'arrêt. L'accident, qui a fait douze blessés, dont trois ont dû être hospitalisés, n'est pas dû à une cause humaine, mais vraisemblablement à un dérangement de la signalisation.

SPORTS

TENNIS

Pluie anglaise à Wimbledon

La pluie a fait son apparition à Wimbledon, mercredi 24 juin, pour le premier tour du simple dames et le deuxième tour du simple messieurs. Les bâches devant être tirées définitivement à la mi-journée et les parties interrompues sur les dix-huit courts où elles étaient programmées. Björn Borg n'en a pas moins éliminé, par 6-4, 6-1, 6-3, McPurcell, ce jeune Américain qui avait donné du mal à Connors sur le Central de Roland-Garros, tandis que, Henri Leconte, si brillant la veille contre John Alexander, se faisait « sortir » par le Suédois Willander, vainqueur par 4-6, 6-4, 6-2, 6-2. Chez les dames, Martina Navratilova, dont le jeu offensif et viril n'est jamais si à l'aise que sur herbe, n'a fait qu'une bouchée de l'Américaine Susie Mascarin.

Orgueil et préjugés sur gazon centenaire

De notre correspondant

Londres. — Le maréchal de l'air en retraite, Sir Brian Burnett, D.F.C., A.F.C., C.G.B., président de l'All England Lawn Tennis and Croquet Club, peut flegmatiquement tirer sur sa pipe... Pas plus qu'en 1973, où l'absence des grands joueurs, brouillés avec l'organisation, n'avait affecté en rien le succès du tournoi, les récentes et violentes attaques contre son club ne détourneront nullement les trois cent cinquante mille fidèles de faire cette année le pèlerinage de Wimbledon, la mècque du tennis sur gazon... Au contraire, les quelque trois cents joueurs qui s'affrontent pour 320 000 livres de prix (21 600 livres pour le gagnant du simple messieurs) renforcent Sir Brian dans sa conviction sereine que Wimbledon reste le plus prestigieux tournoi du monde. En fait, l'affluence est telle que les dirigeants doivent limiter à trente et un mille le nombre quotidien des entrées pour permettre aux spectateurs de circuler à travers les courts secondaires et diminuer l'attente de ceux qui préfèrent les places de *free-standing* (gradins non numérotés, en station debout) libérées au compte-gouttes dans le cours de la journée.

Néanmoins le tournoi s'est ouvert cette année dans une atmosphère de malaise créée par le contraste entre l'opulence de l'All England Club et la disette de champions britanniques.

Pour la première fois depuis 1955, aucun représentant du Royaume-Uni ne figure parmi les seize têtes de série des deux sexes.

En accusation, les dirigeants de la Lawn Tennis Association. Peu préoccupés d'augmenter le prix de la licence (1 livre actuellement), ceux-ci acceptent sans broncher que le budget de leur Association soit assuré à 80 % par les miettes que l'All England Club veut bien leur laisser : soit, sur les quelque 2 200 000 livres du tournoi (1 800 000 livres assurés par le prix des entrées et des droits de télévision), 400 000 livres, le reste demeurant dans les coffres du Club, déduction faite des frais généraux.

L'Association ainsi disposera à peine de 100 000 livres pour le recrutement d'entraîneurs, la formation des jeunes, l'augmentation des courts couverts (indispensables dans un pays où il pleut beaucoup), tandis que l'All England Club a dépensé 3 millions de livres pour la reconstruction du court numéro 1.

L'All England Club est un club très sélect comptant seulement cinq cents membres, qui payent une cotisation annuelle ridiculement faible de 8,70 livres. Chaque membre a une place assurée chaque jour pour le court central, mais, surtout, il peut acheter au prix avantageux de 50 livres deux places pour les douze jours du tournoi. Il lui est interdit de les mettre sur le marché, mais, à la lecture du *Times*, qui offre des places à 100 livres, on peut légitimement penser que certains ne résistent pas à la tentation. En outre, les clubmen peuvent acheter en Bourse des *debentures* leur assurant une place pendant quatre ans (la dernière, offerte à 2 000 livres, est maintenant revendue à 6 000 livres). Les imprétents, on le conçoit, sont légion, témoin la longue liste d'attente où ne figurent que ceux pouvant se recommander de quatre membres au moins. Ainsi, des centaines de candidats espèrent toujours être l'« heureux bénéficiaire » d'un décès. Selon *l'Observer*, une joueuse qui avait attendu vingt et un ans pleura de joie le jour de son adhésion... Quant à devenir membre honoraire, il faut être membre de la famille royale ou avoir gagné un titre à Wimbledon. Bref, comme l'écrit le *Daily Mail*, il est plus facile d'entrer dans la Mafia qu'à l'All England Lawn Tennis and Croquet Club.

Sir Brian Burnett a bonne conscience, néanmoins, et pense bien servir les intérêts du tennis. C'est pourquoi Wimbledon refuse le mécénat, et, notamment, l'offre récente de 1 million de livres faite par une grande marque de whisky : *« Nous voulons garder au championnat son caractère unique, son atmosphère spéciale et son charisme »* a dit le président. La fédération s'estime également satisfaite. Il faudra attendre cinq ans pour trouver un champion anglais de la classe de Buster Mottram, le numéro un actuel : telle est l'opinion des cercles bien informés, qui vaut bien celle du cercle le plus fermé...

HENRI PIERRE.

AUTOMOBILISME

PATRICK TAMBAY REMPLACE JEAN-PIERRE JABOUILLE CHEZ TALBOT-LIGIER

Le constructeur Talbot-Ligier a annoncé, mercredi 24 juin, que le pilote Jean-Pierre Jabouille serait remplacé dès le Grand Prix de France (5 juillet) par Patrick Tambay. Jean-Pierre Jabouille a été nommé conseiller technique chez Talbot-Ligier.

Gravement blessé aux jambes au cours du Grand Prix du Canada dans l'une des dernières courses qu'il disputait pour Renault fin 1980, Jean-Pierre Jabouille, passé chez Talbot-Ligier, n'avait pas retrouvé depuis le début de la saison la capacité physique nécessaire pour conduire une formule 1 de manière efficace. Son remplacement par Patrick Tambay, qui fêtait le 25 juin ses trente-deux ans, a donné lieu à une difficile négociation financière.

Lauréat d'une compétition de promotion en 1971, Patrick Tambay a suivi la filière normale des jeunes pilotes : formule Renault (1972, 1973), formule 2 (1974, 1975, 1976), formule I (1977). A la fin de 1977, il reçoit deux propositions séduisantes, l'une de Mac Laren, l'autre de Ferrari. L fait le mauvais chois et entre chez Mac Laren au moment où les voitures britanniques perdent leur compétitivité. Il y reste deux ans, le temps de se faire oublier, faute de disposer d'un matériel de premier plan.

En 1981, il conduit pour Théodore, et le parti qu'il tire de sa voiture, pourtant peu performante, attire à nouveau l'attention sur lui. Conscient des difficultés éprouvées par Jean-Pierre Jabouille, Guy Ligier avait formé le projet de l'engager dès le mois de mai. L'entrée en fonction de Patrick Tambay a été la plus rapide qui soit. Ce jeudi 25 juin, il a pris part, avec Talbot-Ligier, à sa première séance d'essai à Dijon. — F. J.

Le Monde DES LIVRES

Le Clézio, lecteur de Naipaul

● *Un homme sans terre.*

IL y a dans cette œuvre singulière, construite loin des modes littéraires de l'Europe et des fracas publicitaires de l'Amérique, quelque chose qui intrigue, qui inquiète même. Car enfin, qui est-il, ce V.S. Naipaul, cet Indien né à la Trinidad, éduqué à Oxford, romancier, journaliste à la B.B.C. et qui vit en Angleterre ? Qui est-il, cet homme qui est capable d'écrire un roman comme *Une maison pour M. Biswas* où il tourne en dérision les immigrants venus de l'Inde avec leurs rites desséchés et leur système de castes que la misère des Antilles rend encore plus absurde : ou bien un récit de voyage où il parle sans fard de la pauvreté et de l'injustice sans espoir de cette fausse mère patrie qu'est l'Inde ou encore une critique féroce du pouvoir totalitaire en Afrique, à propos de Mobutu et du Zaïre (*Un nouveau roi pour le Congo*, in *Débat*, janvier 1981) ; et dont on publie aujourd'hui en France l'un des romans les plus durs qui aient été écrits sur le pourrissement postcolonial aux Antilles : *Guérilleros* ?

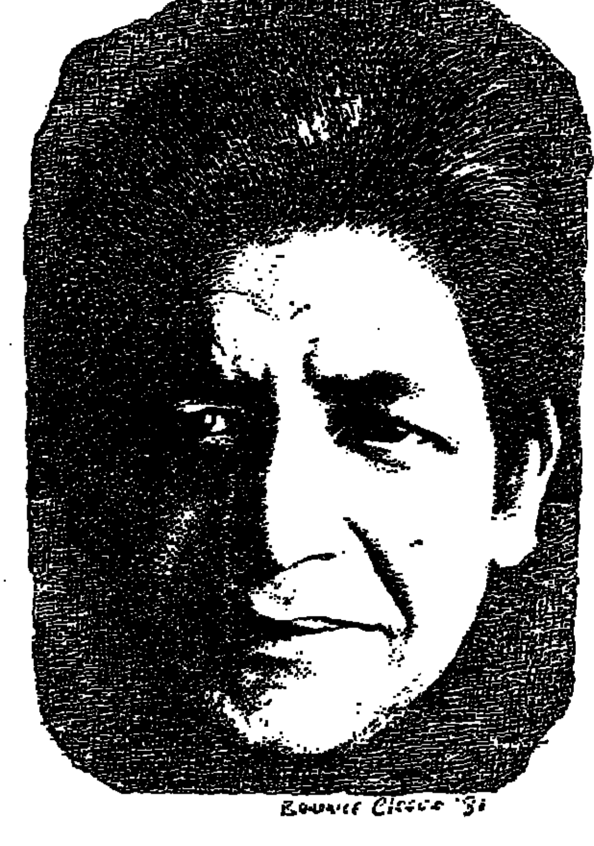
Insaisissable Naipaul. Ce qui étonne et inquiète, dans cette lucidité maniée comme une arme, dans cette critique exercée contre tous les pouvoirs, c'est qu'elles semblent le fait d'un homme sans terre, sans racines. Les héros de *M. Biswas*, du *Drapeau sur l'île*, comme ceux des *Guérilleros*, sont à l'image de leur auteur : des immigrants, des errants, peut-être même des fugitifs. Ils sont seuls, ils ne peuvent réellement appartenir à aucune terre, à aucune communauté. Comme Naipaul, ce sont des « insulaires », habitants de ces « Etats pélagiques » brutalement lâchés au milieu des remous des grandes puissances : Antilles néerlandaises, françaises, britanniques, partagées entre leurs anciens maîtres européens et leur nouveau maître américain, attirés par le continent latino-américain révolutionnaire et, mythiquement, par les anciennes terres d'où sont jadis venus les esclaves : l'Inde, la Chine, l'Afrique surtout.

L'île perdue

De ces plates-formes d'observation perdues au milieu de la mer, Naipaul nous fait voir l'effondrement des géants de l'empire colonial, la pauvreté sans espoir des insulaires et l'écrasement sous la force du nouvel empire colonial. Et l'île perdue au milieu de la mer, ancienne pourvoyeuse de cacao et d'épices, devenue réservoir de soleil et de musique pour les touristes, est à nouveau, comme au temps des conquêtes maritimes, l'un des endroits les plus brûlants du monde. Car c'est ici (à la Trinidad, à la Jamaïque, comme plus tard, sans doute, aux Mascareignes ou en Océanie) qu'apparaissent le plus clairement les signes de la maladie qui ronge l'Occident).

Cette catastrophe n'est pas à la mesure de l'homme seul. Il est dépassé par les événements, et si le pouvoir peut retarder, endiguer la rébellion, il sait qu'il n'en sera pas le maître, qu'elle le dévorera tôt ou tard. *Guérilleros* est l'expression de ce pessimisme intense. Avec cette écriture sans complaisance, tendue, pleine d'ironie et de méchanceté douloureuse — comme dans *M. Biswas* ou dans *le Masseur mystique*. — V.S. Naipaul nous fait vivre l'arrivée sur une île des Antilles d'une de ces vagues de révolte issues du plus profond du passé de misère du peuple noir, vague qui balaie tout sur son passage, innocents et coupables. Quand la vague se retirera, bien sûr, tout redeviendra comme avant, et l'Occident retrouvera ses privilèges — mais quelque chose aura cédé tout de même dans la forteresse coloniale.

Mais cela n'est pas tout. Derrière l'intrigue presque policière de *Guérilleros* et comme un contrepoint au document sur la révolution et les problèmes raciaux dans les Caraïbes. Il y a un thème faulknérien dans ce monde imaginaire — l'on pense à *Lumière d'août*, par exemple. Les Caraïbes, comme le Sud de Faulkner, sont un monde décadent, pourrissant, où, dans la fermentation naturelle des tropiques, sous le ciel bleu et le soleil implacables, dans l'étouffement de ces résidences coloniales privilégiées qu'une mince protection *sépare* de l'univers sordide du peuple noir, les êtres et les événements prennent une valeur mythique. Jimmy Ahmed Haji, le leader noir qui rêve sa royauté, homme de Dieu, poète, et dangereux sadique (un « *succube* » dit la rumeur) ; Bryant, le simple d'esprit qui est à la fois son amant et son esclave ; Peter Roche, le journaliste sud-africain hanté par le racisme et la torture ; Harry de Tunja, l'ancien colonial qui « *sent la terre bouger sous ses pieds* » ; Herbert Meredith, compromis dans le gouvernement colonial, et qui sera la prochaine victime qu'on jettera à la foule ; tous savent qu'ils sont solitaires, sans origine, sans avenir, et ils rêvent leur vie jusqu'à la folie. Et Jane, l'Anglaise qui a voulu fuir la vérité de Londres pour trouver dans l'île, auprès de Roche, un refuge contre le réel, est le symbole du danger qui menace la société blanche : fascinée, empoisonnée par la haine raciale et par son propre désir de jouissance égoïste, elle ne peut s'échapper de la prison de l'île. Alors qu'elle vient de découvrir son mépris pour Roche et pour le monde hypocrite des profiteurs et des colons (« *Après tout cela*, dit-elle, *je vivrai seule désormais* »), elle est la victime d'une ultime violation, humiliée dans sa chair avant d'être sauvagement assassinée par Jimmy Ahmed et par son fou Bryant — victime expiatoire et presque rituelle d'un crime sexuel et d'une révolution manquée.



Il y a peu de livres qui disent tant sur l'homme et sur le monde actuel, avec une telle intensité, une telle rigueur tragique. Ce drame psychologique, politique, dans cette île possédée par le rythme lanscinant du reggae, a quelque chose qui envoûte et emplit d'horreur, quand la nonchalance et les interminables bavardages de l'île débouchent sur le crime. La dureté de V.S. Naipaul a un goût de vengeance. Mais ce pessimisme, cette violence, cette solitude, sont salutaires, car ils nous montrent, du loin des îles, les maux et les erreurs de notre civilisation passagère.

J.-M.-G. LE CLÉZIO.

★ **GUERILLEROS**, de V.-S. Naipaul, traduit de l'anglais par Annie Saumont. Albin Michel, 288 pages. Environ 59 F.

Entretien Un observateur féroce du tiers-monde

De passage à Paris à l'occasion de la parution, chez Albin Michel, de Guérilleros, *Naipaul a accepté de répondre à nos questions :*

« A quelle culture pensez-vous appartenir ?

— Pourquoi me posez-vous, *à moi*, cette question ? Vous ne demanderiez pas à Hemingway s'il est originaire de l'Indiana ou du Michigan... Moi, j'ai quitté ma petite île il y a plus de trente ans, et vous décidez de me tenir pour un provincial, un exotique. Suis-je trop brutal ? Le monde est plein de gens exotiques, vous savez. Et, pourtant, cet exotisme est sans doute la raison pour laquelle je ne suis pas connu en France.

» Moi, fondamentalement, je suis un écrivain. Un écrivain doit s'adresser à la société, dialoguer avec elle. Je viens d'une île primitive qui a accédé à l'indépendance il y a un quart de siècle et qui est retournée à l'état de brousse. Ça plaît beaucoup aux touristes, mais la brousse n'est pas un lieu propice pour la littérature.

(Sourire).

» Il y a en moi le fond asiatique. Je ne sais pas combien d'Asiatiques vous connaissez, mais ce ne sont pas des peuples de lecteurs. Ce sont des gens qui ont une religion très simple, très matérialiste, et qui leur donne toutes les réponses. Ils n'éprouvent la nécessité de lire que dans deux buts très précis : pour être en accord avec Dieu ou pour des raisons éducatives afin d'acquérir un diplôme d'ingénieur électronicien ou de médecin.

Propos recueillis par
BERNARD GENIÈS
et **NICOLE ZAND.**

(Lire la suite page 20.)

Le triangle rose

● *Les Mémoires d'un déporté homosexuel.*

EN 1939, Heinz Heger est un jeune étudiant viennois ; il ne s'intéresse guère à la politique. Il appartient à une famille de la bonne bourgeoisie autrichienne, catholique et tolérante. « *Jamais une discrimination entre les hommes n'aurait été faite*, raconte-t-il, *qu'ils parlent une autre langue, qu'ils pratiquent une autre religion ou qu'ils soient d'une autre couleur de peau. Chaque opinion était respectée quand bien même elle nous aurait paru originale.* »

Lorsque la mère de Heinz apprend que son fils est homosexuel, elle ne s'en offusque pas. « *Mon garçon*, lui-dit-elle, *c'est ta vie que tu dois vivre.* »

Heinz a d'ailleurs un ami, Fred, étudiant en médecine, et il vit dans l'insouciance de son âge, forgeant des plans pour l'avenir, sans même imaginer quelles menaces pèsent sur lui.

Depuis une année, en effet, l'Autriche a été annexée par Hitler ; elle est devenue l'*Ostmark* (littéralement : province frontière de l'Est) et elle est soumise à la juridiction germanique. Or le code pénal allemand punit d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à cinq ans les rapports « contre nature » entre hommes (précisons d'ailleurs que cet article du code remonte à 1871 et qu'il restera en vigueur jusqu'en 1964).

Mais, sous le nazisme, ce fameux « paragraphe 175 », comme on l'appelle, sert de prétexte à l'extermination des homosexuels, extermination qui va de pair avec celle des anormaux, physiques ou mentaux.

Heinz Heger sera donc arrêté un matin, sur dénonciation, par la Gestapo, et incarcéré dans une prison viennoise. Pièce à conviction : la photo sur laquelle il a écrit : « *A mon ami, amour éternel.* » Le voici condamné à six mois de réclusion en maison disciplinaire.

Six mois qui se prolongeront jusqu'à ce jour d'avril 1945 où il sera libéré par les troupes américaines. Entre-temps, Heinz Heger aura connu les camps de Sachsenhausen - Oranienburg et de Flossenburg. Et, lorsque, enfin, il pourra retourner à Vienne, ce sera pour apprendre que son père, un haut fonctionnaire, s'est suicidé en 1942, écœuré par les plaisanteries de ses collègues sur « *son fils pédé dans les camps* » et désespéré de ne pouvoir lui venir en aide.

Il a fallu près de vingt-cinq ans à Heinz Heger pour se résoudre à décrire le quotidien de sa vie de déporté homosexuel. Outre que son témoignage nous prend constamment à la gorge, il revêt un aspect unique. En effet, les « triangles roses » (leur triangle était de deux ou trois centimètres plus grand que les autres, car les S.S. voulaient les reconnaître de loin) étaient considérés et traités comme la lie des camps. Il arrivait même que les prisonniers politiques (triangle rouge) demandent à être hygiéniquement séparés de ces « enculés », et les listes d'extermination établies par le secrétariat autogéré des déportés à l'usage des S.S. comportaient en première ligne des homosexuels.

Ils furent ainsi des dizaines de milliers à être exterminés, victimes pour lesquelles il n'y eut jamais ni mémorial du souvenir ni réparation financière. Comme l'écrit Guy Hocquenghem dans sa très belle préface : « *Et c'est peut-être cela, être homosexuel encore aujourd'hui : savoir qu'on est lié à un génocide pour lequel nulle réparation est prévue.* »

Heger ne cache pas que, pour survivre, il fallait se débarrasser de toute idée de morale, de bienséance ou d'honneur ; accepter ou même faire en sorte que quelqu'un d'autre meure à votre place ; coucher avec les kapos. Heger parvint ainsi à être le seul kapo au triangle rose de son camp.

Les hommes au triangle rose, de Heinz Heger, mérite de connaître la plus large audience. Non seulement pour réparer une injustice. Non seulement pour nous rappeler la réalité des persécutions nazies. Mais parce que la voix singulière qui s'y fait entendre a ce pouvoir d'émotion que seule confère la vérité, atroce et nue.

ROLAND JACCARD.

★ **LES HOMMES AU TRIANGLE ROSE**, de Heinz Heger. Traduit de l'allemand par A. Chouchan, préface de G. Hocquenghem. Ed. Persona, 165 pages. 35, rue Simart, 75018 Paris. Env. 40 F.

«Trois femmes de race», d'Etiemble
«Quand le destin nous mène», de J. de Lacretelle

Textes à déguster

SUR la plage, des pavés ! Retournant le slogan de mai 1968, le marketing exige, chaque été, que nous calions nos serviettes de bain avec des livres d'au moins 600 pages et 80 francs. Quand donc résisterons-nous à ces injonctions idiotes ? Entrer dans une longue lecture, cela se conçoit, c'est même un projet idéal en vacances, mais à condition que ce soit pour réparer un oubli de taille, *Ulysse*, de Joyce, *l'Homme sans qualités*, de Musil, ou *Belle du Seigneur*, de Cohen. Si c'est pour barboter dans de l'espionnage badin, mieux vaut découvrir, ou redécouvrir, que la littérature peut rester un art tout d'économie, à déguster par petites doses. Deux auteurs consacrés nous convient à ce plaisir de l'intense et du rare.

ETIEMBLE n'est pas à sa place, dans nos lettres. Trop libre, sans doute, et trop savant. C'est irritant, à la fin, ce contempteur de mythes, ce comparatiste qui remet le génie de notre langue à sa place parmi d'autres, et qui trouve le moyen de s'en servir, de ce génie, de le servir, admirablement ! Car Etiemble est un fameux artiste, quand il cesse de batailler : de ces cosmopolites qui ne négligent aucune ressource spécifique du français, y compris dans les domaines où celui-ci passe pour infirme, l'exotique et l'étrange.

Saisissant mimétisme ; la première des *Trois femmes de race*, la Mexicaine Dolorès, semble sortir d'une nouvelle de son pays. Un monastère lui refuse de prendre le voile, non parce qu'elle postule par dépit amoureux, mais parce qu'elle est métissée de sang indien. De telles incompatibilités, que l'auteur prend la liberté de faire subsister vers 1930, étaient encore invoquées au siècle dernier. Les couvents craignaient que les nonnes ne soient corrompues par l'extrême sensualité prêtée à la race indienne — vieux fantasme des conquérants à l'égard des asservis...

Qu'on n'aille pas déduire de ce résumé que la nouvelle s'appesantit sur le racisme, il y a cinquante ans, au Mexique. Rien n'est plus contraire à l'art d'Etiemble conteur que l'apologue et le prêche. Les thèmes s'assemblent selon le fouillis des azulejos sur les façades chaulées des églises ou des ex-voto miroitant au feu des cierges.

par Bertrand Poirot-Delpech

UN même désordre apparent, et en réalité savamment composé, préside à *Sur deux fleurs de balisier*. On se dirait perdu, cette fois, dans un jardin ou un poème des Caraïbes. Avec une mulâtresse presque aussi blonde que la célèbre négresse s'engage un dialogue sur les curiosités botaniques, que traversent, l'air de rien, des réflexions essentielles : sur les rapports de la beauté avec le réel et l'irréel, les pulsions dont certaines races seraient plus riches que d'autres (voir, plus haut, le sang de Dolorès), la sauvagerie et les règles en poésie, le convulsif prôné par les surréalistes et le besoin minimum d'ordre, le génie et la névrose...

On devine l'auteur proche de Diderot quand ce dernier en appelle à une domestication, par l'art, de la barbarie naturelle. Mais les méditations sur l'esthétique ne tiennent pas plus de place que la description de tel pétale de fleur tropicale. Pour le style dans lequel se déroule cette promenade entre idées et parfums, on pense à Valéry, un Valéry qui ferait subitement passer le plaisir des sens avant celui de l'esprit pur, à Supervielle — dont Etiemble fut l'ami, — ou à Gide, cet autre ami de l'auteur, à qui font songer certaines extases contenues, dignes des *Nourritures*, et des rejets désuets tels que « *maintes vieilles idées, depuis longtemps délaissées, me relançaient* »...

LA dernière nouvelle, *le Serpent noir*, s'élève, selon les mêmes digressions poétiques, d'une histoire de reptile borgne et de déesse « prétrifiée-pétrifiante » à l'organisation de l'univers, aux secrets enfouis dans les cinq continents et la poussière des bibliothèques, ainsi qu'au métissage des langues indo-européennes ; toujours ce brassage de sang, de salive et d'encre qui résume, peut-être, les hantises du penseur soigneusement caché derrière le poète.

Quelle densité de sens et de sensations, en tout cas ! Dans la mémoire, *Trois femmes de race* grandit à vue d'œil, comme ces fleurs séchées qui, une fois trempées dans l'eau, n'en finissent pas de se déployer...

LES deux nouvelles réunies par Jacques de Lacretelle sous le titre *Quand le destin nous mène* prennent également, avec le recul, l'épaisseur de longs romans, aux personnages fouillés et familiers.

Un juif d'Alsace ruiné, abandonné par sa femme et en butte à la persécution sournoise d'avant guerre, se laisse aller à ses souvenirs, et à la mort, un soir de l'été 1936 où Blum tient meeting au Vel' d'Hiv'. Il suffit de cette brève déambulation au milieu des journalistes et des militants du Front populaire pour que s'imposent ensemble toute une destinée, cousine de celle de *Silbermann*, et toute une époque, avec ses mentalités, ses espoirs naïfs, et jusqu'à son vocabulaire.

L'AUTRE texte, qui porte le nom de l'héroïne, *Laurence*, est encore plus chargé de notations et de réflexions prêtes à éclore, à foisonner.

Laurence est ce qu'on est convenu d'appeler une « adolescente difficile ». Elle met plus d'exaltation que d'autres à trouver un sens à l'existence et à sa vie personnelle. Depuis l'enfance, le narrateur est sous le charme de cette fébrilité fantasque.

(Lire la suite page 17.)

la vie littéraire

Vrin au service des philosophes

Les Editions Vrin, qui font depuis des années un travail courageux et discret au service des auteurs philosophiques, viennent de lancer une nouvelle collection, « Vrin-reprise », qui a pour but de remettre à la disposition des chercheurs et curieux des textes ou des études classiques devenus aujourd'hui introuvables. Les trois premiers titres, l'admirable opuscule *De l'habitude* (F. Ravaisson), *l'Œuvre mathématique de G. Desargues* (R. Taton) et *Leibniz et la dynamique* (P. Costabel) montrent déjà que les choix de Vrin s'orientent vers des livres qui font référence. Ajoutons que le prix de ces volumes reste modique — grâce à l'utilisation du procédé offset et au sacrifice délibéré de l'aspect matériel au profit du contenu. Voilà une entreprise qui mérite d'être soutenue par le public, surtout en un moment où la plupart des éditeurs se méfient des ouvrages réputés difficiles. — C. D.

Les P.L.M. de la psychanayse

Connaissez-vous les P.L.M. de la psychanalyse ? Ce sont les Petits Lacaniens Moyens. Jean Allouch les évoque dans une nouvelle revue trimestrielle de psychanalyse : *Littoral*, publiée à Toulouse (éd. Erès, 19, rue Gustave-Courbet, 31400 Toulouse), et à laquelle collaborent notamment Philippe Julien, Guy Le Gaufey, Erik Porge et Mayette Viltard.

« Le « P.L.M. », écrit Jean Allouch, est celui qui, s'embarquant sur le train du lacanisme, sans plus se soucier de ne pas confondre l'échafaudage avec le bâtiment lui-même, et donc sans même que l'effleure la question de la solidité de l'ensemble (...), ne recule pas à mettre en branle une moulinette où les mots « psychanalytiques » s'enchaînent sans jamais rien accrocher. Le P.L.M. est une figure de la phénoménologie de l'esprit. Il pense que ce à quoi il a à faire a un sens psychanalytique. On voit que la chose court aujourd'hui encore les rues où va de soi le sens du sens psychanalytique : c'est le sens sexuel ! »

Au sommaire de ce premier numéro de *Littoral* intitulé : *Blasons de la phobie* figurent, entre autres, des études de Colette Misrahi, Pierre Thèves et Erik Porge sur le petit Hans, ainsi qu'une réflexion de Nicole Kress-Rosen sur les difficultés présentées par les diverses théories de l'angoisse chez Freud. — R. J.

Le témoignage du sire de Gouberville

Mine de renseignements sur la vie rurale au seizième siècle, le journal du sire de Gouberville n'avait jamais été analysé pour lui-même et pour son auteur, un gentilhomme campagnard du Cotentin ; c'est désormais chose faite avec le livre que Madeleine Foisil vient de publier aux éditions Aubier. Découvert fortuitement à la fin du dix-neuvième siècle, le journal de Gilles de Gouberville tient à la fois du livre de comptes, de l'agenda et du cahier intime : cinq mille jours de la vie d'un petit seigneur normand des années 1550-1562, treize années d'une existence au ras du bocage. Pris tel quel, ce journal est d'une merveilleuse platitude.

Les petits faits s'y accumulent avec une banalité presque désespérante, celle de la rondeur des jours, du cycle des travaux des champs, émaillée çà et là de disputes et de procès, de désirs étouffés et d'amours furtives. Une banalité qui fait justement la richesse de ce texte, pour qui sait en tirer la substantifique moelle. Ce journal livre d'abord un témoignage exceptionnel — mais non unique — sur la société rurale de la France de la seconde moitié du seizième siècle, auquel Emmanuel Le Roy Ladurie avait déjà fait un très beau sort dans un chapitre de l' « Histoire de la France rurale ». Mais, au-delà de la monographie savante, le livre de Madeleine Foisil sait nous restituer cette figure de gentilhomme fermier qui préférait le maniement du couteau à greffer à celui de l'épée, ce lecteur de Nostradamus et de Rabelais, ce bon vivant amoureux de ses pommiers et de sa terre du Mesnil-au-Val, ce voyageur immobile qui n'a jamais quitté — à trois exceptions près — son Cotentin natal. Madeleine Foisil se sent chez elle, dans cette histoire où le sens du texte et l'amour du terroir font bon ménage avec la rigueur et le sens critique. — A. Z.

★ LE SIRE DE GOUBERVILLE, de Madeleine Foisil, préface de Pierre Chaunu, Aubier-Montaigne, 288 pages, environ 75 francs.

Un annuaire complet de la science fiction

Dans une formule qui a fait désormais ses preuves, Jacques Goimard et son équipe de critiques et de chercheurs viennent d'éditer *L'Année 1980-1981 de la science-fiction et du fantastique* : des interviews (Kubrick, Volkoff, Douay, Walther), des nouvelles de maîtres du genre (Ruellan, Clarke, Tanith Lee), un dictionnaire très complet des derniers romans, essais, émissions, revues, expositions, jeux, films, parus, rien ne manque à cette exploration minutieuse d'un domaine culturel en pleine expansion, et qui déborde aujourd'hui largement les limites de la littérature.

Pour l'amateur, cet ouvrage est un outil irremplaçable de prospection. Chaque année, en effet, la tâche s'avère plus rude : rien qu'en France, cinq millions de livres de science-fiction ou de fantastique sont vendus par an, à peine moins de places de cinéma et d'albums.

« *Chose étonnante !* jubile Goimard, *au sein d'un monde en crise, l'unique îlot de prospérité est justement le genre qui tend au monde un miroir parfaitement fidèle de la crise.* »

Si, par crise, on entend bouleversement, révolution de la technologie et des mœurs, croissance exceptionnelle — à l'échelle planétaire — de problèmes insolubles, la science-fiction est bien le creuset où tous les phénomènes de masse contemporains se transforment en mythes nouveaux, plus touffus et baroques que les sagas antiques, preuve, s'il en était besoin, que faute de toujours comprendre ce qui se passe l'homme n'a en rien perdu sa capacité de rêver. — A. L.

★ L'ANNÉE 1980-1981 DE LA SCIENCE-FICTION ET DU FANTASTIQUE, Julliard, 284 pages, environ 65 francs.

vient de paraître

Contes

JEAN MARKALE : *Contes occitans.* — Une moisson de contes traditionnels recueillis sur le territoire des troubadours. (Stock, 282 p.)

Ecrits intimes

JEAN GUICHARD-MEILI : *Journal sans je.* — Un journal intime composé en toute liberté de fragments, notes, aphorismes, paraboles, anti-fables, allégories et paradoxes. Par l'auteur de *Récits abrégés*, prix Max-Jacob 1975. (Belfond, 127 p.)

Mémoires

ROBERT HOSSEIN : *Nomade sans tribu.* — Les confidences et le regard sur la vie d'un acteur et metteur en scène. (Fayard, 246 p.)

Théâtre

ROMAIN BOUTEILLE, SOTHA : *le Café de la Gare.* — Un recueil de cinq pièces dans lesquelles s'ébroue l'humour ravageur des deux auteurs du célèbre café-théâtre. (Editions J.-M. Laffont et associés, 407 p.)

Presse

CHRISTIAN BAILLY : *Mémoires de Théophraste Renaudot.* — A partir de mémoires apocryphes du fondateur de *la Gazette*, l'auteur remonte aux origines de la presse française. (Albatros, 159 p.)

Documents

COLLECTIF : *Quel président pour les femmes ?* — Les débats organisés par Choisir, la cause des femmes, le 28 avril dernier, entre le candidat à la présidence François Mitterrand et sep femmes écrivains et journalistes. Préface de Gisèle Halimi. (Gallimard/Idées, 150 p.)

EDUARDO GALIANO : *les Veines ouvertes de l'Amérique latine.* — L'histoire du pillage d'un continent et l'analyse d'un système de dépossession, des conquistadores aux technocrates en jets. Traduit de l'espagnol par Claude Couffon. (Plon/Terre humaine, 437 p.)

LUCIENNE FELIX : *la Science au goulag (au temps des charachkas).* — Cette contribution à l'histoire des sciences et des techniques est consacrée aux savants « exclus de l'histoire des sciences et ensevelis au goulag » et suit la trace des savants de l'époque stalinienne : Tupolev, Landau, Vavilov, les chercheurs nucléaires, etc. (Christian Bourgois, 382 p.)

Critique littéraire

FRANÇOISE BARGUILLET : *le Roman au dix-huitième siècle.* — Une étude sur le roman au dix-huitième siècle qui montre pourquoi une partie de ses créateurs — les maîtres en l'art de la dérision — sont si proches de nous. (PUF, 251 p.)

Sciences humaines

GUY AVANZINI : *Histoire de la pédagogie du dix-septième siècle à nos jours.* — Un regard historique et critique porté sur l'« acte éducatif » durant ces trois derniers siècles par un collectif d'enseignants. (Ed. Privat, 395 p.)

Histoire

CHARLES BAYET, ARTHUR KLEINCLAUSZ : *le Christianisme, les Barbares, Mérovingiens, Carolingiens.* — L'un des segments de l'histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution, à laquelle Ernest Lavisse a attaché son nom. Une réédition nécessaire. nécessaire. (Tallandier, 465 p.)

MAURICE BOUVIER-AJAM : *Histoire du travail en France, des origines à la Révolution.* — Seconde édition d'un classique. (Librairie générale de droit et de jurisprudence, 639 p.)

en bref

● L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS (A.B.F.), représentant quelque cinq mille bibliothèques privées et publiques, que préside M. Marc Chauveinc, conservateur en chef à la Bibliothèque nationale, a tenu récemment ses journées d'études à Monte-Carlo. Ils ont pris acte des importants changements décidés par le gouvernement concernant la gestion des universités, à nouveau placées sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale, et de la Bibliothèque nationale, dépendant de nouveau du ministère de la culture, avec lequel les représentants de l'association ont eu un premier contact jugé positif. Ils ont également demandé l'adoption d'un véritable plan de sauvetage des bibliothèques centrales de prêt, des bibliothèques municipales et des bibliothèques universitaires.

● EMILE AJAR, de son vrai nom Paul Pavlowitch, qui publie à la fin du mois une biographie de son oncle Romain Gary, a accepté à cette occasion de paraître pour la première fois à la télévision. Bernard Pivot prépare en effet, pour le 3 juillet, une émission qui aura pour titre « Romain Gary et Emile Ajar », où l'auteur parlera en direct de son livre intitulé « l'Homme que l'on croyait » à paraître chez Fayard.

● Y A-T-IL UNE OU DEUX LITTERATURES RUSSES ? Publié par l'Age d'Homme, un ouvrage rassemble les communications et les discussions du colloque qui s'est tenu sur ce thème en avril 1978 à Genève à l'initiative de la faculté des lettres de l'université. Y participaient notamment : Nicolas Bokov, Mikhaïl Heller, Andreï Dravitch, Semion Markish, Georges Nivat, André Siniavski, Zinaïda Chakhovskaïa, Efim Etkind (en langue russe, 256 pages).

● UNE EXPOSITION « LES SPLENDEURS DU CORAN », qui illustre l'art islamique à travers *les siècles*, se tient à l'UNESCO, salle 10, jusqu'au 3 juillet. Les cent quinze chefs-d'œuvre exposés, reproduits en fac-similé, proviennent notamment d'Egypte, de Syrie, du Maghreb, d'Espagne, de Turquie, d'Iran, de l'Inde et de Chine. Parmi eux se trouve l'unique exemplaire existant dû à la main du grand calligraphe Ibn al-Bawwab, qui exécuta cette copie du Coran à Bagdad en 1001.

● LE FONDS SUEDOIS DES ECRIVAINS (Sveriges Författarfond) vient de distinguer la traduction française du livre de Stig Dagerman, « Automne allemand » (Editions Actes Sud), et d'attribuer au traducteur Philippe Bouquet une « bourse de travail ». Du même auteur et du même traducteur paraîtra, à la rentrée, un court essai intitulé : « Notre besoin de consolation est impossible à rassasier. »

● LE PRIX FRANCE-ACADIE, décerné pour la troisième année consécutive, va cette année à deux poètes classés ex-aequo par le jury franco-acadien : Diane Léger, pour son recueil intitulé « Graines de fée » (Ed. Perce-Neige) et Clarence Comeau, pour « Entre amours et silences » (Ed. d'Acadie).

Ce prix, d'une valeur de 1 800 dollars canadiens — auxquels il faut ajouter le défraiement du séjour éventuel en France des lauréats — est dû à la contribution de l'Association des amitiés acadiennes et de la Fondation de France.

● LE PREMIER GRAND PRIX FRANCE-LIBAN a été décerné à l'ambassadeur du Liban au Maroc, M. Adel Ismail, pour l'ensemble de son œuvre ; le jury a partagé le prix entre Liliane Germanos-Chazaly pour « le Paysan, la terre et la femme » (organisation sociale d'un village du Mont-Liban), lib. Adrien Maisonneuve, et Lyne Lohéac pour « Daoud Ammoun et la création de l'Etat libanais », éd. Klincksieck.

● LA SOCIÉTÉ DES POETES FRANÇAIS a décerné à Violaine Vanoyeke son Prix Jean-Christophe pour son recueil de poésies « l'Art aux yeux pers », sorti aux Editions Saint-Germain-des-Prés.

en poche

Théophile Gautier en Espagne

« COMMENT *ferez-vous pour parler de l'Espagne quand vous y serez allé ?* » A cette question malicieuse que lui posait Henri Heine, Théophile Gautier répond par le livre d'un guide éclairé, éclectique et bon vivant. Nous voilà loin du masque figé de nos souvenirs scolaires. Cet adepte de l'art pour l'art a, comme son ami Nerval ou son émule Mérimée, une bougeotte sympathique. C'est en 1840 qu'il accomplit ce *Voyage en Espagne*, à l'instigation de son compagnon Eugène Piot, auquel sera dédié l'ouvrage, publié dans sa version définitive en 1845.

Tourisme alimentaire ? Certes : Gautier vit de sa plume et monnaye ses *impressions. Mais aussi et surtout tourisme* en liberté : ces cinq mois de périple ibérique rendent le son d'un bonheur contagieux. Ce feuilletoniste « sur les chemins » est « un homme pour qui le monde extérieur existe » ailleurs que dans les musées.

Lui qui craignait de « *voir s'envoler l'Espagne de (ses) rêves* » découvre et dépeint une réalité où l'imaginaire et la sensation se combinent en contrastes d'ombre et de soleil, de jouissance et de réflexion. Un même élan le pousse à honorer Goya pour sa charge d'étrangeté, à vibrer devant la richesse des paysages et de l'architecture, et à goûter un peuple dont il apprend tant bien que mal la langue, apprécie la cuisine en artiste, vante l'hospitalité et célèbre la fierté ethnique.

L'Espagne fut un amour constant de Gautier : il y retournera en 1846 et en 1849, fidèle, je suppose, à cette maxime : « *Courons la ville au hasard, le hasard est le meilleur guide* » : cette résolution qu'il prend pour visiter Madrid ne constitue-t-elle *pas la plus délicieuse des invites à faire de même pour notre* part ?

SERGE KOSTER.

★ VOYAGE EN ESPAGNE, de Théophile Gautier. Texte établi, présenté et annoté de Jean-Claude Berchet. Garnier-Flammarion, 445 pages. Environ 17 F. Signalons aussi l'Edition de Folio : VOYAGE EN ESPAGNE, suivi de ESPAGNE (édition présentée, établie et annotée par Patrick Berthier), 608 pages. Environ 30 F.

● *PARMI LES REEDITIONS : Andréas et autres récits*, de Hugo von Hofmannsthal (préface de Henri Thomas. « L'Imaginaire », Gallimard), *Courir les rues, battre la campagne, fendre les flots*, de Raymond Queneau (préface de Claude Debon. « Poésies », Gallimard), *la Sociologie allemande*, de Raymond Aron (Quadrige/PUF), *Pierre-Auguste Renoir, mon père*, de Jean Renoir (Folio), *Derrière la zizique* et *Ecrits pornographiques*, de Boris Vian. (10/18.)

souvenirs

La petite fille qui a rencontré l'histoire

● ***L'enfance de Frédérique Hébrard.***

IL était une fois une princesse qui avait Versailles pour demeure, sa chambre était celle de Colbert (sans Colbert, vous n'y pensez pas !) ; ou bien, quand elle voyageait — nous allons y venir, — c'étaient la chambre de l'Empereur, aigles et abeilles, la chambre de l'Infante, en brocart d'or... Mais la plus royale, quoique la moins fastueuse, fut la « chambre de Goethe ». Pas à Weimar, à Montauban. Toujours sans Goethe : la princesse était encore beaucoup trop petite pour dormir, sinon en rêve, avec les grands hommes.

Il est probable que Goethe trottait dans la tête de l'écrivain son père quand il la nomma Frédérique. Vous savez, la fille du pasteur Brion, première grande passion du jeune Werther. Ne nous embrouillons pas : notre princesse est née Chamson, fille d'André, lequel «conservait» alors Versailles ; elle, elle ne conservait rien, et même elle prodiguait tout : les joies et les heures, la neige et la fleur, on le lui répétait assez qu'elle avait toute la vie devant elle ! « On », c'était Gide, Paulhan, bien d'autres ; pour se décider à être amoureuse, elle hésitait entre Malraux et Jacques Jaujard. Aujourd'hui, il faut qu'elle tienne, retienne dans sa main, tout cela qui est devenu de la vie derrière soi. Tout cela qui fait ce merveilleux livre.

L'enfantine genèse tient en une page. C'est tout de suite l'exode. Les « gens des musées » rejoignent ou accompagnent leurs trésors, de refuge en refuge. Nous retrouvons aussitôt l'itinéraire où nous venons de suivre Jean Cassou (1), et Cassou lui-même, et René Huyghe. Un jour qu'on avait donné de l'air et du soleil aux tableaux appuyés à des meules, il avait pris les enfants par la main pour les présenter à la Joconde. Pour finir, la petite fille vivra au bord des forêts, où une autre guerre naît sous les feuilles.

Il y aura l'intermède enchanté de la chambre de Goethe (à vous de la découvrir). C'est pourtant déjà le temps de l'horreur, encore inimaginable. Près de la petite fille qui grandit, des ombres qu'on cachait, qu'on aimait, s'évanouissent dans la nuit et le brouillard, on ne les reverra jamais. Les fenêtres de la chambre de Goethe (soyons vrais : de la cuisine) donnaient sur l'envers du théâtre. Le Théâtre municipal. On apercevait derrière les vitres poudreuses, dans les loges glaciales à la lueur d'un quinquet, des filles bleues de froid, affamées, qui se maquillaient en toussant. Les mêmes qu'on allait retrouver de l'autre côté, sur la scène, héroïnes pleines de feu en robes brillantes.

Le spectacle d'une telle métamorphose fit flamber la vocation : *Je serai comédienne.* » Elle le sera. Déjà, elle avait décidé : « *Je serai écrivain, comme tout le monde.* » Elle l'est. À l'ombre de l'Aigoual, une gitane avait lu dans sa main : « *Toi, tu sais ce que tu veux et tu le feras toute ta vie.* » La femme aux grandes jupes bruissantes de sequins avait ajouté : « *C'est dur de vouloir, tu verras.* » Mais quand on est camisarde, le dur est doux. Il suffit que l'espoir soit «incurable». L'espoir puisé en soi seule, puisque cette camisarde-là n'avait de foi qu'humaine. Pourtant, un jour de mort, elle se surprend à s'écrier : « *Oh ! mon Dieu, existe, je t'en prie !* » Elle nous confie : « *J'étais une petite païenne.* » Pardi ! Sans le savoir, elle inventait le premier mot de toute religion.

Maintenant, la voici donc sur les traces de cette enfant qui, rien qu'en vivant, vivait l'histoire. Dans son récit, par éclairs, le présent rythme la mémoire : il suffit d'un nom de village, d'un chien, d'un quai de gare, de la confidence tragique d'un maître d'hôtel. Au bout de ce voyage de quelques jours et de trente-cinq années, il y a encore Paris. Mais pour dater exactement ce retour, un nom qui dès l'entrée en gare atteint les voyageurs : Copernic.

Quel écho au dernier épisode de l'été 1944 ! Du château aux chefs-d'œuvre, on entend soudain approcher, harcelée par les maquis, la division Das Reich : demain, Oradour. Aujourd'hui, c'est ici, et les femmes sont seules, sans oublier la Joconde. L'adolescente voit alors sa mère maniant un revolver, et qui lui dit en souriant : « *Je vais te montrer comment ça marche.* »

Un roman vrai, bouleversant pour le lecteur, tout simple pour Frédérique Hébrard : « *Le début du roman de ma vie.* » Ce début, elle l'écrit, parvenue sur la crête, l'autre versant à ses pieds. Et malgré cette sereine mélancolie, qui est aussi la mélancolie du bonheur accompli, malgré l'ombre ineffaçable de ce qui s'est passé dans ce passé, malgré l'horreur, l'angoisse et la mort, que l'enfance exorcisait (souvent avec le secours des poètes, compris les vivants que la forêt parfois apportait), le livre est, tout entier, tendre comme le souvenir.

YVES FLORENNE.

★ LA CHAMBRE DE GOETHE, de Frédérique Hébrard, Flammarion, 252 pages. Environ 50 francs.

(1) *Une vie pour la liberté* (R. Laffont). Voir « le Monde des livres » du 24 avril.

nouvelles

BOURLINGUER POUR CONTER

Heureux qui comme Perret...

DE ses bourlingages tous azimuts, Jacques Perret nous a rapporté une bonne vingtaine de livres, et ce n'est pas fini. Dans ses bagages, il garde plus de souvenirs que s'il avait mille ans, alors qu'il en compte à peine quatre-vingts. Et chaque jour, le butin s'enrichit.

Dès que le voyageur met le nez à la fenêtre, Paris, jaloux des îles lointaines, lui réserve une surprise. Pas toujours bonne, certes. Des échantillons d'art « *cosmo-yéyé* » déshonorent le paysage. Mais qu'importe ces récifs à qui a le pied marin et le cœur bien accroché ? Respirez ! L'odeur de l'ancien temps triomphe des « *flatulences des gazoils* ». Et, « *comme le catoblépas qui, paraît-il, se bouffe lui-même en commençant par le derrière* », le progrès débouche sur l'autodestruction. Ainsi du moins, le constate Perret, de son propre aveu « *rétrograde éclairé* », plus indulgent aux « *ânes bâtés d'immobilisme* » qu'aux « *suppôts de l'évolution* ».

Anachronisme oblige, il écrit comme personne, dans une langue dont Rabelais lui légua les fins mots et qu'il enrichit de trouvailles contemporaines. Son catalogue d'injures, « *Bogomites, Teutophanes, Aristopithèques* », éblouirait le capitaine Haddock. La diversité, la précision de ses connaissances, en feraient un champion des jeux télévisés s'ils se souciaient des mœurs mérovingiennes ou des trente-six nœuds d'usage dans la marine. Donnez-lui un paquet de tabac gris et il en tirera quarante pages, battant d'une grande longueur les pionniers du nouveau roman qui escamotent un lacet de chaussure en cent lignes.

Vous en doutez ? Lisez les nouvelles réunies sous le titre de « *Tirelires* ». Vous y verrez un violoncelle rendre l'âme sur la chaussée, après avoir roulé sa bosse des Halles au Luxembourg, dressant, contre les comptoirs de bistrots, sa silhouette de « *petit croque-mort bas du cul* ». Vous y suivrez la virée ferroviaire des matelots de Montparnasse et le plongeon d'une grenouille de terre cuite, contenant toutes les économies d'un écolier paresseux. Vous y condamnerez la Régie, coupable d'avoir modifié l'emballage du scarferlati pour la pipe, mais surtout, vous y rencontrerez une petite fille dont l'apparition, chez deux vieillles demoiselles, leur permet enfin « *de découvrir l'inquiétude, l'adorable et vivifiante inquiétude* ».

Encore, encore ! implorerez-vous sans doute, frustrés par la chute du rideau derrière lequel l'auteur marmonne dans sa moustache : « *Pourquoi inventerais-je, à mon âge ? Désormais je vais sans scrupules, ni honte, ni fatuité, m'installer dans le racontage de mézigue. A la première personne, chère, fidèle, adorable personne.* » Et si c'était toujours la même, l'unique, l'ultime messagère de l'âge d'or qui chante dans sa voix ?

GABRIELLE ROLIN.

★ TIRELIRES, de Jacques Perret, Julliard, 214 pages. Environ 45 F.

Des quatre coins du monde

GRAND reporter au *Figaro*, Thierry Desjardins met à profit ses expériences de journaliste ici et là de par le monde. Il nous les restitue sous forme de nouvelles, et celles-là sonnent si juste, aussi varié qu'en soit le ton, qu'on y jurerait mince, sans grand risque de se tromper, la part de l'imaginaire : un simple coup de pouce afin de rendre plus percutantes les cocasseries, roublardises et méchancetés que la vie tricote autour des êtres pour les privilégier ou les perdre.

Vingt ans dans les geôles du chah, trente jours de liberté et la mort au bout, fusillé « comme ennemi du peuple et de l'Islam », c'est la tragédie d'Ali Reza, de la prison de Kasr à la prison de Kasr. Tragédie aussi le vain voyage de Mohamed, l'ancien tirailleur marocain, vers son ex-colonel retraité à Manosque, toutes les économies dépensées dans l'espoir d'une place auprès d'un chef vénéré, dans un pays magnifié, et l'indifférence à la clef.

Tragédie encore l'aventure d'Herbert Karlenbach, fonctionnaire en Allemagne de l'Est et chauve complexé, qui tire des plans sur la comète pendant des années pour aller aux Etats-Unis bénéficier d'un traitement miracle, en revient en effet miraculé, mais, pour une banale soûlerie, se retrouve au cachot, la tête rasée, les précieux implants capillaires définitivement anéantis.

A d'autres pages, on rit franchement. Par exemple, quand « Zouzou », député minable, devient ministre à l'issue d'une mauvaise plaisanterie qui a bien tourné, ou lorsqu'un diamant jonquille d'énorme valeur fait la paire, bien qu'unique, avec un autre diamant jonquille inventé par un astucieux filou.

Rire, sourire et pincements au cœur font d'ailleurs bon ménage dans ces récits menés à la cravache, pas une phrase en trop, juste les mots qu'il faut, et la course va droit au but, le plus souvent inattendu.

Cet art de la nouvelle, exactement constitué pour les gens que nous sommes, n'ayant pas une minute à gaspiller mais capables, ensuite, de rêver à l'aise sur ces destins concentrés, ces personnages piégés, ces drames saisis à la dérobée, comment se fait-il que les Français le boudent encore ? Seraient-ils moins intelligents que leurs voisins anglo-saxons qui en raffolent ? Ou moins agiles à sauter d'un univers dans l'autre ? Mystère. Essayer, tout est là, et le jeu, ici, en vaut vraiment la chandelle.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ PREMIERES NOUVELLES, de Thierry Desjardins, La Table Ronde, 229 pages. Environ 58 F.

Textes à déguster

(Suite de la page 15.)

Il n'a pas oublié une morsure à la nuque que la jeune fille, de deux ans son aînée, lui a infligée naguère, à la vue d'un écureuil. Il a appris avec inquiétude que la mère de Laurence s'était suicidée en découvrant la double vie du père. De Paris, puis d'Amérique, il a suivi les bizarreries de l'héroïne, tour à tour pensionnaire dans une école chic de Genève, toquée d'hindouisme, et fiancée à un prince iranien.

C'est avec la frayeur de l'amour qu'il se rend à un rendez-vous de vacances, fixé par Laurence, près de Saint-Moritz. Il commence par partager l'admiration qu'elle porte à un Autrichien de quarante ans qui se prétend neveu de Metternich, globe-trotter et fin connaisseur de Nietzsche. Mais il voit vite les limites de ce hâbleur de palace, trop prompt à rire de ses propres plaisanteries, trop ouvertement amateur de jeunes désarrois. Il s'indigne que Laurence ait raconté leurs secrets d'enfance. Il lui reproche de vouloir briller à tout prix, et, de dépit las, il disparaît une journée entière : le temps que, revenue de ses illusions sur le quadragénaire, et se croyant abandonnée du narrateur, l'héroïne rejoigne sa mère dans la mort volontaire.

Ce ne sont qu'un canevas de roman, que des amorces de personnages. Et pourtant, des destins entiers s'accomplissent. On sent la force inexorable du *fatum*, ce mélange de pente psychologique et de hasards qu'on dirait voulus. L'adolescence est particulièrement bien vue, l'âge des foucades, des adhésions brutales, des dégoûts subits, des cohérences terribles.

En quelques pages, Jacques de Lacretelle restitue le charme de petits dieux provisoires que donne aux jeunes gens les plus doués une curiosité décidée à flamber pour tout, et à ne jamais se satisfaire de rien.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ *TROIS FEMMES DE RACE*, d'Etiemble, N.R.F., 118 pages, environ 38 F.

★ *QUAND LE DESTIN NOUS MENE*, de Jacques de Lacretelle, Grasset, 158 pages, environ 35 F.

histoire

Les illuminés de Münster

● *Le bonheur par la terreur.*

LORSQU'ON passe, aujourd'hui, devant l'église Saint-Lambert de Münster, en Westphalie, on peut voir, accrochées haut dans le clocher, trois cages de fer. Là pourrirent, à partir du 22 janvier 1535, les corps suppliciés de Jan de Leyde, « le roi de la nouvelle Jérusalem », de Krechting, son chancelier, et de son lieutenant-général, l'ancien bourgmestre Knipperdollinck.

Une année sanglante s'achevait ainsi, une année de démence collective, les esprits tourneboulés par une poignée d'illuminés, prophètes de la fin du monde dans l'Occident cassé en deux par l'explosion du protestantisme. Cette époque de la Renaissance, que nous voyons, de loin, inondée de lumière, les sciences en plein développement, les arts effervescents, l'univers conquis par les navigateurs et, sur l'Europe, trois rois, Charles Quint, François Ier et Henri VIII rivalisant de faste tandis que l'Empire ottoman, sous le règne de Soliman le Magnifique, atteignait à son apogée, cette Renaissance a donc eu des crises de cette nature paranoïaque, toute civilisation abolie !

L'an mille passé sans les catastrophes définitives que les gens avaient imaginées, on se prend à croire, cinq cents ans plus tard, que les derniers jours du monde arrivent et, passée aussi la date fatidique du demi-millénaire, l'idée reste suspendue au-dessus des têtes, comme une angoisse tenace. Luther, aux exaltés, apparait un réformateur trop modéré. Le baptême des enfants est « une horreur devant Dieu ». Ne seront sauvés que ceux qui, après conversion profonde, seront à nouveau baptisés.

L'anabaptisme est né, rapidement persécuté par les autorités ; mais il fait des adeptes, chaque jour plus nombreux, qui prônent, en outre, la communauté des biens comme chez les chrétiens des origines et, de ce fait, rencontrent une large audience. C'est ainsi que, le 13 janvier 1534, le cabaretier-histrion Jan Bokelson arrive de Leyde à Münster, une ville déjà en pleine crise d'où son prince-évêque a été chassé. Aidé d'un compatriote hollandais, Jan Matthys, puis seul, il souffle le *feu sur la cité qui s'embrase*, sept à huit mille personnes converties plus ou moins spontanément, bientôt soumises à un dur siège et, à l'intérieur des remparts, aux caprices insensés de l'homme qui a pris tous les pouvoirs.

Les gens entrent en extase, ont des visions, les muets se mettent à parler, les nonnes, ravies, s'échappent des couvents, des anges traversent le ciel, on prêche au coin des rues, on assassine sans jugement ceux qui montrent des réticences et la polygamie devient la règle.

L'Europe comprend enfin qu'elle doit secourir le prince-évêque ; mais il aura fallu douze mois, à celui-ci, pour venir à bout des fanatiques. Est-ce revanche sur ces excès ? Münster deviendra l'un des centres les plus actifs de la Contre-Réforme.

Puisant aux sources — correspondances, archives, documents diplomatiques, chronique, en latin, rédigée par le recteur de l'école, récit, en bas-allemand, du menuisier Kerssenbrock hostile aux anabaptistes, — Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand reconstituent avec la minutie qui les caractérise une aventure, microscopique si on la considère dans la perspective des siècles, considérable si l'on sait en déceler les résurgences à travers le temps.

« *Nous n'avons pas fini de voir des individus ou des groupes profiter d'un état de crise pour tenter de confisquer, au nom du salut de tous, le monopole de la vérité et du pouvoir. Tout alors paraîtra justifier que, pour l'avènement d'une humanité meilleure, un quelconque roi de Justice, un Petit Père des Peuples, un Führer ou un Grand Timonier sacrifie ses impies* »...

Le bonheur par la terreur. Ce moment d'histoire, ainsi regardé à la loupe, fait froid dans le dos.

G. G.-A.

★ LE ROI DES DERNIERS JOURS, de Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand, Hachette, 390 pages, environ 60 francs.

Le bûcher au village

EN 1679, dans un village des Flandres, quatre femmes furent mises au bûcher, exemple particulièrement tardif, dans la France de Louis XIV, de fièvre démoniaque. Qui étaient donc ces sorcières et celles qui les ont précédées au seizième et au dix-septième siècle ?

Pour le savoir, Robert Muchembled a appliqué à ce village la méthode mise au point il y a déjà quelques années par le Britannique Alan Mac Farlane pour une communauté de l'Essex. Il a minutieusement étudié les individus, simples paysans pour la plupart, engagés dans les procès de 1679, au titre de victimes, d'accusateurs ou de témoins. Les sorcières de Bouvignies ne correspondent pas au stéréotype usuel et littéraire. Elles ne sont ni vieilles ni marginales, du point de vue matrimonial ou socio-économique. Elles appartiennent à la paysannerie moyenne du village, tout comme leurs accusateurs. Dans ce jeu de la haine et de la magie, le sous-prolétariat rural n'intervient pas.

Il y a là une différence importante avec les constatations de MacFarlane sur l'Essex, où les sorcières étaient, en général, nettement plus pauvres que leurs accusateurs (et prétendus ensorcelés). MacFarlane a donc pu élaborer un modèle de type wébérien, associant angoisse démoniaque et montée de l'individualisme agraire : le massacre des sorcières correspondait à un rejet par les riches paysans des solidarités communautaires traditionnelles. Rien de tel n'est possible dans le cas des Flandres, de l'autre côté de la Manche. Là, les conflits magiques se passent à l'intérieur de l'oligarchie rurale.

Robert Muchembled, excellent dans l'analyse microscopique, déçoit dans l'interprétation globale. Mille facteurs, grands et petits, se chevauchent dans son livre pour expliquer l'explosion meurtrière de 1679 : rôle des élites, frustrations sexuelles, climat, centralisation administrative, violence traditionnelle et goût local de la procédure judiciaire. Les sorcières de Bouvignies, par leur origine sociale, ne lui ont pas facilité la tâche.

EMMANUEL TODD.

★ LES DERNIERS BUCHERS, de Robert Muchembled, Ramsay, 275 pages, environ 59 francs.

ethnologie

LA SORCELLERIE, MÉDECINE BAROQUE

● *Un document à la première personne qui fera date.*

LA sorcellerie on n'y croit guère, on n'y croit plus dans nos campagnes... jusqu'au jour où, pris dans une série de malheurs, une chaîne de catastrophes ou des maladies à répétition, on s'interroge sur l'origine de sa mauvaise chance. Pourquoi le destin s'acharne-t-il ? Qui conspire ? Qui manipule ? On passe insensiblement de l'idée de malchance à l'idée de persécution ou de malédiction. De malade, on devient victime, puis ensorcelé. La sorcellerie, avant d'être une stratégie, est une interpétation de la réalité, un décodage.

Pour étudier ce processus, cette escalade du discours magique, Jeanne Favret-Saada (1) a procédé à une longue enquête auprès des paysans du Bocage. Elle a résidé en Mayenne de juillet 1969 à septembre 1971 ; puis, en 1972, elle y retourne huit mois et, jusqu'en 1975, elle y passe trois mois par an. Le livre qu'elle publie aujourd'hui, qui fait suite à un essai théorique — *les Mots, la Mort, les Sorts*, — est en réalité la partie de ses notes de terrain qui couvre le premier séjour. Confession, aide-mémoire, instrument de travail, ce journal fait participer le lecteur au déroulement de l'enquête.

Jeux de pistes et d'épistémologie... Très vite, Jeanne Favret-Saada découvre une situation paradoxale : la sorcellerie fonctionne *sans les sorciers* !

En effet, le personnage central de la sorcellerie n'est pas le sorcier, mais l'ensorcelé. C'est lui qui induit le monde des sorts, accompagné dans son malheur par l'annonciateur (celui qui l'a prévenu), et le désensorceleur. On entre alors dans un ordre second, une contre-culture. La sorcellerie ne serait donc pas le contraire d'un savoir, ni l'image inversée de la science... C'est une logique qui explique que « tout se tient ». Jeanne Favret-Saada va l'apprendre à ses dépens : les faits de sorcellerie sont de telle nature qu'ils ne s'observent pas, ils se vivent...

Sensible, espiègle et quelquefois déprimée, l'ethnologue raconte dans *Corps pour corps*, comment, sans y prendre garde, elle est prise dans le réseau verbal de la sorcellerie et comment un doute fondamental l'envahit : *le désir de savoir ce qu'il en est de la sorcellerie appartient-il plus à la science qu'à la sorcellerie ?* Cette question, reprise sous diverses formes au fil des jours, donne toute son originalité à cette recherche en train de se faire. Bientôt d'ailleurs, passant du rôle d'observatrice à celui de désensorceleuse, puis à celui d'ensorcelée, Jeanne Favret-Saada nous entraîne dans des traverses singulières. La voix des Bocains et les problèmes personnels de la narratrice se chevauchent, se mêlent. L'ethnologie ricoche en introspection. Belle dérive.

Corps pour corps a bien d'autres mérites, et les paysans — qui pour une fois ne s'expriment pas dans une langue faussement rustique — sont, ici, bien plantés. On est loin des reportages parapsychologiques et des documents truqués qui en font des personnages crédules, ignorants, infantiles, irrationnels. Au contraire, quand ils font le tour d'une question, ils savent ce que parler veut dire...

On pourrait affirmer — en se démarquant de la pensée de l'auteur — que la sorcellerie dans le Bocage est une sorte de médecine baroque. Non seulement elle s'entoure de liturgies bizarres et utilise des instruments excentriques, mais elle se rattache directement au style baroque. Ainsi, sans en changer un mot, appliquons-lui la définition que Marcel Raymond a donnée à ce genre : « *Les choses ne sont pas proprement nommées. Une sorte d'impressionnisme et d'illusionnisme, où l'imagination et l'ingéniosité ont souvent une grande part, compose une espèce de mensonge ayant pour fin soit de révéler indirectement des aspects insoupçonnés de la réalité, soit de provoquer une rupture de la réalité.* »

Les voies de la sorcellerie sont innombrables, et l'ethnologie en est une... Ce n'est là qu'un simple aperçu d'un texte extrêmement riche. Aidée dans sa tâche de mise en forme par Josée Contreras, Jeanne Favret-Saada nous a livré un document à la première personne qui fera date dans l'histoire de l'ethnologie. La réflexion sur la sorcellerie s'en trouve dépoussiérée et les questions de méthode, une nouvelle fois posées.

JACQUES MEUNIER.

★ CORPS POUR CORPS, de Jeanne Favret-Saada, 372 pages, environ 67 francs.

(1) Chargée de recherches au C.N.R.S.

société

Dis-moi comment

Le théâtre de Obaldia en librairie

Théâtre

هكذا من الأصل

société

L'eucharistie publicitaire

● ***L'impératif catégorique de la jouissance analysé par François Brune.***

QUE la publicité aliène, c'est là une vérité généralement admise, mais sans qu'on lui donne toute sa portée concrète, charnelle. François Brune appelle heureusement notre attention sur le drame contemporain de la fesse : « *La fesse moderne n'existe pas en dehors du jean qui la moule.* » Entre le regard et le monde, disent les stratèges du marketing, doit s'intercaler « l'effort pour vendre ».

Entre la main et la fesse, s'interpose désormais la surface rugueuse du jean, vainement combattu, au temps de la guerre froide, par un parti communiste qui savait voir où était l'ennemi. La médiation marchande triomphe, et, avec elle, cet impérialisme américain auquel restera attaché le nom de Levi-Strauss.

François Brune consacre une analyse pénétrante à l'image qui représente un jeune homme bien bronzé lisant *le Monde* en slip Mariner. La lecture du *Monde* ne paraît donc permise qu'à un homme porteur d'un slip. *Le Monde*, interroge le pertinent décrypteur, serait-il l'équivalent d'un slip intellectuel, voire un substitut phallique ?

Tout cela n'est encore rien par rapport au mystère du fromage. Il y a une véritable eucharistie du fromage, que la publicité place obstinément entre le pain et le vin. Quel nouveau sacrifice va donc s'opérer ? Celui de la France elle-même, car, assure un slogan, la France profonde s'est réfugiée dans le fromage. Seul le boursin paraît en mesure d'instaurer le fameux consensus, ainsi que la convivialité rêvée par les écologistes.

La publicité proclame le « devoir de plaisir ». Malheur à qui se dérobe à l'impératif catégorique de la jouissance, alors que tant d'efforts sont généreusement prodigués afin de lui permettre d'être un consommateur comblé. Mais François Brune paraît penser que les hommes seraient plus facilement heureux si on leur parlait un peu moins du bonheur. La publicité n'a pas l'honnêteté de la religion dont, d'une certaine façon, elle a pris la place (par exemple, la mère Denis, patronne du linge immaculé, exerce une fonction d'intercession qui rappelle celle de la Vierge Marie). Voyez comme elle gâte l'enfant en lui donnant une « image sucrée de lui-même », l'enfermant dans un narcissisme sans issue. La religion, disait Céline, prenait l'homme au berceau et « *le rancardait d'autor : Toi, petit putricule informe, tu n'es et tu ne seras jamais qu'une merde, c'est l'évidence, c'est le principe de tout !* » Céline avait beaucoup de choses à reprocher à l'Eglise : il n'aurait pu, sans mauvaise foi, lui faire grief de parler la langue publicitaire.

FRANÇOIS GEORGE.

★ LE BONHEUR CONFORME, de François Brune. Ed. Gallimard, 192 pages. Environ 55 F.

« LE VOYEUR »

JEAN-LUC HENNIG, ancien journaliste à *Libération*, aime enquêter sur les marges de la société : rien de ce qui est macabre, pervers ou sordide ne lui est étranger. Après deux ouvrages tout à fait remarquables consacrés respectivement aux *Garçons de passe* et à la *Morgue* (dans la collection « Illustrations » qu'il dirige chez Albin Michel), le voici qui cherche à décrire, à comprendre, à l'aide de multiples témoignages, une passion singulière : le voyeurisme.

Son livre tient du reportage, de l'essai et du roman. Le moins qu'on puisse dire est que l'on ne s'y ennuie pas. On y croise d'étranges personnages, « *des brigands de l'ombre, des vauriens du secret, des crocheteurs de la petite intimité* » : ils nous communiquent l'agitation trouble qui les anime. Et on les suit, honteux et fébriles, dans les géométries compliquées d'un désir qui ose rarement s'avouer tel. On les redoute un peu également, ces voyeurs, car ils font violence à notre intimité. Comme l'exprime justement Pierre Pachet dans l'entretien qui clôt le livre : « *Celui qui a été surpris, je crois que ce qu'on lui a enlevé, c'est l'espace même dans lequel il pouvait se reposer de l'épuisante tâche de vivre.* »

R. J.

★ LE VOYEUR, de Jean-Luc Hennig. Ed. Albin Michel, 374 p. Environ 69 F.

Dis-moi comment tu t'habilles...

● ***Une histoire du vêtement au dix-neuvième siècle.***

AGE d'or de la bourgeoisie française, le dix-neuvième siècle n'a pas fini de fasciner nos contemporains. Comment vivaient-ils ? Comment aimaient-ils ? Comment mangeaient-ils ? Comment affirmaient-ils, dans leur apparence, leur statut et leur gloire ? *Les Dessus et les Dessous de la bourgeoisie*, livre fin et pertinent de l'historien Philippe Perrot, répond de manière très complète à cette dernière question, par le biais d'une étude exhaustive du vêtement bourgeois.

La « liberté du costume » date d'un décret de 1793 : « *Chacun est libre de porter tel vêtement ou ajustement de son sexe qui lui convient.* » Toute l'histoire du costume, de l'an II à la première guerre mondiale — et même au-delà, — est contenue en germe dans cette phrase courte et ambiguë : il n'y a plus de règles écrites ; à chacun de s'habiller comme il est convenable, *selon son sexe* et l'idée qu'il se fait de son statut social.

D'abondantes références écrites et illustrées accompagnent l'exposition d'un phénomène singulier dont les excès atteignent le pathologique. Alors que les placements, le rendement du capital, le profit de la rente, sont les soucis essentiels des gens riches, Perrot nous les montre, en ce qui concerne l'habit, tout à fait opposés à « *l'idée même de rationalité* » : hommes et femmes de la « bonne société », « *engoncés dans leurs cols durs, torturés par leurs plastrons, suppliciées dans leurs corsets* », n'hésitent pas à souffrir, à risquer la maladie et la mort.

Robes somptueuses et habits noirs sont les nouveaux étendards de cette bourgeoisie qui entend affirmer sa toute-puissance, contre la noblesse enrubannée de l'Ancien Régime, mais surtout contre le monde sale, immoral et grouillant des non-possédants.

La friperie, cet énorme marché du vêtement d'occasion, cède, dès le début du siècle, la place à une industrie nouvelle, la confection, avec ses boutiques de nouveautés, ses usines, puis ses grands magasins du Second Empire si bien décrits par Zola. La petite firme Peugeot, spécialisée dans les tournebroches, fait fortune grâce à la production de « cages » de crinolines en acier : cinq millions de ces engins sont produits chaque année entre 1858 et 1864.

Le vêtement bourgeois, dès les premières décennies du siècle, est devenu la norme, l'uniforme de tous ceux qui désirent accéder à la respectabilité. De moins en moins différencié, au grand désespoir des tailleurs, l'habit masculin doit acquérir une dimension supplémentaire, celle de la « distinction », valeur inconnue de l'Ancien Régime. C'est à des signes de plus en plus imperceptibles (la largeur d'une cravate, la coupe d'un revers) que l'œil averti reconnaît l'aristocrate ou le parvenu.

Autant le vêtement masculin, importé à l'origine d'Angleterre, devient neutre et strict, autant les tissus, les formes des robes chatoient, gonflent, dans une orgie de rubans. Le moindre accessoire de toilette féminine, gants, chaussures, chapeau, éventail, a une fonction parfaitement définie, doit servir à tel moment de la journée et non à tel autre. Une femme « comme il faut » s'habille différemment selon son âge, selon la qualité de la personne à qui elle rend visite. Tel décolleté profond, parfaitement décent pour un bal, serait du dernier mauvais goût à une heure moins tardive. L'usage du vêtement devient si complexe que des dizaines d'ouvrages sur la bienséance paraissent, qui règlent l'étiquette des comportements et des tenues.

La bienséance : voilà le maître mot. Mouvements, paroles, gestes, jusqu'à la moindre attitude doivent se conformer à cet impératif catégorique. Tout manquement relègue le malséant au purgatoire de la vulgarité.

Cet édifice de vêtements et de comportements visibles est sous-tendu par le vêtement invisible et indicible, pantalon, jupon, jarretière. Symboles de la pudeur et de la décence, ces accessoires deviennent bientôt les objets privilégiés des caricatures et des fantasmes. Une place à part revient au corset : sorte d'exosquelette essentiel au maintien du corps « mou » de la femme pour les uns, il représente, pour les autres, minoritaires, le comble de l'horreur. Des physiologistes soutiennent que « *le recrutement de l'armée deviendra de plus en plus difficile, en admettant que l'abus du corset continue ses ravages* ». Les femmes qui se serrent pendant leur grossesse produisent des enfants débiles.

Exemple pittoresque parmi bien d'autres, la bataille du corset montre à quel point l'histoire du costume est imbriquée dans celle des mentalités, à quel point la manière de se vêtir et de se comporter révèle les désirs, les craintes et les obsessions des classes moyennes du siècle dernier.

ALEXIS LECAYE.

★ LES DESSUS ET LES DESSOUS DE LA BOURGEOISIE, de Philippe Perrot. Fayard, 345 pages. Environ 69 F.

lettres étrangères

Des nouvelles d'un Nobel

C'EST tout Bellow que l'on retrouve dans ces nouvelles. En quatre récits, l'écrivain le plus cultivé d'Amérique nous convainc de l'absurdité des fabricants d'idéologies, des théoriciens de l'Apocalypse, des mandarins de la littérature qui répètent depuis près d'un siècle, mais surtout depuis la seconde guerre mondiale, que l'homme est mort ainsi que sa complexité et son art. Bellow n'est pas un candide, il a connu la confusion et l'humiliation, il a acquis la sagesse de l'innocent, il sait que l'homme survit au-delà des crises.

On retrouve ici la ville. Le quartier juif de Chicago au début du siècle avec ses bruits de tramways, ses odeurs de suie et de neige, ses artisans débrouillards, ses gangsters à la petite semaine. Le Chicago du ghetto noir des années 80 où un Blanc n'arrive pas à localiser le Noir auquel il doit remettre un chèque du *welfare*, peut-être parce que la communauté noire est méfiante.

Encore une famille juive empêtrée dans ses complexités. Un père né en Pologne entre en fraude aux Etats-Unis. Il vote sans papiers, conduit sans permis, ne paie pas d'impôts. Le fils a soixante ans : tous les vendredis il remplit le réfrigérateur de l'épouse qu'il a abandonnée il y a quinze ans ; il habille, par correspondance, ses deux vieilles sœurs, devenues des bigotes chrétiennes ; il se sent également responsable de sa maîtresse, chez laquelle il ne vit pas, et de sa mère, et de son père.

Encore l'éternelle quête du fils à la recherche de son père. Un corps-à-corps les unit lorsque l'enfant se précipite sur son père qui vient de dérober un petit plat d'argent à la bienfaitrice de la famille. Un autre corps-à-corps, cinquante ans plus tard, sur un lit d'hôpital : le fils prend son père dans ses bras ; mais ce dernier lui échappe, il se dédouble, en même temps qu'il se défait de sa chaleur, il glisse dans la mort.

On retrouve aussi le rire incongru. Dans une soirée mondaine, le personnage, sollicité, raconte une histoire : *« Bon,* commence-t-il. *Deux chiens se rencontrent dans la rue. De vieux copains. L'un dit : « Bonjour ! » L'autre répond : « Cocorico ! » « Comment ça, cocorico ? Qu'est-ce que c'est que ça ? » « Oh, fait l'autre, moi, je suis des cours de langue... »*

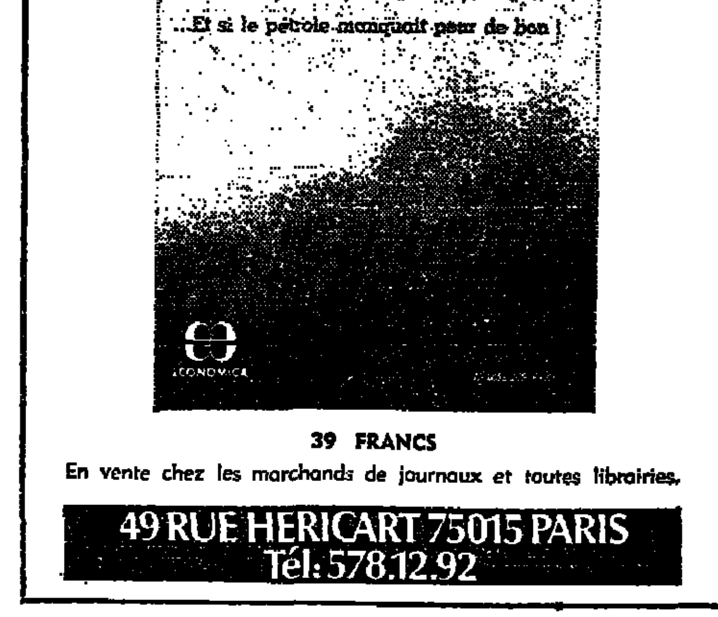
Ces récits sont suivis du discours prononcé par Saul Bellow en 1976 à l'occasion de la remise du prix Nobel. Ces trente pages denses, mais toujours claires et chaleureuses, constituent l'envers des nouvelles. L'auteur rappelle qu'il est temps d'en finir avec les terrorismes de toute sorte : anti-psychologisme, anti-classicisme, anti-humanisme.

Rejoignant certaines analyses de Conrad dans la préface du *Nègre du « Narcisse »*, Bellow conclut : *« Un roman est partagé entre quelques impressions vraies et la multitude des impressions fausses qui forment la plus grosse part de ce que nous appelons la vie. Il nous dit que pour chaque vie humaine il existe toute une diversité d'existences, que l'existence individuelle elle-même est en partie illusion, que toutes ces existences signifient quelque chose, tendent à quelque chose, accomplissent quelque chose ; il nous promet une raison d'être, une harmonie et une justice. Ce que Conrad disait était vrai : l'art tente de découvrir au sein de l'univers, aussi bien dans l'existence que dans la matière, ce qui est fondamental, permanent, et essentiel. »*

Démodé ? conservateur ? contre-révolutionnaire, ce discours ? Disons qu'il y a beaucoup à apprendre dans cette sagesse. Parions qu'il aidera à dépasser un modernisme, souvent conventionnel, qui n'en finit pas de mourir. Le public français n'a jamais été si prêt à écouter Bellow.

PIERRE DOMMERGUES.

★ **LES MANUSCRITS DE GONZAGA, de Saul Bellow, suivi de DISCOURS DU PRIX NOBEL, traduit de l'américain par David Guinsbourg, Flammarion, 220 pages. Environ 60 F.**



Les errances d'un égotiste

● *Christopher Isherwood raconte le style de vie qui a fait son œuvre.*

LA mode est à Christopher Isherwood. Le vent qui vient d'outre-Atlantique nous apporte, des rivages californiens, les échos d'une flatteuse renommée. A soixante-dix-sept ans, cet apôtre de l'individualisme absolu et de l'amour gay, cet *outsider* avide de sensations en quête d'une morale du bonheur, ce témoin sarcastique d'un monde menacé (l'Europe des années 30), ce marginal désabusé initié sur le tard à la philosophie hindoue, fait figure de sage. Son œuvre raconte l'itinéraire mouvementé d'un homme en rupture de société qui, d'errance en errance, trouvera la conclusion logique à ses choix profonds dans un exil permanent. En 1939, ce natif de Manchester part pour les Etats-Unis, devient citoyen américain en 1946, opérant ainsi la reconversion inverse de celle d'un Henry James.

Après deux ouvrages publiés dans l'immédiat après-guerre, Isherwood acquiert une petite notoriété en France lorsque paraissent, au cours des années 60, plusieurs de ces livres : *l'Ami de passage, Tous les conspirateurs, la Violette du Prater, Mr Norris change de train*. Mais le cercle des fervents d'Isherwood ne s'élargira vraiment ici qu'en 1979 lorsque paraissent *Adieu à Berlin* (promu par le succès du film qu'il avait inspiré, *Cabaret*) et *Un homme au singulier*. Avec Etats-Unis, il était déjà célèbre depuis longtemps.

Singuliers personnages

L'œuvre de Christopher Isherwood est pour une large part un témoignage itinérant sur des micro-sociétés où de singuliers personnages se rejoignent et se confrontent, attirés par les mêmes désirs, les même refus et leur propre différence par rapport aux normes. Dans cet *underworld* remuant et pittoresque rivalisent désaxés, simulateurs, mythomanes, excentriques, prostituées, voyous, escrocs, artistes en mal d'identité ou simples bohèmes solitaires. Dans le même temps, cette œuvre exprime la quête d'un homme curieux de tout qui cherche à se définir, à construire ses propres valeurs, à fuir les contraintes sociales et à conduire d'un même élan sa vie d'anticonformiste aux aguets et son destin d'écrivain.

Le devoir d'irrespect, un humour ravageur, une remarquable acuité d'observation où se retrouve l'ironique détachement du Britannique — *« Je suis une caméra »*, dira-t-il — un parti pris de ferveur païenne qui ne s'arrête pas à ses amours homosexuelles mais trouve là son compte d'ardeur et d'exaltation joyeuse, autant d'aspects d'une œuvre qui balance entre le constat désabusé et la recherche intimiste.

L'homme, aujourd'hui, veut aller plus loin que le créateur, dire sa part de vérité en la sortant des contextes de la fiction. C'est la raison d'être de son autobiographie dont le premier volume vient de paraître sous le titre *Christopher et son monde*.

L'ouvrage commence en 1929 lorsque Christopher se rend à Berlin sur les instances de son ami, le poète W. H. Auden ; il s'achève en 1939 lorsqu'il part avec celui-ci pour les Etats-Unis. Dix ans d'apprentissage qui vont lui donner conscience de ce qu'il souhaite.

L'envers des romans

Ainsi va-t-il, au fil des pages, alors qu'il quitte Berlin pour passer de pays en pays, corriger les impressions, révéler l'envers des situations, nous présenter les modèles réels de ses personnages (telle l'incroyable Sally Bowles), ne plus rien taire de la nature de ses rapports avec ses jeunes compagnons — bref, il va remettre droit ce qu'il avait gauchi de l'expérience vécue, ou transposé par pudeur et par les exigences de la recréation littéraire.

De même, évoque-t-il ses amis de l'époque, Auden, Stephen Spender, E.-M. Forster, ses débuts d'écrivain, auxquels sont liés Virginia Woolf et Somerset Maugham qui louèrent *Tous les conspirateurs*, sa première œuvre publiée à vingt-cinq ans. Il nous donne le relevé de ses impressions humaines, géographiques, domestiques, comptabilise ses humeurs, ses défaillances, ses croyances et ses doutes, tient la chronique de ses amours... Bref, il nous montre, en toutes circonstances et en tous lieux, de quoi est fait Christopher Isherwood.

Cela donne un livre assez chaotique, au rythme perpétuellement rompu par le va-et-vient entre ce que l'œuvre avance et ce que l'homme rectifie, une mosaïque assez disparate où s'intègrent fragments de journal intime, lettres, témoignages. L'ensemble, quel que soit l'intérêt anecdotique de toute vie et de la sienne en particulier, si originale et mouvementée, est plutôt décevant, littérairement assez plat. Peut-être que le secret des autobiographies captivantes tient dans leur pouvoir de récréation « romanesque » à partir de la réalité ; pour s'en être trop méfié, Isherwood a terni les couleurs de sa palette.

Christopher et son monde ne confirme pas un écrivain, il affirme les choix d'un homme. Sans eux, il n'y aurait sans doute pas ce qui fait le charme et l'originalité d'une œuvre qui a su s'imposer. C'est surtout vers elle qu'il faut se tourner : là est le véritable monde de Christopher Isherwood. Tout au moins pour le bonheur du lecteur.

PIERRE KYRIA.

★ **CHRISTOPHER ET SON MONDE, de Christopher Isherwood. Traduction de Léo Dilé. Coll. « Bibliothèque anglaise », POL/Hachette, 344 pages. Environ 55 F.**

Scénariste de « la Violette du Prater »

DANS *Christopher et son monde*, Isherwood donne les clés de *la Violette du Prater*. Friedrich Bergmann, le réalisateur juif du roman, c'est Bertolt Viertel, chargé par la Gaumont-British de tourner une comédie viennoise, en 1933.

La Violette du Prater est donc un livre autobiographique où Isherwood, engagé ensuite par Hollywood pour rafistoler des dialogues, règle ses comptes avec le cinéma. Il y fait aussi, comme dans *Intimités berlinoises*, œuvre d'historien.

Le récit de la préparation et du tournage de *la Violette*, vus par Isherwood scénariste, semble tout à fait actuel. Coppola, dans son petit empire de pacotille, n'a rien à envier aux producteurs d'avant guerre : *« Le studio du cinéma d'aujourd'hui, c'est en vérité le palais du seizième siècle. On y voit ce que voyait Shakespeare : le pouvoir absolu du tyran, les courtisans, les flatteurs, les bouffons, les intrigants ambitieux et habiles. »*

Pendant ce temps, à Berlin et à Vienne, les audiences du procès de l'incendie du Reichstag et les exactions de Dollfuss montrent que l'histoire rôde derrière les décors. La guimauve est dérisoire et criminelle quand le feu et le sang sont à la une des quotidiens. Mais cela, Isherwood, en moraliste bien élevé, se contente de le suggérer.

RAPHAEL SORIN.

★ **LA VIOLETTE DU PRATER, par Christopher Isherwood. Traduit de l'anglais par Léo Dilé. « Domaine étranger », 10/18, 218 pages. Environ 21 F. Vient de paraître aussi, en 10/18 : Mr. NORRIS CHANGE DE TRAIN.**

Entretien avec Naipaul

(Suite de la page 15.)

» En tant qu'écrivain, je suis le parasite d'une autre civilisation. Oui, je me suis inséré sur la scène littéraire dans différents pays, mais je n'ai pas grandi dans une société qui me soutenait. Mes livres ne seront pas lus par les Asiatiques, je le sais, ni par les Antillais, qui leur préféreront mille fois le reggae. Je ne suis qu'un exilé, je n'ai pas de racines. Je suis comme les nénuphars qui s'accrochent à une embarcation... et je mène ma barque à ma guise. Maintenant, j'essaie d'être un parasite en France.

» Je ne pouvais pas faire autre chose que de vivre en Angleterre. Où allez quand on veut écrire ?

Les « Bongos Airlines »

» Aujourd'hui, chaque petit coin de brousse qui devient indépendant croit qu'il doit avoir un hymne national et aussi un drapeau. Et qu'arrive-t-il ? Ce petit morceau de brousse va à Seattle, achète un Boeing, habille ses indigènes en hôtesse de l'air avec un costume national, et croit détenir une culture nationale. C'est ce que j'appelle les « Bongo Airlines ».

» Je pense que toute culture nationale a un côté absurde. La culture dépend de la qualité de la vie intellectuelle. C'est elle qui différencie les pays. Et pas seulement le costume national et pas seulement les chaussures à claquettes pour danser le 1er mai. Certains pays ne croient pas à la qualité de la vie intellectuelle, spécialement les pays retardés.

— *Est-ce que cette attitude est délibérément politique ?*

— Non, ce n'est que de la stupidité. Je crois que les progrès de la science, des techniques nouvelles et de l'industrialisation, surtout en Asie du Sud-Est, peuvent humaniser ces pays. Ces pays matérialistes peuvent être spiritualisés par les machines. Ils doivent acquérir une science qu'ils n'ont jamais eue pour fabriquer et faire fonctionner ces machines, ce qui est une valeur en soi. Le nouveau regard façonné par la science impliquera un nouveau regard sur l'homme. Apprendre, c'est apprendre... Ils vont se rendre compte qu'il faut respecter l'homme parce qu'il est homme et que c'est mal de faire la charité.

» Je dis des choses provocantes, je le sais. Je suis délibérément provocateur. Mais tout ce que je dis, je le ressens.

» Les cultures attardées ? C'est très ennuyeux. Vous allez en Ouganda... C'est ennuyeux. Au Kenya ? La seule chose intéressante, ce sont les animaux, mais on ne vous invite qu'à les tuer. Les pays musulmans, pareil. C'est toujours les mêmes choses. Il n'y a pas de vie intellectuelle, ils n'ont rien à dire. On peut titiller leur cerveau pendant une heure, ils ne bougeront pas.

— *Votre dernier livre sur l'Islam ?*

— C'est un gros livre. Le vingtième siècle et la diffusion de la civilisation universelle ont semblé donner à l'Islam une vie nouvelle. Mais le drame, c'est que cette vie-là n'est pas venue de l'intérieur. C'est le résultat d'un choc. Toutes les idées créatives de l'Islam — leur idée d'égalité, de liberté — ont été volées à la pensée occidentale. Ils découvrent les grandes vertus, ils sont devenus marxistes.

» Je ne crois pas au tiers-monde. Il y a un bloc tiers-mondiste. L'Iran, est-ce le tiers-monde ? Et le Mexique ?... et l'Inde ?... Et le Tchad, le Paraguay, l'Algérie ? Vous voyagez pour découvrir la vérité, et c'est pire que ce que vous pensiez.

— Guérilleros *est un récit cruel qui renvoie dos à dos les autochtones qui viennent d'accéder à l'indépendance et les Blancs de bonne volonté. L'ironie de vos premiers romans a disparu. Vous devenez de plus en plus pessimiste...*

— C'est effrayant, mais c'est vrai. C'est un livre de la maturité. En vieillissant, on apprend. On a répandu un tas de mensonges sur le réveil des peuples de la brousse et se sont ensuivies de nombreuses catastrophes à cause de ces mensonges. Beaucoup de ces pays ont accédé à l'indépendance et sont devenus des tyrannies.

» La dépendance coloniale tout comme l'indépendance ont été déformées, faussées, par le mensonge libéral des grands pays. Le libéral ment pour se prouver qu'il est quelqu'un de bon. Mais il ne voit pas la situation dans son ensemble. Quand l'échec s'annonce, le libéral est déjà parti, il a oublié Castro.

La couleur et le rythme

» Je voudrais dire pourquoi les choses se sont passées si mal dans les révolutions au Nicaragua, avec les Tupamaros, ou le Paraguay, ou le Chili d'Allende. Je voudrais qu'on regarde les choses de plus près, oui, de plus près. Beaucoup de ces peuples sont sans défense bien qu'ils aient leur gouvernement. Les libéraux pensent que maintenant ces pays sont indépendants, mais il arrive que ces pays soient gouvernés par de véritables tyrans... et les libéraux se taisent.

— *Vous ne craignez pas d'être traité de réactionnaire ?*

— J'ai l'habitude d'entendre ce genre de critiques. Je n'y pense plus. De toute façon, personne ne m'écoute. C'est ce qui me protège.

— *Vos livres sont très travaillés. Est-ce que vous attachez une importance au style ?*

— Je ne me sens pas concerné par les mots. Je dis les choses avec des images visuelles, quelquefois des touches sentimentales. Je privilégie la construction. Chaque paragraphe doit avoir sa couleur, son rythme.

— *Vous sentez-vous des affinités avec des auteurs actuels ?*

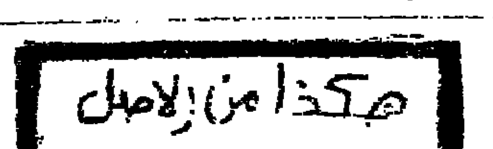
— Je ne lis pas d'auteurs contemporains *(longue réflexion)*. Je préfère les lire quand ils sont morts. Je lis les classiques : beaucoup Balzac, Ibsen, tout le temps Shakespeare, et aussi beaucoup d'histoire de l'art.

— *Ecrivez-vous en fonction de l'actualité ?*

— Je ne suis pas un journaliste. Un écrivain doit écrire sur le présent pour être lu dans dix ans. »

Propos recueillis par BERNARD GENIÈS et NICOLE ZAND.





هكذا من الاصل

enquête

Ce que les Français ont lu cette année

LES éditeurs vivent tournés vers l'avenir, comme les couturiers : au printemps, ils sont tout occupés par leurs collections d'automne, et il leur faut faire un effort pour se tourner en arrière, quand on leur demande d'esquisser le bilan de l'année écoulée. Certains sont tellement brouillés avec les chiffres qu'ils ne veulent pas du tout préciser l'importance numérique de leurs meilleures ventes. D'ailleurs, « les Français ne lisent pas », m'a dit l'un d'eux avec mauvaise humeur.

La vérité n'est pas si triste : en dépit de la crise qui sévit dans l'édition, il y a eu cette année encore d'indiscutables succès de librairie. Certes, le fossé s'est encore creusé entre les livres les plus fêtés par le public, et ceux qui les suivent, même s'ils semblent très bien placés : ainsi voit-on figurer sur les listes des meilleures ventes des ouvrages dont le tirage n'aurait pas été mentionné il y a deux ou trois ans.

Plus que jamais, on a le sentiment que les lecteurs les plus nombreux évitent l'aventure de la découverte : ils vont de préférence vers le livre d'un auteur déjà bien connu ou vers l'œuvre dont ils ont vu l'adaptation cinématographique ou télévisée. Cela étant, les succès s'usent moins vite que naguère. On voit donc des titres dont la vente se poursuit pendant deux ou trois ans sans fléchir ; ainsi, le succès éclatant d'un Maurice Denuzière ne fait que grandir : *Louisiane*, qui a fait vendre la suite de la trilogie, *Fausse-Rivière* et *Bagatelle*, bénéficie à son tour des lecteurs qui ont pris en route le train de cette série publiée chez Lattès : une adaptation radiophonique a contribué à ce triomphe.

L'impact des prix

Sans doute le flottement du prix des livres est-il pour quelque chose dans cette prudence des acheteurs : puisqu'on n'est jamais sûr d'acquérir un ouvrage aux conditions les plus avantageuses, autant s'entourer de précautions pour ne pas regretter sa mise de fonds. Beaucoup de petits budgets sont durement frappés par la hausse du coût de la vie, quand ce n'est pas par le chômage, et, comme les gens qui achètent le plus de livres n'ont jamais été les plus riches, il est inévitable que les produits culturels soient ceux dont on se prive en premier.

Les prix littéraires devraient apporter au public cette garantie de qualité qu'il demande. Le font-ils ? Certes, le Goncourt de cette année, décerné à Yves Navarre pour le *Jardin d'acclimatation*, chez Flammarion, a valu à l'auteur de figurer quelque temps parmi les meilleures ventes de littérature romanesque. Mais le Renaudot de Danielle Sallenave, *les Portes de Gubbio*, édité par Hachette (collection P.O.L.) n'a pas atteint tout à fait l'audience attendue, peut-être parce que beaucoup de lecteurs ont craint qu'il ne soit de lecture « difficile ». Si le Femina de Jocelyne François, au Mercure de France, approche des 60 000 exemplaires, *la Disgrâce*, de Nicole Avril (Albin Michel), qui n'a eu aucun prix, obtient deux fois plus de ventes : il est vrai que le sujet de *la Disgrâce* (la souffrance d'une petite fille qui se croit laide) devait toucher beaucoup de sensibilités, et l'auteur est remarquable devant les caméras de la télévision. On est loin encore de *Bagatelle* de Maurice Denuzière (Lattès) qui atteint 250 000 exemplaires en librairie, sans compter les ventes en club, qui ne seraient pas loin de tripler cette estimation. On voit que la notion de succès recouvre des réalités diverses.

Grand Prix de l'Académie française pour *Fort Saganne*, au Seuil, Louis Gardel figure parmi les meilleures ventes de l'année, non pas au tout premier rang, mais avec une régularité et une constance qui révèlent un succès en profondeur plutôt qu'un engouement. Le prix Médicis, partagé entre Jean-Luc Benoziglio (*Cabinet-portrait*, Le Seuil) et Jean Lahougue (*Comptine des Height*, Gallimard) qui lui a refusé cette distinction, n'a profité qu'au premier : son éditeur signale le roman de Benoziglio parmi les tirages importants de la maison. Quant au Médicis étranger décerné à André Brink pour *Une saison blanche et sèche* (Stock), il figure parmi les succès de cet hiver.

L'influence des libraires

Mais d'autres prix, moins prestigieux que les cinq « grands » de l'automne, permettent à leur lauréat de rencontrer un large public. Il en est ainsi du Prix des Libraires qui a été décerné à Claude Brami pour le *Garçon sur la colline*, Denoël. L'influence du libraire sur la vente d'un livre est une de ces évidences qu'on a tendance à oublier.

Le Grand Prix des lectrices de *Elle* n'est pas allé cette année à un roman, mais à un document qui se lit comme un roman : *Moi, Christiane F., treize ans, droguée, prostituée...* (Mercure de France) ; ce témoignage atteint une vente de 65 000 exemplaires en trois mois, et sa carrière est en plein essor.

Publié en septembre 1980, le livre de Claude Michelet, *Les palombes ne passeront plus* (Laffont), se place parmi les best-sellers de l'année, avec 256 000 exemplaires. Le titre précédent du même auteur chez le même éditeur a continué à se vendre régulièrement et atteint à présent 417 000 exemplaires. Chez Laffont encore, Bertrand Blier a vendu 154 000 exemplaires de son roman *Beau-Père*, bien aidé par le film où triomphe Patrick Dewaere. Bénéficiant du goût actuel du public pour le Moyen Age, et après le grand succès de *la Chambre des dames*, Jeanne Bourin en est déjà à 260 000 exemplaires pour *le Jeu de la tentation* (La Table ronde), qui est loin d'avoir épuisé tous ses possibles. On peut rapprocher de cette réussite celle de Régine Pernoud, qui, sans recourir à la fiction romanesque, atteint 200 000 exemplaires pour *la Femme au temps des cathédrales*, étude historique publiée chez Stock. Le même éditeur se félicite d'avoir révélé au grand public Valérie Valère, écrivain de dix-neuf ans, qui présentait cette année son second roman, *Obsession blanche* : ce titre a pris un départ foudroyant, et le premier livre du même auteur, *le Pavillon des enfants fous*, a continué à susciter un tel intérêt qu'il est aujourd'hui à un tirage de 350 000 exemplaires.

Chez Gallimard, où l'on se refuse à donner aucune indication numérique, il n'y a guère de surprises dans le domaine du roman, puisque les gagnants de l'année s'appellent Romain Gary, Aragon, P.-J. Rémy, Angelo Rinaldi, Michel Tournier, Jean d'Ormesson, Patrick Modiano, et Bertrand Poirot-Delpech du côté des Français, William Styron, Alejo Carpentier, Julio Cortazar, Yachar Kemal pour les étrangers : le public est allé avec confiance vers des écrivains dont la découverte ne date pas d'hier.

Pleins feux sur Marguerite Yourcenar

L'ELECTION de Marguerite Yourcenar à l'Académie française a soulevé une grande curiosité, et, phénomène tout à fait inhabituel, le discours de la première académicienne, publié chez Gallimard, a dû être plusieurs fois réédité : ce genre austère n'a généralement pas la faveur du grand public. Son étude sur *Mishima ou la vision du vide* a été un des plus grands succès de l'année chez Gallimard, et ses entretiens avec Matthieu Galey, *les Yeux ouverts*, ont eu la meilleure vente des éditions du Centurion.

Ce sont également les auteurs confirmés qui l'emportent chez Grasset, avec Lucien Bodard, dont le roman *Anne-Marie*, sorti en mai dernier a pris un départ rapide, Eric Segal avec *Un homme, une femme, un enfant*, Christine Arnothy qui a reçu le prix Interallié pour *Toutes les chances plus une*, ces trois livres passant le cap des 100 000 exemplaires ; ils sont suivis de près, chez le même éditeur par Marie Cardinal, avec *Au pays de mes racines*, Françoise Mallet-Joris, avec *Un chagrin d'amour et d'ailleurs*, Oriana Fallaci avec *Un homme*, Max Gallo avec *France*. Il faut signaler pourtant le succès que rencontre le roman de Pierre Darmon *Gabrielle Perreau, femme adultère*, qui, sorti en avril, approche des 100 000 exemplaires.

Cette fidélité du public aux écrivains dont il a aimé les livres précédents assure les nouveaux succès de Maurice Genevoix au Seuil pour *Trente mille jours*, de Patrick Cauvin chez Lattès, pour *Nous allions vers les beaux jours*, de Cavanna pour *Bête et Méchant*, chez Belfond, de Didier Decoin au Seuil pour *l'Enfant de la mer de Chine*, de Jacques Lanzmann chez Laffont pour *Rue des Mamours*, de Robert Merle chez Plon pour *Paris ma bonne ville*, de Jean Dutourd, chez Flammarion, pour les *Mémoires de Mary Watson* ou de Jeanne Cordelier auteur de *la Dérobade*, qui atteint 86 000 exemplaires avec *la Passagère* (Hachette).

A lire cette partie du palmarès, on n'a pas le sentiment que l'année 1980-1981 aura été une année de grandes découvertes. Cependant, il faut signaler le beau succès de Marguerite Gurgand, moins connue, dont *les Demoiselles de Beaumoreau*, aux éditions Mazarine, sont un des titres qui ont su s'imposer avec régularité pendant tout l'hiver.

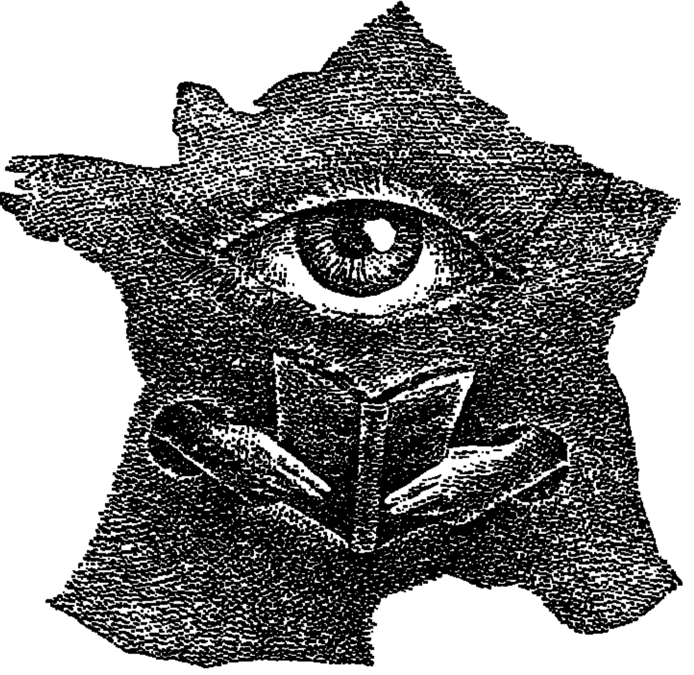
La crainte de la nouveauté

Cette absence quasi générale de nouveaux venus parmi les romanciers qui remportent les suffrages du grand public pourrait bien être le signe d'une crise grave. Il y a longtemps qu'on parle d'une crise du roman : elle pourrait bien être maintenant vraiment venue — non que les lecteurs s'en dégoûtent, mais ils semblent de moins en moins attirés par la nouveauté de la création contemporaine, et se tournent vers le déjà connu, déjà goûté, déjà vu. Quelles que soient les causes de cette répugnance du public, elle fait craindre des conséquences graves pour la vie même de la littérature. Les éditeurs, inquiets du sort réservé à une expression vraiment nouvelle, ne seront-ils pas tentés de lui refuser les chances d'une publication ?

De même que les grandes époques du théâtre sont toujours soutenues et inspirées par un certain génie des spectateurs en un lieu et en un temps donnés, de même, un certain appétit de lecture suscite l'essor d'écrivains capables de répondre aux besoins de leur temps. Le goût de relire, hélas, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une génération, accuse toujours un vieillissement de l'esprit : en sommes-nous arrivés là ? Certains accuseront, une fois de plus, l'influence de la télévision, qui met en lumière le contenu de l'information, et méprise ou méconnaît la valeur du langage et du style.

Quoi qu'il en soit, les Français d'aujourd'hui semblent bien chercher dans leurs lectures des connaissances plutôt qu'un art raffiné, à proprement parler littéraire.

L'histoire continue à susciter un mouvement de curiosité très vif, ainsi que l'ethnologie et la sociologie. L'énorme succès de *Toinou*, publié chez Plon dans la collection Terre humaine, par Antoine Sylvère, confirme cette préférence. Il y aurait 695 000 exemplaires vendus. Un tel chiffre laisse loin en arrière les records de la littérature dite populaire, si l'on songe qu'*Angélique à Québec*, d'Anne et Serge Golon, que les Editions de Trévise ont publié en novembre 1980, en est à 110 000 volumes vendus à ce jour. Les lecteurs français cherchent-ils le rêve et l'évasion dans l'exotisme d'un réel éloigné par le temps et l'espace plutôt que dans l'imaginaire ? Ils ont fêté *le Chevalier, la Femme et le Prêtre*, de Georges Duby (Hachette), ils ont aimé *Lumière du Moyen Age*, de Régine Pernoud (Grasset), ils ont salué *Alexandre Ier* d'Henri Troyat (Flammarion), ils se sont passionnés pour *la Guerre de Cent ans*, de Jean Favier (Fayard), et pour *Alexandre le Grand*, de Roger Peyrefitte (Flammarion).


★ Dessin de JULEM.

Comprendre son temps

Mais, cette année aussi, les Français ont tenté de comprendre leur temps par la lecture d'études historiques plus proches de nous. Le *Pierre Mendès France* de Jean Lacouture (Le Seuil) est, en ce moment, en tête des meilleures ventes en librairie ; pour d'autres raisons, *la Manipulation* de Roger Delpey (Grancher), *la Mafia des syndicats*, de Jean Montaldo (Albin Michel), *Sdece Service 7*, de Philippe Bernert (Presses de la Cité), *l'O.A.S. contre de Gaulle*, de Jacques Delarue (Fayard), ont attiré de nombreux lecteurs. La critique de notre société sous ses formes les plus diverses suscite le plus vif intérêt : ainsi l'appel émouvant de Roger Ikor, protestant contre l'influence des sectes sur la jeunesse, *Je porte plainte* (Albin Michel), a amplement retenti. La *Lettre ouverte aux futurs illettrés*, de Paul Guth, vient en tête des ventes d'Albin Michel avec ses 150 000 exemplaires.

Pour tenter de comprendre notre temps, les Français, en grand nombre, ont lu *l'Idéologie française*, de Bernard Henri-Lévy (Grasset), *le Défi mondial*, de J.-J. Servan-Schreiber (Fayard), *la Potion magique*, de Louis Leprince-Ringuet (Flammarion). Les élections présidentielles ont, elles aussi, suscité un intérêt de vive actualité pour des lectures telles que : *l'Homme Giscard*, d'Arthur Conte (Plon), *l'Etat de la France*, de Valéry Giscard d'Estaing (Fayard), *Ici et maintenant*, de François Mitterrand (Fayard), et, bien entendu, *le Projet socialiste*, édité par le Club socialiste du livre.

Il semble que cette année les confidences de vedettes du cinéma et de la télévision soient un peu oubliées : on n'en trouve pas parmi les grands succès de librairie. Ne rangeons pas dans cette catégorie Jacques Chancel. *Tant qu'il y aura des îles* (Hachette littérature) est un « vrai » livre, qui, avec ses 130 000 exemplaires, a reçu le Prix des Maisons de la Presse, non plus que le récent ouvrage de Marie Laforêt, *Contes et légendes de ma vie privée* (Stock), qui a pris un excellent départ et se veut un ouvrage littéraire sans concession.

On ne trouve pas non plus de ces engouements comme le public en a connus dans le passé pour des recettes d'amaigrissement miraculeuses, ou pour ces méthodes infaillibles qui permettent de soulager toutes les douleurs par simple pression du doigt. Les Français ont eu, à l'évidence, des préoccupations plus sérieuses, dont leurs lectures se font l'écho. Dans le domaine romanesque, ils sont allés aux valeurs sûres, et dans celui des essais, ils ont choisi les grands problèmes du temps ou les leçons de l'histoire. Les surprises et la fantaisie seront pour une autre fois.

JOSANE DURANTEAU.

lectures pour les vacances

Romans

NICOLE AVRIL :

la Disgrâce.

Comment la méchanceté vient aux filles laides. Un drame solidement noué, des passions féroces et feutrées. Albin Michel, 281 pages, environ 49 F.

FRANCOIS-RÉGIS BASTIDE :

l'Enchanteur et nous.

Sur les traces d'un ancien ministre suédois, le bilan désenchanté d'une vie vouée à l'amour, à la musique et au socialisme. Grasset, 420 pages, environ 69 F.

RENÉ BELLETTO :

le Revenant.

Un auteur d'avant-garde passe au polar. L'errance policière de son héros est d'abord une leçon de style. Hachette P.O.L., 416 pages, environ 55 F.

LUCIEN BODARD :

Anne-Marie.

Le petit « Lulu » de *Monsieur le Consul* débarque de Chine à Paris. A son amour de fils jaloux, sa mère préfère le salon des Berthelot, haut lieu de la III[e] République. Le halètement Bodard. Grasset, 418 pages, environ 69 F.

HENRI CALET :

Monsieur Paul.

Une réédition qui a fait redécouvrir un écrivain méconnu, mais considérable, et la mélancolie de vivre. Gallimard, 350 pages, environ 59 F.

MICHEL DÉON :

Un déjeuner de soleil.

A travers la biographie d'un écrivain imaginaire, une rêverie sur les charmes inquiets des années 30 et du métier de romancier. Gallimard, 334 pages, environ 49 F.

FRANÇOISE HAMEL :

le Café à l'eau.

Règlements de comptes avec un père ancien spahi et tyran domestique. Apre, vigoureux, émouvant. Grasset, 220 pages, environ 42 F.

JEAN-MARIE LACLAVETINE :

les Emmurés.

Méditations sur un amour mort et sur l'absence. Un premier livre très prometteur. Gallimard, 210 pages, environ 55 F.

JEAN D'ORMESSON :

Dieu, sa vie, son œuvre.

Avant de créer le monde, plutôt que rien, Dieu prend l'avis de l'héritier des Vaudreuil, qui répond : avec plaisir ! Gallimard, 498 pages, environ 65 F.

ROBERT PINGET

l'Apocryphe.

De prétendus Mémoires écrits à plusieurs mains où se croisent le comique et le tragique de la condition humaine et le vécu de Robert Pinget. Ed. de Minuit, 184 pages, environ 37 F.

ALAIN ROBBE-GRILLET :

Djinn.

En jouant sur les difficultés de la langue française et avec son propre univers romanesque, l'auteur renouvelle le conte fantastique. Ed. de Minuit, 146 pages, environ 30 F.

PHILIPPE SOLLERS :

Paradis.

Sans alinéa ni ponctuation, le chant dévergondé d'un écrivain en recherche. A lire tout haut ? A dormir debout ? Une des « audaces » les plus discutées de l'année. Seuil, 255 pages, environ 55 F.

HUGUES VEDRENNES

Constance et l'homme aux ours.

Un des romans les plus séduisants de la saison. Les bonheurs et les désarrois d'une éducation sentimentale. Ed. Mazarine, 180 pages, environ 45 F.

CHARLOTTE WAGNER :

la Luronne.

L'apprentissage de l'amour dans les années 60, entre une majorité trop lointaine (à vingt et un ans), et des garçons trop pressés. Une écriture acide. Belfond, 206 pages, environ 55 F.

Récits

DOMINIQUE FERNANDEZ

Signor Giovanni.

Un « instant romanesque », une heure de plaisir autour de l'assassinat, en 1768, du célèbre helléniste Winckelmann. A. Balland, 99 pages, environ 29 F.

DANIEL KARLIN ET TONY LAINÉ :

le Petit Donneur d'offrandes... et autres histoires de fous.

Une approche sensible et fraternelle de la folie des fous et des autres, en vingt-sept récits authentiques qui se lisent comme de passionnantes nouvelles. Editions sociales, 285 pages, environ 70 F.

Lettres étrangères

ITALO CALVINO :

Si par une nuit d'hiver un voyageur.

L'auteur s'adresse à un lecteur qui lit le roman de Calvino... et dont la vie en sera changée. Traduit de l'italien par D. Sallenave et F. Wahl. Seuil, 288 pages, 55 F.

ILYA EHRENBOURG :

Lasik le tumultueux.

Ecrit au temps de la NEP, l'éternelle marche du Juif errant aux prises avec le Talmud et le Capital. Jamais publié en U.R.S.S. Traduit du russe par Claude Kahn. Coll. « Judaïque ». Lattès, 224 pages. Environ 75 F.

THEODOR FONTANE :

le Stechlin.

Une œuvre à découvrir d'un grand écrivain du dix-neuvième siècle. Traduit de l'allemand par Jacques Legrand. Hachette-POL, 426 pages. Environ 49 F. Du même auteur : *Effi Briest* (les Presses d'aujourd'hui) et *Dédales* (Aubier-Montaigne).

GUNTER GRASS :

Une rencontre en Westphalie.

L'histoire d'un congrès imaginaire réunissant des écrivains marquants de l'époque baroque, au temps de la guerre de Trente Ans : une réflexion désabusée sur la faculté pour la littérature de changer le monde. Traduit de l'allemand par Jean Amsler. Seuil, 192 pages, 49 F.

KNUT HAMSUN :

Sur les sentiers où l'herbe repousse.

A travers ses carnets de l'après-guerre, l'auteur de *la Faim* évoque les déboires de sa vieillesse. Traduit du norvégien par Régis Boyer. Calmann-Lévy, 256 pages, environ 55 F.

YACHAR KEMAL :

Meurtre au marché aux forgerons.

Une vendetta anatolienne. Premier volet d'un cycle : les seigneurs de l'Aktchasaz. Traduit du turc par Munewer Andac. Gallimard, 576 p., environ 52 F.

IRMGARD KEUN :

Après minuit.

Un roman d'une drôlerie terrible sur la vie quotidienne du III[e] Reich naissant. Traduit de l'allemand par Georges Berthier. Balland, 186 p., environ 49 F.

TADEUSZ KONWICKI :

la Petite Apocalypse.

Comment faire pour s'immoler devant le comité central du parti en l'honneur du premier secrétaire du grand pays frère ? Un samizdat hilarant. Traduit du polonais par Zofia Bobowicz. Laffont, 248 p., environ 60 F.

MAO DUN :

l'Arc-en-ciel.

Les espoirs et les désarrois d'une jeune fille de la bourgeoisie du Sichuan à la fin des années 20. Par le plus grand écrivain de la Chine contemporaine, mort il y a trois mois. Traduit du chinois par Bernadette Rouis et Jacques Tardif. Aeropole, 334 p., environ 69 F.

HARRY MATHEWS :

le Naufrage du stade Odradek.

Par un poète américain de Paris, un univers narratif qui bouscule les conventions attachées à la notion de romanesque. Traduit de l'américain par Georges Pérec. Hachette-POL, 344 p., environ 65 F.

YUKIO MISHIMA :

la Mer de la fertilité. Tomes III et IV.

Les deux derniers volumes de la tétralogie que Mishima acheva juste avant de se tuer, en 1970 : *le Temple de l'aube* et *l'Ange en décomposition*. Traduit de l'anglais par Tanguy Kenec'hdu. Gallimard, 360 et 252 p., Environ 62 F et 51 F.

EDITH WHARTON :

Chez les heureux du monde.

L'éclatant talent d'une disciple de Henry James. Traduit de l'anglais par Charles du Bos, préface de Frédéric Vitoux. Hachette-POL, 368 p., environ 65 F.

WILLIAM CARLOS WILLIAMS :

Paterson.

Un grand poème épique qui est une des œuvres majeures de la poésie américaine du vingtième siècle. Traduit par Yves di Manno. Flammarion, 275 p., environ 50 F. Du même auteur, sont parus cette année : *Mule blanche* (Flammarion) ; *Au grain d'Amérique* et *Filles de fermiers* (Christian Bourgois).

V.S. NAIPAUL :

Guérilleros.

Les lendemains de l'indépendance dans une île des Caraïbes, qui pourrait être la Jamaïque. Un jugement sans pitié sur le tiers-monde. Traduit de l'anglais par Annie Saumont. Albin Michel, 288 p., environ 59 F.

KATHLEEN RAINE :

le Royaume inconnu.

Les désillusions et les infortunes d'une vie consacrée à la recherche spirituelle. Second tome de l'autobiographie commencée avec *Adieu prairies heureuses*. Traduit de l'anglais par Claire Malroux. Stock, 378 p., environ 49 F. Du même auteur : *le Premier Jour*, poèmes. Edition bilingue (Granit).

WILLIAM STYRON :

le Choix de Sophie.

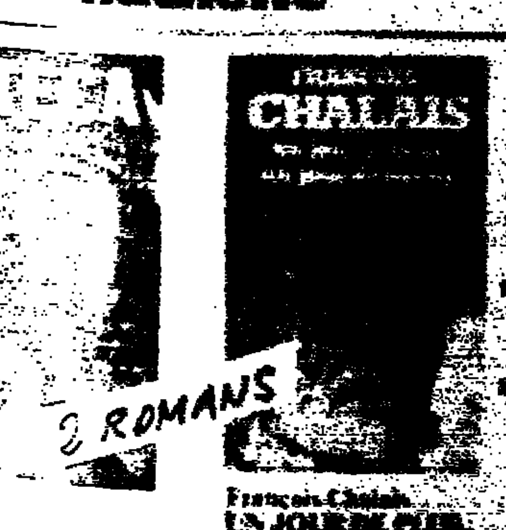
D'Auschwitz à Brooklyn, Styron explore l'enfer des consciences. Traduit de l'américain par Maurice Rambaud. Gallimard, 630 p., environ 80 F.

ABRAM TERTZ :

André-la-Poisse.

Un conte fantastique par le premier des dissidents. Traduit du russe par Louis Martinez. Albin Michel, 128 p. Environ 35 F. Du même auteur, qui signe cette fois André Siniavski : *Syntaxis*, une sélection des articles parus dans la meilleure revue de l'exil russe (Albin Michel).

Notre sélection



sélection

VLADIMIR VOINOVITCH :

le Prétendant au trône ou les nouvelles Aventures du soldat Tchonkine.

Une aventure cocasse dans les recoins de l'histoire stalinienne. Traduit du russe par Claude Ligny. Seuil, 368 p. Environ 68 F.

MIKA WALTARI :

les amants de Byzalce.

Le journal de la chute d'un monde, en 1453, par un maître du roman historique. Traduit du finnois par J.-L. Perret et Andrée Martinerie. Pandora, 332 p., environ 58 F.

Du même auteur : *l'Etrusque*, traduit par J.-P. Carasso (Orban).

Science-fiction

SERGE BRUSSOLO :

Aussi lourd que le vent.

Trois longues et belles nouvelles écrites par le Ballard français, grand prix de la S.F. française 1981 pour sa *Vue en coupe d'une ville malade*. Denoël, « Présence du futur », 188 pages, environ 16 F.

CHRISTOPHER PRIEST :

l'Archipel du rêve.

Un havre de volupté pour les rescapés du Continent et de la guerre. Le dernier roman poétique et onirique d'un maître de la S.F. anglaise. Lattès, Titres S.F., 246 pages, environ 15 F.

Poésie

TRISTAN CABRAL :

Et sois cet océan !

La rêverie passionnée d'un vrai romantique. Ed. Plasma, 124 pages, environ 35 F.

JACQUES PRÉVERT :

Soleil de nuit.

Ce volume rassemble des textes jusqu'alors épars et souvent inédits. La mort n'a pas fait vieillir Prévert. Gallimard, 304 pages, environ 62 F.

GASTON MIRON :

l'Homme rapaillé.

Publié pour la première fois en France, le plus écouté des poètes québécois, en sa dimension chantante et forte. Maspero, environ 180 F.

Autobiographies

ROBERT KANTERS :

A perte de vue.

Ce qu'il faut de rencontres — livres et gens — de hasard et de passion pour devenir un critique littéraire éminent. Il y a du roman, et très émouvant, dans le récit de cette destinée. Le Seuil, 340 pages, environ 60 F.

CLAUDE DUNETON :

le Diable sans porte : Ah mes aïeux ! (tome 1).

Les premiers âges d'une enfance limousine, rustique, truculente, entre bigots et bouffeurs de curés, et un coup de chapeau aux ancêtres en galoches. Le Seuil, 350 pages, environ 55 F.

FRÉDÉRIQUE HÉBRARD :

la Chambre de Goethe.

La féerie de l'enfance et la force inquiète de l'adolescence au cœur des temps tragiques. Flammarion, 252 pages, environ 50 F.

Essais

FRANCESCO ALBERONI :

le Choc amoureux.

Un professeur de sociologie italien compare le coup de foudre amoureux aux grands processus historiques révolutionnaires et soutient qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre le fait de tomber amoureux et celui de participer à un mouvement collectif. Une thèse originale. Traduit de l'italien par J. Raoul-Duval et T. Lombardi. Ed. Ramsay, 189 pages, environ 49 F.

BERNARD FRANK :

Solde.

Retour, après dix ans, d'un écrivain-lecteur caustique et éblouissant. Flammarion, 418 p., environ 60 F.

JULIEN GRACQ :

En lisant, en écrivant.

Promenade subtile et rêveuse dans des paysages qui ont nom Dostoïevski, Flaubert, Baudelaire, Proust... Corti, 306 pages, environ 63 F.

PIERRE-ALBERT JOURDAN :

l'Angle mort.

Dans le genre de l'aphorisme, une œuvre austère mais d'une grande séduction, car elle associe la profondeur à la simplicité. Diffuseur : librairie Tschann, 84, boulevard du Montparnasse 75014 Paris. Environ 80 F.

ROGER JUDRIN :

Chemin de braise, et Miroir d'ombre.

Encore un auteur de maximes. L'un des meilleurs moralistes contemporains. *Chemin de braise*, 150 pages, éd. de l'Aire, 2, avenue J.-J.-Mercier, CH 1003 Lausanne. *Miroir d'ombre*, 100 pages, éd. Calligrammes, 18, rue Elie-Fréron, 29000 Quimper.

Histoire

CARLO GINZBURG :

le Fromage et les vers.

La vision du monde d'un meunier du seizième siècle, rustique, mais néanmoins coincée entre Aristote et la Genèse. A partir des minutes de son procès, mené par l'Inquisition, une reconstitution extraordinairement savante et vivante d'un grand historien italien. Flammarion, environ 65 F.

GEORGES DUBY :

le Chevalier, la Femme et le Prêtre.

Une anthropologie du monde féodal naissant : l'apparition, vers l'an mil, de nouvelles attitudes laïques et religieuses, dans le domaine du mariage et de la sexualité. Hachette, environ 59 F.

MICHAEL MARRUS et ROBERT PAXTON :

Vichy et les juifs.

Par deux historiens américains, le portrait froid et rigoureux de l'égoïsme collectif français durant la dernière guerre. Calmann-Lévy, environ 89 F.

GILLES PERRAULT :

les Gens d'ici.

Vingt siècles dans la vie d'un bourg du Cotentin, Sainte-Marie-du-Mont ; ou la biographie d'une des collectivités qui font, sans le dire, l'histoire. Ramsay, 466 pages, environ 69 F.

Biographies

FRANÇOISE GIROUD :

Une femme honorable.

Quand une journaliste honorable prend la plume pour raconter la vie et l'œuvre de la scientifique française (ou polonaise ?) la plus célèbre : Marie Curie. Fayard, 331 pages, environ 69 F.

Philosophie

MANUEL DE DIEGUEZ :

l'Idole monothéiste.

Une analyse du sacrifice chrétien qui bouscule hardiment bien des idées reçues sur la religion. P.U.F., 264 p., environ 85 F.

ELISABETH DE FONTENAY :

Diderot ou le matérialisme enchanté.

Le plaisir de redécouvrir, à travers une série d'interprétations originales, le plus grand philosophe français du dix-huitième siècle. Grasset, 286 pages, environ 59 F.

ARTHUR KOESTLER :

la Quête de l'absolu.

La traversée du siècle par un intellectuel épris de liberté. Une autobiographie passionnante. Calmann-Lévy, 672 pages, environ 79 F.

Ethnologie

MARSHALL SAHLINS :

Au cœur des sociétés.

Une réflexion décisive sur le thème « anthropologie et marxisme ». Un livre aussi stimulant que le déjà classique *Age de pierre, âge d'abondance*, du même auteur. Traduit de l'anglais par Sylvie Fainzang. Ed. Gallimard, 306 pages, environ 85 F.

Psychanalyse

CATHERINE CLÉMENT :

Vies et Légendes de Jacques Lacan.

Les souvenirs d'une « écolière » subjuguée par le plus roublard des psychanalystes français. Un essai qui se veut critique et qui se lit comme une histoire d'amour. Ed. Grasset, 256 pages, environ 49 F.

KARIN OBHOLZER :

Entretiens avec l'homme aux loups.

Un témoignage direct sur le plus célèbre patient de Freud qui accepta, au terme de sa vie, de confier à une jeune journaliste viennoise les débris d'une existence superbement romanesque. Préface de M. Schneider. Trad. de l'allemand par R. Dugas. Ed. Gallimard, 283 pages, environ 95 F.







lectures pour les vacances

Nos collaborateurs ont publié

● YVONNE BABY : *Kilroy.* — Un homme, une femme, un amour qui se détruit : le roman d'Yvonne Baby, tout en éclats et syncopes, agit sur nous comme une musique. Mercure de France, 181 pages, environ 45 F.

● JEAN-JACQUES BARLOY : *Lamarck contre Darwin.* — La signification des controverses à propos de la « lutte pour la vie ». Ed. Etudes vivantes, 124 pages, environ 40 F. — *Fabuleux oiseaux,* en collaboration avec Pierre Civet, l'aventure commune des oiseaux et des hommes de la préhistoire à nos jours. R. Laffont, 212 pages, environ 45 F.

● PIERRE BERLOQUIN : *Dictionnaire de jeux de mots.* — Les calembours de A à Z ou l'esprit de suite. Ed. Encre, 188 pages, environ 44 F.

● FRANÇOIS BRUNE : *le Bonheur conforme.* — Essai sur la normalisation. Une analyse critique et pénétrante de l'aliénation par la publicité. Gallimard, 192 pages, environ 55 F.

● JACQUES CELLARD ET ALAIN REY : *Dictionnaire du français non conventionnel.* Tout savant qu'il soit, le dictionnaire le plus savoureux et le plus drôle de l'année. Hachette, environ 120 F.

● GERARD CONDÉ : *Hector Berlioz.* — Clarté et force de conviction de Berlioz, compositeur et critique, comme Gérard Condé lui-même, qui présente ces chroniques. Jean-Claude Lattès, 372 pages, environ 90 F.

● SYLVIE CROSSMAN, EDOUARD FENWICK : *le Nouvel Age.* — Une approche enthousiaste de la réalité californienne. Le Seuil, 224 pages, environ 55 F.

● CHRISTIAN DELACAMPAGNE ET GERARD BUSQUET : *les Aborigènes de l'Inde.* — Une enquête ethnologique révélant le sort des aborigènes indiens. Arthaud, 350 pages, environ 65 F.

● MAURICE DENUZIERE : *Bagatelle.* — Le troisième tome de la saga louisianaise. Jean-Claude Lattès, 584 pages, environ 60 F.

● DOMINIQUE DESANTI : *le Chemin du père.* — Le roman d'une quête où la jeunesse d'après mai 68 se cherche une nouvelle morale de l'amour. Grasset, 335 pages, environ 65 F.

● CLAIRE DEVARRIEUX : *les Acteurs au travail.* — Onze comédiens expliquent la façon dont ils vivent leur métier. Hatier, 136 pages, 60 F.

● JACQUES ELLUL : *l'Empire du non-sens.* — Les symptômes fournis par l'art. PUF, 220 pages, environ 42 F. *La Foi au prix du doute.* — L'interrogation de l'homme face au renouveau religieux. Hachette, 328 pages, environ 60 F.

● ROBERT ESCARPIT : *Théorie de l'information et pratique politique.* — L'auteur « dénonce l'impuissance et le silence de l'individu face aux discours des appareils politiques ». Le Seuil, 220 pages, environ 60 F.

● THOMAS FERENCZI : *le Prince au miroir.* — Essai sur l'ordre giscardien. Critique subtile d'une idéologie. Albin Michel, 218 pages. Environ 45 F.

● YVES FLORENNE : *Ouvertures.* — Un recueil d'essais sur Don Juan, Shakespeare, Euripide, Proust, etc. PUF, 238 pages, environ 49 F.

● XAVIER GRALL : *Solo et autres poèmes.* — Un recueil de poèmes marqués du lyrisme de l'âme celte. Calligrammes. 80 pages, 18, rue Elie-Fréron, 29000 Quimper.

● ROBERT GUILLAIN : *l'Espion qui sauva Moscou.* — L'affaire du maître-espion Sorge. Le Seuil, 190 pages, environ 50 F.

● HENRI GUILLEMIN : *Charles Péguy.* — Une biographie où la passion minutieuse n'exclut pas la sévérité. Le Seuil, 510 p., environ 75 F.

● GINETTE GUITARD-AUVISTE : *Paul Morand.* — La vie et l'œuvre de Paul Morand, Hachette, 426 pages, environ 95 F.

● EMMANUEL TODD et HERVE LE BRAS : *l'Invention de la France.* — Atlas anthropologique et politique. Le Livre de Poche « Pluriel », 312 p., environ 35 F.

● SERGE KOSTER : *les Langues de Terre.* — Un jeune homme seul défie le monde médiocre et mercantile, compris celui de la littérature. Flammarion, 192 pages, 50 F.

● HUBERT JUIN : *Victor Hugo,* tome 1. — Première pierre d'une biographie sérieuse. Flammarion, 880 pages, environ 140 F.

● KONK : *Vive le nucléaire.* — Petite histoire de l'énergie à l'intention des enfants. Albin-Michel, 46 pages, 35 F.

● JACQUES LACARRIERE : *En cheminant avec Hérodote.* — Anthologie de textes du plus ancien des voyageurs reprise dans une nouvelle présentation par un maître du voyage. Seghers, 310 pages, environ 62 F.

● JEAN LACOUTURE : *Pierre Mendès France.* — La vie et la carrière de l'homme d'Etat. Le Seuil, 570 pages, environ 69 F.

● ANDRE LAUDE : *Riverains de la douleur.* — Une vingtaine de poèmes illustrés par Corneille, où chantent l'insurrection et l'espoir. Verdier, 41 pages.

● EVELINE LAURENT : *l'Intelligence est-elle héréditaire ?* — Sous la direction d'Eveline Laurent, une équipe de chercheurs tente de faire le point dans les domaines de la génétique, de la psychologie, de l'histoire des sciences. Ed. E.S.F., 162 pages, environ 65 F.

● ALEXIS LECAYE : *la Dissolution.* — Politique, suspense, fiction policière au sein de la cellule Chevreul, Paris (12e). Robert Laffont, 240 pages, environ 52 F. — *les Pirates du paradis.* — Un essai sur la science-fiction. Denoël-Gonthier, 256 pages, environ 24 F.

● EMMANUEL LE ROY LADURIE : *la Vie, l'Amour et la Mort en pays d'oc.* — Une chevauchée sociologique et folklorique, une réflexion très poussée sur un conte, le *Jean-l'ont-pris,* de l'abbé Fabre. Le Seuil, 585 pages, environ 80 F.

● PAUL MORELLE : *l'Embusqué.* — Les mésaventures d'un embusqué dans la drôle de guerre 1939-1940. Stock, 376 pages environ 68 F.

● BERTRAND POIROT-DELPECH : *Saïd et Moi.* — Les immigrés et nous ; un reportage-fiction. Le Seuil, 280 pages, environ 40 F. — *La Légende du siècle,* une satire des grands de ce monde. Gallimard, 224 pages, environ 49 F. — *Marie Duplessis, la Dame aux Camélias.* Une biographie romancée à l'ombre des deux Dumas. Ramsay, 224 pages, 48 F.

● PHILIPPE PONS : *Japon.* — Un portrait des deux Japon, le moderne et l'ancien, hors des clichés, dans la célèbre collection « Petite Planète ». Le Seuil, 190 pages, environ 24 F.

● JEAN RAMBAUD : *Restanques.* — Le vieil homme et la terre, ou une brève rencontre en Provence. Ed. d'Aujourd'hui, 102 pages, environ 42 F.

● ANITA RIND : *les Femmes de l'Est.* — Etude intéressante : « Les femmes peuvent-elles être autre chose que des victimes ou des fonctionnaires de leur masochisme ? » Stock, 300 pages, environ 59 F.

● GABRIELLE ROLIN : *l'Innocence même.* — Une certaine manière de regarder les gens avec humour et tendresse. Mercure de France, 328 pages, environ 54 F.

● ALFRED SAUVY : *la Vie en plus.* — Souvenirs d'enfance du statisticien, des hauts personnages rencontrés et de son goût des facéties. Calmann-Lévy, 286 pages, environ 49 F.

● ROGER-GERARD SCHWARTZENBERG : *la Droite absolue.* — Une analyse percutante du pouvoir quasi monarchique exercé par Valéry Giscard d'Estaing. Flammarion, 307 pages, environ 60 F.

● JACQUES SICLIER : *la France de Pétain et son cinéma.* — En historien minutieux et passionné, Jacques Siclier met au jour une continuité de style entre le cinéma des années 40 et celui des années 30. Veyrier, 460 pages, 88 F.

● JEAN TAILLEMAGRE : *Bestiaire de la terre, du ciel et des eaux.* — Un livre des merveilles naturelles par un écrivain animalier. Ed. Mazarine, 320 pages, environ 55 F.

● PIERRE VIDAL-NAQUET : *les Juifs, la mémoire et le présent.* — Un recueil de réflexions sur la « question » juive. Maspéro, 301 pages, environ 30 F. *Le Chasseur noir.* — Les fondements de la vie sociale, intellectuelle et politique grecque. Maspéro, 485 pages, environ 140 F.

● ALAIN WEIL : *les Pouvoirs cachés de la monnaie.* — Un expert numismate raconte le pouvoir économique et matériel de la monnaie. Fayard, 212 pages, environ 59 F.

Une sélection de livres pour enfants

STEVEN KELLOGG :

Cherche Pinkerton, cherche !

Un chien qui ne veut pas apprendre à obéir. Merveilleux dessin, très peu de texte. Lotus, diff. Garnier (à partir de quatre ans).

PETER SPIER :

Quatre milliards de visages.

Un tour du monde à la rencontre des différences (de morphologies, de cultures, de croyances, de fortunes), qui incitera à la réflexion sur l'inégalité, le racisme, la diversité. Un album de 48 pages. Ecole des loisirs (à partir de cinq ans).

Du même illustrateur : *le Village,* des livres pour les petits en forme de maisons (épicerie, animalerie, garage, école maternelle, etc.). Pour jouer et regarder.

COLIN McNAUGHTON :

Fou de football.

Pour les petits passionnés de football. Voir aussi, sur le mode de la tendresse : *le Matin de Thomas,* d'Ivor Cutler et H. Oxenbury, le petit garçon qui joue au foot avec sa maman. Gallimard « Folio benjamin » (à partir de cinq ans).

ROSAMOND KIDMAN COX, BARBARA CORK et RUTH THOMSON :

Découvrons la nature.

Un album carré, très clair et réaliste sur les oiseaux, les arbres, les fleurs, les papillons, avec de nombreuses illustrations en couleurs et un précieux index rouge et or. Pélican (à partir de six ans).

LÉON GARFIELD :

Black Jack.

Une histoire de brigands pleine d'humour. Un bon roman à lire. (Arc-en-Poche/deux chez Nathan). (A partir de onze ans.)

Voyage dans les étoiles,

préface de Laurent Broomhead

Une explication de l'univers qui vous conduira à mieux observer les astres. Casterman, coll. « Les chemins du savoir », 192 p. (A partir de douze ans.)

LOUIS BEC,

L'histoire et la vie d'une Chartreuse.

ill. de Danièle Akmen :

La découverte de l'architecture d'un monument édifié selon la règle de saint Bruno et sa vie quotidienne à l'époque de son apogée. Réalisé par la Caisse nationale des monuments historiques. Berger-Levrault (à partir de huit ans).

S.A.R. LE PRINCE CHARLES,

prince de Galles :

Le vieil homme de Lochnagar,

ill. de Sir Hugh Casson

Un conte à la gloire de l'Ecosse, écrit il y a onze ans pour les jeunes frères de l'auteur. Une « curiosité » de bon ton, sinon d'une grande originalité, pour jeunes monarchistes. G.P. « Rouge et Or » (à partir de huit ans).

DAVID MACAULAY :

La déconstruction ou La mort d'un gratte-ciel.

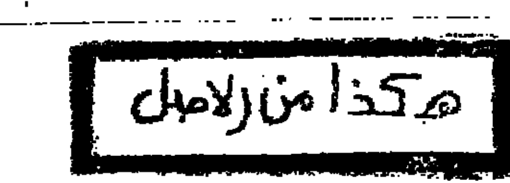
Comment on pourrait démonter l'Empire State Building pour le reconstruire au Moyen-Orient. Par l'auteur de *Naissance d'une cathédrale.* Les Deux Coqs, 78 p. (A partir de douze-treize ans.)

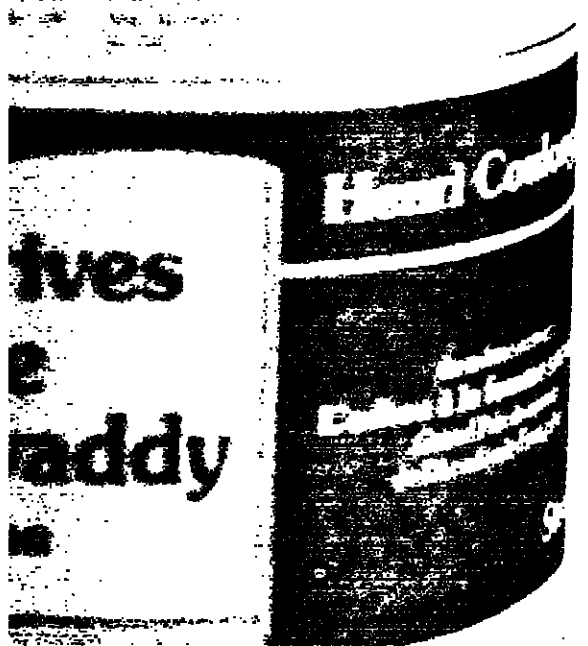
MARIE PÉRENNOU, CLAUDE NURIDSANY, JACQUES VÉRY

et les enfants d'un C.E.S. :

Insecte.

Elaboré par des enfants et des adultes, des variations imaginatives et scientifiques à la fois, avec de merveilleuses macrophotographies. Prix graphique de la Foire de Bologne 1981. Album oblong avec nombreuses illustrations couleur, 128 p. La Noria (Pour tous.)





ÉDUCATION

Le SNE-Sup ne souhaite pas se livrer à une surenchère revendicative

Le congrès du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-sup, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) s'est ouvert, mercredi 24 juin, à l'université de Paris-Sud (Paris-XI) à Orsay (Essonne). Il a lieu alors que les premières rencontres entre le nouveau ministre de l'éducation nationale et les universitaires font apparaître quelques divergences sur des questions concernant les personnels non titulaires, les conseils d'université ou les carrières des enseignants.

M. Pierre Duharcourt, secrétaire général du SNE-Sup, a précisé dans son rapport d'orientation : *« Aujourd'hui un cours nouveau peut s'ouvrir au développement de l'enseignement supérieur »*, en faisant allusion aux changements politiques qui viennent de se produire. Mais cette précision était presque superflue. Les deux cents à trois cents universitaires qui emplissaient l'amphithéâtre témoignaient par leur présence que la situation était différente des années passées. Des adhérents, se retrouvant au détour d'un couloir, renouaient des conversations abandonnées, pour certains, depuis le congrès de Paris en 1977 ou bien avant pour d'autres. Le résultat de l'élection présidentielle et celui des élections législatives favorisaient l'optimisme dans les travées de l'amphithéâtre.

Mais, comme l'a souligné M. Duharcourt dans son rapport, l'héritage laissé par l'ancien gouvernement *« est lourd dans l'enseignement supérieur »*. La crainte devant la puissance de Mme Alice Saunier-Seïté et de ses amis du Syndicat autonome ou de l'Union nationale interuniversitaire a favorisé la démoralisation, voire la désyndicalisation. Le secrétaire général a reconnu que le nombre d'adhérents avait peu augmenté. Il a fait état de 7 273 cotisations prises en compte à la date du 5 juin, contre 7 230 à la même époque l'an dernier (1). Les causes de ce reflux feront l'objet des débats qui doivent continuer jusqu'à vendredi. Les différentes tendances qui cohabitent dans le syndicat se reprocheront mutuellement de ne pas faciliter l'accueil, par le syndicat, d'une fraction plus importante des quarante mille enseignants qui exercent dans le supérieur.

Les débats devraient aussi permettre de définir la plate-forme revendicative du syndicat ; comme l'a indiqué M. Duharcourt, *« le contexte nouveau crée des conditions beaucoup plus favorables pour leur satisfaction. Pour autant, nous n'avons pas à les modifier en hausse ou à nous livrer à la surenchère »*. La première rencontre entre le nouveau ministre de l'éducation nationale et le SNE-Sup a montré qu'il existait quelques divergences entre les deux parties. Les réponses fournies par le ministre sur le problème des assistants non titulaires ou celui des vacataires à titre principal n'ont pas complètement satisfait la direction du syndicat. Les congressistes devront décider de la manière dont le SNE-Sup doit continuer les négociations pour tenter d'obtenir des garanties pour les personnels non titulaires.

SERGE BOLLOCH.

(1) Au congrès de Villetaneuse en juin 1979, il y avait 8 650 adhérents au lieu de 9 700 au congrès de Poitiers en 1978 et 10 850 en 1977.

● *Le Syndicat national des agents de l'éducation nationale (S.N.A.E.N.-FEN)*, qui représente les personnels de service des lycées et collèges, au nombre de cent mille environ, a été reçu en audience, le 19 juin, par le ministre de l'éducation nationale. A l'issue de la rencontre, la délégation du syndicat a annoncé que cinquante postes supplémentaires d'agents de service seront créés.

● *La Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (C.N.G.A.)* s'émeut de n'avoir pas reçu de réponse favorable aux demandes d'audience qu'elle a sollicitées auprès du ministre de l'éducation nationale et croit y voir une attitude discriminatoire à son égard. La C.G.N.A. considère qu'elle présente tous les critères de représentativité syndicale y compris l'indépendance contrairement à *« certains syndicats de l'éducation (...)* [qui ont cru] *devoir prôner le vote en faveur de l'un des deux candidats lors du deuxième tour de l'élection présidentielle »*.

« LES CAHIERS AU FEU LES LIVRES AU MILIEU »

Les vacances scolaires n'ont pas encore commencé — les départs s'échelonnent du 27 juin au 11 juillet — et déjà dans un grand nombre d'académies l'heure de la démobilisation a sonné.

Le collège des Hauts-Grillets, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), qui comporte des sections internationales, en offre un exemple parmi d'autres.

Le vendredi 19 juin, les élèves ont appris qu'ils étaient invités à rendre leurs livres à partir du lundi 22 juin, soit douze jours avant les vacances, fixées au 4 juillet. Classe après classe, l'opération devrait être terminée d'ici à la fin de la semaine.

Privé des outils qui font les bons ouvriers, l'établissement travaillera de manière artisanale, à l'aide de résumés, de polycopiés ou de notes prises sous la dictée. Un professeur d'ang... qui envisage de terminer le programme, a dû demander à sa classe de prendre en photocopie les douze dernières pages de leur manuel.

Dans de telles conditions, comment la meilleure volonté pédagogique résisterait-elle à la tentation de goûter la douceur de la saison et à l'invite explicite d'une grande récréation ?

Maîtres et élèves pourraient aussi, oubliant toute une année scolaire, chanter en chœur une nouvelle version de la comptine : *« Vivent les vacances, à bas la rentrée, les cahiers au feu, les livres au milieu. »*

AL. L.

M. GEORGES LE RIDER EST NOMMÉ DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ISTANBUL

M. Georges Le Rider, qui était administrateur de la Bibliothèque nationale, est nommé directeur de l'Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul, à compter du 1er juillet 1981. Depuis le départ en retraite de M. Henri Metzger, le 1er octobre 1980, le poste — qui dépend du ministère des relations extérieures — était resté vacant.

[Né le 27 janvier 1928 à Saint-Hernin (Finistère), M. Georges Le Rider est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de lettres classiques, ancien élève de l'Ecole française d'Athènes (1952-1955) et de l'Institut français de Beyrouth (1955-1958). Conservateur en chef du département des monnaies et médailles de la Bibliothèque nationale de 1961 à 1975, M. Le Rider était directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études depuis 1964. Il était administrateur général de la Bibliothèque nationale depuis 1975.]

MÉDECINE

LE PROFESSEUR LORTAT-JACOB QUITTE LA PRÉSIDENCE DE L'ORDRE DES MÉDECINS

Le professeur Villey lui succède

Le conseil national de l'Ordre des médecins a procédé, ce jeudi 25 juin, au renouvellement du tiers de ses membres. Il s'est doté, à cette occasion, d'un nouveau président, le professeur Raymond Villey, doyen de la faculté de médecine de Caen.

Le professeur Jean-Louis Lortat-Jacob, qui présidait aux destinées de l'Ordre national des médecins, depuis le 10 avril 1970, ne s'était pas représenté.

L'institution se trouve ainsi placée devant des perspectives radicalement nouvelles dont la plus probable est celle... de sa disparition. Depuis 1974, en effet, le parti socialiste a demandé, dans deux propositions de loi successives — dont l'une était signée de M. François Mitterrand — la suppression de l'Ordre des médecins.

La nouvelle équipe ordinale, élue le 25 juin, devra donc faire face à un ultime combat, vital celui-là, dont l'Ordre risque fort de ne pas se relever. Du moins dans son état actuel : les socialistes avaient rappelé, par la voix de M. Mitterrand lui-même, le 8 mars (*le Monde* du 11 mars) que l'Ordre serait supprimé. Ses principales fonctions seraient réparties entre diverses instances. Resterait à imaginer les structures d'un organisme chargé de définir les principales règles d'éthique professionnelle.

LES INTERNES DE C.H.U. DEMANDENT UNE RÉVISION DE LA LOI RÉFORMANT LES ÉTUDES MÉDICALES

De notre correspondant

Lyon. — Soixante-dix délégués, en provenance de vingt-deux villes dotées de centres hospitaliers universitaires (C.H.U.), sur un total de vingt-six, viennent de tenir le IIIe congrès national des internes des hôpitaux des villes de facultés. Ils souhaitent obtenir le plus vite possible un rendez-vous avec le nouveau ministre de la santé pour lui présenter leurs demandes, qui portent notamment sur la révision de la loi de 1979 réformant les études médicales.

Les internes veulent obtenir des garanties de formation théorique et pratique en établissant un « lien officiel » entre eux-mêmes d'une part, l'hôpital et l'université d'autre part. *« Ce double lien serait constitué*, conclut leur rapport consacré à la formation, *par un contrat de médecin hospitalier et une inscription annuelle à l'université »*.

D'autre part, les représentants des quelque cinq mille cinq cents internes français se sont prononcés pour la suppression du secteur privé hospitalier, coupable à leurs yeux d'amputer les *« responsabilités et la formation des internes »*.

Une plate-forme de revendications

Une telle proposition sera sans doute mal accueillie par certains membres de la hiérarchie hospitalière. Elle s'inscrit dans la logique des propositions formulées par les internes — notamment celles qu'ils consacrent à la départementalisation des hôpitaux — résumées dans une plate-forme de revendications. Dans celle-ci, il est à noter que la seule demande d'ordre salarial concerne le paiement des gardes. Actuellement, elles ne sont rémunérées que pour cinq gardes effectuées chaque mois. Or, font remarquer les internes, une garde débute à 13 heures pour s'achever le lendemain à 9 heures. Cette présence et cette disponibilité supplémentaire qui ne peuvent se refuser ne sont pas récupérables et s'ajoutent souvent à un service normal. En d'autres termes, les trente-cinq heures pour les internes paraissent un objectif bien lointain.

Ceux-ci ont également souligné leur opposition à la loi du 10 juillet 1979 fixant la réforme des études médicales, *« loi élaborée sans aucune concertation véritable (...) qui ramène l'interne, médecin hospitalier plein temps au rang d'étudiant, l'éloignant ainsi de toute responsabilité, au détriment de la qualité des soins »*. Pratiquement, ils réclament la suspension de l'application des décrets relatifs à cette loi et l'ouverture de négociations pour *« aboutir à un projet cohérent et à une véritable réforme pédagogique portant sur l'ensemble des études médicales »*. C'est Mme Françoise Borson, interne à Lyon, qui présidera pendant un an l'Intersyndicat national des internes en médecine des hôpitaux des villes de facultés.

CLAUDE RÉGENT.

CARNET

Naissances

— Bertrand et Dominique Duthell de La Rochère laissent à Gonzague la joie d'annoncer la naissance de
Marie-Amélie.
Paris, le 2 juin 1981.

— **Stéphanie**
est née le 12 juin à Nouméa, mais retourne avec ses parents Frédéric et Gisèle Roussy à Port-Vila, Vanuatu, hôtel Intercontinental, B.P. 215.

— M. Philippe House et Mme, née Christiane Moulin,
Nicolas et Laurène,
ont la joie de vous faire part de la naissance de
Guillaume,
22 juin 1981.
1 bis, rue Mallet-Stevens,
75016 Paris.

Décès

— Les Abrets, Paris, Grenoble.
Mme Adrien Bourgeat mère,
Mme Adrien Bourgeat,
Mme et M. Philippe Hévillon et leurs enfants Corinne et Olivier,
Mme et le docteur Mario Marzocchi et leur fille Anne,
M. et Mme René Bourgeat,
Toute sa nombreuse famille et ses amis,
ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Adrien BOURGEAT,
président-directeur général des établissements Bourgeat,
chevalier dans l'Ordre national du mérite,
vice-président de Syndicalu-France,
membre de la commission technique de la FEAMA,
décédé à l'âge de soixante-huit ans, dans la foi de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le vendredi 26 juin, à 15 heures, en l'église des Abrets (Isère).

— M. et Mme Pierre Couperie et leurs enfants,
M. et Mme Georges Couperie,
Jacques et Marie-Thérèse Picard,
Les familles Couperie, Guillaume et Sagot,
ont la douleur de vous faire part du décès accidentel de
François COUPERIE,
survenu le 23 juin 1981, à Rouen.
Les obsèques ont lieu dans l'intimité.
Une messe sera célébrée le lundi 29 juin, à 19 heures, en l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris (4e).
106, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

— Nous apprenons le décès de
M. Jacques COURSON,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
directeur général honoraire de la R.A.T.P.,
survenu le 20 juin, à Reuilly (Eure).
[Né le 8 novembre 1905, à Paris, M. Jacques Courson est rentré en 1930 à la C.M.P. (Compagnie [illegible] métropolitain de Paris). De 1957 à 1960, il est directeur du réseau d'autobus de la R.A.T.P. ; le 1er octobre 1960 il est nommé directeur général de la Régie, poste qu'il occupe jusqu'au 1er décembre 1963.]

— Le 23 juin 1981, à l'âge de soixante-trois ans,
M. Philippe HANNOYER
est entré dans la paix du Seigneur, muni des sacrements de l'Eglise.
De la part de
Mme Jacqueline Hannoyer, née Léonard-Constant,
son épouse,
Pierre-Marie Hannoyer,
Denis et Dominique Hannoyer,
Delphine et Charlotte,
Jean et Lisa Hannoyer, Julie, Agnès Hannoyer,
François et Lorraine Hannoyer, Marthe,
Claire et Luis Vargas-Alvarez, Leonardo,
ses enfants et petits-enfants.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu à Saint-Moreil (Creuse), le vendredi 26 juin, à 15 heures.
Un car spécial partira de la gare de Limoges, à 14 heures, et y reviendra pour le train de 18 heures.
« Charrières »,
23500 Saint-Moreil.

— Le colonel et Mme Jean Lapouge,
M. et Mme Gilles Lapouge,
Mme Germaine Lapouge,
Mme Jeannine Lapouge,
M. et Mme Philippe Lapouge,
Et leurs enfants,
Tous les parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme veuve Gaston LAPOUGE,
née Denise Aubin,
décédée à Digne, le 19 juin 1981, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Vincent-Saint-Domnin, le lundi 22 juin 1981.
15, avenue de Verdun, 04000 Digne.

— M. Pierre-Charles Lichau,
a la douleur de faire part du décès de
Mme Marguerite LICHAU,
survenu à Paris, le 23 juin, à son domicile, 121, rue de Reuilly, 75012 Paris.
Les obsèques auront lieu vendredi 26 juin, à 8 h. 30 précises, en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, 75012 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration et les collaborateurs de la S.A. Pierre Lichau ont le regret de faire part du décès de
Mme Marguerite LICHAU,
administrateur de la société.
10, rue de Louvois, 75002 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Marseille, le 22 juin 1981, de
Mme Edith MASSOT
(née Fauchère),
dans un accident au cours duquel son mari, Me Marcel Massot, avocat, député honoraire, conseiller général des Alpes-de-Haute-Provence, a été très grièvement blessé.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 23 juin 1981, à La Motte-du-Caire (04).
De la part de
M. et Mme Maurice Louis et leurs enfants,
M. et Mme Mario Parrinello et leurs enfants,
M. et Mme François Massot et leurs enfants.
04250 La Motte-du-Caire.
75006 132, boulevard Montparnasse, Paris.

Simone, Madeleine et Jacques Soussan,
Mme Anna Zaoui,
Mme J. Aboudaram et ses enfants,
Mme S. Lalk et ses neveux,
Mme M. Marques,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Joseph SOUSSAN,
née Rosine Harrar.
Les obsèques auront lieu vendredi 26 juin, à 14 h. 15, au Cimetière nouveau de Puteaux, rue des Longues-Raies, Nanterre.
2, rue Bellini, appartement 182, 92800 Puteaux.

— M. et Mme Georges Teyssier d'Orfeuil, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Aimé Teyssier d'Orfeuil et leurs enfants,
M. et Mme Henri Teyssier d'Orfeuil et leurs enfants,
Mme Kovacshazy et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme TEYSSIER d'ORFEUIL,
née Jeanne Chamska,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.
L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, à Chaumeil (Corrèze).
Un service religieux sera célébré le mardi 30 juin, à 18 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Paris (15e).

Remerciements

— Mme Robert DANON et sa famille prient tous ceux qui leur ont manifesté leur amitié de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Anniversaire

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Mme KERBER,
née Sura Pacanowska,
une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Messes anniversaires

— Une messe à la mémoire du
général de GOISLARD de MONSABERT
et de ses soldats morts pour la France sera célébrée le mardi 30 juin, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.
Les anciens combattants, avec leurs drapeaux, sont tout particulièrement invités à assister à cette messe.

— Pour le septième et douloureux anniversaire du rappel à Dieu de son fils chéri,
Sandor KOZELKA,
enlevé brutalement à l'affection des siens à l'âge de quinze ans,
Mme Paulette Zibi-Kozelka et sa famille font connaître que la prière-anniversaire de l'Azkara sera dite le [illegible] juin 1981, à 11 h. 30, à la synagogue, 28, rue Buffault, Paris (9e).
Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-I, vendredi 26 juin, à 9 h. 30, salle C 21-06, au centre Tolbiac, M. Ahmed Hobkhoo : « La place et le rôle de l'agriculture commerciale dans le développement iranien ».

— Université de Paris-II, vendredi 26 juin, à 10 heures, salle des fêtes, M. Elarbi Mrabet : « Coopération internationale multilatérale et développement au Maroc ».

— Université de Paris-I, samedi 27 juin, à 14 h. 30, salle O.-Gréard, M. Mohammed Hichem Djaït : « Kufa aux deux premiers siècles de l'hégire ; naissance et développement d'une ville arabe ».

— Université de Paris-I, samedi 27 juin, à 14 heures, amphithéâtre Lefebvre, Mme Eveline Pinto : « Edgar Poe et l'art d'inventer ».

— Université de Paris-I, samedi 27 juin, à 8 h. 30, salle Louis-Liard, M. Jean-Louis Ballais : « Recherches géomorphologiques dans les Aurès (Algérie) ».

— Université de Paris-II, lundi 29 juin, à 17 h. 30, salle des commissions, M. Henri Oberdorff : « L'exécution par l'administration des décisions du juge administratif ».

— Université de Paris-X, mardi 30 juin, à 14 heures, salle C 26, M. Augusto Mesquitela Lima : « Les Kyaka : histoire, parenté, organisation politique et territoriale ».

— Université de Paris-V, mercredi 1er juillet, à 14 h. 30, amphithéâtre E.-Durkheim, M. Georges Dupré : « Histoire et dynamismes des sociétés segmentaires : les Nzabi et les Beembe du Congo ».

— Université de Limoges, jeudi 2 juillet, à 15 heures, salle Michel-Chevalier, Mme Geneviève Albert-Roulhac-Bonnetblanc : « Le service public des télécommunications, enjeu d'un conflit juridique ».

Le Monde

culture

JAZZ

LE DIZZAZZ DE LUTHER THOMAS

A la Chapelle des Lombards, pour l'occasion, on a repoussé les bancs qui encombrent la piste, comme on retrousse un tapis pour danser à la fin d'une soirée. La rythmique installée est lancée au train d'enfer (tenue bariolée, allure mode et débardeur disco). Entrent alors les cuivres, qui traversent la salle pour la rejoindre en parade néo-orléanaise (attitude caricaturale et smoking de rigueur). Les cuivres escortent le cercueil, d'où va sortir Luther Thomas, mimant une ivresse éternelle. Derrière lui, une danseuse ferme la marche désarticulée et porte le saxophone du ressuscité, comme on tiendrait sans y croire un objet de culte.

Un spectacle sardonique et irrésistible

Tout est dit et tout s'enchaîne. La parodie sérieuse, la polyphonie sauvagement sophistiquée des New-Orléans, un reggae décousu qu'on offre à Bob Marley, les placages inattendus, comme deux radios se couvrant, et le reste : cette voix, surtout, de Luther Thomas, qui ne chante pas à proprement parler mais qui scande, et swingue les mots sur une rythmique diverse. On songe aux derniers poètes de New-York, les « *last poets* », un peu célèbres il y a une dizaine d'années. On songe aux tentatives prématurées d'Ornette Coleman. On songe aux excès et aux délires du free jazz, dont on nous avait pourtant promis la définitive fin. Et on est tout étonné de ne plus songer à rien, à rien d'autre qu'à ce spectacle sardonique et irrésistible où se célèbrent les monstrueuses fiançailles du free et de la new wave, du funk et du punk, de tout et de n'importe quoi.

Jamais plus que ces trois dernières années le jazz n'a été si ironique, si passionnément historique : attentif à sa légende, brassant pêle-mêle tous ses courants et ses tendances, mimant ses traditions dans un geste d'amour et un sursaut de dérision, que résument les récitatifs brûlants de Luther Thomas, le jazz comme aux plus beaux jours crie la force sociale de ses histoires. Et il se trouve aujourd'hui une communauté pour célébrer en musique une ville, New-York City, ses misères et ses folies, ses images et ses types. De l'avant-garde si l'on veut, mais humblement employée à la danse. Des gags si l'on veut, mais juste lancés pour tracasser les rêveries de nos enfances. Et une mise en place à laisser pantois les professionnels : tout à la fois !

A force de tricoter ces souvenirs hétéroclites, le dizzazz de Luther Thomas nous laisse aussi ahuris, on imagine, que Michel Leiris et Georges Bataille, en 1929, devant la première revue nègre, au Moulin-Rouge, les Black Birds de Lew Leslie : « *La démence grisante de feux follets légers et charmants, tordus et hurleurs, comme des éclats de rire.* » Le dizzazz, danse plus jazz, folie savante, passion éclairée, prolonge cette onde de choc.

FRANCIS MARMANDE.

★ Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, 11e. Jusqu'au 27 juin, à 20 h. 30.

EXPOSITION

La démonstration du Salon de Montrouge

Le vingt-sixième Salon de Montrouge ne déroge point à la fatalité des Salons où les générations se disputent un terrain conquis par leurs aînés. C'est avec sympathie que l'on se dirige extra-muros avec l'espoir de voir lever, à défaut d'une moisson, quelques beaux épis de blé. Avouons-le, c'est avec une relative déception que l'on voit se répéter des idées qui sont souvent des redites, des formules plastiques qui doivent beaucoup à des antécédents. Il semble qu'à travers une palette souvent grinçante et acidulée on veuille faire du réalisme une panacée où se mêlent parfois l'humour, parfois les mots pris en tant que tels et non comme collages, parfois la satire, et ce sont là des éléments d'action heureux sur le regard du spectateur. Suffisent-ils à faire converger la peinture ou la sculpture vers un grand mouvement libérateur ?

Assurément, il nous tient à cœur de dénicher parmi les exposants des œuvres pouvant être jugées comme prometteuses : ici intervient le goût de chacun et l'inévitable subjectivité qui présuppose la volonté du parti pris. Alors, on détacherait volontiers quelques noms, l'indication n'étant pas une preuve par neuf. Que l'on nous pardonne cette limitation, mais nous avons su apprécier particulièrement quelques toiles n'ayant pas de rapport commun : celles de Vera Pagava, de Govervatori, de Denis Rivel, de Chan King Chung, notamment. Ainsi, et de toute manière, à chacun son mauvais goût.

Et puisque Paris-Paris est à l'ordre du jour, on ne peut avoir qu'un sentiment de sympathie pour l'ensemble de la démonstration de ce Salon qui se tient à la mairie de Montrouge, étant donné que, en fait, elle représente une continuité postérieure à 1957 et qu'elle poursuit le cours de ce que l'on prétendait être supplanté par New-York et l'école américaine. Les diverses nationalités formant ce petit conglomérat de trois cent trente-huit œuvres apportent bien la preuve que Paris demeure un centre actif de création artistique ne cherchant pas à s'opposer à la gigantomanie de New-York, mais demeurant toujours vivant.

Le fil continu de l'art se tisse également avec l'apport des toiles de Magnelli, ce digne Florentin quelque peu parisianisé. Cet hommage de soixante-dix-neuf œuvres démontre l'évolution du labeur de cet artiste, de 1907 à 1969, présenté en deux parties distinctes : la première marquée par la figuration où la représentativité — et l'on y perçoit aisément l'influence du milieu cubiste, particulièrement celui de La Fresnaye et parfois celui de Robert Delaunay, — la seconde, malgré son dessèchement abstrait, vise à créer des formes nouvelles au moyen simultané du trait volontaire et d'une palette i n v e n t é e retrouvent les audaces des peintres anciens de sa ville natale. Entre les deux pôles de cet œuvre, de jeunes contemporains se réjouissent à trouver autre chose. Mais, s'ils y parviennent, qu'ils n'oublient pas que la base de leur « trouvaille » ne doit pas s'éloigner, tout en conservant leur propre sensibilité, de la tradition et de l'humain.

PIERRE GRANVILLE.

★ Jusqu'au 29 juin.

PALMARES

Les prix annuels du Salon, décernés par un jury de critiques d'art et d'artistes, ont été remis le 24 juin :

— Médaille d'or du conseil général : Olivier Debré.
— Grand Prix du Salon 81 : Jean Le Gac.
— Prix de dessin : Marguerite Paszko.
— Prix de sculpture : Nissim Merkado.
— Prix de peinture : José Gamarra.

CINÉMA

Une rétrospective et des affiches au Studio 43

Devenu le lieu de rendez-vous de la cinéphilie populaire, avec l'animation, l'ambiance des cinémas de quartier qu'on a fait disparaître dans Paris, le Studio 43 vient de fêter son premier anniversaire. Et, à l'occasion de la parution aux Editions Veyrier de l'album de François Guérif, il présente une rétrospective du « cinéma policier français » jusqu'au 29 juin.

Du rififi chez les hommes, de Jules Dassin, et *le Cercle rouge*, de Jean-Pierre Melville voisinent avec les aventures d'Eddie Constantine dans *Nick Carter et le trèfle rouge* (de Jean-Paul Savignac). *Vous pigez ?* (de Pierre Chevalier). *Cet homme est dangereux* (de Jean Sacha) et *Coplan SX 18 casse tout*, de Riccardo Freda. *Le Port du désir*, d'Edmond T. Gréville, avec Jean Gabin, est un film noir surprenant et rare, teinté de l'érotisme propre à ce réalisateur. *Avec la peau des autres*, de Jacques Deray (Lino Ventura en vedette), est un bel exemple de la mécanique dramatique et criminelle d'une certaine production commerciale.

On peut accorder une attention spéciale à la trilogie des films policiers à sketches écrits par Yves Mirande. Une enquête y sert de prétexte à la description de types sociaux caractéristiques de la France prête à sombrer dans la guerre : *Café de Paris* (1938), *Derrière la façade* (1939) et *Paris-New-York* (1939). Yves Mirande, auteur boulevardier mordant et caustique, réalisa les deux premiers avec Georges Lacombe et le troisième — situé sur le paquebot *Normandie* — avec Claude Heymann.

En même temps que cette rétrospective pleine de surprises, le Studio 43 organise, avec la Fédération française des ciné-clubs, une exposition d'affiches de cinéma (qui, elle, durera jusqu'au 7 juillet) dans sa galerie du sous-sol. Ces affiches sont de Lynch-Guillotin. Alain Lynch, trente et un ans, et Dominique Guillotin, trente-deux ans, se sont rencontrés en 1973 alors qu'ils travaillaient dans la bande dessinée. Passionnés de cinéma, ils sont devenus affichistes en 1977, sur une commande de Claude Venin, directeur artistique de Cinema International Corporation (C.I.C.). Ils réalisèrent ainsi les affiches de *la Chouette équipe*, *la Castagne* et *Mon beau légionnaire* avant de travailler régulièrement pour les films Molière (les films de Wajda les inspirèrent particulièrement) et divers distributeurs.

L'exposition du Studio 43, qu'il faut prendre le temps de parcourir, d'examiner en détail, permet de suivre l'itinéraire d'une création dont le graphisme figuratif, s'il doit beaucoup à la bande dessinée, témoigne d'un sens de l'attraction cinématographique. C'est devenu plutôt rare aujourd'hui dans les affiches bariolées et « sensationnelles » qui couvrent les murs de nos villes et les façades des multisalles. Lynch-Guillotin, c'est une manière moderne de restituer plastiquement l'esprit d'un film, comme au temps où l'affiche de cinéma était l'atout majeur du désir et du choix des spectateurs.

JACQUES SICLIER.

★ 43, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris.

« Cousine, je t'aime » de Fernando Trueba

Présenté, en septembre dernier, au Festival ibérique et latino-américain de Biarritz sous le titre de « Opera Prima » (titre-calembour signifiant en l'occurrence « Ma cousine de la place de l'Opéra »), le film de Fernando Trueba m'avait laissé le souvenir d'une comédie sans grande originalité, mais vive et fraîche.

Entre Biarritz et Paris, ce film a changé de titre, « Opera Prima » devenant « Cousine, je t'aime », et il a été doublé en français. A le revoir dans sa version française (1), il m'a semblé qu'une bonne part de son charme s'était émoussée.

Cette impression de dégradation s'explique aisément. Pour l'essentiel, le film de Fernando Trueba repose sur le brio et le bagout de son principal interprète (également coscénariste), Oscar Ladoire, un comédien aux dons multiples qui exécute ici un véritable « one man show ». Le rôle de Ladoire est celui d'un journaliste, égocentrique et casanier, à qui ses problèmes p e r s o n n e l s (l'amour, la jalousie, la rédaction d'un best-seller) inspirent d'interminables discours. Traduits en français, privés de la cadence effrénée et des inflexions cocasses que leur imprimait l'acteur espagnol, ces monologue torrentiels perdent de leur saveur et ralentissent l'action au lieu de la corser.

Reste la drôlerie de quelques gags en forme de parenthèses (l'interview d'un écrivain américain alcoolique) et le gentil non-conformisme d'un marivaudage où l'on découvre une jeunesse madrilène libérée de ses vieux complexes. C'est la « cousine » (la pulpeuse Paula Molina) qui invite le « cousin » à partager son lit et qui, par sa tranquille impudeur, dissipe ses appréhensions sexuelles. Il y a de jolies scènes dans « Cousine, je t'aime », des moments où Fernando Trueba semble se souvenir de Truffaut. Mais l'allégresse de la mise en scène ne peut masquer la fragilité du scénario et la lourdeur de certaines plaisanteries. A ne voir, en tout cas, qu'en version originale.

JEAN DE BARONCELLI.

(1) Bien qu'annoncé en v.o., le film est projeté en v.f. au Gaumont-Colisée.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

Première Journée du Conservatoire

Lointaine tragédie

Les Journées du conservatoire, qui ne sont pas un concours, mais se présentent comme tel (avec une succession de scènes groupées par catégories : tragédie, comédie, drame, farce) font penser aux défilés de mode. Là aussi, les modèles sont présentés en groupes. Les mannequins oscillent dans des lumières irisées ou violentes, qui mettent en appétit. Bientôt, arrive le moment où ils doivent s'avancer au plus près sous un éclairage plein feu, car c'est la ligne des robes qu'il faut mettre en valeur, dans tous ses détails. Parallèlement, les élèves commencent par quelques fioritures, pour se chauffer ou indiquer ce que pourrait donner le spectacle dans son entier. Bientôt, car le temps leur est mesuré, ils se lancent dans « leur scène », car c'est eux qu'ils doivent mettre en valeur.

Les Journées commençant par la catégorie tragédie, on a pu constater à quel point cette base classique est devenue lointaine. Pour avoir le compte, il a fallu ajouter les drames élisabéthains à Sophocle et Racine, autour de qui les élèves tournent sans vraiment s'engager. Ils ne savent pas comment s'habiller. Pas question d'adopter le style « matinée classique », toges, jupettes, drapés, dont ils n'ont plus l'habitude et avec quoi ils ne sauraient pas bouger. Les reines s'affublent de grandes capes, de robes longues décolletées en tissus brillants, avec fanfreluches et volants. Les hommes son en pagnes, ou en complets r é t r o avec chapeau-proxo. Le lieu de la tragédie, en somme, ce serait les « Puces ». L'effet comique n'est pas loin, mais les rires sont complices et ne gênent pas les comédiens. Pudeur ou maladresse, ils ne vont pas franchement à l'emphase, ils la tournent un peu en dérision.

La jeune génération a un long chemin à parcourir pour se familiariser à nouveau avec Racine, sans parler de Corneille, absent de cette journée. Elle est plus à son fait chez les élisabéthains — elle ose même quelques costumes de t h é â t r e. Marlowe (*Edouard II*), Shakespeare (*le Roi Lear*) ont, en tout cas, révélé quelqu'un sur qui on ne se pose pas de question, car on reconnaît immédiatement en lui l'acteur (malgré l'habillement et quelque maniérisme) la vraie personnalité : un élève de Vitez, Grégoire Oestermann.

COLETTE GODARD.

■ Douze nouveaux élèves ont été admis à l'école d'art lyrique de l'Opéra de Paris. Ce sont : Maryse Castets, Catherine Dubosc, Jean-François Gardeil, Marie-Thérèse Keller, Camille Jove, Hervé Martin, Jacqueline Mayeur, Nicolas Rivenq, Sophie de Ségur, Martine Maheu, Lysiane Léonard et Daniel Ottavaere.

■ L'Académie des beaux-arts a décerné le 24 juin, pour la première fois, le prix de sculpture Claude-Raphaël-Leygues, d'un montant de 20 000 francs. Le lauréat est Jacques Coquillay, né en 1945, ancien élève de Marcel Gimond. Les envois examinés par le jury sont exposés. (salle Comtesse de Caen, 27, quai Conti, jusqu'au 4 juillet.)

■ L'ATAC (Association technique pour l'action culturelle) organise les 29 et 30 juillet au Festival d'Avignon deux journées d'étude sur le thème : « Quelle action culturelle, pour quoi, pour qui ? »

Chansons au Théâtre du Rond-Point

Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud présentent, du 29 juin au 14 juillet, une Quinzaine de la chanson au Théâtre du Rond-Point. La manifestation s ' o u v r i r a le lundi 29 juin par une soirée-hommage à Charles Trenet à laquelle participeront, outre l'ex-fou chantant, Madeleine Renaud, Anny Duperey, Robert Charlebois, Claude Nougaro, Jean-Jacques Debout, Jacques Higelin, Michel Jonasz, Philippe Val, Michel Legrand, François Béranger et Jean-Louis Barrault. Durant la Quinzaine, ensuite, divers chanteurs et groupes donneront leurs spectacles dans la grande salle ou dans le petit Rond-Point : Robert Charlebois, Henri Tachan, Luis Llach, Isabel et Angel Parra, Mercedes Sosa, François Béranger, Djamel Allam, Maria d'Apparecida, Mont-Joia, Tchouk Tchouk Nougah, Philippe Val, Daniel Viglietti.





SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Le Bouc : Théâtre 347 (874-44-30), 20 h. 30.
La Neige noire : Espace Cardin (266-17-30), 21 h.

Jeudi 25 juin

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : la Force du destin.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Locandiera
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Calderon ; salle Gémier, 20 h. 30 : la Méprise
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h 30 : Conversation-rencontre (Futuribles) ; 18 h. : Polyphonix 3.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : Lindsay Kemp Company

Les autres salles

American Center (321-42-20), 21 h. : Vacuum
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre (202-34-21), 20 h 30 : l'Occasion ; le Ciel et l'Enfer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 20 h 30 : Diable d'homme.
Carreau du Temple (274-43-11), 18 h. : Boulevard du crime ; 22 h. : la Strada
Cartoucherie. Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : D'un Céline l'autre — Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Demeter II — Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : Un conseil de classe très ordinaire
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Cité internationale universitaire (589-38-69) ; Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : la Mère confidente.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian.
Croq'-Diamants (272-20-06), 22 h. : la Voix humaine ; 22 h. 15 Mama-Hari.
Ecurie des abattoirs de Vaugirard (250-26-76), 21 h. : la Dynastie des malpropres.
Espace Cardin (266-17-30, 21 h. : les Marionnettes de Shanghai.
Espace-Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace-Marais (271-10-19), 22 h. : The Last Laugh.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (540-62-22), 20 h. 45 : Avis de rencontre.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 Elle voit des nains partout ; 22 h. : Tranches de vie.
Galerie-55 (326-68-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc
Huchette (326-23-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 20 h 30 : les Amis ; 22 h 45 : Clodo de Dieu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Ella Telegrammes ; 20 h 30 : Marie la louve — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Arsenic et vieilles dentelles
Maison des Amandiers (797-19-39), 21 h : Diaboliquement vôtre.
Marigny, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style
Palais Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Pauvre France
Poche Montparnasse (548-92-97), 20 h 45 Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 20 h 30 : San Antonio ; 22 h 15 : le Fétichiste.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h 30 : l'Objet aimé ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : les Ecrits de Laure.
Théâtre-Atelier (977-31-85), 20 h. : l'Evangile selon Barabbas.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h. 30 : la Liaison mathématique.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : De quoi j'me jumelle ; 22 h Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : le Pique-Assiette
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : la Marelle.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 Toi et tes nuages.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : le mime Pradel ; 21 h. : Simplex Michel
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour. — II, 20 h. 30 : la Mort d'Ivan Illitch.
Théâtre Saint-Médard (783-50-03), 20 h 30 . Ubu président.
Théâtre Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : le Français né malin.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec-fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Sardines grillées ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures... ; 22 h 30 : Tempête sous deux bérets basques.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : C de Turckheim ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frère siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : A la rencontre de M. Proust.
Coupe-Chou (272-01-73), 19 h. : le Bel Indifférent ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va-t-en, je t'aime.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : Pourquoi ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Katiouchka
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 30 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ; II, 22 h. 30 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied bleu (325-82-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su...
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les bidule.

Soupap (278-27-54), 20 h. : Amours noires, humours tendres ; 21 h. 30 : A l'ombre de M. Breffort.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Enfin seul ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modèles ; 23 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.
La Vieille Grille (707-60-93), 21 h. 30 : Une cocaïne allemande.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.

La danse

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Karunakaran.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : Kol Aviv.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Ballets Peter Goss.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Compagnie de Belleux (La Cause des mouches).
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : la Brisante
Théâtre 13 (589-05-69), 21 h. : Riposte et séquence.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : D. Annegarn.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h : Stone et Charlotte Julian ; 22 h : Génération Hollywood
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : E. Depardieu et F. Bernheim.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Arlette Mirapeu.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 : Sylvie Joly
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30 : Baden Powell.
Montparnasse (322-77-30), 22 h. : Pépé de Cordoba.
Plazza Beaubourg (272-45-58), 21 h. : I. Kirjuhel ; A. Kremski.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Bratsch.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : L. Petrova-Boinay, A. Perchat (arias et airs d'Opéra) ; 21 h. : O. Bornand, A.-M. Dubouloz (Mozart, Schubert, Schumann).
Théâtre des Champs-Elysées 20 h. 30 : M. Price, G. Parsons.
Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. A. Benedetti Michelangeli (Beethoven)
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : R. Siegel (Farnaby, Gibbons, Byrd).
Palais-Royal, 21 heures : Orchestre des conservatoires de Paris, dir. A. Guilbert, Chorales E. Brasseur, de Gagny, Luxembourg, Panthéon et Paris (Berlioz, Dvorak, Vivaldi, Gershwin)
Radio-France, studio 106, 18 h. 30 : A. Korniszewski, C. Lindenbaum (Bartok, Prokofiev).
Maison de l'Europe, 20 h. 45 : Trio d'Anches, G. Tailleferre (Mozart, Arrieu, Joly, Milhaud).
Galerie Nane Stern, 19 h. 30 : F.M. Uitti (Uitti, Xénakis, Wolff)
Théâtre de la Villa, 21 h. : J. Frisch (Bach).
Musée de l'homme, 20 h. 30 : Z.F. Dagar, chant classique de l'Inde du Nord.
Eglise St-Julien-le-Pauvre, 21 h. : Chœur Grégorien de Paris, dir. : F. Polgar (mélodies monodiques du Moyen Age).
Chapelle St-Louis-de-la-Salpêtrière, 20 h. 45 : J.-L. Masson, M. Guyard.
Eglise Saint-Marcel, 21 h. : les Petits chanteurs à la croix brûlée.

Jazz, pop, rock, folk

Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : Marine, Cherokees, Erika, Mad V.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Papa Charly Stompers.
CEP-Censier (628-09-02), 20 h. 30 : H. Barner, M. Bossert, J. Lasry.
Chapelle des Lombards (354-24-24), 20 h. 30 : Luther Thomas and Dizzaz ; 23 h. : Los Salseros.
Cloître des Lombards (233-54-09), 21 h. : Bill Deraime et C. Lancry ; 22 h. 30, D. Lockwood Quartet.
Dreher (233-48-41), 21 h. 30 : T. Flanagan, R. Workman.
Dunois (584-72-00), 21 h. : G. Prasseto.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Seoun.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h. : Yochk'O Seffer.
New Morning (745-82-58), 21 heures : Jimmy Owens.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Odeurs
Palais des Sports (828-40-48), 20 h. 30 : Barclay James Harvest.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : C. Alvim, J.-P. Mas.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : C. Luter Orchestra.

En région parisienne

Choisy-le-Roi, kiosque (852-27-54), 21 h. 30 : P. Marlin.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 21 h. : Défense d'afficher, rock.
Créteil, M.J.C. (207-37-66), 21 h. : les Frères Jacques.
Meudon, théâtre (632-67-18), 20 h. : le Journal d'Anne Franck.
Montreuil, salle Berthelot (858-65-33), 21 h. : la Cage ; studio théâtre, 21 h. : Pouce, j'arrête, j'joue plus.

XVIII[e] FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : La fausse suivante ou le fourbe puni.
Théâtre Essaïon, 18 h 45 : Malawika ; 20 h. 30 : Incendie au sous-sol ; 22 h. : les Nonnes. — II, 18 h. 30 : Du bout du monde au cœur de Blaise ; 20 h. 15 : Piège à Méduse ; 21 h. 45 : le Combat.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : London Early music group, dir. : J. Tyler (Willaert, Merulo, Frescobaldi).
Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Carlos Andreu ; 22 h. : Colporteur d'images
Place du Marché-Sainte-Catherine, 19 h 30 : Inde mystérieuse ; 20 h 30 : Cotillard
Café de la Gare, 20 h. 30 : H. Mettais-Cartier, J. Danno.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

18 h. : la Mandragore, de R. Oswald ; 19 h. : le Cinéma grec contemporain : l'Age de la mer, de T. Papayannidis ; 21 h. : Cabascabo ; le Wazzou Polygame ; Saitane, de O. Ganda.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Cœur d'or, poings d'acier, de H. Hawks ; 17 h. : courts métrages ; 19 h. : Annecy 1981, courts métrages d'animation.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40)
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANNEES LUMIERE (Suis., v. ang.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LA BOUM (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88)
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46)
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHICANOS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98)
COUSINE, JE T'AIME (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIE KINDER AUS Nº 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DIVA (Fr.). Français, 9e (770-33-88).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56)
DOCTEUR JEKYLL ET LES FEMMES (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
DOMINIQUE (A., v.f.) : Lumière, 9e (770-48-07).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17)
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70)
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap., **v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
LE GUEPIOT (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65) ; Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LABYRINTHE (Fr., F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MONSTRE DU TRAIN (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
NEIGE (Fr., *) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
L'ŒIL DU TEMOIN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
OUT OF THE BLUE (A., **, v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE POLICEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08)
POSSESSION (Fr.-All., **, v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
POURQUOI PAS NOUS (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52)
PULSIONS (A., **, v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
QUARTET (Ang.-Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88)
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04), h. sp.
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHOGUN (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE SOLITAIRE (A., v.o.) : U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagoda, 7e (705-12-15) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

FILMS NOUVEAUX

CHAMBRE D'HOTEL, film italien de Mario Monicelli. — v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES CONTES DES CHRYSANTHEMES TARDIFS, film inédit de Kenji Mizoguchi ; v.o. : Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
EFFROI, film américain de Frank Laloggia (**) ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
MASSACRES DANS LE TRAIN FANTOME, film américain de Tobe Hooper (**) — v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MAUDITS, JE VOUS AIMERAI, film italien de Marco Tullio Giordana. — V.o. : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
NEW-YORK 1997, film américain de John Carpenter. — V.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PETROLE PETROLE, film français de Christian Gion. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

RADIO-TÉLÉVISION

Après la révélation de la filature d'un syndicaliste

« Un prétexte à agitation », affirme Mme Baudrier

A la suite d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise, le 23 juin, le personnel de Radio-France a demandé, le lendemain, une enquête des pouvoirs publics dans l'affaire qui l'oppose à la direction à propos de la surveillance, en 1979, par des détectives privés, d'un collaborateur de la société, militant syndical et soupçonné de travailler « au noir » (« le Monde » du 23 juin). De leur côté, les syndicats, saisis par le comité d'entreprise, ont demandé « la démission immédiate des dirigeants de la société qui ont couvert ces méthodes ».

Après sa réunion de mardi, le comité d'entreprise de Radio-France a indiqué dans un communiqué qu'il avait saisi la présidence le 17 juin d'une « *demande d'explication sur le comportement de certains hauts responsables de sa direction* » qui « *se sont livrés en liaison avec une officine de détectives privés à une surveillance permanente de la vie privée* » d'un militant C.F.D.T., agent de Radio-France. « *Le but de cette méthode*, selon le comité d'entreprise, *était à l'évidence de jeter le discrédit sur un agent, son organisation syndicale et, par là, sur les personnes qui lui accordent leur confiance.* »

Au cours de la réunion du 23 juin, estime le comité d'entreprise, « *une position contradictoire de la direction est apparue, dans la mesure où elle a pris à son compte la responsabilité de cette enquête tout en désapprouvant les méthodes. Par ailleurs, la direction a dénié au comité d'entreprise le droit de connaître les responsables de cette enquête, en se retranchant derrière la responsabilité collective, ainsi que des décisions qui pourraient intervenir ultérieurement dans cette affaire* ».

De son côté, l'Intersyndicale des personnels de Radio-France (SURT-C.F.D.T., C.G.T., SCORT, S.J.F - C.F.D.T., F.O. journalistes et S.N.J.) « *condamne les responsables et les initiateurs de ces méthodes révélatrices de la politique générale de la direction, et demande la démission immédiate des dirigeants de la société qui ont encouragé et couvert ces méthodes* ». L'assemblée générale du personnel de Radio-France qui s'est tenue mercredi matin a demandé une enquête des pouvoirs publics.

Pour sa part, Mme Jacqueline Baudrier, présidente de Radio-France, estime que l'affaire de l'agent de Radio-France, « *ayant donné lieu en 1979 à une enquête par une entreprise de surveillance* », « *éclate deux ans après les faits et dans des circonstances qui méritent réflexion* ».

« *La défense d'un salarié, nullement menacé au demeurant*, affirme-t-elle le 24 juin dans un communiqué, *n'est-elle qu'un prétexte à agitation pour demander la démission de dirigeants de Radio-France ?* » Dans son communiqué, publié mercredi après l'assemblée générale du personnel de Radio-France, Mme Baudrier rappelle à propos de cette enquête qu'elle a « *clairement condamné le recours à ce type de procédure* ». « *L'agent, qui avait fait l'objet de deux rappels à l'ordre pour défaut de garde et utilisation abusive de matériel*, ajoute-t-elle, *n'a subi aucun préjudice à la suite d'une enquête qui n'a rien établi et dont la divulgation ne peut être imputée à la direction de Radio-France.* »

Cependant, Mme Baudrier a « *désapprouvé l'initiative prise, au demeurant sans aucun lien avec l'activité syndicale de l'intéressé, mis entièrement hors de cause* ». Elle a ajouté qu'elle avait indiqué, au cours du comité d'entreprise extraordinaire, « *les directives qu'elle comptait donner pour éviter le renouvellement d'un tel fait* ».

Cette affaire, qui agite Radio-France, fait suite à la publication par *Libération* (daté 20-21 juin) de photocopies de rapports et d'un bon de commande signé, en 1979, par le directeur des services intérieurs, devenu depuis chef des services financiers.

MISE EN GARDE DE FORCE OUVRIÈRE CONTRE LES PROPOSITIONS DE LA C.F.D.T.

La confédération C.G.T.-Force Ouvrière, dans un communiqué publié mercredi 24 juin, estime que les propositions faites par le S.J.F.-C.F.D.T. (*le Monde* du 24 juin) pour « *libérer l'information* » aboutiraient en fait « *immanquablement à l'instauration d'un véritable contrôle politique supprimant dans les faits le pluralisme* » et appelle les travailleurs à les rejeter.

Force ouvrière affirme qu'« *aujourd'hui, dans la presse écrite et l'audiovisuel, la C.F.D.T. voudrait utiliser les comités d'entreprise pour « contrôler la mission de l'organe d'information (...) En proposant sous couvert de commissions, comités, ou autres structures irresponsables le « contrôle de l'embauche, des mutations, des promotions et des licenciements », cette organisation tente de mettre les journalistes sous tutelle et de dénaturer le syndicalisme.* »

« *Tous ces procédés nous rappellent fâcheusement les méthodes qui ont eu lieu au Portugal lorsqu'on a voulu étouffer le quotidien socialiste* Républica », ajoute la centrale syndicale.

● *A Strasbourg*, moment de surprise dimanche soir 21 juin sur le plateau de FR 3 Alsace, à la soirée de commentaires électoraux organisée par la station régionale. Invité à donner son avis sur la situation, le nouvel élu de la deuxième circonscription, le socialiste M. Jean-André Œhler, se mit à parler en dialecte.

VU

Tout le monde est gentil

Vingt-quatre heures de films sur Antenne 2 — dont *les Contes immoraux* à 2 heures du matin — et un débat : « Le cinéma et ses publics », avec des personnalités très « *public* », insiste Patrick Poivre d'Arvor : Toscan du Plantier, Pierre Barouh, Claude Nedja, Henri Verneuil, Marie-Christine Barrault, Robert Chazal, Pierre Braunberger, Pierre Tchernia, un ex-projectionniste ambulant volubile et qui a écrit un livre, un « Monsieur Cinéma » qui aime tous les cinémas.

De quoi parlent-ils ? De rien. Personne n'a envie de faire de la peine à personne. Tout le monde est content, en particulier de soi. Chacun y va de ses clichés ou d'une tirade plus ou moins hargneuse envers les intellectuels qui rebutent les spectateurs. Et au suivant ! Chacun a droit à son temps de parole, on n'a pas le temps de discuter.

On a celui d'entendre Pierre Barouh chanter *Un homme et une femme*, de Claude Lelouch ; de voir la bande-annonce du film *les Uns et les Autres*, de Claude Lelouch — qui illustre la question des metteurs en scène-stars. On voit aussi un reportage chez un cinglé du cinéma qui dort au milieu des appareils de projection, collectionne les vieilles bandes, dessine sur de la pellicule vierge. On voit les expériences du Rivoli et de l'Eldorado, qui semblent prouver, contrairement aux affirmations de Toscan du Plantier, que les « jeunes » ont besoin de retrouver les grandes salles, l'atmosphère « cinoche du samedi soir » avec attractions, et qu'il ne s'agit pas uniquement un phénomène de mode. Mais ce sont là des salles de répertoire ; elles n'ont pas la possibilité de promouvoir du neuf. On en retire l'impression amère que les passionnés du septième art sont réduits à l'état de gardiens de musée.

Et puis, après *le Trou*, de Jacques Becker, *les Contes immoraux*, précédés de cinq minutes d'alibi : « L'érotisme et les intellectuels. » Cinq minutes de formules récitées par une jeune femme blonde photographiée à la manière de Betty Grable sur les calendriers des années 40, ou dites par Edouard Glissant, François Chatelet, Maurice Roch, Tom Bishop, Angelo Rinaldi et Borowczyk, l'auteur de ces *Contes immoraux*, amputés d'une scène susceptible de heurter les sentiments catholiques — or, selon Rinaldi, l'érotisme a partie liée avec Dieu, et en notre temps irreligieux, il se dég...e. Cinq minutes, et puis la speakerine annonce cette grande première d'Antenne 2, mais sans un mot de l'amputation, avec des précautions : oui, certains sont choqués. D'autres s'amuseront. Ceux-là, elle les imagine comme regardant à travers un trou de serrure (tandis qu'elle s'encadre dans la forme dudit trou de serrure) : elle leur conseille de bien s'installer, sans honte, la conscience tranquille puisque personne ne les voit se régaler. Une minute pour pimenter les *Contes immoraux*. — C. G.

هكذا من الأصل

A RADIO-MONTE-CARLO

Fronde et résistance

Les journalistes, membres de l'Intersyndicale (S.N.J. - S.J.F. - C.F.D.T.) de la rédaction parisienne de Radio-Monte-Carlo ont déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures reconductibles, pour le vendredi 25 juin, afin d'obtenir l'ouverture de négociations avec la direction de cette station périphérique. Leurs revendications portent notamment sur la création d'un comité de rédaction par lequel les journalistes seraient associés aux décisions de la direction de l'information. Seuls les dix-huit journalistes de la rédaction parisienne ont pris cette initiative. Leurs vingt-trois confrères de Monaco, tout en proposant certaines réformes, ne se sont pas associés à ce projet de grève. Une rencontre entre les délégués des deux groupes doit avoir lieu ce jeudi, à Paris. Les membres de l'Intersyndicale parisienne doivent être reçus dans la journée par M. Michel Caste, président-directeur général de la Sofirad.

Finies les rébellions murmurées, les grognes clandestines des journalistes. Comme d'autres hauts lieux de l'audiovisuel, Radio-Monte-Carlo paraît, à première vue, livrée aux assauts d'une fronde libératrice.

Mercredi 24 juin, 15 heures. La critique fleurit, sans retenue, dans l'une des salles de la rédaction parisienne de R.M.-C. Trois membres du service politique résument les démarches de l'intersyndicale de la station monégasque, pour obtenir *« une plus large concertation sur les choix de l'information »* et être associée à la politique d'embauche. Plusieurs autres journalistes passent la tête à la porte. Présentations. Sourires. La rédactrice en chef de la rédaction parisienne, Mme Jacqueline Chabridon, vient saluer le visiteur.

La veille, le directeur de l'information, M. Jean-Louis Gallini, et son adjoint, M. Jean-Robert Cherfils, sont *« montés »* de Monaco pour une rencontre avec les syndicalistes. *« Nos revendications ont été refusées »*, explique un reporter. Toutes, sauf une : une réforme de la politique éditoriale, trop monocolore, pourrait être envisagée. Pour le reste, affirment les journalistes, la direction générale et la direction de l'information se croient encore sous l'ancien régime. Aucune adaptation sensible à la nouvelle situation politique. La Sofirad, qui détient 83 % des actions de la plus giscardisée des stations périphériques, serait-elle toujours dirigée par M. Xavier Gouyou-Beauchamps ?

Vraiment libre la critique, cet après-midi-là. On présente quelques journalistes *« mis au placard »*. On s'interroge ouvertement et devant témoins sur la signification de deux décisions prises après le 10 mai — le remplacement du journaliste affecté à la campagne du candidat socialiste et un train de promotions, à la tête de la station annoncé le 21 mai, jour de l'investiture du nouveau président de la République — et décidées par le directeur général de R.M.-C., M. Michel Bassi, l'une des pièces maîtresses de l'échiquier giscardien dans les médias. Tiens, Michel Bassi ! Où est-il ? Prépare-t-il son départ ? *« Personne ne l'a vu ici depuis le 10 mai, mais apparemment il fait de la résistance au changement. »*

Cela tourne, alors brusquement, au vieil autoritarisme patronal. Michel Bassi, en personne, vient d'entrer dans la salle. Furieux, sous le masque courtois. Que fait donc un journaliste du *Monde* dans sa radio ? Est-il vrai que la rédaction parisienne de R.M.-C. envisage de déposer un préavis de grève de vingt-quatre heures ? Les syndicalistes encaissent le choc. *« Avez-vous l'accord des journalistes de Monaco ? »* Il répète sa question, provoque un incident devant toute la rédaction maintenant accourue aux nouvelles.

Cette intervention, sur le mode agressif, est destinée au visiteur. Manière de dire qu'à R.M.-C. certains styles d'agitation, *« très appréciés ces jours-ci »*, dira-t-il plus tard, n'auront aucun résultat. R.M.-C. n'est pas une radio nationale, mais régionale. Son poumon n'est pas soumis au *« happening »* présidentiel ou ministériel : il respire à un autre rythme, plus provincial, un peu indifférent, sur le rocher ensoleillé d'une principauté qui a érigé l'optimisme insouciant en règle radiophonique. Michel Bassi sait bien que la rédaction parisienne, minoritaire, a un vieux contentieux avec Monaco et que les incompréhensions tournent à la rivalité géographique.

Calmé, le directeur général de R.M.-C. s'expliquera plus longuement un peu plus tard dans l'après-midi. Il ne fait aucun doute, pour lui, qu'une opération de déstabilisation interne, identique à celle menée par exemple à Antenne 2, est tentée dans la station qu'il dirige depuis trois ans. Cette fronde d'une minorité de ses journalistes serait la suite logique de son refus de démissionner. *« Qu'ils me virent s'ils le veulent ! Pourquoi ne veulent-ils pas me virer ? Je n'aurais rien à dire. C'est la règle du jeu. »* Michel Bassi aurait confirmé ces jours derniers à M. Michel Caste, nouveau P.-D.G. de la Sofirad, son refus *« Démissionner serait reconnaître que j'ai quelque chose à me reprocher sur le plan de la gestion ou sur le plan politique. »* Bien sûr, qu'il reste giscardien. *« J'ai une profonde tendresse pour M. Giscard d'Estaing. Je m'honore de son amitié. »* Mais il aime aussi, d'*« une amitié filiale »*, M. Gaston Defferre.

Sans chercher à se défendre — *« Je n'appelle personne à ma rescousse »*, dit-il, — il dresse le bilan, très largement bénéficiaire, de sa gestion. Il énumère les innovations que R.M.-C. lui doit. Il parle de sa passion pour cette radio décentralisée et de son attachement à ceux qui y travaillent. Michel Bassi aimerait bien rester à Radio Monte-Carlo. Mais il en convient : *« Je n'ai pas une chance... »*

Puis, il revient à son obsession : *« Je ne suis pas démissionnaire. »* En attendant une décision officielle, il gère la station comme il l'entend. Comme avant. Les promotions récentes ? Une façon normale d'entériner un état de fait, les postes étant vacants et les promus occupant déjà les fonctions correspondantes. Rien donc de très surprenant, d'autant que plusieurs journalistes ou cadres promus sont connus pour leurs sympathies à gauche.

La décision de changer l'affectation du journaliste qui suivait la campagne du candidat socialiste ? Une mesure habituelle, naturelle à R.M.-C. où les équipes tournent d'un sujet à l'autre. Mais l'entourage de Michel Bassi assure aussi que l'Elysée est intervenue à plusieurs reprises pour que le journaliste garde son poste. La direction générale a fait la sourde oreille. Bel exemple, vous explique-t-on encore, sans sourire, d'indépendance à l'égard du pouvoir politique...

PHILIPPE BOGGIO.

A FR 3 - Alsace

UNE MISE AU POINT DE M. CLAUDE LEMOINE

A la suite du communiqué de l'Intersyndicale des journalistes de FR 3 Alsace (*le Monde* daté 21-22 juin), M. Claude Lemoine, directeur général de FR 3, nous écrit : *« La procédure d'attribution des promotions pécuniaires prévue par l'annexe 3 de la convention collective des journalistes de FR 3 a été rigoureusement respectée.*

» Après les arbitrages habituels, les bénéficiaires ont été informés officiellement, vendredi matin 19 juin, des mesures les intéressant par leur rédacteur en chef.

» Parmi les bénéficiaires figurent deux des trois journalistes dont il est fait mention dans le communiqué de l'intersyndicale que vous reproduisez.

» Il n'est pas inutile de préciser que la troisième personne nommée avait bénéficié il y a peu de temps d'une mesure identique.

» Je ne vois pas qu'il y ait dans cette affaire quelque provocation. »

● RECTIFICATIF. — Une erreur nous a fait écrire dans une information intitulée « Censure à FR 3 » (*le Monde* du 20 juin) que le communiqué de l'intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel avait été rédigé le 16 mai. Il s'agissait en fait du 16 juin. D'autre part, le sujet déprogrammé dont il était question, l'avait été le 27 avril et non le 2 mai.

Après la nomination de M. Guy Thomas

LES SYNDICATS DE FR 3 SONT RÉSERVÉS

● Après la nomination de M. Guy Thomas comme président de France-Région 3 (FR 3) (*le Monde* du 25 juin), les syndicats ont publié le 25 juin un communiqué commun dans lequel ils écrivent :

« FR 3 a donc un nouveau P.-D.G., le journaliste Guy Thomas. La nouvelle est tombée, sèche et brutale, sur les radios et télévision dans le plus pur style « ancien régime ». Voilà qui appelle de la part des syndicats de FR 3 les trois observations suivantes :

— Cette absence de concertation nous paraît en rupture avec la volonté d'ouverture ;

— Les personnels ne voient pas dans cette nomination les garanties du changement attendu ;

— La régionalisation ne doit se faire que dans le cadre d'une large concertation avec les travailleurs qui vivent quotidiennement la région.

» Résumons-nous : au-delà du P.-D.G. de FR 3, nombreux sont les responsables qui ne reconnaissent toujours pas de la chaîne « le souffle du 10 mai ». La nomination hâtive de M. Guy Thomas ne saurait masquer cette réalité.

» Le communiqué est signé par les syndicats S.N.R.T. - C.G.T. ; SURT - C.F.D.T. ; S.N.J. S.J.F.- C.F.D.T. ; S.N.J.-C.G.T. »

● *Le décret nommant M. Guy Thomas*, président de la Société nationale de télévision France-Régions 3 a paru au *Journal officiel* du 25 juin.

A EUROPE 1

Instance de recours et comité de rédaction...

Un projet de comité de rédaction, comprenant sept personnes, est actuellement soumis à l'appréciation de M. Jean-Luc Lagardère, vice-président délégué d'Europe 1. Ce comité participerait notamment à l'élaboration de la politique de l'information, du contenu et des grilles d'information (« le Monde » du 24 juin).

L'histoire, dit-on, ne se répète jamais. Cependant, ce « réveil » des collaborateurs d'Europe 1 nous conduit à évoquer un précédent dont il est permis de se demander s'il a connu un commencement d'application, en six ans et demi...

Une *« déclaration commune »* constituant pour les signataires *« un engagement solennel et réciproque »* a été signée le 3 janvier 1975 au poste radiophonique Europe 1. Ce texte vise à *« garantir la liberté de l'information »* et *« l'indépendance de la station »*...

« Dans l'esprit du protocole signé le 30 octobre 1974 entre les soussignés :

» — Les délégués du comité d'entreprise, les délégués du personnel et les délégués syndicaux d'Europe 1 d'une part ;

» — MM. Floirat et Lagardère, représentant la S.A.R.L. Europe 1-Télécompagnie, d'autre part ;

» Ceux-ci affirment :

» — Que la présente déclaration doit garantir la liberté de l'information, l'indépendance de la station et du personnel de l'entreprise à l'égard des pouvoirs et des groupes de pression ;

» — Que cette déclaration a été élaborée en vue de poursuivre et renforcer la coopération permanente entre la direction et les services, dans le but commun de mieux assumer la responsabilité collective de l'entreprise.

» En conséquence, ils arrêtent et conviennent ce qui suit :

» ARTICLE PREMIER : GARANTIES CONTRE LES PRESSIONS

» Une stricte exactitude dans le compte rendu des faits et une totale liberté dans leur analyse et leur commentaire sont et demeurent les bases de l'information sur Europe 1.

» En conséquence et d'une manière générale, toutes les informations, opinions et commentaires diffusés sur l'antenne d'Europe 1 et ceux qui les expriment doivent n'obéir qu'aux seuls critères professionnels et demeurent libres vis-à-vis de l'Etat, des partis et des groupes de pression divers.

» ARTICLE II : INSTANCE DE RECOURS

» Une instance de recours est créée. Elle a pour mission de trancher en cas de violation des principes énoncés dans l'article premier.

» Cette instance est composée paritairement :

» — De trois représentants désignés par la gérance ;

» — De trois représentants désignés par les membres du personnel siégeant au comité d'entreprise, deux de ces représentants au moins appartenant au service touché par la violation soumise à l'instance.

» Elle se réunira sans délai à la demande motivée de l'une des deux parties sous-signées.

» ARTICLE III

» La présente déclaration constitue pour les parties signataires un engagement solennel et réciproque. »

∴

Rappelons que le protocole du 30 novembre 1974 auquel il est fait allusion avait été signé à la suite du renvoi, sur pression du gouvernement Chirac, du directeur général d'Europe 1, M. Maurice Siégel, et de la désignation de M. Etienne Mougeotte comme directeur de l'information.

Cet accord de janvier 1975 trouverait peut-être encore quelques points d'application. D'autant qu'il a l'avantage d'avoir été ratifié par M. Jean-Luc Lagardère !

ÉLECTION DE LA COMMISSION DE CONCERTATION A TF 1

Il y aura finalement dix membres à la commission de concertation de la rédaction de TF 1 et non neuf comme il était prévu, deux journalistes ayant obtenu le même nombre de suffrages lors des élections le 21, 22 et 23 juin.

Sur deux cent quarante-six journalistes et pigistes permanents inscrits, il y a eu cent quatre-vingt-trois votants (74 %).

Un communiqué publié il y a quelques jours précisait que les membres de cette commission de concertation avaient à agir *« afin que tous les journalistes de TF 1 soient associés à la conception, à la réalisation, à la diffusion et à la critique de l'information dont ils ont la responsabilité »*. *« Cette action*, affirmaient-ils, *devra déboucher sur la naissance de nouvelles structures, la réforme de la loi de 1974 et le rétablissement du droit de grève. »*

Ont été élus : Mme Marie-Laure Augry, MM. Jean-Pierre Berthet, Alain Beverini, Pierre Bourget, Alain Challiou, Jean-Loup Demigneux, Alain Denver, Stéphane Manier, Mme Brigitte Matron et M. Gabriel Meretik. La commission a demandé à M. Jean-Louis Dubois, journaliste - cameraman, d'être le délégué de la prise de vues auprès de la commission et à M. Maurice Sardou d'être le représentant des pigistes.

Jeudi 25 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Série : Martine Verdier.
Réalisation : B. Toublanc-Michel, avec L. Texier, D. Gélin, M. Auclair, J. Mauclair.
Suite des aventures amoureuses et professionnelles d'une jeune interne des hôpitaux.

21 h 30 L'enjeu.
Magazine économique de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Dossier : le vrai secret japonais, Industrie : la croisière verte, Des diplômes pour quels débouchés ?, Guy Robert, un syndicaliste face à la crise ; Les miraculés de l'économie.

22 h 40 Journal.

22 h 50 Cinéma : « Plus ça va, moins ça va ».
Film français de M. Vianey (1977), avec J.-P. Marielle, J. Carmet, M. Shuman, H. Garcin, N. Arestrup, C. Cartier, L. Jourdan.
Deux policiers minables et paumés enquêtent à propos d'un meurtre, chez des milliardaires de la Côte d'Azur. Une aventure volontairement absurde, un langage cinématographique déconcertant et l'étonnant tandem Marielle-Carmet.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h Journal.

20 h 35 Le grand échiquier.
Jacques Chancel reçoit Serge Baudo et l'Orchestre de Lyon, et aussi Cora Vaucaire, Ella Fitzgerald, Madeleine Robinson, Monique Morelli, Jacques Weber, Milan Bauer, Pierre Amoyal, Guy Touvron, Edda Moser.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : « La mariée était en noir ».
Film français de F. Truffaut (1968), avec J. Moreau, C. Rich, J.-C. Brialy, M. Bouquet, M. Lonsdale, C. Denner (rediff.).
Une femme, veuve le jour même de ses noces, exerce une vengeance implacable sur cinq hommes qui ne la connaissent pas. Très remarquable transposition d'un roman de William Irish, cauchemar d'une idée fixe. Jeanne Moreau superbe en amoureuse désespérée, destructrice.

22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : Plongeoir 17, de B. Mesguich, la Solitude de l'œuf avant l'omelette, d'E. Pressmann.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert maçonnique (en direct de l'église Saint-Louis-en-l'Ile) : « la Flûte enchantée », ouverture en mi bémol majeur, « Musique funèbre maçonnique », « Cantate K 623 », « Air de concert pour ténor K 431 », « Symphonie n° 39 », « Air de baryton basse », de W.A. Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. P. Steinberg, avec A. Rolfe-Johnson, ténor, D. Wilson-Johnson, baryton.
22 h 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien ; 0 h 5, Pour la nuit... « Symphonie n° 4 », de Brahms, dir. Karajan.

Vendredi 26 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Le soleil, un faux ami.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Feuilleton : Allegra.
(Dernier épisode.)
17 h Cyclisme : Tour de France.
18 h Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Cyclisme : Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Concert.
L'Orchestre de Paris, dirigé par Sir Georg Solti, interprète des extraits de Roméo et Juliette, de Berlioz, et de la Symphonie n° 4 de Bruckner.
21 h 50 Magazine : Expressions.
de C. Welhoff et B. Kaufman.
Balades : Une errance à travers la campagne, au bord de la mer et au fond de la mémoire. Du rêve, de la dérision, et beaucoup de fantaisie.
23 h 5 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Cyclisme : Tour de France.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le mensuel.
15 h Sport été.
Tennis, à Wimbledon.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 L'escargot.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les fils de la liberté.
La révolte gronde : Anglais et patriotes s'affrontent dans un petit village du Canada au XIXe siècle.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Des romans pour les vacances. Avec *R. Belletto* (le Revenant), *R. Bordier* (la Grande Vie), *J. Duquesne* (la Rumeur de la ville), *M. Manceaux* (Pourquoi pas Venise ?), *G. Lapouge* (les Amants de Byzance).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : « le Retour de la panthère rose ».
Film américain de Blake Edwards (1974). Avec P. Sellers, C. Plummer, C. Schell, H. Lom, P. Arne, G. Asian (v.o. sous-titrée).
L'inspecteur français Clouseau, maladroit et gaffeur, est chargé par la police secrète d'un pays arabe (fictif) de retrouver le fabuleux diamant « la panthère rose », volé dans un musée. Blake Edwards a cherché à retrouver la recette de sa comédie policière burlesque de 1963 : la Panthère rose. Mais les gags s'étirent, pesants. Peter Sellers a repris le personnage qui l'avait rendu célèbre, en faisant flèche de tout bois.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Lolek et Bolek ; Des livres pour nous : Mister Anglais.
18 h 55 Tribune libre.
La C.G.T.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 35 V3 - Le nouveau vendredi : Profession : homme politique.
Une émission d'A. Sabas. Reportage : C. Wajda.
Quelles sont les motivations qui conduisent un homme à s'engager dans le combat politique ? Vocation, sens de la responsabilité, goût du devoir ou du pouvoir ? Claude Wajda a mené son enquête auprès de quatre candidats en campagne (choisis chacun par les instances de son parti), MM P. Méhaignerie (U.D.F.), G. Lemoine (P.S.), J. Falala (R.P.R.), J. Brunhes (P.C.).
21 h 30 Le Roland masqué.
Vidéographié par P. Cavassilas.
Tirée du Ramayana, épopée classique de l'Inde, transposée par le Temps fort (théâtre qui a étudié la danse théâtrale à Java, à Bali et au Pérou), cette création collective est uniquement basée sur la danse, le mime et le geste, c'est-à-dire sur le langage visuel.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Le point sur la Twostar.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : La méditation ; les métiers de l'hôtellerie ; Au pays copte.
8 h, Les chemins de la connaissance : Humain plus qu'humain (problèmes juridiques) ; à 8 h 32, Chevaux et charrois : le cheval, enjeu culturel.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Bouddhas et rôdeurs sur la route de la soie, avec C. Beaune.
11 h 2, G.R.M. - I.N.A. : De la musique à l'ordinateur et réciproquement.
12 h 5, Agora : Jacques Cartier, avec F. Maspero.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique extra européenne : La musique algérienne.
14 h, Sons : Islam.
14 h 5, Un livre, des voix : Le voyage aux Seychelles, de S. Prou.
14 h 47, Un homme, une ville : Haendel à Londres.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, La vie entre les lignes : Sabine Legrand, d'après L. Weiss.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La navette spatiale après son dernier vol.
20 h, Relecture : Aloysius Bertrand.
21 h 30, Black and blue : Festivals d'été.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'entr'acte.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : œuvres de Weber, Mozart, Bach, Boutry ; 7 h 2, L'intégrale de la semaine ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le Matin des musiciens : « Beethoven sans Haydn » (Gossec, Beethoven, Haydn).
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : œuvres de Bonneau et Messager.
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée (enseignement primaire) ; 15 h, Inventaire pour demain : « Harmonies » de Roque-Alsina, par la Maîtrise de Radio-France, dir. H. Farge, et l'Orchestre national de France, dir. J.-P. Izquierdo ; 15 h 30, « Sturm und Drang » : œuvres de Mozart, Haydn ; 16 h 30, Dialogue instrumental : œuvres de Glinka, Stravinski, Rachmaninov ; 17 h 30, Premières loges : « Il sogno di Scipione », extraits, de W. A. Mozart ; 18 h 2, Le Club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert (Echanges internationaux) : « Fugue en ut mineur » de Mozart ; « Concerto pour deux pianos » ; « Sonates pour deux claviers », « Trois pièces faciles pour piano » ; « Cinq pièces faciles pour piano », de Stravinski ; « En blanc et noir », de Debussy ; « Sonate pour deux claviers », de Poulenc, avec Alfons et Aloys Kontarsky, pianos (Festival de Berlin, 4-9-1980) ; 20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert en liaison avec TF 1 (Palais des congrès de Paris, 11 juin 1981) : « Roméo et Juliette », extraits symphoniques, de Berlioz ; « Symphonie n° 4 » de Bruckner, par l'Orchestre de Paris, dir. Sir Georg Solti.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, Jean Martin, piano, interprète Brahms ; 23 h 5, Vieilles cires : Herbert von Karajan et l'Orchestre philharmonique de Vienne (1946-1948) (Mozart) ; 0 h 5, Jazz-Forum : les festivals de jazz en Europe.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Prendre un verre

Pour un goûter pris sous les ombrages du jardin ou l'apéritif sur la terrasse, on a toujours besoin de verres. Assez grands pour les orangeades et les « longues boissons », plus petits pour les apéritifs.

Pour compléter sa verrerie (et désaltérer famille et amis) ou pour offrir, en remerciement d'une invitation, le choix des formes, des décors et des prix est assez vaste pour satisfaire toutes les soifs de l'été. Sous le nom Les verriers associés, une chaîne de boutiques de Paris et de province s'est spécialisée dans le verre à boire. Pour les amateurs de bière, de nombreuses chopes — droites ou évasées — ont une anse confortable, de 21 à 63 F. Venus du Mexique, de hauts gobelets ont leur bord cerné d'un large filet en dégradé de bleu (24 F) ; ils s'accompagnent d'un broc, droit ou légèrement renflé à la base, 120 F.

Chez Geneviève Lethu, le style champêtre est représenté par une carafe à long col, décorée de grappes en verre moulé (18 F) et par une bouteille agrémentée de guirlandes à l'ancienne, 21 F. Pour servir des boissons bien fraîches, mais sans les diluer avec l'eau des glaçons, un grand broc de 2 litres enferme les cubes de glace dans un tube central ; le broc est fermé par un gros bouchon de liège, 255 F.

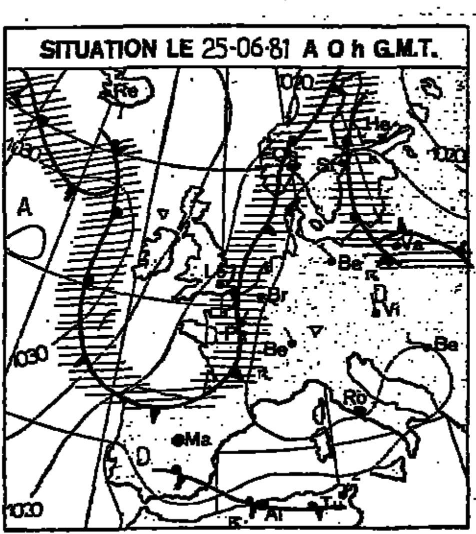
A l'Entrepôt, grand bazar moderne pour la maison et son décor, le rayon verrerie est placé sous le signe de la couleur. Deux tailles (haute et fine ou basse et large) pour des verres opalins à quadrillage rouge ou bleu. Des gobelets ont un bord de couleur vive : bleu, vert ou rouge (17,50 F), de même que des coupelles et un grand saladier pour la sangria ou une salade de fruits. En forme de large cône, des verres à pied sont parsemés de pois multicolores (30 F) ; on peut les présenter sur un plateau de même décor. Réminiscence des années 30, des verres à orangeade sont décorés d'automobiles et d'élégantes de l'époque.

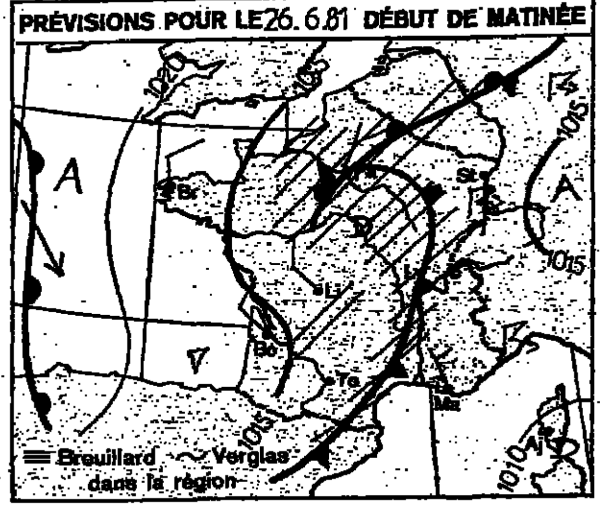
Dans la boutique Arcasa (qui réunit tout l'agencement d'une table raffinée), la couleur est aussi présente sur des verres — à orangeade ou à apéritif — par un semis de pois, en trois tons au choix : vert, bleu ou rouge, 27 F. Pour servir pâtisseries ou canapés, des petites assiettes octogonales ont le même décor. De fines fleurettes sont gravées sur le verre de grands gobelets venus de Pologne, 20 F. Des petits motifs verticaux, en relief, ressortent d'un verre soufflé, existant en deux tailles, avec un broc de forme droite. Sur de hauts verres, et leur broc, s'enroulent des torsades, 63 F et 135 F. La forme pincée du bec d'un broc pansu retient les glaçons, évitant qu'ils ne soient projetés dans les verres.

Autre spécialiste des arts de la table contemporains, Delvaux propose un grand choix de verres pour les boissons d'été. Gravés de feuilles de maïs, des gobelets hauts et bas (39 F) et une cruche dont l'anse est remplacée par deux encoches dans le corps du récipient, ce qui prend le minimum de place dans un placard. De gros gobelets en verre givré reposent sur plusieurs petits pieds, 49 F. Des verres à cinq pans ont leur bord souligné d'un filet bleu ou or et se font en deux tailles. De très beaux verres et une carafe en cristal ont une originale forme ovale. Pour conserver les glaçons par une chaude journée ensoleillée, des seaux à glace isothermes sont en plastique blanc ou noir (288 F), ou en liège, ce matériau très isolant gardant la glace pendant au moins six heures. Egalement isotherme, un pichet en acier brillant a une capacité de 1 ou 2 litres.

JANY AUJAME.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 25 juin à 0 heure et le vendredi 26 juin à 24 heures.

Les hautes pressions resteront centrées au large des côtes européennes et maintiendront un flux de secteur nord des îles Britanniques à la péninsule Ibérique. D'autre part, des basses pressions stagneront sur l'Europe centrale. Des perturbations orageuses persisteront sur la France ; elles ne se déplaceront que très lentement vers l'est.

Vendredi, le temps restera très nuageux et sera parfois brumeux de la Normandie et des Ardennes aux Pyrénées, avec des pluies intermittentes ou des averses parfois orageuses. A l'est de cette zone, les nuages seront en moyenne un peu moins abondants, mais des foyers orageux se développeront, surtout sur le relief. A l'ouest de la zone, le temps sera un peu plus variable avec quelques éclaircies passagères. Des vents de nord modérés persisteront de la Manche aux Landes. Ailleurs, les vents seront faibles, mais des rafales fortes auront lieu sous les orages.

Dans l'ensemble, les températures maximales marqueront une légère baisse.

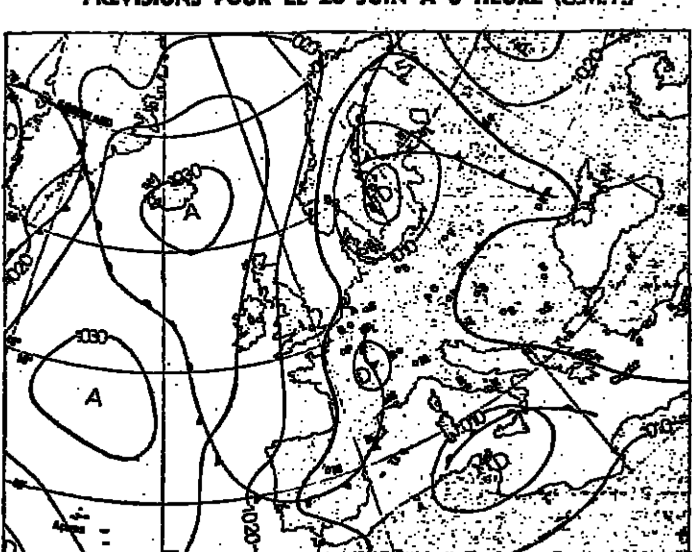
Le jeudi 25 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,9 millibars, soit 761,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 juin ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 19 et 14 ; Bordeaux, 25 et 14 ; Bourges, 23 et 12 ; Brest, 16 et 10 ; Caen, 14 et 13 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 23 et 12 ; Dijon, 24 et 11 ; Grenoble, 25 et 12 ; Lille, 20 et 12 ; Lyon, 25 23 et 9 ; Nantes, 19 et 13 ; Nice, 23 et 15 ; Paris-Le Bourget, 22 et et 12 ; Marseille, 28 et 16 ; Nancy, 13 ; Pau, 23 et 14 ; Perpignan, 27 et 16 ; Rennes, 15 et 12 ; Strasbourg, 23 et 11 ; Tours, 20 et 14 ; Toulouse, 26 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 17 degrés ; Amsterdam, 22 et 12 ; Athènes, 29 et 21 ; Berlin, 16 et 11 ; Bonn, 23 et 10 ; Bruxelles, 21 et 12 ; Le Caire, 33 et 21 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 17 et 13 ; Genève, 22 et 12 ; Jérusalem, 24 et 15 ; Lisbonne, 29 et 16 ; Londres, 18 et 11 ; Madrid, 27 et 16 ; Moscou, 32 et 17 ; Nairobi, 23 et 11 ; New-York, 24 et 21 ; Palma-de-Majorque, 26 et 11 ; Rome, 23 et 16 ; Stockholm, 15 et 13.

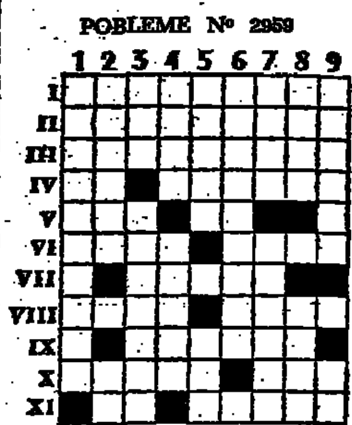
(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 26 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



MOTS CROISÉS

POBLEME N° 2959



HORIZONTALEMENT

I. Elle n'amuse pas du tout celui qui en joue. — II. Homme du monde. — III. Personne à charge. — IV. Copulative. Greffes de roses. — V. Ce que fait l'homme de Victor Hugo. Le petit mot de celui qui voit grand. — VI Moteur à réaction. Prélude pour un duo standard. — VII. Servait à Sparte de force de dissuasion. — VIII. La chaleur qu'elle irradie peut allumer un briquet. Transport en commun rapide. — IX. Patron d'une corporation n'appréciant pas les « ratés ». — X. Présente un certain intérêt pour celui qui pratique l'usure. Ronge ou épargne, selon l'espèce. — XI. Quand l'amour se meurt. Pierre à feu.

VERTICALEMENT

1. Des mineurs y sont en majorité. — 2. D'autant plus grande qu'elle est étroite. Grecque. — 3. Sanctionne un coup bas. Avoir un faible pour les dames maquillées. — 4. Sont sifflés par leurs plus fervents admirateurs. Peut se trouver ou se perdre dans les bois. — 5. Points d'attache. Lancé des balcons à des gens dignes d'éloges. — 6. Si Dieu créa la femme, une telle donzelle semble avoir été conçue par Satan. — 7. Fait une apparition très attendue. Pratique pour endormir. — 8. Facteur de brillance dans les salons. Où l'on peut voir rester muette une langue pourtant bien pendue. — 9. Virtuose de la corde lisse. Personnel.

Solution du problème n° 2958

Horizontalement

I. Couvaison. — II. Oc. Emoi. — III. Utérin. Et. — IV. Tarse. Ara. — V. Uve. Pari. — VI. Ressenrer. — VII. Iole. Ré. — VIII. Emprise. — IX. Etre. Su. — X. Eolienne. — XI. Née. Tôle.

Verticalement

1. Couturière. — 2. Octave. On. — 3. Erésipèle. — 4. Vers. Sortie. — 5. Amie. Elire. — 6. Ion. Présent. — 7. Si. Aar. Nô. — 8. Errer. Sel. — 9. Notaire. Usé.

GUY BROUTY.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA SAINT JEAN

TIRAGE N° 41 DU 24 JUIN 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.			F.
1	01	150	6	3 236	5 000
	7 741	1 000		245 946	500 000
	4 211	5 000	7	7	70
2	82	150		1 477	1 070
	602	500	8	9 078	1 000
	2 232	1 000		9 688	1 000
	6 682	10 150	9	09	150
3	3	70		049	500
	473	570		609	650
	3 173	5 070		1 769	1 000
	29 073	50 070		5 709	1 150
4	néant	néant		6 319	10 000
5	85	150		98 519	100 000
	315	500		256 149	3 000 000
	6 895	1 000	0	4 340	1 000
	7 885	1 150		3 540	5 000
6	816	500		6 150	5 000
				9 920	5 000

PROCHAIN TIRAGE TRANCHE DES ROSES A DRAGUIGNAN (Var)

LOTO TIRAGE N° 25	2	3	22	35	38	49
				NUMERO COMPLEMENTAIRE		44

PROCHAIN TIRAGE LE 1er JUILLET 1981 VALIDATION JUSQU'AU 30 JUIN APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE N° 41 DU 24 JUIN 1981

Les dates d'ouvertures de la chasse

M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement vient d'arrêter les dates d'ouverture de la chasse pour la campagne 1981-1982.

L'ouverture générale est fixée au :

— 13 septembre pour les départements de la zone sud suivants : Ain, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente-Maritime, Corrèze, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Creuse, Dordogne, Doubs, Drôme, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Isère, Jura, Landes, Loire, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Savoie, Haute-Savoie, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse.

— 20 septembre : Allier, Charente, Côte-d'Or, Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Nièvre, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Vendée, Haute-Vienne, Vienne.

— 27 septembre : Ardennes, Aube, Calvados, Cher, Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre, Loir-et-Cher, Loiret, Manche, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Morbihan, Nord, Oise, Orne, Paris, Pas-de-Calais, Sarthe, Seine-et-Marne, Somme, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Vosges, Yonne.

— 4 octobre : Aisne, Eure, Eure-et-Loire, Essonne, Val-d'Oise, Yvelines.

— 11 octobre : Seine-Maritime.

En raison des mauvaises conditions climatiques et de la nécessité de protéger les populations de lièvres et de perdrix, la période de chasse pour ces deux espèces de gibier ne dépassera pas le 15 décembre au plus tard.

Quelques cas particuliers :

L'Ariège, la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées ouvriront en zone de plainte le 13 septembre et en zone de montagne le 27 septembre.

Les Pyrénées-Orientales ouvriront le 27 septembre en zone de plaine et le 13 septembre en zone de montagne.

Pour le gibier de montagne, la période de chasse a été fixée :

— Du 27 septembre au 18 octobre : pour les Pyrénées, à raison de trois jours par semaine (sauf les Pyrénées-Orientales soumis au plan de chasse) ;

— Du 13 septembre au 4 octobre : pour les Alpes, à raison de deux à quatre jours par semaine suivant les départements, avec un maximum de onze jours (à l'exception de la Drôme).

— Pour les grands animaux, le plan de chasse généralisé s'applique dans tous les départements pour la troisième année consécutive.

— La chasse au gibier d'eau et de passage s'exerce dans les conditions habituelles et la clôture a été fixée au 28 février 1982 au plus tard.

Les arrêtés d'ouverture intéressant chaque département seront affichés dans le courant du mois d'août dans toutes les mairies et préciseront les modalités particulières au département.

Ces dispositions ont été arrêtées par le ministre, après consultation du conseil national de la chasse et de la faune sauvage qui s'est réuni à cet effet le 24 juin dernier. Il est rappelé que cet organisme consultatif regroupe des représentants des organisations cynégétiques, de protection de la nature, des intérêts agricoles et forestiers, des scientifiques et personnes qualifiées.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 27 JUIN

« Abbaye de Solesmes », 8 h., place de la Concorde, Mme Garnier-Ahlberg.

« Crypte de Notre-Dame », 12 h., métro Cité, Mme Oswald.

« Hôtel de Sully et place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais.

« De la Tour de Nesles à l'imprimerie de Marat », 15 h., devant l'Institut, Mme Lemarchand.

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Meyniel.

« Hôtel Potocki », 15 h., 27, avenue Friedland, Mme Oswald.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec.

« Hôtels d'Evreux et Castanier », 15 h., 19, place Vendôme, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Modigliani », 15 h., 11, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Hôtel de Cluny », 15 h., 6, place Paul-Painlevé (Arcus).

« De l'ex-couvent des Capucines à l'ex-couvent des Jacobins », 15 h. 15, 4, rue de la Paix (Mme Barbier).

« Le Marais », 15 h., Métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« Musée de la police », 15 h., 1 bis, rue des Carmes (Histoire et Archéologie).

« Modigliani », 10 h., 11, avenue du Président-Wilson (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 15 h., métro Pont-Marie (M. de La Roche).

« Musée du Grand Orient de France », 15 h. 15, 16, rue Cadet (Tourisme culturel).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h. Métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Ruelles moyenâgeuses », 14 h. 30, 1, rue des Carmes (le Vieux Paris).

« L'art juif », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

SAMEDI 27 JUIN

9 h. 30, Institut catholique, 21, rue d'Assas, Mlle N. Gorgi : « Peintures, céramiques, gravures et sculptures en Afrique » (Projection).

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expansion du bonheur est la nature de la vie » (Méditation transcendantale), entrée libre.

16 h., 7, rue Danton, M. G. Pegand : « Retards et handicaps mentaux et psychomoteurs » (Psycho-Intégration).

15 h., Pagode du bois de Vincennes : « L'intelligence discriminatoire, pôle masculin de la réalisation ».

20 h. 30, Centre culturel de la Rose-Croix, 199 bis, rue Saint-Martin, M. H. Caillaud : « Les mystérieuses tâches solaires et leurs influences ».

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Nous sommes au temps des vacances, et comment vouloir la justice sans vouloir l'amour des plus déshérités.

Aidez les Petits Frères des Pauvres à emmener et gâter leurs vieux amis, dans leurs châteaux du bonheur.

Envoyer vos dons au **64, avenue Parmentier, 75011 PARIS**

C.C.P. PARIS 24-63-98

J.V.S. : UN SERVICE « JEUNE » A LA S.N.C.F.

C'est à partir du 30 juin prochain que le service — J.V.S. — d'accompagnement des jeunes enfants — âgés de plus de quatre ans et de moins de quatorze ans — fonctionnera à nouveau entre PARIS et la BRETAGNE, le PAYS BASQUE, la COTE D'AZUR et les ALPES.. Ce service, mis en place par la S.N.C.F. depuis 1976 et qui peut être utilisé quotidiennement sur le MISTRAL, connaît un grand succès au moment des vacances scolaires et répond au souci des parents de faire voyager leurs enfants en toute quiétude puisque sous la surveillance attentive d'hôtesses spécialisées.

Le prix du transport comprend, d'une part, le billet en 2e ou 1re classe et, d'autre part, un supplément de 90 F auquel s'ajoute, suivant les cas, soit le supplément dans le MISTRAL, soit le droit de réservation place assise dans les trains de jour, ou supplément couchettes dans les trains de nuit.

Les renseignements d'ordre pratique peuvent être obtenus auprès des gares et bureaux S.N.C.F. ouverts au service de réservation.

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 42 DU 24 JUIN 1981

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
9	Tous les billets terminés par 9 gagnent 50 F dans toutes les séries
50	Tous les billets terminés par 05 gagnent 100 F dans toutes les séries. Tous les billets terminés par 50 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer
995	0599	1599	2599	3599	4599	5599	6599	7599	8599	9599	650
	0959	1959	2959	3959	4959	5959	6959	7959	8959	9959	650
	0995	1995	2995	3995	4995	5995	6995	7995	8995	9995	3 300
586	0568	1568	2568	3568	4568	5568	6568	7568	8568	9568	300
	0586	1586	2586	3586	4586	5586	6586	7586	8586	9586	3 000
	0658	1658	2658	3658	4658	5658	6658	7658	8658	9658	300
	0685	1685	2685	3685	4685	5685	6685	7685	8685	9685	300
	0856	1856	2856	3856	4856	5856	6856	7856	8856	9856	300
	0865	1865	2865	3865	4865	5865	6865	7865	8865	9865	300

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 31	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 31	Sommes à payer Autres séries
0623	0 236	F. 5 000	F. 1 000	3 026	F. 5 000	F. 1 000
	0 263	5 000	1 000	3 062	5 000	1 000
	0 326	5 000	1 000	3 206	5 000	1 000
	0 362	5 000	1 000	3 260	5 000	1 000
	0 623	2 000 000	20 000	3 602	5 000	1 000
	0 632	5 000	1 000	3 620	5 000	1 000
	2 036	5 000	1 000	6 023	5 000	1 000
	2 063	5 000	1 000	6 032	5 000	1 000
	2 306	5 000	1 000	6 203	5 000	1 000
	2 360	5 000	1 000	6 230	5 000	1 000
	2 603	5 000	1 000	6 302	5 000	1 000
	2 630	5 000	1 000	6 320	5 000	1 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 9 JUILLET 1981 A LA GRANDE MOTTE (Hérault) TIRAGE TELEVISE A 19 H 50

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE N° 42 DU 24 JUIN 1981

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 juin 1981.

DES ARRETES

● Fixant la répartition et l'affectation du solde des produits de l'émission versés par l'institut d'émission des départements d'outre-mer ;

● Portant organisation d'une semaine internationale de l'agriculture et du concours général agricole à Paris en 1982 ;

● Relatif aux prix et tarifs applicables aux usagers scolaires sur les services réguliers routiers de voyageurs pour l'année scolaire 1981-1982.

DES LISTES

● D'admissibilité au concours d'admission à l'école militaire interarmes en 1981 ;

● D'admission au concours professionnel de 1980 pour l'accession au grade d'ingénieur des ponts et chaussées ;

● Des élèves des unités pédagogiques d'architecture qui ont obtenu le diplôme d'architecte D.P.L.G.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,72

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

GFC
350, RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS
TEL. 828.92.20

ingénieur relations humaines

180.000 F an

Division européenne (1000 personnes) d'une grande multinationale, nous voulons renforcer notre service de relations humaines en intégrant dans notre équipe actuelle un nouveau collaborateur.
Le candidat idéal pourrait être de formation ingénieur, âgé d'environ 35 ans (±5 ans), mais il n'est pas forcément un spécialiste de la fonction Personnel. Il a acquis son expérience sur le terrain en prise directe avec la production et le management des hommes. Innovateur en matière de relations sociales, il prendra en charge la totalité des projets qui lui seront confiés dans les différents domaines des relations humaines (formation, recrutement, sécurité, gestion du personnel).
Homme de réalisation, il se préparera aussi à prendre à terme la direction du service ou toute autre position de management dans l'entreprise. Anglais indispensable.
Le poste est à pourvoir en Ile de France Ouest à 70 km de Paris. **réf. 2 M 889 RS**

Envoyez votre CV en précisant la réf. du poste aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.
Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement

Auditeur-contrôleur de gestion

PARIS - 130 000 F +

Un très important groupe agro-alimentaire français spécialisé dans la transformation d'oléagineux souhaite intégrer à son équipe de Direction Générale à Paris, une jeune personnalité à fort potentiel.
Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce + DECS, notre futur collaborateur possède en outre une expérience de 3 ans minimum à un poste similaire dans l'industrie ou en qualité d'audit. Il maîtrise parfaitement la comptabilité générale et l'analyse budgétaire.
Son rôle : contrôler les comptabilités des différentes unités industrielles du Groupe et les conseiller dans les domaines comptable et fiscal. Prenant en charge le contrôle budgétaire des usines, sa mobilité est indispensable.
Les personnes intéressées sont invitées à adresser rapidement leur dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo) sous réf. 81160 à

Selecom 225, fbg Saint-Honoré 75008 PARIS

F.I.T. 200 lits proche banlieue Sud recherche Directeur adjoint expérimenté. Envoyer C.V. n° 26485 Contrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris.

A.T.
AVEC BTS OU DUT
ou ingénieurs débutants pour appareils de contrôle banlieue nord, proxim. Le Bourget
Téléphone : 277-62-22.

RANDSTAD
Travail temporaire engage pour 2 mois
OPÉRATRICE
- sur système IBM 64/62.
Se présenter avec références, 66, rue du Montparnasse, 75014 Paris. Tél. : 322-14-87.



Knoll International France
recherche
pour renforcer son équipe informatique
ANALYSTE CONFIRMÉ
grande expérience en matériel de système opératif CII-HB 62.
Pratique de l'anglais nécessaire.
Salaire intéressant pour candidat de valeur.
Lieu de travail : Saint-Ouen-l'Aumône (95).
Adr. C.V., photo, prétent. à S. Moreau-Knoll, BP 746, 95004 Cergy.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE, filiale d'un groupe américain, activité internationale dans secteur pétrolier, recherche

• Ingénieur soudeur métallurgiste

connaissant parfaitement les aciers carbone et alliés.
- métallurgie, soudage,
- contrôle (radio, ultrasons)

Définition des fonctions :
- participation au développement technique de la société,
- défense des solutions retenues vis-à-vis des clients ou des organismes extérieurs,
- représentation de la société dans l'organisme.

Profil souhaité :
- ingénieur AM ou équivalent,
- spécialisation métallurgie/soudage,
- expérience professionnelle : 10 ans environ,
- anglais lu, écrit, parlé,
- langue allemande appréciée,
- déplacements de courte durée.

référence 1.662

• Deux ingénieurs

Définition des fonctions :
- estimation, rédaction de propositions techniques (réservoirs cryogéniques, unités de stockages),
- participation aux négociations de contrats,
- responsable de contrats jusqu'à la mise en service.

Profil souhaité :
- ingénieur ENSPM (génie civil) ou équivalent,
- 5 à 10 ans d'expérience process/propositions,
- connaissances cryogéniques appréciées,
- langue anglaise (lue, écrite, parlée).

référence 1.663

Lieu de travail pour l'ensemble de ces postes : Paris La Défense.

Ecrire avec C.V. et prétentions en précisant la référence à PUBLIPANEL 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

CABINET D'EXPERTISE ET DE RÉVISION COMPTABLE
recherche
pour diriger missions de révision, d'organis. et de conseil
CHEF DE GROUPE
ayant 3 à 4 ans d'expérience.
Envoyer C.V. + photo et prétentions s/nº T 027903 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ENTR. GÉNIE CIVIL recherche
RESPONSABLE
DÉPART. CHEMINÉES INDUSTR.
Ingénieur ayant bonnes connaiss. des problèmes de thermique industrielle et de béton armé. Anglais apprécié.
Démarche la clientèle, négocie les contrats, suit l'exécution, entrepreneur et responsable. Poste à Paris à pourvoir d'urg. Env. C.V. manuscr. dét., photo et prét. s/réf. 11099 à P. LICHAU S.A. Boîte Postale 220, 75063 PARIS CEDEX 02.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour son système de TELEPROCESSING (plus de 1.000 terminaux)
ANALYSTES PROGRAMMEURS
D.U.T. ou équivalent
Envoyer C.V. à M. CHARPENTIER B.-P. 97, 92405 Courbevoie Ced.

Cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes recherche pour septembre 1981, stagiaire DECS complet + études supérieures.
Ecrire au cabinet TUILLET, 22, r. de la Banque, 75002 Paris.

COLLÈGE SOUS CONTRAT recherche
PROFESSEUR D'ÉDUCATION NOUVELLE ET TECHNIQUE
6 - 12 heures.
Spécialité recherchée : physique ou mathématiques.
C.V. s/nº T 027905 à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.



emplois régionaux

URGENT
RESPONSABLE FINANCES GESTION
recherché par groupe en expansion ayant son siège à Lyon.
Il sera responsable des bilans, des statistiques, du contrôle de gestion, de la trésorerie et des budgets.
Il aura 5 ans d'expérience à un poste similaire.
Envoyer C.V., photo et prétentions à :
HAVAS SUPPORTS
81, rue de la République, 69002 LYON - Réf. 8672.

Groupement d'Exportation vers l'URSS recherche son Directeur parfaitement bilingue (français-russe)... spécialisé dans les problèmes d'exportation d'une trentaine d'années et prêt à séjourner en URSS environ 150 jours par an.
Les candidatures devront être adressées à la :
CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE « LANGUEDOC-ROUSSILLON » BP 6076 SAINT-CLEMENT - 34030 MONTPELLIER

Agence de publicité à Grenoble recherche
CHEF DE PUBLICITE
pour assurer, gérer des budgets. Connaissance du marché Rhône-Alpes souhaitée.
C.V. à EDIPRESS 10, bd Joffre, 38000 Grenoble

LA VILLE DE VILLEURBANNE recrute
UN ATTACHÉ COMMUNAL
Responsable du service financier.
Emploi accessible à une personne inscrite sur la liste d'aptitude ou titulaire d'un poste identique dans une autre commune.
Adresser demande accompagnée d'un C.V. à M. le Maire de Villeurbanne, 69601 Villeurbanne.

O.N.E.R.A.
recherche pour son centre de MODANE - AVRIEUX
UN INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES
ENSAE, ENSTA, Centrale Arts et Métiers, ENSI.
pour essais aérodynamiques.
Connaissances en écoulements dans le domaine compressible appréciées.
Adr. C.V. et photo à O.N.E.R.A. - B.P. 25 73500 MODANE.

GÉNIE CHIMIQUE
KRAUSS MAFFEI FRANCE
FILIALE D'UN GROUPE ALLEMAND PUISSANT
ayant récemment intégré la diffusion de matériels GENIE CHIMIQUE connus en France depuis 15 ans
recherche
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL FRANCE-NORD
pour VENTE DE MACHINES DE NOTORIETE MONDIALE (CENTRIFUGEUSES, SÉCHOIRS, FILTRES...) à l'industrie chimique et aux bureaux d'engineering.
FIXE + INTERESSEMENT + VOITURE FOURNIE + FRAIS
INDISPENSABLE
- Bonnes connaissances techniques de ces matériels
- Expérience VENTE ou réelle aptitude. Allemand apprécié • Résidence PARIS de préférence.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. [redacted]
SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

emplois internationaux
les départements d'Outre-Mer

UNION GABONAISE DE BANQUE

VOUS ÊTES	GABONAIS Diplômé de l'Enseignement Supérieur Autodidacte solide avec de bonnes références professionnelles.
VOUS AVEZ	L'ambition de réussir dans une carrière passionnante, offrant de réelles possibilités de contacts et d'épanouissement.
NOUS SOMMES	La Première Banque inscrite au Gabon. Nous nous sommes dotés des moyens les plus modernes pour assurer notre expansion.
NOUS VOUS OFFRONS	Après une période de stage complète et rémunérée, des Postes de Responsabilité.

Venez nous rejoindre pour notre vingtième anniversaire.
Adressez votre curriculum vitae au Secrétaire Général de
l'UNION GABONAISE DE BANQUE B. P. 315 — LIBREVILLE — GABON.

RECRUTEMENT-FORMATION-CONSEIL
POLITIQUE EFFICACE VALIDEE
EQUIPE PERFORMANTE CONSTITUEE
Philippe de Beauvivier et ses collaborateurs vous remercient de bien vouloir noter leurs coordonnées.
Ils profitent de ce message pour présenter à leurs premiers clients leurs meilleurs vœux de réussite
P H-CONSEIL B — 18 Champs-Elysées 75008 PARIS (1) 723.78.20

représentation offres

Notre société, spécialiste des produits phytosanitaires, fait preuve d'un grand dynamisme à l'exportation. Dans le cadre de son redéploiement sur la France, nous cherchons TRÈS BONS VENDEURS exclusifs ou non.
Rémunération à la commission connaissant bien le marché des communes, collectivités diverses, grandes surfaces, industries, etc...
Secteurs PARIS et région Parisienne.
77-10-89-52-88
70-90-67-66-57
71-39-25.
Téléphoner ou écrire à : S.P.C., Boîte Postale 1094 54520 LAXOU
Téléphone : (8) 386-43-42.

capitaux propositions commerciales

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE. TAUX LÉGAL. ÉTUDE RAPIDE DE TS DOSS. - 797-33-57.

Société Services en Informatique recherche
APPORT. D'AFFAIRES ET COMMERCIAUX
Commissions intéressantes. BIO. Téléphone : 577-93-66.

information divers

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSÉ
75 F. TTC m². - 859-81-12.

travaux à façon

ENTREPRISE, sér. référ. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat. coordinat. tous corps d'Etat. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 - 883-30-02.

villégiature

PÉRIGORD
Pavillon F-2/3, confort-jardin.
24430-RAZAC-SUR-L'ISLE.
Téléphone : (53) 54-52-26.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR BRESIL
Ingénieur 40 ans, résid. Sao-Paulo depuis 75, directeur filiale groupe français (biens d'équipement et de consommation durables). Disponible pour création ou développement société et/ou délégation pour Amérique latine. Ecr. s/nº 1505 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., secrétaire expérim., quadrilingue, ch. emploi ambassades, organismes officiels.
Mme du Quercy. Tél. 287-08-77.

H. 40 ans, dynamique, 10 ans d'exp. ambulance C.C.A. recherche poste à responsabilité répond. à son profil (accepterai format.). Libre pour déplacem. Ecrire s/nº 6146 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 30 ans, maîtrise anglais, carte journaliste, prof. expér. quotidien local et mensuel d'entreprise, ch. emploi journalisme ou relations pub. hôtellerie, tourisme ou entreprise pays langue britannique ou françaises.
Ecrire s/nº 8696 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secr. Dir. 31 ans, dipl. univ., bil. angl., ch. poste respons. Acc. dépl. étr. Tél. 011-97-52.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX V.R.D. 58 ans ch. emploi région parisienne, disponible.
Ecr. s/nº T027916 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

45 ans, ex-cadre supérieur, commerce international, ex-chef d'entreprise de services, cherche activité commerciale ou polyvalente avec volonté d'expansion. Toute offre sera examinée avec attention.
Ecrire s/nº 100042 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

ÉTUDIANT EN DROIT
Trilingue (anglais, espagnol, italien) ayant une expérience dans le secteur bancaire cherche emploi pour les vacances immédiatement dans secteur Banque, Assurances ou P.M.E., etc. à Paris.
Pour tous contacts tél. 421-03-82.
le matin ou heures repas.

J.H. 25 ans
DIPL. ECOLE DES AFFAIRES de Paris (E.A.P.) option finances, angl., all., recherche poste service financier, analyste fin., anal. éco. 19, rue Cernuschi, 75017 PARIS - Tél. : 763-58-92

J. F. 25 ans diplom. Enseig. Sup. Marketing. Anglais.
4 ans responsabilités.
Etudes de marchés, analyses stratégiques, cherche poste chargé d'études Paris ou proche.
Tél. : 557-58-43

H.E.C., expert comptable, cél., ch. situation Arabie Saoudite, pays du Golfe.
Ecr. s nº 8.684 le Monde Pub., 5, rue des Italiens 75009, Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

COUPÉ FIAT X 19, modèle 77, entièr. révisé par concessionnaire, prix argus à débat. - 288-41-45.

divers

PARIS-SACAM
LE PLUS IMPORTANT CENTRE TALBOT DE PARIS
PRIX SPÉCIAL !
SUR TALBOT D'EXPOSITION M. DENOLF. 270-35-92.

achats

VENDEZ PLUS CHER
Toutes marques même gagées. Achat, échange ou dépôt
40, rue de la Cour-des-Noues, Paris-20e. Tél. 366-15-22.

FRANCE AUTOS
recherche pour OPÉRATIONS TTES MARQUES
VÉHICULES 74 à 80
PAIEMENT COMPT mm GAGÉS
LA SOCIÉTÉ FAIT
Achat-vente-échange-dépôt
368-08-75.

deux-roues

Part. vend Honda 750 cm3 F 2. Très bon état. Crédit possible. Téléphone : 620-30-30.

L'immobilier

constructions neuves

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE (94)
RER 200 M
12 APPTS DE STAND.
RESTE 3 ET 4 P.
Livraison juillet.
Prix fermes et définitifs.
Sur place du samedi au lundi de 11 h. à 18 h.
15, QUAI DE LA MARNE ou tél. 883-57-66.

LE PETIT MANSARD MEUDON BELLEVUE
Gare à 100 mètres.
Immeuble pierre de taille.
10 appartem. de grand standing, 4 et 5 pièces.
Livraison juin 81.
APPARTEMENT DECORE
Sur place du jeudi au lundi de 10 h. à 13 h. et 15 h. à 18 h.
4, rue Albert-de-Mun ou tél. 582-06-06.

hôtels particuliers

VERSAILLES Belle maison particulière 2 niveaux, jardin, verdure, parfaite état. Tél. : 260-67-36 ou 260-67-66.

pavillons

FONTENAY-AUX-ROSES
500 m du Métro, Pavillon 1930, 80 m² environ sur 2 niveaux + gar. et cave 30 m² environ. Terrain 290 m². Occupé loi 48. Px 350.000 F. CIBS 350-14-80.

10 KM AUTOROUTE OUEST 6 km Meulan, 15 km Pontoise Cause départ cadre vd Pav. de site calme av. comm. + doct. Très bon trad. sur 1.250 m av. ss-sol-tot. Cuis. cpt amén. + gd living + bur. + 4 ch. + 1 s. de bs + 1 cab. toil. + 2 w.-c. + gar. + tél., tt cft, Px just. 900.000 F. Tél. 475-41-53.

FONTENAY-SS-BOIS, RUE DES RIEUX
Zone pavillon., s/terrain 200 m², 4 p., cuis., s. bns, w.-c., sous-sol total. Parf. état. Px 550.000 F. Téléphone : 893-27-85.

BURES-SUR-YVETTE
« Les Hauts de Bures »
6 P., 180 m² habitables, 4 chbres, 3 bains, séj. dble, cuis. équipée, gar. dble, 560 m² terrain. 850.000 (t.t.c.), dont 300.000 F de P.C. Cessible. Téléphone : 928-89-00.

PONTCHARTRAIN
Beau pav. séj. 4 chbres bains, jard. 1.300 m², garage. 818.500 F. 805-33-97.

ST-MAUR BORD D MARNE.
Séjour triple + 5 chambres, parfait état, jardin 500 m². 1.400.000 F. - 340-72-06

villas

JOINVILLE FACE R.E.R. PRÈS BOIS
Villa, liv. 56 m² + 3 chambres, tt cft, jardin, garage, calme, 1.460.000 F - 532-88-10.

RUEIL-MALMAISON
VILLA, 210 m² jard., 1.500 m², R.E.R., calme, soleil, 354-95-10.

CROISSY-SUR-SEINE
Résid., 10' R.E.R., agréable MAISON, r.-de-ch., et 1er ét., 150 m² habit., joli jard. clos, murs, AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET, tél. : 976-05-90.

SCEAUX AVEN. LE NOTRE
Constr. 1934, belle maison sur ss-sol, 6 pces, terrasse, garage.
S/1.000 m² JARDIN
1.950.000. Tél. : 577-98-85.

CHEVREUSE (78)
Ds Résid. 1974, stdg. maison parf. état. 225 m² habit. Sur 745 m² jardin. Pr. bois. Séjour triple (chem.), 5 chbres, 3 s. de bns, cuis., office, atelier, chauff. ind. gaz. Apr. 19 h. : 750-21-45.

fermettes

UNE FERME
en Anjou sur 10 ha possib., étang, vaste séj., cheminée, cuis., chbres tt cft, gren. amén., nombreuses étables.
Prix : 580.000 F.
AVIS 65, av. Gal-Gaulle, SAUMUR
16 (41) 50-46-79
ou PARIS 274-24-45.

terrains

Proximité CANNES
40 km bord mer 20 km pistes ski. 2.500 m² terrain plat. Eau + Electricité. Construction 1 villa, air pur alt. 900 m. Chasse, pêche truites, site exc. Px 100.000 H.T.
9, allée Robert-Daugey. 13009 Marseille.
T. (91) 75-25-16.

JOUY-EN-JOSAS
Résidentiel. Près centre. Terrain 1.080 m². Façade 50 m. COS 0,35. Px 582.000 F. T.V.A. comprise. CIBS 350-14-80.

Particulier vend en Normandie 3 belles parcelles viabilisées de 1.450 m² environ dans agréable village près des Andelys (Eure), 100 km de Paris, 25 km de Rouen. Proximité autoroute.
Tél. (47) 05-28-21.
(47) 27-27-78.

SUCY-EN-BRIE
LIEUDIT LES BRUYÈRES
Particulier vd terrain, 2.400 m², lisière forêt domaniale à 100 mètres tennis, piscine et club hippique, calme, bucolique. Tél. le soir après 20 heures, 207-15-63.

Vend en bloc, terrain 18.000 m², près Bagnères, vue imprenable face Pic du Midi et région Lourdes. Ecrire Frutier, B.P. 2 à 65 Bagnères.

ORSAY
600 m² × 15 m. fac., plat sud COS 0,20 + 80 m². 375.000 F hors taxes - Tél. 928-68-00.

PLACEMENT Lisière forêt Fontainebleau 4 ha 1/2. 220.000 F - 707-08-64.

LOT
Région comprise entre LUZECH-CAILLAC - CATUS. Part. recherche terrain à bâtir (viabil.) de 1.000 à 2.000 m².
Faire offre au nº 6.123, le Monde Publicité, 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

maisons de campagne

S.-et-L., 2 h. Paris par T.G.V. Mais. charoll., 7.000 m² pré-jard. 200.000 F. (16-90) 62-98-70.

Gard, 15 km nord UZES vends
MAISON DE CAMPAGNE
à rénover 90 m² habitables possible + caves.
Terrasse et cour 70 m².
Prix except. : 85.000 F.
Téléphone : (66) 22-20-92.

Gard, 15 km UZES
MAISON DE VILLAGE
en pierre de pays
Gros-œuvre restauré.
75 m² hab. à aménager + dépendances. Jardin attenant de 500 m². Vue et site except.
PRIX : 230.000 F
Téléphone : (66) 22-20-92.

BEAUJOLAIS
5 km Ouest de Villefranche, bâtiment de ferme 800 m², aménageables, certificat d'urbanisme autorisant 2 logements, prairie attenante 2.400 m². Prix 420.000 F. Catry, tél. : (7) 862-96-34 ou (7) 860-72-69 après 19 h.

QUEYRAS
Hautes-Alpes à Aiguilles, cœur parc. régional, station ski, tous commerces, en bordure torrent. Maison pierres, 4 p. habit. immédiat., grange, bergerie, jardin. Prix exceptionnel : 320.000 F. LOGINTER, SISTERON
Téléphone : (92) 61-26-64.

Haute Provence à Peyruis, anc. chapelle à restaurer, 3.260 m² terrain boisé. Véritable nid d'aigle. Vue panoram. 160.000 F. LOGINTER (92) 61-26-64.

LIMITE VAUCLUSE 15 mn Autoroute
SUZE-LA-ROUSSE
Belle maison en pierre, plafonds à la française, cour, petit jardin, dépendances. Prix : 320.000 F. Catry (91) 54-92-93.

A 1 h 30 PARIS, à 30" de la Cote d'OPALE ds site sauvegardé, vend superbe grange Normande à aménager. Terrain, 1600 m², possible 6 à 8 p., eau, électricité en bordure. Tél. (22) 91-82-99 après 20 h.

manoirs

LAC ANNECY part. vend villa manoir, ds ppté de 4.000 m² avec ruines XVe s., site except. point de vue, lac, montagnes (50) 44-33-28 L. Bonaventure, LA TUILE, 74210 FAVERGES.

propriétés

URGENT. HAUT-VAR
BELLE PROPRIÉTÉ
beaucoup de caractère.
1.400.000 F
Téléphone (94) 70-64-47.

BRETAGNE. Ile de Batz rare. Ppté 7 p. bord mer. Pt bois Perros-Guirec manoir 15 p., parc 75 ares, tennis, site.
Paimpol, villa 8 p. conft. Dinan Manoir, 3 ha sur lac.
HOUDIARD BP 83 LAVAL
Tél. (43) 56-61-60.

TOURS CENTRE - BELLE MAISON. 8 Pces, jardin. 700.000 F. Téléphone : (47) 20-25-77.

NORMANDIE
150 km de Paris
raviss. maison norm., tt cft, état impeccable, sur 2.500 m², dépendances, garage. TENNIS. Prix : 480.000 F - 255-65-18.

MENTON
PROPRIÉTÉ
dans parc classé
400 mètres mer, 1 villa, 20 P., plus 1 villa, 6 P., sur 3.200 m² constructibles, calme parfait, sans vis à vis, le tout divisible en appartements.
Ecrire ou téléphoner M. DEVOOS, chez Me MILLIER, notaire, 5, rue Auber, 75008 Paris. Tél. 742-02-03.

80 km OUEST près les Andelys
magnifique propriété normande, surface habitable 260 m², 7-8 p., tout confort, s/parc 5.000 m². Téléphone : (32) 54-21-74.

LOIRET
Luxueuse ferme aménagée sur 25 ha, possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 hectares, étang, possibilité location chasse 150 hectares attenant. Ecrire HAVAS MONTARGIS, nº200279.

115 KM OUEST par A. 13 MANOIR NORMAND CARACT. 8 P., dépend., impeccable, 1 ha.
MICHEL & REYL 265-90-05

DEAUVILLE (Près)
magnif. chaumière meublée. Entrée, séj. 42 m², gde cheminée, poutres, cuis. équipée, 4 chbres, 2 s. de bains, lingerie, décoration luxueuse, terrain planté 6.200 m², 1.100.000 F à déb. CABINET MAYEUX-HUE et PLESSIS, 104, r. Jeanne-d'Arc, ROUEN. Tél. (35) 88-01-48.

MOULIN 7 Pièces, tout confort, dépendances sur 7.800 m², bord rivière. 475.000 F. 329-46-61.

Le Monde

régions

Rhône-Alpes

Grenoble ne sera pas chauffée au nucléaire

Grenoble. — La ville de Grenoble a décidé, le 10 juin, de mettre fin aux études entreprises pour le raccordement éventuel du réacteur calogène Thermos au réseau de chauffage urbain de la cité, d'une longueur de 65 kilomètres. « C'est faire preuve de responsabilité que de savoir arrêter en temps utile un projet qui ne s'est pas révélé adapté aux besoins énergétiques locaux », a souligné M. Christian Lacroix, adjoint au maire de Grenoble, chargé des problèmes de l'énergie.

De notre correspondant

En décembre 1979, le Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG) proposa à la ville que soit étudiée l'installation d'un réacteur expérimental de 100 mégawatts sur son site destiné à produire de l'eau réchauffée qui aurait été « *injectée* » dans le réseau de chauffage urbain de l'agglomération. Le coût du réacteur fut chiffré à 395 millions de francs, auxquels auraient dû s'ajouter les frais d'aménagement du réseau, estimés à plus de 1 million de francs (*le Monde* du 29 janvier).

La ville posa quatre conditions pour que soit étudié ce projet : d'une part, qu'on réalise un examen approfondi des conditions de sûreté du réacteur nucléaire ; qu'une étude de la possibilité de raccordement entre un chauffage urbain et une centrale nucléaire soit effectuée que, d'autre part, soit mise en place une procédure d'« *instruction publique exemplaire et contradictoire* » sur le dossier Thermos ; enfin que la nouvelle source de chaleur d'origine nucléaire ne mette pas en cause la diversification et la complémentarité de l'approvisionnement énergétique de la ville. Actuellement, les quatre centrales thermiques en fonctionnement sont alimentées pour 55 % par le fuel, 28 % par le charbon et 17 % par l'incinération des ordures ménagères.

La Société Rhône-Alpes-Energie chargée conjointement par la ville de Grenoble, la Compagnie de chauffage et le CENG (Centre d'études nucléaires) de donner un avis sur le projet Thermos a estimé que, pour que le réacteur calogène puisse avoir un nombre d'heures de fonctionnement suffisant il devait être raccordé à un réseau d'une puissance d'au moins 400 mégawatts. Or, le réseau qui était raccordé dans le cas de Grenoble n'a qu'une puissance de 214 mégawatts. D'autre part, si Thermos alimentait l'ensemble du réseau grenoblois d'une puissance de 500 mégawatts, la Compagnie de chauffage serait alors contrainte d'abandonner ses autres sources d'énergie — notamment le charbon et les ordures ménagères, ce qui est incompatible avec ses engagements nationaux.

« *Thermos est un moyen de production de chaleur d'une puissance beaucoup trop élevée pour pouvoir être utilisé dans de bonnes conditions dans les chauffages urbains de France* », souligne M. Pierre Mignotte, directeur général de la Compagnie de chauffage. Il apparaît aussi, selon Rhône-Alpes-Energie, que la chaleur produite par Thermos coûterait plus cher que celle obtenue à partir des chaudières thermiques, ce que contestaient jusqu'alors les techniciens du Centre d'études nucléaires de Grenoble.

La ville ayant estimé qu'il n'était pas nécessaire de continuer les études sur le raccordement de Thermos, l'expérimentation de ce réacteur à Grenoble, est donc écartée. Le directeur du CENG, M. Pierre Corbet, considère que ces études ont démontré que Thermos était « *un bon réacteur* ». « *Le dossier Thermos n'est pas refermé* », conclut le directeur, qui rappelle que d'autres villes ou régions sont intéressées par le réacteur calogène, notamment Saclay, Genève ou l'Ile-de-France.

Dès qu'a été connue la décision de la ville de Grenoble, M. Michel Giraud, président R.P.R. du conseil régional d'Ile-de-France, a indiqué, dans un communiqué, que cette région avait souhaité bénéficier d'une telle installation. « *Le conseil régional d'Ile-de-France*, indique ce communiqué, *soucieux des intérêts à long terme de la région, avait pris position, dans une délibération du 26 février 1980, en faveur de ce même réacteur calogène, dont la localisation, soulignaient les élus régionaux, devait être conforme aux besoins de la population et aux impératifs de rentabilité économique et financière. La mise en place d'une telle installation aurait notamment contribué à une diversification des ressources énergétiques de la région en permettant une économie de 40 000 tonnes-équivalent-pétrole par an.*

» *Le désistement de la ville de Grenoble redonne à la proposition du conseil régional toute sa valeur : des contacts seront pris avec le ministère compétent pour tenter de faire aboutir cet intéressant projet en Ile-de-France* », conclut M. Michel Giraud.

CLAUDE FRANCILLON.

Alsace

Les chasseurs craignent une diminution du gibier

Les chasseurs du Haut-Rhin sont inquiets. Les populations de grands animaux diminuent depuis plusieurs années dans leur région et pourtant les autorisations de tir, qui vont être révisées au début du mois de juillet, risquent fort d'augmenter. Lors des ouvertures du mois d'août (1er août pour les cerfs mâles, 23 août pour les cerfs femelles et les chamois), on risque de voir mourir les survivants. Cela correspondrait, de l'avis des chasseurs, à un véritable détournement du plan de chasse local.

Le plan de chasse vise, en effet, à équilibrer les populations d'animaux tant dans le sens de la qualité que dans celui de la quantité et non à mettre en péril, par une trop grande ponction, les espèces à protéger, soulignent les chasseurs alsaciens. Les quantités d'animaux tirables sont d'autre part fixées en fonction des dégâts qu'ils peuvent faire aux cultures et surtout aux plantations, mais ne prend-on pas plus en considération le sort des forêts dans ce cas précis que des animaux qui y vivent ? se demandent-ils. Et d'accuser les forestiers de n'avoir pas suffisamment prévu d'aménagements pour l'alimentation de ces animaux, ce qui les amène à se nourrir sur les plantations plus que de raison. Et de dire que le tir collectif est favorisé au détriment du tir sélectif et de soupçonner des surévaluations d'animaux pour obtenir des quotas supplémentaires.

Ces accusations sont graves, mais les chasseurs alsaciens sont déterminer à aller plus loin encore pour que les révisions du plan de tir qui vont être effectuées en juillet « *n'aille pas dans le sens d'un désastre* ».

Ainsi la Fédération des chasseurs du Haut-Rhin vient de faire parvenir au président de la République une lettre dans laquelle sont résumées toutes leurs craintes. Leur dernier espoir est d'être reçu par M. Mitterrand lui-même dans un très proche avenir.

Face à ces cris d'alarme, tant les forestiers que les responsables de la chasse à Paris parlent d'« exagérations » et disent qu'il ne s'agit pas là de démarches collectives. — C. L.

(Lire, page 30, les dates nationales d'ouverture de la chasse.)

FAITS ET PROJETS

M. LE PENSEC DONNE SATISFACTION AUX DOCKERS.

Le ministre de la mer, M. Louis Le Pensec, a pris en considération les revendications de la Fédération nationale C.G.T. des ports et docks concernant les arrêtés du 7 avril 1971 et du 18 juillet 1979.

L'abrogation de ces arrêtés qui, selon la C.G.T., remettent en cause le principe d'une cotisation employeurs uniforme sur le plan national, a été réclamée lors d'une rencontre, le 24 juin, entre les représentants de la fédération et le ministre.

Au terme de cette entrevue, M. Le Pensec a annoncé, dans un communiqué, qu'il avait pris les décisions suivantes :

« *1) Abrogation de l'arrêté du 7 avril 1971, étant précisé que le ministre souhaite que, par la voie contractuelle, la situation des personnels régis par cet arrêté soit, si ces personnels le souhaitent, maintenue. La revalorisation semestrielle de l'indemnité de garantie sera de 6,70 % au 1er mai 1981, et le ministre prend, pour sa part, l'engagement de prendre toutes décisions afin que la prochaine revalorisation prévue pour le 1er novembre 1981, se fasse selon les mécanismes antérieurs.*

» *2) Suspension de la poursuite de l'application de l'arrêté du 18 juillet 1979, afin de permettre la prolongation des négociations.* »

Une nouvelle rencontre aura lieu « très prochainement » entre le ministre et les représentants de la fédération, ajoute le communiqué du ministère.

LES VACANCIERS PRÉFÈRENT L'AUTOROUTE.

Pendant les vacances de l'été 1980, 49 % des utilisateurs de voitures sont partis avec leur véhicule ; parmi eux, 70 % ont choisi d'emprunter des autoroutes à péage, à l'aller et au retour, indique un sondage Sofres réalisé à la demande de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes. Les vacanciers déclarent avoir préféré l'autoroute, d'abord parce qu'elle permet un voyage plus rapide, ensuite parce qu'elle est plus sûre.

La proportion des partisans de l'autoroute est de 85 % sur les principales liaisons, entre Paris et Lille, Le Mans, Lyon, Marseille et Rouen.

Quant aux 15 à 30 %, selon les liaisons, des vacanciers qui préfèrent le réseau routier traditionnel, ils affirment agir ainsi non pas tant pour « échapper au péage » que pour « *mieux profiter du paysage, flâner, se sentir déjà en vacances* ».

MONTPELLIER A UNE JUMELLE CHINOISE.

En présence de M. Yao Guan, ambassadeur de la République populaire de Chine à Paris, M. Georges Frêche, maire socialiste de Montpellier, qui avait été la veille élu député et M. Mi, capitale de la province chinoise du Se Chuan, ont signé, le 22 juin à la mairie de la capitale du Languedoc-Roussillon, un pacte de jumelage entre les deux villes.

Ce jumelage aura un caractère amical et culturel. Cependant, au cours de son séjour à Montpellier, qui se terminera le 27 juin, la délégation chinoise aura des contacts de caractère économique notamment avec la chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers et divers organismes ou établissements d'enseignement et de recherche agricole.

Une délégation montpelliéraine se rendra à Cheng Du à la fin de cette année ou au début de 1982. Le jumelage d'une ville française et d'une ville chinoise est le premier dans notre pays, et peut-être en Europe. Cheng Du est une ville de un million cinq cent mille à deux millions d'habitants, doté de richesses agricoles, ministères, industrielles, mécaniques et textiles. On y travaille la soie (brocart) et les fils d'or et d'argent. Elle est le centre intellectuel de la Chine du Sud-Ouest. — *(Corresp.)*

● *Le tunnel sous la Manche et les syndicats.* — Le plus important syndicat britannique, Transport and General Worker's Union s'est prononcé lundi 22 juin contre le projet de tunnel sous la Manche reliant la France à la Grande-Bretagne. — *(A.F.P.)*

هكذا من الاصل

économie

LE DÉPOT DE BILAN DE BOUSSAC-SAINT-FRÈRES

Le tribunal de commerce de Lille prononce la mise en réglement judiciaire

(Suite de la première page.)

D'après le président du tribunal de commerce, toutes ces entreprises seront donc considérées comme placées en règlement judiciaire dès lors que leur dépendance juridique sera établie par le juge commissaire M. Henri Descamps et les syndics Mes Pierre Darroussez et Michel François. Cette décision est de nature à susciter la méfiance des syndicats, car elle peut laisser supposer que des entreprises ont déjà été détachées de B.S.F., ce qui aboutirait à la réalisation du plan de restructuration dénoncé par le comité d'entreprise.

En prenant connaissance du jugement, M. Jean-Pierre Willot, l'un des dirigeants du groupe, a déclaré qu'il s'agissait d'une décision raisonnable. Selon lui, « *les difficultés sont dues à une crise de trésorerie momentanée, provoquée par la crise générale du textile et liée à des problèmes de restructuration* ».

Les réactions syndicales

Le dossier soumis au tribunal de commerce faisait apparaître un trou de 1 milliard de francs dans la trésorerie au 30 avril 1981. Les banques s'étaient montrées de plus en plus réticentes : le Crédit commercial de France avait notifié à la société qu'elle ne devait plus émettre de chèques ; la Société générale avait dénoncé auprès des services des impôts et des douanes les engagements d'obligations cautionnées, souscrits pour le compte de B.S.F. Des chèques d'un montant de 40 millions de francs, actuellement en circulation, ne seraient pas payés. C'est du moins ce qu'on affirmait mercredi à Lille. Ce qui ne va pas sans susciter l'affolement de nombreux sous-traitants (quelques dizaines d'entreprises, fournisseurs de B.S.F., pourraient connaître dans un délai proche de grosses difficultés).

Aussi, dans ses attendus, le tribunal a considéré que « *l'état de cessation de paiements de la société Boussac-Saint-Frères est patent* », ce qui l'a conduit à rejeter la proposition du procureur de la République d'une mesure de suspension des poursuites. Cette procédure, ont estimé les juges lillois, ne pourrait aboutir à terme qu'à un dépôt de bilan, la société étant dans l'incapacité la plus totale d'effectuer le remboursement de son passif.

Mercredi soir, alors que des négociations avaient été entamées depuis la semaine dernière, à la direction du Trésor, les services de Matignon et de l'industrie ont arrêté une position commune : outre l'administrateur provisoire que les pouvoirs publics souhaitaient voir désigné à la tête de B.S.F. et du holding qui gère le groupe, ceux-ci se proposaient de mettre à sa disposition des experts du Crédit national pour l'aider à y voir plus clair dans ces comptes du groupe, mais aussi pour proposer un plan de redressement social, industriel et financier. Des contacts ont été pris par les services du premier ministre avec les organisations syndicales.

Le gouvernement s'est également soucié du sort des sous-traitants et des fournisseurs de B.S.F., puisque des facilités de trésorerie devraient pouvoir leur être accordées dans le cadre des comités départementaux d'examen des problèmes de financement des entreprises (Codefi). Des mesures devraient être prises également pour que les sociétés Conforama, Bon Marché et Dior, qui ne sont pas concernées par la procédure judiciaire, continuent à respecter leurs engagements vis-à-vis de leurs fournisseurs et ne soient pas elles-mêmes affectées par la situation de B.S.F.

De leur côté, les syndicats, très vigilants, qui la semaine dernière avaient manifesté leur opposiiton unanime aux restructurations à B.S.F., ont pris position. La C.F.D.T. parle de « *candaleuse liquidation* » et annonce une grève dans l'ensemble du groupe et « *des actions encore plus déterminées* ». Elle s'étonne des conditions de mise en règlement judiciaire de B.S.F. alors que le problème — et toute solution — à son avis, se trouve au niveau de l'ensemble du groupe Willot. Pour le syndicat, le règlement judiciaire est la pire des solutions pour la pérennité de l'outil de production et de l'emploi. Quant à la C.G.T., elle voit dans cette opération « *une manœuvre politique et financière, un chantage à l'emploi pour obtenir de nouveaux cadeaux financiers. Les Willot continuent d'agir comme si rien ne s'était passé le 10 mai et depuis...* ». La C.G.T. continue à réclamer une commission d'enquête parlementaire pour faire la clarté sur les pratiques des Willot et sur les raisons « *de la casse de Boussac-Saint-Frères* ».

F.O. préconise la « *constitution immédiate d'un comité* ad hoc *qui travaillerait en liaison avec les syndicats* », et estime que le recours immédiat à la grève est « *prématuré* ». Enfin, la C.G.C. demande à l'Etat de « *geler les activités appartenant au groupe Willot, quels que soient les secteurs, et que soient prises des dispositions provisoires du côté des banques* ».

L'occasion de faire toute la lumière

L'histoire se répète-t-elle ? Après la chute du « roi du coton », les « Dalton du textile », qui avaient su si bien profiter de cette déposition, vont-ils à leur tour tomber ? Le dépôt de bilan de Boussac-Saint-Frères, filiale industrielle du holding financier du groupe Willot, s'explique certes par la situation critique de cet agglomérat d'entreprises, les unes rentables, les autres non, qui perdait, en moyenne, 20 millions de francs par mois. Elle s'explique aussi par la décision des banques de ne plus accroître l'endettement de B.S.F. au-delà du raisonnable, endettement de l'ordre de 3 milliards de francs, dont 2 milliards à court terme. La hausse des taux et ce qu'il est convenu d'appeler la crise du textile n'ont pas arrangé les affaires de MM. Willot.

On savait le groupe Willot malade, on murmurait que, dans l'opération de reprise des actifs du groupe Boussac, le sauveteur et le sauvé n'étaient pas obligatoirement ceux que l'on pense. Mais on dit encore que les autres branches du groupe, l'ingénierie et la distribution (Conforama, Bon Marché et Belle Jardinière) sont « *parfaitement saines et brillantes* », comme l'affirme un banquier. Seulement, le groupe n'a pas l'habitude de soigner les malades par la transfusion des bénéfices des bien-portants. Au contraire même, puisque le 18 juin dernier, le comité central d'entreprise refusait un plan de réorganisation de B.S.F., qui avait l'inconvénient, selon les syndicats, de regrouper dans une seule filiale (la Sicophy) les seules branches rentables de l'entreprise, ce qui permettrait alors de mieux délaisser les autres. Ce refus peut être aussi à l'origine du dépôt de bilan, histoire de forcer la main aux travailleurs.

Il semble que les difficultés financières de B.S.F. se soient brutalement aggravées depuis dix jours, depuis que certains fournisseurs ne livrent plus qu'en exigeant un paiement comptant et que des sociétés d'assurances-crédit ont cessé de couvrir les chèques impayés. Jusqu'alors fournisseurs et banquiers avaient été moins impatients.

Un style nouveau

L'empressement subit des uns, la sagesse nouvelle des autres, ne proviendraient-ils pas d'un changement de climat ? La saison est passée où les tribunaux de commerce et les autres faisaient diligence pour satisfaire les ambitions de MM. Willot (voir la chronologie), où le chef de l'Etat lui-même se préoccupait surtout de la couleur des mains en lesquelles allait tomber *l'Aurore*. Les plaintes, jusqu'alors ignorées de l'association des créanciers du groupe Boussac et de M. Jean-Claude Boussac *lui-même*, dont les affirmations (imitation de la signature de Marcel Boussac) méritaient soit l'intérêt soit des poursuites, sont réactivées. Dès lors, il ne devenait plus possible, comme par le passé, de compter sur les liens d'intérêt objectif entre ces capitaines de l'industrie de la reprise et les pouvoirs publics, pour ne pas trop s'inquiéter du paiement des créances ou du remboursement des prêts.

Le dépôt de bilan de B.S.F. devient alors soit un aveu de faiblesse et d'incapacité à redresser la barre, soit une nouvelle fois, une manœuvre à la hussarde. Comme les dirigeants du groupe savent qu'on ne les laissera plus débaucher, alors que jusqu'à présent ils ont considérablement réduit l'effectif des travailleurs, en contradiction avec les engagements qu'ils avaient pris avec les pouvoirs publics de l'époque, ils préfèrent déposer le bilan, déclarer forfait, histoire de repasser le témoin à l'arbitre et de l'embarrasser avec ces quelque vingt mille emplois qui se trouvent compromis.

Le pouvoir nouveau ne s'y trompe guère, qui, après avoir refusé des subsides pour passer l'échéance de juin, prend langue avec les syndicats et suggère qu'un administrateur provisoire soit nommé pour que la lumière soit faite sur les comptes des Willot, dans leur totalité, et non pas seulement pour ce qui regarde la filiale industrielle.

Le style est nouveau. Il semble indiquer que les pouvoirs publics entendent intervenir, avec prudence certes, dans les affaires de MM. Willot, dont l'absence de transparence avait été mise en évidence par la commission des opérations de Bourse elle-même. Mais si le nouveau pouvoir se pose plus en contrôleur qu'en partenaire soumis, il laisse aux juges du tribunal de commerce le soin de faire leur métier. En ne suivant pas les propositions du parquet, le tribunal de commerce de Lille marque, certes, son souci d'indépendance, mais il accorde, comme par le passé, aux Willot ce qu'ils souhaitaient, c'est-à-dire la possibilité d'élaguer dans le groupe les branches qui ne rapportent plus, tout en conservant le bénéfice des autres. Ce ne peut pas être la logique des socialistes, pour lesquels défense de l'emploi et restructuration industrielle doivent aller de pair. En d'autres termes, le dépôt de bilan de B.S.F. et le jugement du tribunal de Lille ne peuvent que conduire les pouvoirs publics à trouver d'autres moyens pour faire, comme on le souhaitait mercredi soir à Matignon et au ministère de l'industrie, « *toute la lumière sur la gestion des frères Willot* ».

JACQUES GRALL.

Trois ans de crise

24 mai 1978. — A la demande de M. Marcel Boussac, le tribunal de commerce de Paris accorde, au groupe Boussac, le bénéfice de la suspension provisoire des poursuites « *pour trois mois* ».

30 mai 1978. — Mise en règlement judiciaire de vingt et une sociétés du groupe Boussac. Situation financière catastrophique. Trésorerie exsangue. Une semaine après la suspension provisoire des poursuites, pour lesdites sociétés, un administrateur provisoire, Me Pesson, est nommé. Trois syndics mettent au point un concordat avec les créanciers et recherchent un plan cohérent...

27 juin 1978. — Extension du règlement judiciaire à vingt-huit sociétés du groupe Boussac.

6 juillet 1978. — Vente de *l'Aurore* et de *Paris-Turf*.

13 juillet 1978. — Mise en règlement judiciaire de MM. Marcel et Jean-Claude Boussac, décision qui favorise la solution de la reprise globale, car elle a pour effet de gonfler les actifs avec, notamment, l'apport de Dior à l'ensemble textile.

18 août 1978. — Jugement du tribunal de commerce qui accorde la location-gérance du groupe Boussac à la Société Saint-Frères, filiale de la Société foncière et financière Agache-Willot, à des conditions particulièrement avantageuses et ce jusqu'au 31 décembre 1979.

Dans un communiqué, le groupe Agache-Willot affirme qu' « *il préservera la pérennité du groupe Boussac* » et qu' « *un plan de réorganisation, tenant compte notamment de la sauvegarde de l'emploi, sera mis en œuvre dans les mois qui viennent* ». Le contrat de location-gérance sera signé en octobre 1978.

Mars 1979. — Restructuration du groupe Agache-Willot avec la création de Boussac-Saint-Frères, issue du regroupement des différentes activités industrielles textiles du groupe Willot et des sociétés Boussac. Ce regroupement est effectif le 17 avril 1979.

5 avril 1979. — Le tribunal de commerce de Paris prononce la liquidation des sociétés du groupe Boussac, ainsi que de MM. Marcel et Jean-Claude Boussac, personnellement. Le jugement, que conteste M. Jean-Claude Boussac, met fin au contrat de location-gérance et autorise le groupe Willot à racheter les actifs du groupe Boussac à des conditions intéressantes cette fois encore, puisque cela consista à régler pour partie le paiement de ces actifs par la vente d'une partie de ces mêmes actifs, et à accorder aux Willot des crédits à long terme à un taux avantageux.

13 juillet 1979. — La cour d'appel de Paris confirme le jugement du 5 avril 1979 que contestait M. Jean-Claude Boussac. La cour estime que, « *pour éviter un arrêt de l'activité industrielle, le licenciement du personnel et un accroissement considérable du passif (350 millions de francs), il convient d'accepter les propositions de la Société Saint-Frères* ».

3 janvier 1980. — Agache-Willot achète, comme prévu, « *l'universalité des actifs Boussac pour une somme forfaitaire de 700 millions* » (250 millions sont payés par la vente d'actifs du groupe, 387 millions seront réglés en quinze ans sans intérêt, et 63 millions en seize ans à partir de 1983). Ainsi, le groupe Willot acquiert effectivement l'ensemble des propriétés de M. Marcel Boussac, dont Dior.

25 mars 1981. — Le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'industrie textile indique, à propos de la cession du groupe Boussac au groupe Willot, que les critères de perspectives industrielles ne l'ont pas emporté sur celui des considérations financières à court terme ; que les pouvoirs publics n'ont pas pris d'initiatives pour assurer le respect des engagements pris par le groupe repreneur en matière industrielle et en matière d'emploi et que, enfin, le rapport de l'expert-comptable du comité d'entreprise de Boussac-Saint-Frères dénonce des faits qui, s'ils sont exacts, sont constitutifs de délits.

24 juin 1981. — Boussac-Saint-Frères dépose son bilan.

Organigramme simplifié du groupe Agache-Willot

La Société foncière et financière Agache-Willot, holding du groupe, détient :

— Les Galeries Anspach à 99 % (lesquelles possèdent 7 % du holding) ;

— Conforama Expansion à 95 % (qui détient 62 % de Conforama France) ;

— Korvettes (chaîne de magasins américains) à 100 % ;

— Au Bon Marché à 64 % (qui détient 60 % de la Belle Jardinière) ;

— Boussac - Saint-Frères à 61 %, qui détient de son côté :

— 99 % du groupe Christian Dior (Christian Dior Paris, Londres, Christian Dior America del Sur et S.C.I. Dior) ;

— Le contrôle d'un certain nombre de sociétés foncières (parmi lesquelles la Société Jean Bart et la Société foncière du Nord et de l'Est) ;

— Des participations majoritaires dans les sociétés suivantes : La Ouatose (établie à Domène, près de Grenoble), Dillies Transports (Wambrechies), Maison Du Pasquier (Le Havre), Jardin d'acclimatation (Paris), Etablissements Hénault (Paris), Société d'emballages plastiques du Sud-Ouest Sepso (Toulouse), Société de Nieppe pour le traitement des fils (Nieppe, Nord), Filels industriels textiles et plastiques Filep (Caen), Ormylex, Europlanen (Hambourg), Saint-Frères (Malines, Belgique), Peaudouce (Mouscron, Belgique) et une dizaine de filiales étrangères.

Dans les Vosges : « Espérons que le gouvernement de gauche saura sauver notre emploi. »

De notre correspondant

Epinal. — L'annonce du dépôt de bilan de Boussac-Saint-Frères a frappé de stupeur les trois mille quatre cents salariés des vallées vosgiennes de la Moselle et du Rabodeau. Pour eux, habitués depuis une dizaine d'années à des vagues successives de licenciements, ce nouvel épisode se traduit, à la différence de ce qui se passa en 1978, quand le groupe Boussac sombra, par une détermination très calme. Point d'explosion, le travail continue.

« *Derrière nos syndicats, nous nous mobilisons en espérant que le gouvernement de gauche saura sauver nos emplois, que, cette fois, ce seront les Willot qui paieront et non les salariés.* » Cette réflexion d'une ouvrière de Nomexy résume bien le sentiment général. M. Marcel Marie, délégué C.F.D.T., renchérit : « *Laissons travailler le gouvernement dans un premier temps. D'ailleurs, le député socialiste, M. Pierret, nous a assurés que les paies de juin seraient données, ainsi que les congés payés.* » Quant à M. Maxime Leroy, permanent C.G.T., il parle de chantage à l'emploi et ajoute : « *Le gouvernement ne doit pas céder, car les Willot ont le moyen de renflouer le secteur textile du groupe.* »

M. Pierret a, de son côté, demandé au ministre de l'industrie la mise sous tutelle du groupe, condition essentielle pour assurer le redressement, et surtout le maintien de l'emploi. M. Seguin, député R.P.R. d'Epinal, regrette que le premier gouvernement Mauroy « *ait laissé filer le dossier B.S.F.* », tandis que M. Poncelet, sénateur R.P.R., prêche la mobilisation de tous les élus, « *comme en 1978* ».

Dans les usines, l'attitude des frères Willot est unanimement condamnée. On les cloue au pilori. On oppose leur « conduite » à celle de M. Marcel Boussac, « *qui, lui, comprenait ses ouvriers* ».

« *Il faut faire vite* », plaide un ouvrier de Moyenmoutier, c'est-à-dire donner aux fournisseurs les moyens d'approvisionner les métiers en matières premières. Depuis quelques semaines, en effet, les livraisons ne se font plus qu'au compte-gouttes, et l'on craint le chômage. Devant les cités, des groupes se forment. Une femme s'écrie : « *Que le gouvernement prenne l'argent là où il est, chez les Willot, au lieu de choisir entre les Dalton et les ouvriers ! C'est à cette décision que nous jugerons le changement...* »

YVON COLIN.

● *Pour entrave à la liberté syndicale*, l'ancien directeur de l'usine textile Mas-Biderman de Bort-les-Orgues (Corrèze), M. Clot, a été condamné par défaut, mardi 23 juin, à deux mois de prison avec sursis. Le tribunal de grande instance de Tulle reprochait à M. Clot la mise à pied pour trois jours, lors d'une grève, en juin 1980, de trois délégués du personnel. Ces derniers obtiennent 10 000 francs de dommages et intérêts.

En Égypte

LE PORT DE DAMIETTE SERA RÉALISÉ PAR UN CONSORTIUM FRANCO-JAPONAIS

Le port de Damiette, en Egypte, sera réalisé par un consortium franco-japonais. Les travaux s'étendront sur quarante-deux mois et représentent un contrat de l'ordre de 1,2 milliard de francs.

Le consortium qui a remporté le concours international lancé par la République arabe d'Egypte sera piloté par la Société générale d'entreprises pour les travaux publics et industriels (S.G.E.-T.P.I.) du groupe de la C.G.E., qui a conçu le projet, lequel comprend dans sa première phase la construction de six quais, de deux digues, d'un chenal d'accès et les travaux de dragage.

La part des entreprises japonaises dans le consortium s'élève à environ 14 % et correspond à ces opérations de dragage, le matériel de ces entreprises étant déjà à pied d'œuvre du fait des travaux réalisés dans le canal de Suez. La S.G.E.-T.P.I. représente quant à elle 35 % de la part française, laquelle est encore partagée par les entreprises Dragage et Travaux publics (groupe SCREG), Grands travaux de Marseille, Campenon-Bernard et Spic-Batignolles.

Le projet comprend également la fourniture des équipements portuaires qui devrait être assurée par des entreprises françaises.

SENSIBLE DIMINUTION DES FAILLITES D'ENTREPRISES EN MAI

Selon les statistiques de l'INSEE, le nombre de faillites d'entreprises a sensiblement baissé en mai, frappant 1 661 sociétés contre 1 978 en avril.

Toutefois, le nombre des faillites enregistrées en mai est encore supérieur aux chiffres des mois précédents (1 524 en mars et 1 518 en février) et la tendance générale demeure orientée vers l'aggravation de la situation des entreprises françaises.

Toujours selon l'INSEE, pour les cinq premiers mois de 1981, la moyenne mensuelle des faillites est en hausse de plus de 26 % par rapport à la même période de l'année dernière. Les secteurs les plus touchés en mai restent l'industrie, le commerce non alimentaire et les transports-transmissions.

● *Licenciements dans une entreprise textile du Bas-Rhin.* — Le tribunal de grande instance de Strasbourg vient de prononcer la liquidation des biens de l'entreprise Crepro à Benfeld, près de Strasbourg, ce qui devrait entraîner le licenciement de quarante-deux personnes à partir du 15 août. Spécialisée dans le « prêt-à-porter » de sport, l'entreprise connaissait des difficultés depuis plusieurs mois.

MONNAIES

MEILLEURE TENUE DU FRANC

Le franc s'est mieux comporté sur le marché des changes jeudi 25 juin, après son accès de faiblesse des deux jours précédents provoqué par l'annonce de l'entrée de ministres communistes au gouvernement. A Paris, le cours du mark qui, à 2,4050 F, s'était rapproché de son plafond de 2,4093 F, est revenu en dessous de 2,40 F, ce qui a permis à la Banque de France de ne plus intervenir pour défendre les parités au sein du système monétaire européen.

Dans une déclaration à notre confrère le « Times », M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, a réaffirmé qu'il était opposé à toute dévaluation du franc et à tout réajustement du franc au sein du S.M.E. « A son taux actuel, a-t-il précisé, le franc garantit la compétitivité de l'économie française de façon satisfaisante sur certains marchés, moins bien sur d'autres, mais, globalement, cela marche. »

Le dollar est resté ferme, notamment à Francfort, où il a été coté 2,3750 DM contre 2,3680 DM, et, à Paris, s'est maintenu aux environs de 5,69 F. Cette fermeté est attribuée à la remontée des taux d'intérêt américains, dont l'évolution déconcerte tous les opérateurs.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a nettement fléchi, revenant de 462 dollars à environ 454 dollars.

AGRICULTURE

LA PREMIÈRE SEMAINE MONDIALE DES VINS A BORDEAUX

La vedette est chinoise

De notre correspondant

Bordeaux. — M. Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a inauguré, le lundi 22 juin, la première semaine mondiale des vins et spiritueux. Cette manifestation, qui se tient jusqu'au 26 juin à Bordeaux, regroupe des participants de vingt-deux pays autour de deux expositions : la première, Vinitech, présente les matériels d'œnologie, de vinification et d'équipement des caves ; la seconde, Vinexpo, des vins et spiritueux de toutes origines.

Une toute petite déception pour les participants français : le secrétaire d'Etat n'a fait aucune allusion aux intentions du gouvernement sur le projet de création d'un office des vins : une proposition de loi avait été déposée à ce sujet par les socialistes en décembre. Ce projet provoque quelques inquiétudes, notamment chez les producteurs d'A.O.C., le négoce et les producteurs de cognac et d'armagnac.

La grande vedette de cette manifestation aura été le vin chinois, présenté par Rémy Martin à partir des vignobles que le producteur de cognac exploite dans la région de Tien Jin. A l'origine du vignoble, les cépages avaient été apportés par les jésuites. Après la guerre civile et la guerre russo-japonaise, ils furent remplacés par des cépages venus de l'Est, qui s'apparentent au dimiat bulgare et au muscat de Hambourg. Les Chinois les appellent « *œil de dragon* ». Avec la révolution culturelle, le vin, devenu boisson bourgeoise, le produit de la vigne fut vendu sous forme de raisin de table.

Il fallut un accord de coopération avec Rémy Martin pour que la vigne serve à nouveau à faire du vin. Une cinquantaine d'hectares sont exploités. Rémy Martin achète tous les raisins d'une ferme voisine. La vendange 1980 a donné cent mille bouteilles.

Un accroissement est prévu en fonction de la réponse du marché. La « diaspora » chinoise est la cible essentielle de Rémy Martin. Quant au vin, doux et très légèrement acide, sans être réellement fruité, il est comparable à certains vins allemands. En revanche, sa couleur est unique : il a presque la transparence de l'eau. Un produit qui correspond, paraît-il, au goût de la clientèle chinoise. — P. C.

C.E.E.

Les ministres de l'industrie des Dix se sont mis d'accord sur la politique à mener pour combattre la crise de la sidérurgie

Les ministres de l'industrie des Dix, réunis mercredi 24 juin à Luxembourg, se sont mis d'accord sur la politique à suivre pour essayer de combattre la crise qui affecte la sidérurgie européenne. La France était représentée par M. Dreyfus, qui vient de remplacer M. Joxe. Des solutions de compromis ont permis de venir à bout des divergences qui étaient apparues début juin, lors du précédent conseil des ministres, entre la France et la R.F.A. (« le Monde » du 6 juin). On notera cependant que l'accord auquel ont abouti les Dix a été conclu « ad referendum », autrement dit qu'il devra être confirmé, dans les prochains jours, par les gouvernements membres. En revanche, les ministres chargés de l'énergie n'ont pas réussi à faire avancer l'idée d'une « banque de pétrole » communautaire dans laquelle les Etats membres pourraient puiser en cas de déficit temporaire. La question a été remise à l'étude.

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Dans cet accord, le volet le plus important concerne l'organisation du marché. Le contingentement autoritaire de la production, qui est appliqué sous l'autorité de la commission depuis octobre 1980, en vertu de l'article 58 du traité de la CECA (état de crise manifeste), vient à expiration le 30 juin. Compte tenu de la faiblesse de la demande de produits sidérurgiques, il est indispensable, si l'on veut rendre possible un redressement des prix, que les industriels de la Communauté continuent à respecter, de façon volontaire ou, à défaut, autoritaire, des disciplines de production. Un accord volontaire de répartition des parts du marché entre les entreprises de la CECA n'a été possible que pour un nombre limité de produits : ceux de la catégorie 2 (les profilés), de la catégorie 3 (les tôles moyennes et fortes) et de la catégorie 4 (les fils machine).

Lors de sa réunion du début juin, le conseil, faute d'accord entre les industriels, avait déjà énoncé l'avis conforme qui est nécessaire pour que la commission puisse proroger d'un an le contingentement obligatoire appliqué aux produits de la catégorie 1, à savoir les larges bandes à chaud et les produits dérivés. Il vient de faire de même en ce qui concerne les produits des catégories 5 (ronds à béton) et 6 (laminés marchands).

De la sorte, environ 65 % du volume de la production communautaire d'acier demeureront assujettis au contingentement obligatoire. Encore faut-il remarquer que, dans le cas de la catégorie 4 (les fils machine), l'arrangement volontaire n'a été conclu que pour trois mois et paraît, de ce fait, bien fragile. Il a été entendu que la commission surveillerait avec une particulière attention son fonctionnement au cours du mois de juillet et, en cas de défaillance, proposerait au conseil d'en revenir, dans cette catégorie aussi, au contingentement obligatoire de l'article 58. La nécessité où se trouvent les gouvernements membres de procéder ainsi très largement par voie autoritaire illustre le désarroi des industriels, qui doivent faire face, de façon prolongée, aux inconvénients qui résultent des prix très bas et d'une utilisation réduite de leur capacité de production.

Maintenir des disciplines de production

Tous les Etats, y compris ceux qui, comme la R.F.A., ont horreur du contingentement obligatoire, étaient convaincus de la nécessité de maintenir des disciplines de production pour éviter le chaos. A la veille du conseil, on pouvait craindre, toutefois, que l'absence d'accord sur les deux autres chapitres du programme anticrise de la Communauté, à savoir la politique des aides et le volet social, n'empêche de prendre en temps voulu, c'est-à-dire avant le 1er juillet, les décisions concernant l'organisation du marché. Les Allemands et les Français ont suffisamment rapproché leurs points de vue sur ces deux chapitres pour que le danger soit écarté. M. Lambsdorf, ministre fédéral de l'économie, tenait à ce que le conseil adopte un nouveau « code des aides », incluant un calendrier pour la suppression progressive des subventions accordées par les pouvoirs publics à la sidérurgie. Sa hâte était d'autant plus vive que les industriels allemands, s'estimant discriminés par rapport à leurs concurrents des autres Etats membres, exigent de recevoir, eux aussi, des subventions si celles-ci ne sont pas interdites d'un bout à l'autre de la Communauté.

Le 4 juin, M. Joxe avait expliqué qu'il lui semblait prématuré d'adopter un calendrier rigide pour la suppression des aides, alors qu'on ignorait si les mesures d'organisation de marché qu'on s'apprêtait à décider allaient effectivement se traduire par un relèvement des cours. Dans le cas contraire, ajoutait le ministre français, il vaudrait mieux continuer à subventionner les entreprises que d'être obligé de les fermer. M. Lambsdorf avait contesté ce raisonnement, estimant, pour sa part, que c'était le maintien des aides qui était en large partie responsable de la chute des cours, car les industriels, sûrs d'être renfloués, vendent alors à des prix de dumping pour élargir leur part de marché.

M. Dreyfus a accepté, mercredi soir, qu'un calendrier d'élimination des aides soit adopté, mais il a obtenu qu'il soit assorti d'une « *clause de flexibilité* » : la Commission surveillera l'évolution des prix, et, si celle-ci est trop défavorable, les échéances concernant l'élimination des aides pourront être différées. Le calendrier prévoit que les aides de fonctionnement devront disparaître au plus tard le 31 décembre 1984 et les aides aux investissements le 31 décembre 1985 (les unes et les autres ne peuvent, en tout état de cause, être accordées que si elles sont liées à un programme de restructuration impliquant une réduction des capacités de production).

Le gouvernement français insistait pour que la politique anticrise de la Communauté comporte des mesures sociales en faveur des travailleurs, qui font les frais de la restructuration. Il a obtenu satisfaction, mais il est vrai, d'une manière tout à fait symbolique. Le conseil a donné son accord pour qu'une première tranche de 50 millions d'ECU (300 millions de francs), financée par des contributions des Etats membres au budget de la CECA, soit affectée au remboursement partiel des programmes nationaux de préretraite et, accessoirement d'aides au chômage partiel. Une seconde tranche d'environ 60 millions d'ECU (360 millions de francs) devrait être, en principe, engagée d'ici à la fin de l'année.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'Europe aux trois points cardinaux

(Suite de la première page.)

D'abord parce qu'elle dispose, désormais, de l'exécutif et du législatif les plus durables des Dix, ensuite parce que le « nouveau discours » européen de la gauche française est impressionnant. Bien oubliée est la motion du CERES, au Congrès de Metz, en 1979, où l'aile gauche du P.S. manifestait un anti-européanisme militant. Les noms de MM. Claude Cheysson, Jacques Delors, Maurice Faure, Gaston Defferre, Michel Rocard, André Chandernagor, etc... dans le premier gouvernement socialiste, sonnent très favorablement aux oreilles de ceux qui croient encore à la fibre communautaire. Nombre d'entre eux ne sont pas éloignés de penser qu'on ne construira le socialisme, en France, que si l'on s'appuie sur l'Europe pour faire face aux défis mondiaux. Il y a des « contraintes lourdes », dirait M. Michel Rocard (1) qu'on ne peut surmonter qu'au niveau européen. Sinon, ce serait « *l'isolement qui appelle l'autarcie, la pénurie, le socialisme du rationnement* ».

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, est du même avis (2) : la « dimension européenne » est indispensable. Il estime que le gouvernement de la France ne peut aborder l'Europe par le « petit bout » de la restructuration du budget et de la politique agricole, prêche un « retour aux sources » *(« Je suis toujours étonné par l'intelligence de ceux qui ont rédigé le Traité de Rome »)* et affirme que « *la France de maintenant va être aussi européenne que jamais et va mettre sur la table des problèmes qui certainement vont embarrasser certains partenaires* ».

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour imaginer que ces « problèmes » sont ceux qui tiennent le plus à cœur à la nouvelle équipe au pouvoir : la lutte contre le chômage par la relance économique et par la réduction du temps de travail ; la revitalisation de l'industrie face à la concurrence internationale ; l'intégration de l'économie du tiers monde dans l'économie mondiale.

Quelques-uns seulement de ces sujets pourront être abordés, lors de la session du Conseil européen de Luxembourg mais d'entrée de jeu la France pourra imprimer sa marque sur l'orientation des délibérations.

Le carcan américain

Parer au plus pressé. Le plus urgent, c'est d'essayer de desserrer le carcan des taux d'intérêt américains qui asphyxie par ricochet l'économie européenne. D'ici à la réunion d'Ottawa est-il vraisemblable qu'un mouvement naturel se produise en ce sens ? Sans doute, les efforts accomplis par le Federal Reserve Board depuis trois mois pour contrôler l'expansion de la masse monétaire ont porté leurs fruits et certains experts estiment que les conditions sont maintenant remplies pour qu'on puisse envisager une détente du loyer de l'argent (un timide mouvement en ce sens a eu lieu il y a une douzaine de jours mais ne s'est pas confirmé). De toutes façons elle ne serait vraisemblablement que très lente.

M. Weidenbaum, premier conseiller économique de la Maison Blanche a déclaré récemment que les Etats-Unis se sont lancés dans une politique économique qui devrait permettre l'instauration... d'ici à 1988 d'un « régime permanent » de taux d'intérêt moins élevés. Il n'y a pas de quoi pavoiser pour l'Europe et l'on ne voit pas comment elle pourrait — même en présentant un front commun — infléchir la politique de M. Reagan.

La France n'a pas attendu pour dénoncer, comme M. Delors l'a fait récemment, lors du conseil du 11 juin à Luxembourg, « *la pratique conjuguée des taux d'intérêt élevés et d'un dollar cher* », politique économique que mènent les Etats-Unis « *sans se préoccuper des dégâts qui en résultent* ».

Le raz-de-marée japonais

Il rejoignait ainsi le sévère réquisitoire qu'avait fait M. Helmut Schmidt contre les taux d'intérêts pratiqués aux Etats-Unis dont le niveau pouvait conduire à une « *dépression mondiale* ». Il est vrai qu'un autre son de cloche parvenait du président de la Bundesbank, Karl Otto Poehl, qui, dans un discours prononcé récemment à Cannes devant l'International Banking Institute, a pris la défense de la politique monétaire américaine, estimant que l'argent cher fait inévitablement partie de la lutte contre l'inflation et qu'il est de l'intérêt de tous que la stabilisation réussisse aux Etats-Unis.

Les Américains n'auront-ils pas au reste la tentation de rappeler aux Européens qu'ils étaient aussi critiqués quand le dollar était faible. Ne les accusaient-ils pas en effet d'emporter ainsi trop aisément des marchés extérieurs, de forcer les banques centrales à soutenir la monnaie américaine gonflant les liquidités et par là même l'inflation, et de conduire les Arabes à augmenter le prix du pétrole libellé en dollars, pour garantir leurs revenus ?

Si les Dix sont encore loin d'avoir constitué un front commun contre la politique américaine des taux d'intérêts, la C.E.E. a été complètement ignorée par les Japonais dans l'affaire des exportations d'automobiles (3). L'empire du Soleil-Levant, préférant la tactique des Horaces et des Curiaces, a entendu traiter avec les nations intéressées, au grand dam de la Commission de Bruxelles, qui se remuait depuis plusieurs mois pour lancer une action communautaire de limitation des exportations nippones. Après les accords bilatéraux conclus avec les Etats-Unis, le Canada, le Benelux et l'entente avec la Grande-Bretagne sur les investissements directs, c'est avec l'Allemagne qu'il a traité, lui proposant de plafonner à 10 % l'augmentation des ventes de voitures au cours des dix prochains mois. Il est vrai que deux membres et non des moindres de la C.E.E., la France et l'Italie avaient donné l'exemple et joué « cavalier seul » en contingentant à 3 % de leur marché les achats d'automobiles au Japon.

Ces escarmouches doivent-elles inciter les Dix à tourner la page ? Les voitures automobiles ne sont pas les seuls produits japonais dont la vente pose de sérieux problèmes à l'Europe. Si Tokyo n'est pas résolu à mieux canaliser toutes ses exportations, des réflexes protectionnistes dangereux pourraient naître et le conseil européen devra s'en aviser. Au cours des quatre premiers mois de 1981, le déficit commercial des Dix avec le Japon a augmenté de 46 % ! D'autre part, comme le confirmait lors d'une conférence de presse du début juin Sir Roy Denman, négociateur européen avec Tokyo, le Japon n'a pas rempli ses engagements d'ouvrir plus son marché aux produits européens (notamment produits agricoles et alimentaires, cosmétiques, pharmaceutiques, cuir, diamants taillés). De même a-t-on constaté peu de progrès sur les possibilités d'investissements au Japon et toujours à peu près les mêmes difficultés pour le fonctionnement des banques de la C.E.E. installées dans ce pays. La récente tournée européenne de M. Suzuki va-t-elle contribuer concrètement à modifier l'atmosphère ? Sans vouloir noircir le tableau, tout l'art du premier ministre japonais semble avoir été de gagner du temps afin de se présenter de manière convenable à la grande rencontre d'Ottawa.

L'ouverture vers le Sud

C'est peut-être sur le chapitre du dialogue Nord-Sud, autre volet du conseil européen, que les Japonais seront les plus compréhensifs lors de cette grande réunion canadienne des pays industriels, fin juillet. Tokyo a doublé son aide publique au développement (3,3 milliards de dollars, en 1980) et envisage de doubler encore cet effort au cours des cinq prochaines années. Le gouvernement nippon serait également favorable à des actions occidentales combinées dans ces pays.

C'est sans doute les idées de M. Claude Cheysson qui auront la vedette sur ce terrain, à la réunion de Luxembourg. Déjà, le 15 juin, à la conférence ministérielle de l'O.C.D.E., le ministre des relations extérieures a lancé un appel pour ce *new deal* planétaire que nos lecteurs connaissent puisque c'est dans nos colonnes que ce message avait été délivré pour la première fois (4). Il est caractérisé par quatre idées : concertation internationale à laquelle seront associées les entreprises et les syndicats ouvriers, recyclage des capitaux ; accroissement des investissements des pays industrialisés dans le tiers-monde ; augmentation de l'aide publique.

La mobilisation de ce potentiel de croissance des pays en développement pourrait donner à nos économies le ressort qui leur fait défaut et aussi un grand dessein à la Communauté. Comme le disait le 26 mars dernier M. François Mitterrand : « *L'Europe actuelle manque d'âme, d'idéal, de conviction.* »

PIERRE DROUIN.

(1) Entretien dans *le Monde* du 10 février 1979.
(2) Entretien dans *le Monde* du 28 mai 1981 et à l'A.F.P., le 31 mai 1981.
(3) *Le Monde* des 14-15 juin 1981.
(4) *Le Monde* du 30 avril 1981.

● *Importants crédits du F.M.I. au Zaïre.* — Le Fonds monétaire international a annoncé mardi 23 juin l'octroi d'importantes facilités de crédit au Zaïre s'élevant à plus de 1 milliard de dollars. Ces crédits, les plus importants jamais accordés par le F.M.I. à un pays africain, pourront être utilisés pendant les trois prochaines années. Pendant cette période, le Zaïre se voit autorisé à tirer 912 millions de droits de tirage spéciaux, soit quelque 1 058 millions de dollars. La dette du Zaïre à l'égard du F.M.I. s'élève à quelque 188 millions de dollars et à quelque 5 milliards de dollars auprès d'autres créditeurs. — *(A.F.P.)*

● *Aménagement de la dette privée polonaise.* — Les négociations entre les représentants des banques occidentales sur le rééchelonnement de la dette polonaise qui se sont ouvertes mercredi, à Paris, devaient continuer ce jeudi, un compromis n'ayant pu être trouvé, les créanciers américains n'étant pas disposés, dans les circonstances actuelles, à conclure un accord prévoyant un étalement sur sept ans et demi du paiement de la dette polonaise venant à échéance cette année.

SOCIAL

LES NOUVEAUX HONORAIRES MÉDICAUX

La consultation du généraliste doit passer de 50 F. à 55 F. le 15 juillet

Comme prévu lors de la rencontre du 16 juin (le Monde *du 18 juin) entre les parties signataires de la convention 1980 régissant les rapports médecins-Sécurité sociale, les représentants des trois caisses nationales d'assurance-maladie, ceux de la Confédération de syndicats médicaux français (C.S.M.F.) et ceux de la Fédération des médecins de France (F.M.F.) se sont à nouveau réunis le 25 juin pour discuter des hausses tarifaires de la profession. Un accord est intervenu sur une hausse des consultations au 15 juillet et, pour la plupart des autres actes, au 15 octobre. Les instances syndicales et le gouvernement doivent encore, cependant, donner leur approbation.*

La hausse des tarifs médicaux se fera en deux étapes, le 15 juillet et le 15 octobre. Dans l'accord intervenu, certains actes ont été privilégiés : la consultation du généraliste passera dès le 15 juillet de 50 à 55 F, celle de spécialiste de 70 à 75 F, celle du neuropsychiatre de 102 à 125 F. D'autres hausses, relatives à la plupart des lettres du tarif, sont prévues au 15 octobre.

Pour les Caisses, il s'agit d'une revalorisation globale des dépenses se situant en moyenne à 2,86 % pour le second semestre 1981. Il faut en effet, pour évaluer l'évolution en masse de ces dépenses, tenir compte non seulement de la valeur nominale de la majoration de l'acte, mais aussi du volume prévu de ces actes. D'autre part, l'augmentation accordée ne concerne, pour 1981, que le second semestre. Rappelons cependant que diverses hausses, au titre de 1981, avaient déjà été accordées (au total une majoration de 5,02 %, à laquelle s'ajoute celle, reportée de 1980, de 4,84 %).

Ces décisions devraient satisfaire partiellement les organisations professionnelles. Certes, la C.S.M.F. avant demandé une augmentation nominale de l'ordre de 10 %, la F.M.F. s'étant montrée, selon son président, le docteur Belot, « *plus gourmande* » sur certaines lettres du tarif. Mais l'accord est bienvenu. C'est, en effet, jusqu'au 9 juillet que les praticiens ont à choisir à nouveau — et pour un an, — comme le prévoit la convention 80, s'ils appliqueront les honoraires (secteur 1 de la convention) ou les honoraires de leur gré (secteur 2). Au regard d'une revalorisation tarifaire jugée insuffisante pour leur permettre de faire face à l'alourdissement des charges et aux investissements nécessaires (1) un certain nombre d'entre eux pourraient être tentés de s'évader vers le secteur des honoraires libres.

(1) Selon une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, le pouvoir d'achat des médecins de 1975 à 1978 a baissé de 2,04 % par an, (« le Monde » du 16-1-1981).

Le C.N.P.F. : nous ferons tout pour l'insertion professionnelle des jeunes, bien que le climat ne soit pas à l'embauche

« *Trop ambitieux* » : c'est ainsi que le C.N.P.F. juge le programme gouvernemental d'insertion professionnelle des jeunes et d'autres catégories de travailleurs, qui prévoit l'embauche de six cent cinquante mille personnes à partir de septembre. La barre paraît, en effet, bien haute, en comparaison des résultats des « pactes » précédents (cinq cent mille placements et moins, par an).

Le C.N.P.F., qui a pourtant été reçu, comme les autres organisations, par le président de la République, par le premier ministre et par le ministre du travail, se plaint, d'autre part, de n'avoir « *pas été associé à la définition de cet objectif* », tout en assurant qu'il n'avait « *pratiquement jamais été d'accord* » avec les ministres du travail de l'ancien septennat sur les objectifs fixés. Mais il avait été alors consulté et il avait « *tenu ses promesses* ».

M. Chotard, vice-président du C.N.P.F., qui faisait part, mercredi 24 juin devant la presse, du point de vue de l'organisation patronale, a cependant ajouté que l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie enregistrait « *avec satisfaction le maintien des mesures concernant l'apprentissage et le contrat emploi-formation* ». Il a surtout déclaré : « *Nous ferons tout pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.* »

Il a aussi souligné que le C.N.P.F. n'attendait pas la parution des décrets d'application, non encore publiés, pour lancer l'offensive en faveur de l'emploi, et que, d'ores et déjà, ses délégués à l'emploi pour les entreprises (DEPE, un par département) étaient mobilisés pour « *informer immédiatement les entreprises du contenu des mesures gouvernementales* ». Une nouvelle réunion des DEPE aura lieu en septembre pour « *faire le point sur les objectifs qui pourront être atteints, compte tenu de la situation des entreprises* ». Aujourd'hui, a précisé M. Chotard, « *le climat n'est pas à l'embauche* » parce que « *trop d'incertitudes pèsent sur la gestion et l'avenir des entreprises* ».

LES CONSULTATIONS S'ENGAGENT SUR LA RETRAITE A SOIXANTE ANS

Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale, consulte, ce jeudi 25 juin, l'ensemble des partenaires sociaux (les cinq syndicats représentatifs, la FEN, le C.N.P.F. et la C.G.P.M.E.) et les responsables des caisses d'assurance-vieillesse et des régimes de retraite complémentaire, sur le problème de l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans à taux plein.

Les syndicats sont d'accord sur cet objectif, qui va dans le sens de leurs revendications. Mais, rappelle F.O., quel sera le devenir de la garantie de ressources — reconduite jusqu'en 1983 — qui permet aux salariés de l'industrie, du commerce et de l'agriculture de partir en retraite à soixante ans avec 70 % du salaire brut ? « *La question se posera*, dit F.O., *de savoir si la préretraite supportée par les ASSEDIC* — 130 000 bénéficiaires actuellement — *sera, dans l'optique des intentions du gouvernement, « ripée » vers les régimes de retraite, tout en respectant le principe des avantages acquis.* »

Les syndicats proposeront, en tout cas, la retraite à soixante ans sur la base du volontariat, avec 75 % du salaire des dix dernières années pour la C.G.T. et 70 % pour la C.F.D.T. Mais, toutes les parties sont aussi d'accord pour ne pas décider dans la précipitation, en égard à la complexité du problème, et l'Assemblée ne sera sans doute pas saisie de cette question lors de sa première session.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	5,6890	5,6935	+ 30	+ 70	+ 10	+ 90	+ 190	+ 370
$ can.	4,7365	4,7405	− 65	− 5	− 120	− 30	− 80	+ 115
Yen (100)	2,5335	2,5330	+ 215	+ 255	+ 410	+ 465	+1190	+1300
DM	2,3950	2,3980	+ 130	+ 160	+ 240	+ 265	+ 640	+ 740
Florin	2,1540	2,1570	+ 125	+ 150	+ 235	+ 275	+ 630	+ 740
F.B. (100)	14,6490	14,6680	+ 530	+ 710	+ 700	+1035	+1550	+2220
F.S.	2,7950	2,7985	+ 210	+ 240	+ 410	+ 465	+1050	+1135
L (1 000)	4,8055	4,8100	− 420	− 390	− 790	− 600	−1270	−1530
£	11,1730	11,1830	+ 680	+ 820	+1210	+1430	+2895	+3300

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 5/8	12	12 1/8	12 1/2	12 1/8	12 1/2	12 1/8	12 1/2
$ E.-U.	6 1/4	6 3/4	18 1/2	18 7/8	18 1/8	18 1/2	17 7/16	17 13/16
Florin	11 5/8	12 1/8	11 11/16	12 1/8	11 11/16	12 1/8	11 9/16	12 1/16
F.B. (100)	Non coté		15	16 1/2	15	16 1/2	15 1/2	16 3/4
F.S.	1 1/8	1 7/8	9 3/8	9 3/4	9 1/2	9 7/8	9 7/8	10 1/8
L (1 000)	25	28	27 1/2	29 1/2	27 1/2	29 1/2	25 1/2	27 1/2
£	10 3/4	11 1/2	11 5/8	12 1/4	12	12 5/8	12 3/4	13 3/8
F. français	19 1/2	22	20 1/4	21 3/4	20 1/4	21 3/4	19 3/4	21 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE DRAME DU SOUS-DÉVELOPPEMENT

L'eau et le fil de fer

par FRANÇOISE GIROUD

Cécile et Jean-Pierre viennent de se marier. A leur famille, leurs amis, ils ont dit : « Pas de petites cuillers, ni de vases ni de cendriers, ce sont des chèques qui nous feraient plaisir. Libellés, s'il vous plaît, à l'ordre de l'A.I.C.F. (1). Vous connaissez ? l'Action internationale contre la faim. Nous en sommes membres... »

Cécile et Jean-Pierre habitent une grande ville de province. Leur geste n'aurait-il qu'une signification symbolique, il faudrait le rapporter. Sans désigner davantage les intéressés : ils ne portent pas leur bon cœur en bandoulière.

S'ils ont fait connaître au bureau national de l'A.I.C.F. l'origine des sommes qu'ils ont réunies pour les voir utilisées au bénéfice des habitants de la Haute-Volta, en Afrique noire, c'est dans le seul espoir que d'autres les imiteront.

∴

Pour quoi faire ? Cela a-t-il un sens de se démener, individuellement ou à quelques-uns, pour tenter de combler ce puits sans fond que paraît être la misère biologique de millions de sous-alimentés ? Poser la question en ces termes revient à dire : « Cela a-t-il un sens de sauver quelqu'un d'un incendie puisque dix personnes sont en train d'y périr... » Interrogez le survivant : il vous répondra.

Mais une autre réponse, plus élaborée, vient précisément de cette Haute-Volta, l'un des pays du Sahel le plus cruellement atteint par la sécheresse de cette terre brûlée où tombe, dans les bonnes années, 400 à 600 millimètres de pluie. Ce serait assez. Mais cette pluie, torrentielle, roule sur le sol très peu perméable de reliefs inclinés, s'en va sans nourrir, ou à peine, la nappe phréatique, et détruit parfois par sa violence les épis de mil lors de leur floraison.

Domestiquer cette eau, la retenir, et le sort du pays en serait transformé. Au lieu de quoi, la soudure entre les récoltes de mil qui ont lieu fin octobre ne se fait pas. Plus ou moins prolongé selon les caprices du ciel et l'ampleur de la récolte, le moment arrive chaque année où le grenier à mil est vide, la savane rase, désert brûlant où les bêtes cherchent en vain pâturage. Alors la faim s'installe, et commence l'exode des hommes vers la Côte-d'Ivoire ou le Ghana, commence le spectacle hallucinant de ces enfants qui grattent avec leurs ongles la terre craquelée comme du vieux cuir.

Or, cette fatalité peut être dominée. En fait, pour quelques Voltaïques — mais si peu nombreux encore ! — elle l'est déjà. Non par des aumônes, non par des experts, non par des conférences, mais par leur propre travail, leur propre volonté mobilisée par l'un d'entre eux, Bernard Lédéa Ouedraogo.

∴

C'est un ancien fonctionnaire, marié à une sage-femme. Il a conçu, il y a quatre ans, pour les siens, un plan simple dans son principe, efficace dans son application parce qu'il s'appuie sur les structures ancestrales de la population, celle du moins de la province du Yatenga, la société Mossis. Les Mossis sont courageux, opiniâtres, mais totalement rebelles au « travail forcé » tel qu'on a voulu, en d'autres temps, le leur imposer. En revanche, il existe de longue mémoire chez les Mossis des groupements d'entraide appelés Naam.

La première tâche de Bernard Lédéa a consisté à persuader les membres de quelques Naam qu'ils pouvaient mettre leurs traditions, leurs rites, leur système au service d'une action « moderne ». Qu'il fallait utiliser la saison sèche pour mettre en œuvre des cultures maraîchères en utilisant judicieusement l'eau des puits. Ceux du moins qui ne sont pas asséchés. Il existe une seule source permanente dans tout le Yatenga.

Que des pommes de terre, des choux, des tomates, des aubergines puissent surgir du sol de la Haute-Volta, il faut voir ces carrés pour y croire.

Non seulement des cultures vivrières, là où elles existent, permettent de faire la soudure en intercalant, par exemple, les pommes de terre entre les plats de mil traditionnels, mais la consommation de légumes améliore sensiblement l'équilibre de l'alimentation.

Une fois convaincus et initiés eux-mêmes au maraîchage et à l'arrosage, les membres des premiers Naam en ont persuadé d'autres. Au sein de chaque communauté villageoise, l'exemple des familles les plus entreprenantes a entraîné les plus méfiantes. Les hommes et les femmes les mieux informés sont devenus des animateurs, élus par les membres des Naam, qui vont sur leur cyclomoteur d'un village à l'autre, non pour forcer mais pour palabrer et convaincre. Et s'ils y parviennent, c'est parce qu'ils sont eux-mêmes voltaïques et cultivateurs.

Cinq cents Naam sont aujourd'hui fédérés.

Mais au-delà du principe même de l'auto-organisation, de l'autodéveloppement, de l'entraide, restait le point noir : l'eau.

Comment la retenir, comment l'apprivoiser, comment « se mettre sur le chemin de l'eau » ?

Les Voltaïques ne disposent que de leur force de travail. Ils sont infiniment pauvres. Construire des digues ? Ce fut la première expérience. Elevée sur 60 mètres et haute de 2 mètres, une digue a permis de réalimenter les puits du village de Saye où une centaine de familles ont vu ainsi disparaître le cauchemar de la soudure, c'est-à-dire de la faim. Mais cette digue a coûté 40 000 F. C'est-à-dire une somme à la fois dérisoire et énorme. Car c'est dans chaque village qu'il faudrait des retenues d'eau. Et là où les hommes ont tenté de les réaliser sans le matériel nécessaire, avec de la terre et des pierres, la violence des trombes d'eau a tout emporté.

Une bonne retenue d'eau se fait avec ce que l'on appelle des gabions, c'est-à-dire du fil de fer tressé. La technique en est connue.

∴

Le croira-t-on si l'on écrit que la faim, en Haute-Volta, peut être vaincue par du fil de fer ? Qu'il y a là des centaines de groupements villageois qui sont prêts à prendre leur sort en main dans le cadre de leurs coutumes, de leurs valeurs, avec un esprit de solidarité qu'ils savent entre eux exercer puisque les premiers groupements aidés se font un point d'honneur d'aider en retour d'autres villages, « d'enfanter un fils ou une fille », comme dit Bernard Lédéa.

Quand Cécile et Jean-Pierre, accompagnés par un membre de l'A.I.C.F. de Boulogne, se sont rendus en Haute-Volta, ils ont vu de leurs yeux vu ce que, schématiquement, on rapporte ici. Des hommes et des femmes qui ne demandent rien, qui montrent, inscrite sur le sol, la trace de leur effort, là où il a pu s'accomplir jusqu'au bout. Et dont chaque regard dit : « Voilà ce que nous avons fait... Mais le village voisin ne pourra pas subsister jusqu'à la prochaine récolte... Le grenier à mil est vide... Cent familles, mille personnes en moyenne, vont connaître l'épreuve de la faim, et combien mourront... Cela eût dépendu de vous... »

Alors, chacun a le droit de considérer que tout cela ne le concerne pas, ou de déclarer que l'infinie souffrance de ceux qui ont faim, c'est la faute à Rousseau, à Voltaire, aux multinationales, au néo-colonialisme ou à tout autre « isme » au choix.

Simplement, il faut savoir. Si l'on veut, on peut faire.

(1) A.I.C.F., 155, rue de Rivoli, 75001 Paris, tél. 296-18-76.

Un « manifeste-appel » de cinquante-deux Prix Nobel

« Un holocauste sans précédent dont la cause est politique »

Cinquante-deux prix Nobel — le plus grand nombre dans le monde. On en lira ci-dessous les principaux passages.

Cet appel solennel a été présenté, mercredi 24 juin à Paris, au Sénat, en présence de MM. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération, Jack Lang, ministre de la culture, et Maurice Schumann, vice-président du Sénat. Notons qu'à Genève la présentation en a été faite par M. Korea, secrétaire général de la CNUCED.

« Nous adressons un appel à tous les hommes et à toutes les femmes de bonne volonté, aux puissants et aux humbles, chacun d'eux avec ses propres responsabilités, pour que soient rendus à la vie des dizaines de millions d'êtres humains que la faim et le sous-développement font agoniser, victimes qu'ils sont du désordre politique et économique international qui règne.

Un holocauste sans précédent, dont l'horreur embrasse en une seule année toute l'horreur des massacres que nos générations ont connus dans la première moitié de ce siècle, est aujourd'hui en cours et déborde de plus en plus, à chaque instant qui passe, le périmètre de la barbarie et de la mort, dans le monde non moins que dans nos consciences.

Tous ceux qui constatent, annoncent et combattent cet holocauste sont unanimes à définir comme étant avant tout politique la cause de cette tragédie. (...)

Il faut que les plus grandes autorités internationales, il faut que les Etats, il faut que les peuples — trop souvent tenus dans une totale ignorance de la pleine possibilité de réalisation d'une politique de vie et de sauvetage, telle que la réclament aussi, angoissées, quelques-unes des plus hautes autorités spirituelles de la terre — agissent, s'unissant ou unis par l'action, avec des objectifs ponctuels, précis et appropriés, pour que soit attaquée, combattue et vaincue, partout où elle sévit, cette mort qui menace, envahit et condamne une grande partie de l'humanité.

Il faut se révolter contre ce faux réalisme qui incite à se résigner comme à une fatalité à ce qui, en réalité, ressort des responsabilités de la politique et du « désordre établi ». Il faut lutter avec réalisme pour que ce qui est possible soit fait et non gaspillé — peut-être pour toujours. Il faut que se convertissent en quelque chose de positif aussi bien ces modes et ces démarches d'assistance qui donnent surtout bonne conscience à bon marché et qui ne sauvent pas ceux à qui ils sont destinés, que ces cruelles et infécondes utopies qui sacrifient les hommes d'aujourd'hui au nom d'un projet d'homme et la société d'aujourd'hui au nom d'un projet de société.

Il faut que les citoyens et les responsables politiques choisissent et votent, à leurs niveaux respectifs électoraux ou parlementaires, gouvernementaux ou internationaux, de nouvelles lois, de nouveaux budgets, de nouveaux projets et de nouvelles initiatives qui soient immédiatement mis en œuvre pour sauver des milliards d'hommes. (...)

Il faut que tous et chacun donnent valeur de loi au devoir de sauver les vivants, de ne pas tuer et de ne pas exterminer, que ce soit même par inertie, par omission ou par indifférence.

Si les puissants de la terre sont responsables, ils ne sont pas les seuls.

Si ceux qui sont sans pouvoir et sans armes ne se résignent pas à rester passifs, si, de plus en plus nombreux, ils proclament qu'ils n'obéiront plus qu'à une seule loi, celle, fondamentale, des droits des hommes et des peuples, loi qui est en premier lieu droit et droit à la vie ; si ceux qui sont sans pouvoir et sans armes s'organisent, utilisant leurs rares mais durables armes — celle de la démocratie politique et les grandes actions non violentes à la Gandhi, — se proposant et imposant des choix et des objectifs chaque fois limités et adéquats : si cela se produit, il est certain, et dès aujourd'hui certainement possible, que notre ère ne sera plus celle de la catastrophe. (...)

Si les moyens d'information, si les puissants de ce monde qui ont tenu à nous honorer par les témoignages de reconnaissance qui nous ont été décernés, consentent à écouter et aussi à faire écouter en cette occasion notre voix et notre œuvre, ainsi que celle de tous ceux qui, au cours de ces semaines, sont en train d'œuvrer dans le monde dans la même direction, si les femmes et les hommes, si les gens savent, s'ils sont informés, nous ne doutons pas que l'avenir puisse être différent de celui qui menace et semble arrêté pour tous et dans le monde entier.

Mais cela seulement dans ce cas.

Il faut sans plus tarder choisir, agir, créer et vivre pour faire vivre. »

Ont signé les prix Nobel suivants :

DE LA PAIX : Norman Ernest Borlaug (1970), Mairead Corrigan (1976), Sean McBride (1974), Philip Noel-Baker (1959), Adolfo Perez-Esquivel (1980), Betty Williams (1976).

DE LITTERATURE : Vincente Aleixandre (1977), Samuel Beckett (1969), Heinrich Boll (1972), Odysseus Elytis (1979), Cweslaw Milosz (1980), Eugenio Montale (1975), Patrick White (1973).

DE PHYSIQUE : Hennes Alfven (1970), Philip Anderson (1977), Owen Chamberlain (1959), Robert Hofstadter (1961), Brian Josephson (1973), Alfred Kastler (1966), Polykarp Kusch (1955), Nevill Mott (1977), Isidor Isaac Rabi (1944), Martin Ryle (1974), Abdus Salam (1979), Charles Townes (1967).

DE CHIMIE : Christian Auflnsen (1972), Ernst Otto Fischer (1973), Odd Hassel (1969, récemment décédé), Gerhard Herzberg (1971), Ilya Prigogine (1977), Frederik Sanger (1958 et 1980).

DE MEDECINE : Julius Axelrod (1970), Baruj Benacerraf (1980), André Cournand (1956), Jean Dausset (1980), John Carew Eccles (1963), Roger Guillemin (1977), François Jacob (1965), Salvador Luria (1969), André Lwoff (1965), Daniel Nathans (1978), Rodney Robert Porter (1972), Albert Szent-Gyorgi (1937), Hugo Theorell (1955), Nikolaas Tinbergen (1973), Ulf von Euler (1970), George Wald (1967), James Dewey Watson (1962), Maurice Wilkins (1962).

DE SCIENCES ECONOMIQUES : Kenneth Arrow (1972), Gunnar Myrdal (1974), Jan Tinbergen (1969).

UN COMPROMIS EST INTERVENU SUR L'AIDE EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

La conférence organisée par l'UNESCO sur l'aide aux pays du tiers-monde en matière de communication a pris fin lundi 22 juin, après avoir connu, la semaine dernière, un démarrage difficile à propos de la désignation du président.

Face au bloc majoritaire des « 77 » — qui groupe les représentants des pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique, — certains délégués occidentaux, profitant de ce que cette conférence préparatoire était organisée à Paris, avançaient le nom d'un Français, M. Jean d'Arcy, membre du haut conseil de l'audiovisuel — mais qui n'était pas le candidat officiel de la délégation française, — pour occuper le poste de président pendant deux ans et demi. Cependant, les « 77 » ont fait porter leur choix sur un autre délégué occidental, M. Gunnar Garbo (Norvège), ancien journaliste, qu'ils jugeaient plus ouvert aux préoccupations des pays en voie de développement.

Cette nouvelle escarmouche était significative du climat lourd de suspicions dans lequel s'engageaient à l'UNESCO ces travaux d'approche pour un nouvel ordre mondial de l'information. Mais si le conseil n'a pas réussi à instituer un système de financement pour aider les pays les moins développés en matière de communication, il a approuvé, vendredi 19 juin, une série de dispositions qui pourraient permettre, au cours d'une conférence ultérieure, d'établir le système souhaité.

Cet accord a été réalisé par consensus sur un texte présenté par les représentants des soixante-dix-sept Etats non-alignés, et légèrement amendé par les puissances occidentales.

Même si le compromis atteint ne doit pas trop faire illusion, on se réjouissait à l'UNESCO d'avoir éviter le « dérapage politique » redouté, après les passe-d'armes de la conférence de Belgrade. Toutes les aides iront, en attendant l'instauration d'un système, sur un compte spécial ouvert par le directeur général conformément aux dispositions du règlement financier de l'Organisation.

Commentant les conclusions de cette première conférence, M. M'Bow a déclaré qu'une grande attention sera accordée aux projets de dimension régionale ou sous-régionale et qu'il s'agira de *de communication, plus spécialement dans les pays les plus dé- « fortifier les capacités endogènes munis »*. Il a rappelé que les Pays-Bas (600 000 dollars), l'Inde 100 000 dollars), l'Irak (100 000 dollars) et le Mexique (550 000 dollars) ont annoncé leurs contributions financières et que la France, le Nigéria, la Norvège, le Venezuela et la Yougoslavie ont dit leur intention d'y participer.

D'autre part, en vue d'une meilleure identification des besoins des Etats membres, un questionnaire sera adressé à chacun d'entre eux et des études complémentaires seront entreprises. Ainsi, à la seconde session du conseil intergouvernemental qui se tiendra à Mexico en novembre, des données seront disponibles sur la détermination des priorités et l'établissement d'un système de financement et de ressources. A cette seconde session, a indiqué M. M'Bow, le conseil pourra être consulté sur la nomination du directeur du Programme international pour le développement de la communication (P.I.D.C.).

Pour sa part, M. Garbo — qui présidait les travaux de la première session — a rappelé que la liberté de presse ne signifiait pas grand chose pour ceux qui ne savent ni lire ni écrire, tout comme la liberté de choix est inexistante pour ceux qui ne peuvent acquérir un poste de radio ou un récepteur de télévision. Ce qui ramenait au fond du problème posé.

TIERS-MONDE

L'aide des pays de l'O.C.D.E. a dépassé à peine la moitié de l'objectif international

L'aide publique consacrée au tiers-monde par les dix-sept pays de l'O.C.D.E. membres du CAD (Comité d'aide au développement) a représenté 26,7 milliards de dollars en 1980, soit 0,37 % du produit national brut de ces pays, contre 0.35 % en 1979. Ce résultat, « *relativement favorable* », estime l'O.C.D.E., qui traduit une progression en termes réels de 9 %, est en fait lié en grande partie à la prise en compte en 1980 de lettres de crédit américaines dont l'émission était attendue en 1979.

De 1970 à 1980, l'aide s'est accrue d'environ 40 %, ce qui correspond à une augmentation moyenne annuelle de 3 % à 4 %. Pour la décennie 1980, le volume des crédits accordés au tiers-monde devrait connaître « *une expansion modérée, mais appréciable* », qui se fera à un rythme similaire à celui observé précédemment. Il faut néanmoins remarquer que l'aide publique au développement (A.P.D.) stagne depuis dix ans aux environs de 0,35 % du P.N.B., soit la moitié de l'objectif fixé par les organisations internationales.

La France a, quant à elle, l'an dernier, augmenté ses versements tant bilatéraux que multilatéraux, et le pourcentage atteint 0,62 %, contre 0,59 % en 1979. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'aide française représentait 0,66 % en 1970 et surtout qu'elle comporte les crédits accordés aux départements et territoires d'outre-mer. Exclusion faite de ces crédits, l'effort à prendre en compte revient à quelque 0.35 % du P.N.B. L'intention du gouvernement est de le doubler pour remplir les engagements internationaux dans ce domaine.

Toutefois, entre les déclarations très planétaires de M. Cheysson, ministre des relations extérieures, et celle de M. Cot, responsable de la coopération, l'identité de vues n'apparaît pas totale sur les relations entre l'aide publique, le développement du tiers-monde et la croissance des pays industrialisés. Pour l'un, il s'agit d'intégrer davantage les Etats en développement dans l'économie mondiale, ce qui peut ne pas déplaire aux entreprises transnationales. Pour l'autre, les pays du Sud doivent élaborer leur propre type de développement, « *autonome et endogène* », ce qui implique selon lui un freinage de la croissance en Occident (*le Monde* du 11 juin).

Même si le montant de l'aide « *ne suffit pas à définir une action* », comme souligne M. Cot, les pays du nord de l'Europe ont rempli leur contrat. Ainsi les Pays-Bas sont arrivés l'an dernier en tête du classement « *malgré de graves difficultés économiques* » et leurs versements devraient « *selon toute probabilité* » demeurer au voisinage de 1 % du P.N.B.

De son côté, le gouvernement norvégien a fait part de son intention de dépasser ce pourcentage d'ici à 1985, alors que l'an dernier un défaut d'ajustement des crédits budgétaires a provoqué un recul. De même, pour la Suède, un redressement devrait intervenir cette année, les ouvertures de crédits budgétaires se maintenant actuellement à un niveau proche de 1 %. Enfin, en dépit d'un fléchissement, le Danemark reste au-dessus de l'objectif de 0.70 %.

Du côté des bénéficiaires, les pays les moins avancés (P.M.A.), qui représentent 12 % de la population du tiers-monde, avaient reçu 22.4 % de l'aide publique au développement en 1979, contre 15 % au début de la décennie 1970. En 1980, la répartition géographique de cette aide a de nouveau été modifiée en leur faveur et, dans une moindre mesure, en faveur des autres pays en développement à faible revenu.

Outre l'aide publique, les pays en développement ont reçu des dons d'organismes privés bénévoles (2,3 milliards de dollars) destinés, en général, à des petits projets dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la santé. Les apports aux conditions du marché ont, pour leur part, fléchi (44,2 milliards de dollars contre 50,6 milliards de dollars) à la suite d'une baisse des investissements directs (7,4 milliards de dollars au lieu de 13,5 milliards de dollars) et des crédits à l'exportation (8,7 milliards de dollars contre 10,4 milliards de dollars). Au total, l'apport net de ressources financières de toutes catégories effectué par les pays du CAD s'est élevé à 73,2 milliards de dollars (75 milliards de dollars en 1979), soit 1,02 % du P.N.B., contre 1,16 %.

Chacun ses protégés

A titre de comparaison, les versements nets dispensés par les pays de l'OPEP ont atteint 7 milliards de dollars en 1980 contre 6,2 milliards en 1979 ; mais, en pourcentage du P.N.B., ils n'ont représenté que 1,45 % contre 1,51 % en 1979 et 2,59 % en 1975. A deux cents millions près, ces ressources ont été de nouveau intégralement fournies par les sept membres arabes de l'OPEP (2,5 % en moyenne de leur P.N.B.) et l'accroissement constaté en 1980 est presque exclusivement le fait de l'Arabie Saoudite, qui a versé de loin les concours les plus importants (3 milliards de dollars, soit 3,66 % du P.N.B. et 43 % du total).

Viennent ensuite le Koweït avec 1,2 milliard (3,87 % et 17 %) et les Emirats arabes unis avec 1,1 milliard (3.96 % et 16 %), devant l'Irak (850 millions et 2.19 % du P.N.B.), le Qatar (300 millions, 4,50 %), la Libye (280 millions, 0 92 %), le Venezuela (130 millions, 0,23 %), l'Algérie (80 millions, 0,21 %), le Nigéria (40 millions, 0,05 %) et l'Iran (30 millions, 0,03 %). Notons que, pour les pays du Golfe, ces chiffres doivent être appréciés compte tenu de l'importance de leurs revenus et de la faiblesse de leur population.

Les programmes des pays de l'OPEP ont continué en 1980 de s'orienter vers un élargissement de la part réservée à l'aide bilatérale, les concours multilatéraux étant tombés de 19 % du total en 1979 à 12 %, ce qui représente la proportion la plus faible enregistrée depuis 1975. En outre, sur ce dernier pourcentage, les deux tiers des crédits — contre moins de la moitié en 1979 — ont été attribués aux institutions multilatérales des pays arabes et de l'OPEP.

Chacun ses protégés, comme pour les pays de l'O.C.D.E., dont l'aide est dévolue en fonction de l'étroitesse des liens économiques, constitutionnels ou historiques. Il en est de même pour les pays du CAEM (Comecon), dont les versements nets d'aide publique au développement ne se sont accrus que de 3 % en valeur en 1980, pour représenter 1.8 milliard de dollars. Ce résultat tient, en outre, à l'augmentation des versements de l'U.R.S.S. (1,1 milliard, 87 % du total), qui a bénéficié à l'Afghanistan, à Cuba, au Kampuchea, au Laos et au Vietnam. (Les concours nets destinés aux pays en développement non communistes ayant été négatifs.)

L'aide de l'Europe de l'Est — dont les deux tiers ont été destinés à des pays en développement d'orientation communiste — a, quant à elle, fléchi (240 millions de dollars contre 360 millions) à cause d'une forte réduction des apports de la R.D.A. En pourcentage du P.N.B., l'aide des pays du CAEM est très faible, s'étant établie à 0.12 % (0,14 % pour l'U.R.S.S. et 0,06 % pour l'Europe de l'Est).

Face à l'apport total des pays de l'O.C.D.E. de l'OPEP et du CAEM — soit 82 milliards de dollars, — la dette extérieure globale de l'ensemble des pays en développement aurait atteint l'an dernier 456 milliards de dollars — 373 milliards pour les seuls Etats qui ne sont pas membres de l'OPEP. Depuis 1971, cette dette a plus que quintuplé, puisqu'elle s'établissait alors à 87 milliards (73 milliards pour les pays non pétroliers). Son gonflement, qui s'était accéléré durant la première crise pétrolière, a conservé, note l'O.C.D.E., un rythme rapide au cours de la période 1976-1978, mais s'est conjugué à un accroissement important des réserves extérieures. Il s'est ralenti quelque peu en 1979 et 1980, tandis que la constitution de réserves a cessé l'an dernier.

Au cours de la décennie, la part de la dette envers les pays de l'O.C.D.E., y compris celle née d'emprunts sur les marchés internationaux de capitaux, est restée de l'ordre de 75 % à 80 %. Toutefois, les créances du secteur privé entrent maintenant pour moitié dans ce pourcentage au lieu du quart.

Point important pour les débiteurs comme pour les créanciers, le service de la dette (remboursement du principal et paiement des intérêts) a fortement augmenté en valeur au cours des années 70 — plus rapidement que la dette elle-même, passant de 11 milliards de dollars en 1971 à 91 milliards l'an dernier. Durant toute la décennie, il a porté, pour l'essentiel, sur les crédits à l'exportation et sur les emprunts sur le marché des capitaux (74 % maintenant contre 70 % au début des années 70). Comparé au total des recettes d'exploitation, ce service est resté aux alentours de 9 % à 12 %, mais cette moyenne masque de très grandes différences selon les pays.

MICHEL BOYER.

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

	1980		1979	1975	1970
	En millions de dollars	En % du P.N.B.	En %	En %	En %
Pays-Bas	1 577	0,99	0,93	0,75	0,61
Norvège	473	0,82	0,93	0,66	0,32
Suède	923	0,76	0,94	0,82	0,38
Danemark	461	0,72	0,75	0,58	0,38
France	4 041	0,62	0,59	0,62	0,66
Australie	657	0,48	0,52	0,65	0,62
Belgique	575	0,48	0,56	0,59	0,46
Allemagne	3 518	0,43	0,44	0,40	0,32
Canada	1 036	0,42	0,46	0,54	0,41
Royaume-Uni	1 785	0,34	0,52	0,39	0,39
Japon	3 304	0,32	0,26	0,23	0,23
Etats-Unis	7 091	0,27	0,20	0,27	0,32
Nouvelle-Zélande	60	0,27	0,30	0,32	0,23
Suisse	246	0,24	0,21	0,13	0,15
Autriche	174	0,23	0,19	0,21	0,07
Finlande	106	0,22	0,21	0,18	0,06
Italie	678	0,17	0,08	0,11	0,16
C.A.D.	26 708	0,37	0,35	0,36	0,34

(Source O.C.D.E.)

DÉMOGRAPHIE

En France

UNE POPULATION ÉTRANGÈRE STABLE

Selon les dernières statistiques du *ministère de l'intérieur* — seule source de comparaison possible avec les années précédentes, — la population étrangère, y compris les familles, s'élevait en France à 4 147 978 personnes au 1er janvier 1981, soit 8 % de la population totale, contre 4 124 317 personnes au 1er janvier 1980. Le pourcentage par rapport à l'ensemble de la population reste sensiblement le même, compte tenu d'une augmentation minimale de 23 661 personnes, résultant surtout du développement démographique. Sur ces 4 147 978 étrangers, 2 474 721 relevaient du régime général, 808 176 étaient des citoyens algériens, 638 121 des ressortissants de la C.E.E., 106 012 des citoyens des Etats africains francophones du sud du Sahara, 120 948 des réfugiés et des apatrides.

Les principales nationalités représentées sont, par ordre d'importance numérique : 857 324 Portugais (858 610 au 1er janvier 1980) ; 808 176 Algériens (782 111) ; 469 189 Italiens (483 569) ; 424 692 Espagnols (445 368) ; 421 265 Marocains (399 952) ; 181 618 Tunisiens (183 782) ; 103 946 Turcs (70 550) ; 68 239 Yougoslaves (70 550) ; 65 594 Polonais (70 056) ; 59 968 Belges (61 422) ; 47 797 Allemands (48 093) ; 39 622 Britanniques (38 905) ; 27 965 Sénégalais (29 828) ; 23 747 Suisses (24 551) ; 21 665 Américains (21 850) 17 924 Maliens (18 273) ; 14 646 Néerlandais (13 901) ; 13 751 Libanais (14 872) ; 13 193 Iraniens (9 032) ; 12 172 Camerounais (12 123) ; 12 166 Vietnamiens (12 531) ; 11 013 Laotiens (10 585) ; 10 653 Ivoiriens (10 199) ; 10 624 Mauriciens (10 116). En revanche, on dénombre seulement 42 Jamaïcains ; 38 Liechtensteinois ; 10 citoyens du Malawi et 6 Monégasques. Au total, la population étrangère représente cent vingt-deux nations.

Au chapitre des réfugiés, les plus nombreux sont les ressortissants du Sud-Est asiatique, suivis des Polonais (7 708), des personnes en provenance d'U.R.S.S. (6 847, dont 1 774 Ukrainiens) et des Arméniens (5 073). Les moins nombreux sont les Pakistanais (70), les Afghans (56) et les Chinois (50).

Parmi les principales nationalités vivant en France depuis 1969, les Portugais ont vu leur communauté doubler presque de volume.

Pour l'ensemble de la population étrangère, on compte 2.080.236 hommes pour 1.152.758 femmes, et environ 900.000 enfants de moins de seize ans.

C'est la région parisienne qui accueille la plus forte densité d'étrangers : 1.354.423 personnes, chiffre auquel il faut ajouter, pour Paris et les trois départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) 140.000 enfants de moins de seize ans, de la deuxième génération des migrants. Après la région parisienne, viennent dans l'ordre les régions Rhône-Alpes (544.655), Provence - Côte d'Azur (378.159), Nord (218.181), Lorraine (192.144), Languedoc - Roussillon (153.434), Midi - Pyrénées (132.797), Aquitaine (129.332), Centre (123.069), Alsace (118.337), Bourgogne (93.006), Franche-Comté (85.961), Champagne-Ardenne (79.559), Picardie (79.267), Auvergne (70.125), Haute-Normandie (67.611), Corse (49.054), Pays-de-Loire (48.231), Poitou-Charentes (26.991), Limousin (22.178), Bretagne (20.916), Basse-Normandie (20.526).

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt du 6 février 1980, la Cour de Paris a confirmé un jugement du Tribunal de Paris du 31 mai 1979 ayant condamné RAMSAY, éditeur, à 2 000 F d'amende pour diffamation, et CALZI, dit CHAIROFF, à 3 000 F d'amende pour complicité, dans le livre intitulé « Dossier Néo-Nazisme » pour les passages figurant au paragraphe intitulé : « Le N.T.S., mythe et réalité ». Considérant que chacune des allégations vise dans son honneur et sa réputation le sieur RAHR, lui imputant des crimes de guerre, d'une part, et des détournements de fonds, d'autre part, à bon droit le caractère diffamatoire de ces imputations a été reconnu par les premiers juges. En invoquant le souci légitime de fournir au public des informations sur le danger de résurgence du nazisme, RAMSAY ne pouvait se dispenser pour autant de vérifier la sincérité de ses sources et de demeurer lui-même loyal. Cette désinvolture, aussi bien que le parti pris de dénigrement affiché par CHAIROFF est exclusif de la bonne foi. Considérant qu'en prononçant une peine de 2.000 F d'amende les premiers juges ont exactement mesuré la gravité de l'infraction, et que cette sanction doit aussi recevoir confirmation. PAR CES MOTIFS confirme. Pour extrait : Maître MORETTE.

Avis financiers des sociétés

S.N.C.F.

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. JACQUES PELISSIER PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.N.C.F.

à l'occasion de l'assemblée générale des actionnaires du vendredi 19 juin 1981

Messieurs,

Après un exercice 1979 satisfaisant, votre Société s'est engagée en 1980 — deuxième année d'exécution du contrat d'entreprise qui la lie à l'Etat — dans une période plus contrastée, dont les aspects comme la chronologie reflètent la dégradation de la conjoncture économique qui s'est manifestée depuis un an. En dépit du maintien d'une gestion financière rigoureuse et de la poursuite d'une politique commerciale dynamique, la Société nationale n'a pu réaliser l'année écoulée l'objectif d'équilibre financier qu'elle avait atteint en 1979, et a enregistré un déficit de 674 MF.

Cette situation résulte directement du sensible ralentissement de la croissance du produit intérieur brut marchand — dont l'augmentation n'a pas dépassé 1,5 % en 1980, alors qu'elle avait excédé 3 % au cours des trois années antérieures — et plus encore de l'évolution défavorable de l'indice de la production industrielle qui, après avoir crû régulièrement jusqu'en avril, a fortement fléchi au cours du second semestre.

Dans ces conditions, le trafic des marchandises, qui avait atteint en 1979 le niveau de 70,7 milliards de tonnes-kilomètres, a accusé un léger repli (— 1,7 %) pour s'établir à 69,5 milliards de tonnes-kilomètres. Ce seul chiffre, cependant, rend mal compte de l'évolution réelle du trafic. Il recouvre en effet dans le temps deux périodes très dissemblables, d'expansion marquée jusqu'à l'été, puis de brusque recul à partir du mois d'août : c'est ainsi que, comparés à la période correspondante de 1979, les trois derniers mois de l'année 1980 ont été caractérisés par un trafic en retrait de plus de 10 %.

Au surplus, cette baisse s'est inégalement répartie selon les secteurs : importante pour les produits pétroliers (— 9 %), les engrais (— 8 %), les produits chimiques (— 7 %), les minerais et les produits sidérurgiques (— 5 %), elle est demeurée plus faible pour les véhicules et les produits des industries mécaniques. Des évolutions positives ont été par contre constatées pour le trafic des conteneurs (+ 2,5 %), des produits de carrières (+ 6 %), des bois (+ 9 %), et surtout des céréales et dérivés — trafic, qui, en progressant de 14 %, a conservé le même dynamisme qu'au cours des années précédentes. Il convient également de relever la croissance des expéditions assurées par le SERNAM (Messageries), dont le tonnage a augmenté de près de 3 % malgré l'âpreté de la concurrence et les incertitudes de la conjoncture.

L'évolution du trafic des voyageurs, dont l'essor avait marqué une pause sensible en 1979, s'est en revanche révélée plus favorable au cours des derniers mois : en approchant le chiffre de 47 milliards de voyageurs-kilomètres, le trafic des grandes lignes a en effet progressé de près de 2 %. De son côté, le trafic de la banlieue parisienne a enregistré une augmentation limitée (0,8 %), pour l'essentiel imputable, comme les années précédentes, à l'allongement des parcours qu'accomplit la clientèle pour ses déplacements domicile-travail.

La bonne tenue du trafic voyageurs en 1980 est d'autant plus remarquable qu'elle est intervenue dans une période de ralentissement de la consommation des ménages et de concurrence aérienne accrue, dont les effets sur la fréquentation de la première classe ont continué à se faire sentir. Elle vient ainsi confirmer, après la parenthèse de 1979, l'existence d'une tendance durable à la croissance. Il faut sans doute y voir le résultat de la politique commerciale qu'a menée depuis plusieurs années la S.N.C.F. pour promouvoir le transport des personnes, et le fruit des progrès soutenus qui ont pu être réalisés dans la définition des horaires, l'accélération des vitesses et le confort des matériels offerts.

En définitive, la progression du trafic voyageurs a pratiquement compensé, durant l'année écoulée, le tassement du trafic des marchandises, et a permis à votre Société de conserver, avec 124,2 milliards d'unités-kilomètres de trafic, un niveau d'activité à peu près identique (—0,2 %) à celui de 1979.

∴

L'évolution défavorable de l'économie, au cours du dernier exercice, n'a pas manqué, toutefois, de retentir sur l'équilibre financier de la Société nationale, qui a finalement enregistré un résultat déficitaire de 674 MF.

S'il ne satisfait pas aux exigences posées deux ans auparavant — dans un contexte d'ailleurs fort différent — par le Contrat d'entreprise, ce chiffre doit cependant être interprété avec prudence, et ne traduit pas une dégradation de la vitalité de l'outil ferroviaire. L'on ne saurait oublier, en effet, que les objectifs assignés à votre Société, qui reposaient sur des hypothèses économiques qui ne se sont pas confirmées, doivent être désormais révisés pour tenir compte de la situation réelle de l'économie.

En outre, il convient de souligner que le résultat légèrement positif (108 MF) qui avait été obtenu en 1979 avait préalablement impliqué le versement par l'Etat d'une subvention forfaitaire de 3 300 MF. Or le montant de cette subvention — au demeurant fixé en francs courants et dès lors sensiblement érodé par la hausse du niveau général des prix — a été ramené, conformément aux engagements contractuels liant la S.N.C.F. à l'Etat, à 2 600 MF en 1980. A elle seule, la diminution de 700 millions de francs de la subvention forfaitaire représente donc une somme légèrement supérieure au déficit de l'année qui vient de s'achever. Au surplus, il est aisé de constater que, rapporté à l'ensemble des charges de l'exercice (46,2 milliards de francs), le montant global de la subvention forfaitaire et du résultat financier positif ou négatif finalement dégagé par l'entreprise — qui traduit le véritable déséquilibre de son exploitation — constitue, en 1980, un pourcentage plus faible qu'en 1979 (7,1 % au lieu de 7,9 %) et, a fortiori, très inférieur à celui de 1978 (9,9 %).

Assurément, une telle constatation n'aurait pu être faite si votre Société n'avait su contenir dans de strictes limites la progression de ses dépenses, dont le rythme d'évolution est resté légèrement inférieur à la hausse du niveau général des prix, et cela en dépit des répercussions inévitables de la dérive de certains facteurs, tels que le coût de l'énergie ou les taux d'intérêt à court et à long terme.

● L'effort de modération des dépenses apparaît tout d'abord dans le pourcentage d'augmentation de la masse globale des salaires et des charges, qui n'a pas excédé 13,2 % alors que l'accord salarial conclu entre la direction de l'entreprise et les organisations syndicales a permis d'accorder une majoration de 14,2 % du salaire de base, qui prend en compte l'évolution des prix à la consommation (13,6 %), et comporte, en outre, un accroissement de 0,6 % du pouvoir d'achat. Ce résultat n'a pu être obtenu qu'au prix des réductions d'effectifs qu'autorisaient la modernisation de nos installations et le perfectionnement de l'organisation du travail. Ainsi les objectifs de productivité assignés par le contrat d'entreprise ont-ils pu, cette année encore, être atteints malgré le fléchissement de notre activité.

En poursuivant une telle politique, les responsables de votre entreprise ont conscience de ne pas sacrifier les intérêts durables du chemin de fer et de ses personnels, mais au contraire d'en préserver l'avenir en contenant, par une stricte adaptation des moyens aux besoins réels du trafic, le coût de l'exploitation ferroviaire dans des limites qui assurent le maintien de sa compétitivité, condition certaine de sa pérennité.

Au surplus, la contribution qu'apporte votre Société à l'emploi des jeunes et à la formation permanente de son personnel demeure, comme par le passé, tout à fait remarquable. Je soulignerai, à cet égard, que 10 000 recrutements ont été effectués en 1980, tandis que près de 5 % de la masse salariale étaient consacrés à la formation continue et à la promotion interne. Un tel effort, qui permet d'offrir à tout cheminot, quel que soit son niveau de début de carrière, la possibilité d'accéder, par son travail et ses mérites, à d'importantes responsabilités dans tous les domaines d'activité, constitue un légitime motif de satisfaction.

● Les dépenses d'entretien du matériel, de la voie et des bâtiments sont elles-mêmes globalement restées dans la limite des crédits budgétaires initialement prévus, malgré les hausses considérables enregistrées pour certaines prestations, telles que le nettoyage, par des entreprises spécialisées, de notre matériel roulant.

● En revanche, les dépenses d'énergie de traction — qui ne représentent fort heureusement, en raison des faibles consommations spécifiques du chemin de fer, qu'un pourcentage modeste de ses dépenses — ont augmenté d'un peu plus de 35 % par rapport à l'année précédente. C'est là, avec la hausse sans cesse accrue des taux auxquels ont dû être émis les quelque 6 milliards de francs d'emprunts nécessaires, en 1980, au financement de ses investissements, l'un des sujets de préoccupation des responsables de votre entreprise.

∴

Votre Société a en effet mis en œuvre, au cours des dernières années, un programme d'investissements de grande ampleur, qui, pour le dernier exercice écoulé, a représenté, toutes taxes comprises, une dépense de plus de 8 milliards de francs.

En consacrant de telles sommes, utilisées dans tous les secteurs de l'entreprise, à la modernisation de son exploitation, la Société nationale manifeste la volonté d'assurer son avenir. Mais elle contribue puissamment aussi à l'invitation des pouvoirs publics, au soutien de l'économie nationale et, plus particulièrement, de l'industrie ferroviaire, dont l'activité a connu depuis plusieurs mois un sensible ralentissement. Tel était d'ailleurs le double sens que revêtait, dans le contrat d'entreprise, l'engagement pris par l'Etat d'autoriser votre Société à engager tout au long de la période 1979-1982, un volume d'investissements très élevé.

Depuis lors, cependant, l'évolution générale de la situation économique et ses répercussions sur la Société nationale impliquent que soit entreprise en ce domaine une réflexion nouvelle.

La S.N.C.F. doit en effet — c'est là une évidence — tenir le plus grand compte des variations qu'elle enregistre dans son trafic et des perspectives à moyen terme qu'elle peut à cet égard dégager. Ce premier souci ne peut que l'inciter aujourd'hui à diminuer quelque peu la place qu'elle avait jusqu'alors réservée aux commandes de matériel roulant, et à faire porter davantage son effort sur la modernisation de ses installations fixess. Le rajeunissement du parc, tant moteur que remorqué, qui est désormais clairement perceptible, conduit à la même conclusion. Aussi bien la part du matériel roulant dans le total des investissements, qui représentait au cours des dernières années — en excluant les paiements intervenus au titre de la construction de la ligne nouvelle Paris-Sud-Est — près de la moitié, devrait-elle s'orienter progressivement vers une proportion plus modeste, de l'ordre de 40 %.

L'évolution présente du trafic n'est d'ailleurs pas seule à commander une telle inflexion : il est en effet conforme aux impératifs d'une saine gestion d'accorder une priorité aux projets et aux travaux qui, par leur nature, sont à même d'offrir à l'entreprise et à la collectivité la meilleure rentabilité économique. Tel est le cas notamment des opérations d'électrification et d'automatisation de la signalisation, qui procurent toujours des gains de productivité élevés et contribuent, pour les premiers d'entre eux, à la réduction de la dépendance pétrolière de notre pays.

Mais au-delà même d'une réorientation, au moins partielle, de sa politique d'investissements, votre Société ne pourra échapper, si la hausse des taux d'intérêt que l'on constate actuellement doit se prolonger durablement à une réflexion plus profonde sur les moyens de financement indispensables à la modernisation du réseau. La place essentielle qui est aujourd'hui dévolue au recours au marché financier dans la couverture des dépenses d'équipement conduit en effet, d'année en année, à grever le compte d'exploitation de l'entreprise de charges financières plus lourdes, qui concourent, pour une large part, à son déséquilibre. Ainsi l'Etat, qui, contrairement à une opinion trop répandue, n'intervient qu'exceptionnellement directement dans le financement des investissements de la Société nationale, court-il le risque de devoir, en fin de compte, apporter une contribution accrue à ses dépenses de fonctionnement. C'est là, me semble-t-il, un sujet de préoccupation important et une source de réflexion, non seulement pour la S.N.C.F. et l'Etat, mais aussi pour les nombreuses collectivités territoriales qui souhaitent aujourd'hui voir moderniser la desserte de leurs banlieues, à l'instar de ce qui a été fait pour la région parisienne, ou renforcer la trame des services à vocation régionale ou locale.

Quoi qu'il en soit, les investissements effectués au cours de l'exercice écoulé ont permis de poursuivre activement la modernisation du réseau.

Dans le domaine du matériel roulant, le fait le plus marquant a résidé dans la livraison de 18 rames du train à grande vitesse, qui se sont ajoutées aux deux engins de pré-série reçus en 1979. Mais la modernisation du parc s'est étendue à toutes les catégories de matériel : c'est ainsi que sont entrées en service les premières unités des automotrices électriques Z 2 et des autorails X 2100, plus spécialement conçus pour les dessertes régionales et locales, tandis que se poursuivait la réception des voitures à deux niveaux destinées à la banlieue et à la « grande couronne » de Paris. Ces efforts démentent les procès d'intention faits périodiquement à la S.N.C.F., suspectée de vouloir sacrifier les dessertes des zones rurales ou des services des banlieues.

Enfin près de 1 300 nouveaux wagons de marchandises bogies, plus particulièrement adaptés à certains trafics spécialisés, sont venus enrichir le potentiel de la S.N.C.F. dans des secteurs où les exigences quantitatives et qualitatives de la clientèle ne pouvaient toujours être satisfaites.

La modernisation des installations fixes s'est elle-même caractérisée au premier chef par la poursuite du programme d'électrifications : avec la mise en service, en juin 1980, de la section Bordeaux-Montauban, la S.N.C.F. a ainsi franchi le cap des 10 000 kilomètres de lignes équipées pour la traction électrique, tandis que se poursuivent activement les chantiers de l' « étoile » d'Angers (c'est-à-dire les liaisons Le Mans-Nantes et Nantes-Tours) et de Narbonne-Port-Bou.

Dans le même temps, les efforts consacrés depuis quelques années à la création de gares nouvelles et à la rénovation des bâtiments existants ont été maintenus au même niveau qu'au cours des deux exercices antérieurs, tant en province qu'en banlieue parisienne. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que l'inauguration, à l'automne, de la gare souterraine de Paris-Lyon a marqué, pour de très nombreux usagers, une amélioration appréciée.

Enfin, les travaux de la ligne nouvelle Paris-Sud-Est — dont le tronçon sud doit maintenant entrer en service dans quelques semaines — ont connu un déroulement satisfaisant, qui permettra à la S.N.C.F. de tenir, sans retard aucun et sans dépassements majeurs par rapport aux prix des marchés, les engagements qu'elle avait souscrits à cet égard envers l'ensemble de la collectivité.

∴

Le repli du trafic des marchandises — encore relativement peu sensible en 1980, mais beaucoup plus net depuis lors — le résultat financier négatif de l'exercice écoulé, et les difficultés que risque de soulever à l'avenir le maintien à un niveau élevé des investissements, ne doivent pas cependant masquer les atouts majeurs dont dispose la Société nationale : son dynamisme commercial et son indiscutable maîtrise technique.

Le dynamisme commercial de votre entreprise, qui constitue la première raison d'espérer, résulte pour une large part de la liberté tarifaire qu'elle a maintenant retrouvée pour les transports de marchandises, et qui lui permet de s'adapter, avec plus de souplesse, aux besoins et aux possibilités des divers secteurs économiques. Il ne saurait cependant s'y limiter et réside largement aussi dans le souci de personnalisation sans cesse plus poussée des rapports avec la clientèle, qui anime désormais nos vendeurs.

Un tel souci, qui se traduit par une prise en compte accrue des contraintes spécifiques des chargeurs, guide notre Société nationale dans les efforts qu'elle déploie pour améliorer la qualité de ses dessertes terminales et consolider ses positions dans les régions de trafic diffus. C'est là le sens que revêt l'expérience de création de « gares multifonctions », qui procure à nos clients le bénéfice d'installations modernes de manutention et leur assure des dessertes dont la consistance et le calendrier font l'objet d'une concertation préalable. De la même manière, le développement des formules « FERDOM » et « FERCAM », dans lesquelles la S.N.C.F. effectue sous sa seule responsabilité commerciale l'enlèvement et la livraison à domicile des marchandises qui lui sont confiées, soit en transportant sur une remorque routière spécialisée les wagons, soit en assurant le camionnage terminal des chargements correspondants, lui permet d'offrir à l'ensemble de sa clientèle un service d'une qualité jusqu'alors réservée aux seuls détenteurs d'un embranchement particulier.

Ces nouvelles orientations commerciales, conjuguées à l'amélioration des transports du régime ordinaire, au développement des acheminements du régime accéléré, et à un recours accru à la formule des trains complets, ont d'ores et déjà porté leurs fruits. Elles ont permis d'obtenir, dans une conjoncture économique particulièrement difficile, un maintien satisfaisant des recettes — dont le total s'est élevé à plus de 14 700 MF — et de préserver la place du fer bien au-delà des trafics « lourds », tels que les minerais et produits sidérurgiques, qui jusqu'alors constituaient par excellence son domaine d'action.

Mais la politique tarifaire et commerciale de l'Entreprise ne s'est pas limitée au seul domaine des transports de marchandises. Tout en s'efforçant, en accord avec les pouvoirs publics, d'ajuster ses tarifs à l'évolution générale des prix, la S.N.C.F. a continué de proposer à sa clientèle une gamme de réductions commerciales très diversifiées, dont la création, à la fin de l'année 1979, des tarifs « couple », « famille », « vermeil » et « séjour » a constitué un intéressant développement. Au cours de l'année écoulée, en effet, 10 millions de voyageurs ont utilisé ces nouvelles possibilités, tandis que la vente des cartes « vermeil » augmentait de 50 %. Simultanément, un meilleur étalement dans le temps des voyages — but primordial de ces nouvelles facilités tarifaires — commençait de se manifester, notamment lors des pointes hebdomadaires qui constituent pour votre Entreprise une source de dépenses considérable — nous souhaitons à ce sujet que notre souci de l'intérêt général soit bien compris par les pouvoirs publics. Il est d'ailleurs permis d'escompter que la connaissance plus grande que le public acquerra progressivement des réductions qui lui sont désormais proposées accentuera cette tendance dont les effets sur la qualité du service ne peuvent qu'être positifs.

Comme les années précédentes, l'exercice 1980 a d'autre part été marqué par de sensibles améliorations de nos trains rapides et express et par la réorganisation de nombreuses dessertes régionales et locales. Ce dernier effort — que votre Société mène fréquemment avec le concours des collectivités intéressées, et notamment les Etablissements publics régionaux — permet d'offrir au public un service omnibus renouvelé, dont la fréquentation, qui s'étiolait lentement depuis plus d'une décennie, est désormais appelée à connaître une nouvelle croissance.

Au total, l'ensemble des recettes voyageurs encaissées par la S.N.C.F., tant pour les lignes du réseau principal que pour celles de la banlieue de Paris, s'est élevé à 10 218 millions de francs, et a ainsi accusé une progression de 13,6 % par rapport à l'année précédente.

Mais au-delà de son action commerciale, votre Société peut aussi légitimement compter sur un deuxième atout, sans doute primordial : la qualité de son personnel et sa maîtrise technique. Nul n'en doutait depuis de nombreuses années déjà et il aurait d'ailleurs été inutile d'y revenir, si l'éclat du nouveau record mondial de vitesse que vient d'établir, le 26 février dernier, dans de parfaites conditions de fiabilité, le train à grande vitesse, n'en avait récemment fourni la plus irrécusable démonstration. Cet événement — dont le mérite revient aux cheminots de tous grades, mais aussi aux constructeurs de ce prestigieux matériel — ne constitue pas en effet un exploit sans lendemain : il atteste au contraire l'ampleur des possibilités que le chemin de fer conserve face à ses concurrents, et procure dès maintenant à la future desserte du Sud-Est de la France le gage d'une totale sécurité.

∴

Ainsi votre Société me paraît-elle pouvoir, en dépit des difficultés de l'heure, envisager l'avenir avec une raisonnable confiance. Certes, le sensible ralentissement de l'activité économique qui s'est manifesté au cours des derniers mois et le maintien d'un taux d'inflation élevé ont déjà eu de sérieuses répercussions sur le niveau du trafic des marchandises et sur les perspectives financières de l'exercice 1981, puisque à la fin du mois de mai, le tonnage kilométrique transporté par l'Entreprise accusait un recul de 8,4 % par rapport à la période correspondante de 1980. Mais le trafic des voyageurs continuait en revanche à se développer dans des conditions satisfaisantes : il marquait en effet à la même date un progrès de plus de 2 %, qui compensait partiellement la perte enregistrée par ailleurs et soulignait à l'évidence le caractère éminemment mouvant de la conjoncture actuelle.

Tel est bien, sans doute, le paradoxe des temps présents : alors même qu'il doit incessamment connaître, avec la mise en service du train à grande vitesse, l'un des plus grands progrès de son histoire, alors même qu'il peut procurer à la Nation, avec l'indiscutable modicité de sa consommation d'énergie, de véritables économies, le chemin de fer, héritier d'un long passé et étroitement tributaire des fluctuations de l'économie nationale, doit de nouveau faire face à une situation financière difficile. Je ne doute pas un instant, pourtant, qu'avec le concours actif de tous les cheminots et la vigilance de ses responsables, votre Entreprise ne soit à même de conserver dans le marché des transports la place à laquelle son savoir-faire et la haute qualité de ses services lui donnent droit, et de contribuer ainsi, comme elle l'a toujours fait, à la satisfaction du public et à la prospérité de notre pays.



IDATE

INSTITUT POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE

Bulletin n° 3 : Actes des IIe Journées Internationales 1980 (100 F)

Jacques DELORS parle du TÉLÉTRAVAIL

Bulletin n° 4 à paraître en juillet 1981 (70 F)

Dossier TRANSPORTS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Renseignements et abonnements : IDATE - Bureaux du Polygone 34000 Montpellier - Tél. (67) 65.48.48

(Publicité)

M. GÉRARD, Joailliers

Département brillant

8, avenue Montaigne, PARIS-8e
Tél. : 723-78-90

Prix d'un brillant rond
BLANC EXCEPTIONNEL
1 CARAT

25 juin : 175.209 F T.T.C.
+ commissions, 4,90 %

Cette annonce est publiée exclusivement pour memoire



Banco Ambrosiano

S.p.A. FONDEE EN 1896 - MILAN - VIA CLERICI, 2

Après les opérations d'augmentation du capital social de Lire 30 milliards à Lire 50 milliards délibérée par l'assemblée des actionnaires le 28 mars 1981, qui se sont terminées ces jours-ci avec de brillants résultats, les fonds propres du Banco Ambrosiano se montent actuellement à

Lire 368.980.000.000 (*)

dont

— Capital Social	Lire 50.000.000.000
— Réserves	Lire 318.980.000.000

Le Banco Ambrosiano est le chef de file du groupe bancaire privé italien le plus important, qui comprend aussi de nombreuses sociétés financières et d'assurance tant en Italie qu'à l'étranger.

D'après les derniers bilans dûment approuvés, le total des actifs du Groupe Banco Ambrosiano s'élevait au 31 décembre 1980 à plus de **Lire 20.440** milliards (**)

(*) contre-valeur en $ E.U. 306 millions (au 5/6/1981)
(**) contre-valeur en $ E.U. 21.967 millions (au 31/12/1980)

Juin, 1981

Agip

Société du Groupe E.N.I.

Assemblée ordinaire des actionnaires pour l'approbation du bilan clôturé au 31 décembre 1980

Résultats de 1980

		1980	1979	1978	1980 sur 1979
		Millions de U.S. $			
Chiffre d'affaires		11.797	6.210	3.413	+ 90 %
Investissements effectués au cours de l'année		481	298	261	+ 31,3%
Ammortissements		384	292	261	+ 31,3%
Total des investissements		1.189	920	787	+ 29,2%
Bénéfice net		132	125	75	+ 5,2%
Tonnes de brut disponible	millions	40,8	42,9	37,7	— 4,9%
m³ gaz naturel produit en Italie	milliards	11,3	12,3	12,0	— 8,1%

L'Assemblée ordinaire des actionnaires de l'AGIP S.p.A., convoquée à Rome le 29 Mai 1981 présidée par M. Enzo Barbaglia, a approuvé le rapport du Conseil d'Administration, le bilan et le compte de pertes et profits relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 1980.

L'Assemblée ordinaire des actionnaires a approuvé à l'unanimité la situation patrimoniale et le compte de pertes et profits, vérifiés par le Collège des Commissaires aux Comptes, clôturés au 31 décembre 1980 ainsi que le rapport du Conseil d'Administration et a décidé de répartir le bénéfice de l'exercice de la façon suivante:

(millions)
125 en tant que dividende de L. 700 aux actionnaires pour chacune des 166.000.000 actions ordinaires d'une valeur de L. 2.500 chacune.
6 la réserve légale, soit 5% du bénefice net
1 à reporter à nouveau

Résultats consolidés de l'Agip et des sociétés contrôlées en Italie et à l'étranger:

Produits pétroliers raffinés:	41,7 millions de tonnes
Produits pétroliers vendus:	44,5 millions de tonnes
Chiffre d'affaires:	U.S. $ 23.643 millions
Investissements de l'année:	U.S. $ 1.350 millions
Ammortissements:	U.S. $ 1.064 millions

L'AGIP opère dans 46 pays situés dans les cinq continents, à travers 59 sociétés contrôlées et 36 sociétés paritaires dans les secteurs de la recherche et de la production de pétrole, de gaz, d'uranium, de charbon ainsi que dans les secteurs des ressources renouvelables, de la conservation de l'energie, du raffinage et de la distribution de produits pétroliers.

Bilan au 31.12.1980

		U.S. $ millions
ACTIF		
Actifs divers:		2.286
Caisse et banques	282	
Crédits commerciaux et divers	1.441	
Stocks	563	
Immobilisations et crédits financiers		1.172
Partecipations	493	
Financements à des tiers, à des sociétés contrôlées et apparentées	679	
Investissements:		1.193
Immobilisations corporelles	1.077	
Immobilisations corporelles en cours et avances pour investissements	116	
		4.651
Engagements		464
		5.115
PASSIF		
Passifs divers:		1.580
Dettes commerciales et diverses:	1.536	
Banques	44	
Dettes financières		1.402
Provision pour amortissement et autres provisions		987
Capital et réserves		476
Capital social	446	
Réserve légale et autres réserves	30	
Bénéfice net de l'exercice		132
		4.651
Engagements		464
		5.115

La conversion Lires/dollars a été effectuée selon le taux officiel de change en vigueur au 31 décembre 1980 (1 dollar = 930,50 lires).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le mercredi 17 juin 1981 au siège social à Marseille sous la présidence de M. Jacques Muller.

Elle a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980, qui font ressortir un bénéfice net de 50 817 458,58 F en progression de 12,85 % sur celui de l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé de distribuer à chaque action un dividende de 21,70 F correspondant, avec l'avoir fiscal, à un revenu global de 32,55 F contre 28,50 F l'année dernière, soit une augmentation de 14,21 %. Le dividende sera mis en paiement le 30 juin 1981 contre remise du coupon n° 165.

L'assemblée a rendu hommage au président d'honneur, M. Léon Morelon, atteint par la limite d'âge de vingt-neuf années de présence au conseil. Elle a enregistré le départ de M. Georges Wallerston, dont le mandat venait également à expiration en vertu des dispositions statutaires. Pour compléter le conseil, elle a nommé comme administrateurs MM. Henri Couque et André Payre.

Le conseil a indiqué dans son rapport que le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 7 358 F en progression de 11,68 % sur celui de l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires a été réalisé pour 60,5 % en Afrique et pour 39,5 % en Europe.

Le bénéfice consolidé ressort à 156 848 000 et marque une avance de 22,89 % si l'on élimine de celui de l'année précédente une plus-value exceptionnelle de 14 489 000 F.

Dans son allocution le président a indiqué que les résultats acquis sur l'exercice en cours étaient conformes aux prévisions, mais qu'il serait aventuré, compte tenu des problèmes actuels, de se prononcer sur la marche des affaires pour le second semestre. Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre est en progression de 21,52 % grâce, en partie, aux nouvelles participations entrées dans le groupe.

L'assemblée générale ordinaire a été suivie d'une assemblée extraordinaire qui a approuvé la distribution d'actions en faveur des salariés du groupe dans le cadre de la loi n° 80 834 du 24 octobre 1980.

RHIN-RHONE

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PRINCIPALES FILIALES :

Produits énergétiques : pétrole et charbons.
Gestion de l'énergie.
Distribution de matériaux de construction et d'équipements intérieurs de la maison.
Commerce et transformation de matériaux d'isolation.
Transports routiers et magasinage.
Béton prêt à l'emploi, etc.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la société Rhin-Rhône s'est tenue le 18 juin 1981 sous la présidence de M. Hubert Celerier de Sanois, président-directeur général.

Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 2 275 968 433,18 F en 1980, contre 1 514 534 787,81 F en 1979.

Les comptes de l'exercice 1980 se soldent par un bénéfice de 26 229 576,51 F après constitution de provisions pour 64 002 947,41 F et une dotation à différents postes de réserve pour un montant de 21 650 483,08 F, contre un bénéfice de 17 994 209,93 F en 1979.

Le bénéfice qui sera mis en distribution se monte à 4 581 727,50 F, contre 3 049 530 F l'année précédente.

Le dividende net fixé à 15 F, soit, avec avoir fiscal, 22,50 F, est en progression de 50 % par rapport à celui de 1979. Il sera mis en paiement le 21 septembre 1981.

Pour le groupe, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'élève à 3 180 541 817,53 F, contre 2 200 894 115,93 F, soit une progression de 44,51 %, dont une partie est due à l'augmentation des prix des produits pétroliers.

Le bénéfice consolidé se monte à 39 163 210,31 F (dont part du groupe 34 293 196,53 F), contre 34 734 684,94 F en 1979 (dont part du groupe : 29 921 618,57 F).

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil à procéder, dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980, à une augmentation du capital de 3 % pour permettre l'attribution d'actions gratuites au personnel.

Il est rappelé que Rhin-Rhône est inscrite à Nancy au marché hors cote, et que le cours de l'action a varié, en 1980, de 139 F à 250 F ; il est, à ce jour, de 209 F.

Dans son message, le président a souligné que la société Rhin-Rhône et le groupe, à la suite des bouleversements du marché de l'énergie, devraient poursuivre leur engagement vers des voies nouvelles.

lyonnaise des eaux

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 24 juin 1981 sous la présidence de M. Jérôme Monod, président-directeur général, a approuvé toutes les résolutions qui lui ont été proposées.

Le montant des bénéfices distribués, en augmentation de 16,1 % sur le précédent, représente 26 francs par action, assorti de 13 francs d'avoir fiscal : ce dividende sera mis en paiement le 6 juillet 1981 (coupon n° 35)

L'assemblée a réélu administrateurs pour six ans MM. Pierre Chatenet et Claude Pierre-Brossolette.

L'assemblée extraordinaire qui a suivi l'assemblée générale ordinaire a décidé de faire procéder à une distribution d'actions gratuites au personnel conformément à la loi du 24 octobre 1980. Cette mesure concerne 4 900 salariés de la société et de certaines de ses filiales.

GROUPE PALUEL-MARMONT
IMMINVEST

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue au siège social le 18 juin 1981 sous la présidence de M. Bernard Clerc. Elle a approuvé les comptes tels qu'ils lui étaient présentés faisant apparaître un bénéfice de 10 303 103,45 F

Après affectation à la réserve légale d'une somme de 515 155,17 F et au report à nouveau de 63 173,92 F, elle a voté la distribution d'un dividende de 9,90 F par action qui sera mis en paiement à compter du 15 juillet 1981 contre remise des coupo 17 A et 17 B.

Moët-Hennessy

L'assemblée générale des actionnaires réunie à Paris le 18 juin 1981 sous la présidence de M. Frédéric Chandon de Briailles a approuvé les comptes et le bilan consolidé de l'exercice clos au 31 décembre 1980.

Elle a fixé à 13 F par action le dividende de l'exercice auquel s'ajoute un impôt payé d'avance (avoir fiscal) de 6,50 F, soit un dividende global de 19,50 F versé à un capital augmenté d'un tiers.

Il est rappelé qu'un acompte sur dividende de 6 F par action a été payé en date du 16 mars 1981. Le complément, soit 7 F, sera mis en paiement à partir du 6 juillet 1981 contre remise du coupon n° 32.

L'assemblée générale a également renouvelé pour une période de six ans les mandats d'administrateur de MM. Jean Couten et Jacques Maisonrouge.

L'assemblée générale extraordinaire qui devait avoir lieu à l'issue de l'assemblée ordinaire n'a pas pu se tenir faute d'obtenir le quorum requis. Elle est donc reportée à une date ultérieure.

Le Carnet des Entreprises

● Groupe PALUEL-MARMONT

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION

M. Roger PALUEL-MARMONT

a demandé au conseil d'administration de la S.I.G. de le décharger de ses fonctions de président à la suite de sa nomination récente aux fonctions de président-directeur général de la Compagnie LEBON.

Pour procéder à son remplacement, le conseil d'administration de la S.I.G. a, dans sa séance du 19 juin 1981, élu à sa présidence

M. Jean-Marie PALUEL-MARMONT

qui exerçait déjà les fonctions d'administrateur-directeur général.

FISCALITÉ

Le prélèvement exceptionnel sur les revenus encaissés en 1980

Une erreur de traitement informatique a faussé le calcul des impôts supplémentaires que devront payer certains contribuables ayant encaissé des revenus élevés en 1980 (« le Monde » du 23 juin, page 46).

Ces erreurs concernaient le tableau n° 7 (non salarié célibataire adhérent d'un centre de gestion) et le tableau n° 9 (non salarié marié deux enfants, adhérent d'un centre).

Nous rétablissons ci-dessous ces deux cas.

NON-SALARIÉ CÉLIBATAIRE (une part)
(adhérent d'un centre de gestion ou d'une association agréée) (1)

Revenu brut (1980)	Revenu imposable en 1980	Impôt initial (en francs)	Impôt initial : Pression fiscale (%)	Montant de la majoration en francs	Nouvelle pression fiscale (%) (2)
250 000	210 000	95 158	38,06	0	38,06
300 000	255 000	122 158	40,72	5 540	42,57
400 000	345 000	176 158	44,04	19 040	48,8
500 000	444 000	235 558	47,11	33 890	53,89
600 000	544 000	295 558	49,26	48 890	57,41
700 000	644 000	355 558	50,79	63 890	59,92

(1) La différence par rapport au régime fiscal commun du non-salarié est un abattement de 20 % jusqu'à 150 000 francs de bénéfice, et de 10 % sur la tranche de bénéfice allant de 150 000 francs à 410 000 francs.

NON-SALARIÉ-MARIÉ AVEC DEUX ENFANTS (trois parts)
(adhérent d'un centre)

Revenu brut (1980)	Revenu imposable en 1980	Impôt initial (en francs)	Impôt initial : Pression fiscale (%)	Montant de la majoration	Nouvelle pression fiscale (%)
250 000	210 000	55 511	22,2	0	22,2
300 000	255 000	75 329	25,11	0	25,11
400 000	345 000	118 022	29,51	4 596	30,63
500 000	444 000	173 873	34,77	18 468	38,47
600 000	544 000	233 873	38,98	33 468	44,56
700 000	644 000	293 873	41,98	48 468	48,91

Abattement de 20 % jusqu'à 150 000 francs de bénéfice, et de 10 % sur la tranche de bénéfice allant de 150 000 francs à 410 000 francs.

LES MARCH…

PARIS

BOURSE DE PARIS 25

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 JUIN

Rechute

Une lourde rechute s'est produite jeudi 25 juin à la Bourse de Paris, où l'indice instantané des valeurs françaises a perdu 2,7 %. Il est vrai qu'il avait gagné plus de 3 % depuis le début de la semaine, les cours n'étant guère affectés par les nominations de ministres communistes.

Cette fois-ci, ils l'ont été, vraisemblablement du fait de la désapprobation publique manifestée par le gouvernement des États-Unis à l'égard de ces nominations. A vrai dire, cette rechute n'a guère surpris les boursiers.

Parmi les valeurs en baisse, cinq ont vu leur cotation retardées devant l'abondance des offres : C.S.F. (− 14 %), Cetelem (− 10,6 % ; il est vrai que le titre avait gagné 12,8 % la veille), Avions Marcel-Dassault (− 9 %), Manurhin (− 8,5 %), Poliet (− 6,8 %). Ont également perdu du terrain : Bis (− 9 %), Penarroya (− 7 %), Maisons Phénix (− 6,8 %), Moteurs Leroy-Somer et CIC (− 7 %), PUK (− 5 %), Matra (− 4 %).

Quelques rares hausses : Poclain (+ 7 %), BCT-Midland (+ 3,7 %), Pricel (+ 2 %).

Aux valeurs étrangères, le fait marquant a été la baisse du dollar-titre, revenu de 6,13 F/6,17 F, mercredi à l'ouverture, à moins de 6 F jeudi 25 juin. Ce repli est attribué à des ventes par les SICAV qui doivent ne pas dépasser leur plafond de valeurs étrangères à la fin du mois (et du trimestre). Une telle baisse ramène la « prime » du dollar-titre à 5,5 % environ au-dessus du cours officiel de la devise. Sur le marché de l'or, où le cours de l'once à Londres a perdu 8 dollars environ à 454,50 dollars, le lingot a fléchi de 1 490 F à 92 500 F, tandis que le napoléon, poursuivant sa lente remontée, gagnait 10 F à 880 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

JAEGER. — La société a décidé de se retirer du secteur horloger dans le cadre des accords de coopération que le groupe Matra s'apprête à signer avec le japonais K. Hattori (marque Seiko) et de la réorganisation parallèle des activités du groupe dans cette branche industrielle avec la création de Matra Horlogerie.

Jaeger a déjà cédé à Matra sa participation dans Jaz et a revendu à la firme suisse Vacheron-Constantin (contrôlée par le fabricant ouest-allemand V.D.O.) les actions Saphir (16 % du capital) qu'elle détenait en portefeuille. L'entreprise s'apprête également à revendre au groupe Matra ses participations dans Bayard et Yema et au groupe V.D.O.-Saphir sa filiale Jaeger Horlogerie.

Rappelons que le capital de Jaeger est contrôlé à 53,90 % par la holding Plafinco, dont Matra et V.D.O. se partagent le capital.

BIS. — L'état-major de la société étudie actuellement un plan de conversion des trois cent dix-huit agences de Bis au cas où l'activité des sociétés de travail temporaire serait interdite en France, comme l'intention en est prêtée au nouveau gouvernement, a indiqué le président, M. Louis Négro, au cours de l'assemblée annuelle, rappelant que la firme réalise 80 % de son activité grâce à ses agences de travail temporaire.

M. Négro a admis que l'année 1981 ne sera pas particulièrement brillante pour Bis (après une progression de 21 % de son bénéfice net consolidé à 63,6 millions de francs en 1980 et de 26 % de son chiffre d'affaires consolidé à 1,9 milliard de francs). Ainsi, pour le seul premier trimestre 1981, le résultat net a accusé une baisse de 42 % par rapport à la même période de 1980, laquelle, il est vrai, avait été assez exceptionnelle.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	23 juin	24 juin
Valeurs françaises	77,3	77,7
Valeurs étrangères	131,8	131,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	82	82,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 juin	20 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/6	25/6
1 dollar (en yens)	222,25	224,40

NEW-YORK

Prises de bénéfices

En repli de plus de 2 points dès l'ouverture, l'indice Dow Jones des industrielles a finalement refranchi la barre des 1 000 mercredi pour terminer en baisse de 7,33 points, à 999,33 après un gain supérieur à 12 points la veille.

Poursuivant son mouvement de « yoyo », Wall Street a subi le contrecoup de certaines prises de bénéfices mais aussi de la confusion qui continue à régner sur le front des taux d'intérêt aux États-Unis. Ainsi, les taux des fonds fédéraux, qui avaient baissé de 1 point environ la veille, sont remontés de 15,5 % à 17 % en cours de séance mercredi, confirmant la volonté de la Réserve fédérale d'utiliser l'arme des taux à court terme. De son côté, le premier vice-président de la Bankers Trust, M. Alan C. Turner, a estimé que le taux de base bancaire aux États-Unis *(prime rate)* devrait régresser à brève échéance jusqu'à 17 % environ pour remonter vers 22 % à 23 % au cours du troisième trimestre 1981.

A la Bourse de New-York, les professionnels ont suivi avec intérêt l'évolution de la situation sur deux titres, Cities Service et Conoco, dont la cotation a été suspendue, ce qui a aussitôt déclenché un certain nombre de spéculations sur une éventuelle fusion entre les deux sociétés.

Pour l'ensemble de la cote, on a finalement relevé 932 baisses face à 537 gains et 411 titres inchangés, le volume des échanges apparaît réduit à 46,65 millions d'actions contre 51,84 millions.

VALEURS	Cours 23 juin	Cours 24 juin
Alcoa	31	30 3/4
A.T.T.	57 1/2	57 1/4
Boeing	30 3/4	31 1/4
Chase Manhattan Bank	53 3/8	53 7/8
Du Pont de Nemours	54 1/4	53 1/2
Eastman Kodak	77 3/4	77 1/2
Exxon	35	34 3/4
Ford	24 3/8	24 5/8
General Electric	64 1/2	64 1/2
General Foods	32 1/2	32 1/2
General Motors	55 3/4	54 7/8
Goodyear	20 1/8	19 5/8
I.B.M.	59 3/8	59 3/8
I.T.T.	31 3/4	31 5/8
Mobil Oil	59	59 1/4
Pfizer	49 5/8	49
Schlumberger	91 3/8	92 1/2
Texaco	35 1/8	34 5/8
U.A.L. Inc.	27 1/4	26 5/8
Union Carbide	59 3/4	60 1/8
U.S. Steel	30 1/3	30 1/8
Westinghouse	31	31 1/8
Xerox Corp.	55 3/4	54 7/8

BOURSE DE PARIS 25 JUIN COMPTANT

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	145	149 80
Sicomur	132	132
Sofibus	230	220
Rodamco	293	298

Autres valeurs hors cote

Alsar	120	....
Cellulose du Pin	27	28 50
Coparex	460	460
Iena Industries	....	....
La Mure	70	....
Metallurgique Minière	149	148
Océanic	25 80	11 80 o
Petrofigaz	421	....
Pronuptia	235	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufinex	203	....
Voyer S.A.	2 75	....
Rorento NV	320 50	313

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 695	5 677	5 580	5 820
Allemagne (100 DM)	240 390	238 850	235	247
Belgique (100 F)	14 658	14 600	13 850	14 550
Pays-Bas (100 fl.)	216 100	214 900	210	221
Danemark (100 krd)	78 600	78 120	73	78
Norvège (100 k)	96 180	95 480	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 285	11 157	11 100	11 700
Grèce (100 drachmes)	9 845	9 786	....	....
Italie (1 000 lires)	4 818	4 792	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	280 950	279 750	275	289
Suède (100 krs)	113 100	112 520	109 500	115
Autriche (100 sch)	34 015	33 820	33 300	34 900
Espagne (100 pes.)	6 022	5 989	6	6 400
Portugal (100 esc.)	9 050	9 005	8 900	9 800
Canada ($ can 1)	4 744	4 723	4 680	4 910
Japon (100 yens)	2 555	2 527	2 380	2 490

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/6
Or fin (kilo en barre)	93250	92000
Or fin (en lingot)	93990	92500
Pièce française (20 fr)	870	880
Pièce française (10 fr)	498 10	482
Pièce suisse (20 fr)	800	801
Pièce latine (20 fr)	779 90	773 80
Souverain	880 10	880 10
Pièce de 20 dollars	4300	4288
Pièce de 10 dollars	2110	2170
Pièce de 5 dollars	1022 50	945
Pièce de 50 pesos	4230	4285
Pièce de 10 florins	688	729 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25 juin 1981 a été tiré à 657 405 exemplaires.

M. Pierre NICOLAY succède à M. CANNAC à la tête de l'agence Havas

M. Pierre Nicolay, conseiller d'Etat, a été nommé, ce jeudi 25 juin, administrateur de l'agence Havas. Le conseil d'administration de la société devait, dans l'après-midi, le nommer président-directeur général en remplacement de M. Yves Cannac, dont le mandat arrivait à expiration. L'Etat est actionnaire principal de l'agence Havas avec 50,28 % des parts. Deux autres personnalités, MM. Jean Marin, ancien P.-D.G. de l'A.F.P., et Roger Lavialle, directeur général adjoint de « Ouest-France », entrent au conseil d'administration.

M. Yves Cannac avait évincé M. Jean Méo de la tête du groupe Havas en juin 1978 ; M. Pierre Nicolay, ami de longue date de M. Mitterrand et, comme M. Cannac, conseiller d'Etat, remplacera ce dernier. Ainsi en va-t-il des présidents de groupes publics à l'échéance de leurs mandats, n'en déplaise au plus vieille actionnaire du groupe qui, lors de l'assemblée générale des actionnaires du 25 juin, vitupérait ce changement et menaçait de faire jouer la loi Pleven sur la défense des actionnaires minoritaires, si l'entreprise était détournée de ses objectifs.

Avant de céder la place, l'ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée pouvait dresser un bilan largement positif de son passage à Havas : le bénéfice net de l'agence est passé de 22,2 millions de francs en 1978 à 36,9 millions de francs en 1980 (+ 66,3 %) et le bénéfice net consolidé du groupe est passé de 65,7 millions à 163,3 millions de francs (+ 149 %) en deux ans.

Part de marché accrue, structures de groupe plus efficientes, situation financière améliorée, équipe plus soudée, telles sont les réussites avancées par M. Cannac.

Ce dernier n'a pourtant pas voulu quitter sa présidence sans faire le plaidoyer de la dénationalisation.

« *Si,* a-t-il dit, *l'agence Havas devait être chargée d'une mission de service public — ce qui constituerait une profonde novation, — son statut d'entreprise publique serait sans doute du même coup pleinement justifié. Il resterait toutefois à définir de quelle mission il s'agit.*

» *Si au contraire la mission d'Havas doit continuer à être de nature purement commerciale, et hors de tout monopole, tout en interférant étroitement, par la force des choses, avec le financement de la presse et des médias, alors c'est dans un retour au secteur privé qu'Havas trouverait son statut le plus approprié.* » Une espèce de baroud d'honneur... — B. D.

UN AMI DE LONGUE DATE DE M. MITTERRAND

M. Pierre Nicolay est un ami de longue date de M. Mitterrand. Né le 8 février 1918 à Angoulême, il entre au Conseil d'Etat en janvier 1942 après des études de droit, de lettres et de sciences politiques. En 1947, il est chargé de mission au cabinet de M. Mitterrand, alors ministre des anciens combattants et victimes de guerre.

Il sera ensuite, après de brefs retours au Conseil d'Etat, chargé de mission au cabinet de M. Mitterrand lorsque celui-ci sera secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (1948), puis directeur de son cabinet lorsque l'actuel président de la République sera nommé secrétaire d'Etat à l'information (1949), puis ministre de la France d'outre-mer (1950), ministre d'Etat (1952), ministre délégué auprès du Conseil de l'Europe (1953), ministre de l'intérieur (1954-1955) ; garde des sceaux, ministre de la justice. M. Nicolay a ainsi accompagné la carrière ministérielle de M. Mitterrand tout au long de la IVe République, appartenant aussi pendant quelques mois au cabinet de M. Duchet.

Ensuite, M. Nicolay reprend ses activités au Conseil d'Etat : commissaire du gouvernement près l'Assemblée plénière statuant au contentieux (1959-1964), président d'une sous-section au contentieux (1967-1974), membre du tribunal des conflits à partir de 1974. M. Nicolay est aussi membre du conseil d'administration de la Caisse d'amortissement pour l'acier (CAPA) depuis 1978 et président de la chambre nationale de discipline des architectes depuis 1979.

● *M. René Han, directeur délégué aux stations d'outre-mer de FR 3*, a été déchargé, sur sa demande, de ses responsabilités par M. Claude Contamine, président de la chaîne, à la fin de la semaine dernière, apprend-on le 25 juin.

M. Contamine a alors nommé M. Han inspecteur général de la Société des programmes de FR 3.

M. BREJNEV INVITE M. MITTERRAND A « FAIRE L'IMPOSSIBLE POUR CONJURER UNE NOUVELLE GUERRE ».

Répondant au message que lui avait adressé M. Mitterrand à l'occasion du quarantième anniversaire de l'agression allemande contre l'U.R.S.S. (*le Monde* du 24 juin), M. Brejnev écrit, dans un message diffusé mercredi par l'agence Tass :

« *Il est important que la coopération entre l'Union soviétique et la France joue un rôle bénéfique dans l'œuvre de sauvegarde de la paix et de la sécurité en Europe et dans le monde entier.* » « *Les sévères leçons de l'histoire nous obligent tous à faire l'impossible pour conjurer une nouvelle guerre mondiale et mettre un terme à la folle course aux armements* », ajoute M. Brejnev, qui conclut : « *Je partage entièrement votre conviction selon laquelle nos pays, les peuples soviétiques et français, qui ont combattu côte à côte pendant la seconde guerre mondiale, peuvent apporter, par des efforts conjugués, une contribution de taille à la prévention de la menace de guerre qui pèse sur nous et à la sauvegarde de la paix.* »

M. Fillioud invite la presse régionale « à accepter le défi des nouveaux médias »

Les dispositions en vue de la reconduction, en 1982, des aides de l'Etat concernant la presse écrite (article 39 bis, tarifs postaux, etc.) ont été prises, a annoncé, mercredi 24 juin, M. Georges Fillioud, qui présidait le déjeuner organisé à l'occasion de l'assemblée générale du Syndicat de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.).

Il répondait ainsi directement aux préoccupations et aux craintes des patrons de la presse régionale, exprimées par M. Claude Puhl, directeur général du *Républicain lorrain*. Celui-ci déplorait que la France ne réservait pas à l'écrit la place que lui attribuait les Etats-Unis et le Japon et soulignait que « *le fait économique acculait la profession à la défensive* ».

S'inscrivant comme « *le représentant des intérêts légitimes de la presse* », le ministre de la communication n'en a pas moins tenu à distinguer le « *futur immédiat* » et les « *problèmes d'avenir* ».

A cet effet, il a clairement indiqué que « *le régime précédent ne correspond pas à la nécessité de la répartition des aides de l'Etat* », car seules peuvent en bénéficier les entreprises qui font des bénéfices. Ainsi, selon lui, « *les aides doivent être autrement modulées* » et il faut « *reprendre par d'autres voies ce que la table ronde (1) n'a pas réussi* ». Sur le fond, il a demandé à la presse quotidienne régionale de « *ne pas se retirer derrière des remparts* », de « *ne pas se réfugier sur des positions de retrait frileuses* », mais d'« *accepter le défi ouvert par les nouveaux moyens de communication qui se développent* ».

Invitant ses interlocuteurs à une « *réflexion globale* », M. Fillioud a souligné au passage que tous ces problèmes ne concernaient pas « *que deux interlocuteurs, les éditeurs et les pouvoirs publics* », mais également la catégorie des lecteurs et les équipes rédactionnelles qui travaillent avec les éditeurs. « *Ma référence*, a-t-il dit, *est celle du droit à l'information du citoyen, qui n'a pas toujours été respecté.* »

Le ministre s'est montré critique sur les phénomènes de concentration ainsi qu'au regard de la non-observance des ordonnances de 1944. A plus long terme, M. Fillioud souhaite aboutir à l'élaboration d'un statut des entreprises de presse, sinon personne ne résistera, selon lui, aux « *inévitables problèmes financiers* », aux « *formidables pressions* » que le régime précédent a pu faire peser, a-t-il dit, sur ces entreprises.

C'est un « *chantier immense qu'il faut attaquer* », a conclu le ministre de la communication, en précisant aussi qu'une « *commission nationale presse-informatique* » serait instituée prochainement.

Au terme des travaux de l'assemblée générale du S.N.P.Q.R. M. Claude Puhl a été réélu président du syndicat.

(1) Constituée en 1980 pour mettre à jour l'article 39 bis, les régimes de T.V.A. et l'aide aux journaux à faibles recettes publicitaires.

Atteint d'une infection virale « à forme légère »
Le pape montre « les signes d'une reprise graduelle »

Rome (*A.F.P.*). — Un bulletin médical sur la santé de Jean-Paul II a été publié le 24 juin par les médecins de la clinique Gemelli à Rome. Il précise que le pape, qui avait quitté la clinique le 3 juin dernier après une période d'amélioration de son état général, « *a été pris de fièvre à cause d'une inflammation de la plèvre du poumon droit* ». « *L'inflammation a regressé rapidement grâce à une thérapie adéquate* », ajoute le communiqué, mais, devant la persistance d'une température élevée, les médecins ont jugé « opportun », le 20 juin, « *une nouvelle hospitalisation dans le but d'effectuer des examens en milieu hospitalier. L'examen clinique, auquel sont venus s'ajouter des examens radiologiques et échographiques ainsi qu'une tomographie (clichés successifs pris sous des angles différents), n'a pas montré la présence d'entité pathologique dans l'abdomen, qui aurait pu justifier la fièvre* ».

« *En revanche*, ajoute le communiqué, *les examens de sang, les analyses bio-humorales et l'examen microbiologique ont montré l'existence d'une infection récente due à un cytomégalovirus à forme légère.* »

Le communiqué médical affirme en conclusion que l'état général du pape « *montre les signes d'une reprise graduelle* ». « *Mercredi, la température de Jean-Paul II était normale et les conditions cardio-circulatoires satisfaisantes. Les fonctions de l'appareil digestif sont régulières.* »

Le bulletin est signé par neuf médecins, dont des spécialistes des maladies infectieuses.

[Le cytomégalovirus n'est pas un virus « rare ». Il appartient à la grande famille des herpesvirus. Ce virus est responsable notamment de la varicelle, du zona ou des diverses formes d'herpès. Les caractéristiques de l'infection humaine par le cytomégalovirus sont mal connues mais les contaminations sont très fréquentes. Le plus souvent, l'organisme entre en contact avec cet agent infectieux dans la première enfance sans que cela entraîne de manifestations cliniques spécifiques. Le cytomégalovirus est surtout dangereux pour le fœtus lorsque l'infection survient chez la femme enceinte (avortements, malformations graves).

L'infection de l'adulte sain peut apparaître spontanément ou après une transfusion sanguine. Dans ce cas la période d'incubation moyenne est de trois semaines, ce qui permettrait de relier l'infection de Jean-Paul II aux soins qu'avait nécessités son état de santé après l'attentat dont il a été victime, le 13 mai dernier (les rumeurs faisant état de « balles contaminées » sont des plus fantaisistes). On sait aussi que l'infection à cytomégalovirus est fréquente chez les patients « immunodéprimés ». Il semble difficile, au vu des communiqués publiés, d'établir un lien entre la pathologie pulmonaire évoquée ces jours derniers et cette infection virale, généralement diffuse.

Il convient de souligner, enfin, qu'il n'existe pas de traitement de l'infection à cytomégalovirus. Seules peuvent être utilisées, dans les formes graves, de substances particulières (immunoglobulines) qui peuvent conférer une certaine immunité. Dans la forme bénigne la guérison survient spontanément en trois à six semaines. — J.-Y. N.]

IEOH MING PEI, MÉDAILLE D'OR DE L'ACADÉMIE D'ARCHITECTURE

L'académie d'architecture, qui remet ses prix et récompenses au cours de sa séance annuelle, ce jeudi 25 juin, au Grand Palais, a décerné sa médaille d'or, réservée à un architecte de réputation internationale, à l'Américain Ieoh Ming Pei.

D'autre part, MM. Michel Andrault et Pierre Parat reçoivent la médaille d'honneur. Les autres médailles sont attribuées à MM. Gaston Palewski (histoire de l'art), Pierre Lajus, Philippe et Martine Deslandes, René Pechère (architecture), Michel Ecochard (urbanisme), Charles-Marie Ternes (archéologie), André Paccard et Maurice Culot (publications), Marc de Beauvau Craon (restauration), Pierre Faucheux (recherche technique), Olivier Debré (arts plastiques).

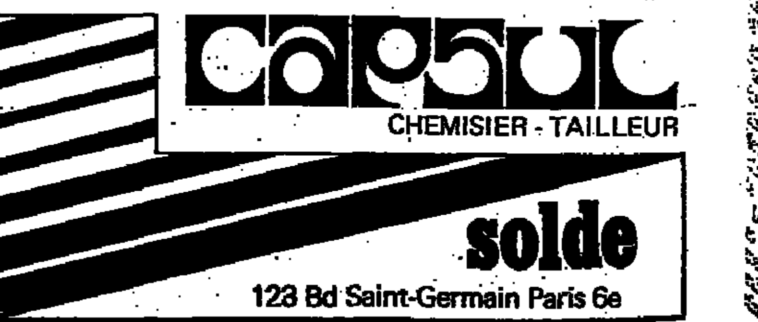
[Né à Canton en 1917, Ieoh Ming Pei a fait ses études aux Etats-Unis. Il y a construit, dans un style personnel de plus en plus dépouillé et maîtrisé, de nombreuses tours de bureaux, d'immeubles d'habitation, hôtels, bâtiments universitaires, et effectué plusieurs études d'urbanisme pour les villes de Boston et de Chicago.

Amateur d'art moderne, il s'est particulièrement intéressé à l'architecture de musée et en a bâti plusieurs, à Syracuse, à Des Moines, à Cornell, avant de réaliser l'aile est de la National Gallery de Washington. On peut, à propos de ce musée tout en marbre clair d'expression très contemporaine et pourtant fonctionnellement adapté au site urbain néo-classique de la capitale américaine, parler de chef-d'œuvre. Chef-d'œuvre d'architecture-sculpture, visible au-dehors dans la ville, et aussi d'espace intérieur, d'une grande sérénité, dédié à la délectation des visiteurs. — J. M.]









A B C D E F G